QUARANTIÈME ANNÉE Nº 12095 — VENDREDI 16 DÉCEMBRE 1983

Un sous-officier et un soldat français tués à Beyrouth

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La misère et la violence au Brésil

La poudrière

A l'époque du « miracle économique » et des grands projets pharaoniques du régime militaire arrivé au pouvoir par la force en 1964, les dirigeants de Brasilia donnaient volontiers leur nation pour « modèle » aux autres pays en voie de développement de la planète. Le rêve et les illusions se sont écroulés.

Le Brésil affronte aujourd'hui une crise multiforme et d'une gravité exceptionnelle : récession sans espoir de récupération à court terme, inflation galopante, chute de la production, chômage, misère des masses populaires, paupérisation des classes moyennes, dette extérieure record estimée à près de 100 milliards de dollars. M. Delfim Neto, tout-puissant ministre de la planification, jurait il n'y a pas si longtemps que le Brésil ne ferait jamais appel au Fonds monétaire international. La première puissance d'Amérique latine est contrainte aujourd'hui, elle aussi, de répondre aux recommandations du F.M.I., et les négociations pour le rééchelonnement de la dette brésilienne se déroulent dans une confusion qui illustre les inquiétudes de la communauté internationale quant à la solvabilité du Brésil.

La marge de manœuvre du gouvernement de Brasilia est étroite. Céder sans réserves au F.M.I., qui préconise un plan d'austérité rigoureux, risquerait d'aggraver encore la situation des plus défavorisés, alors que les *tensions sociales sont* extrêmes. Les pillages sont devenus courants, même dans les grandes villes du Sud, Rio et Sao-Paulo. La misère du Nordeste, aggravée par une sécheresse qui se prolonge depuis cinq ans et met en danger de mort au moins trois millions de personnes cette année, a atteint les limites du soutenable. L'insécurité grandit rapidement dans les banlieues tentaculaires et sinistres des capitales du Sud et du Nordeste. Socialement, le Brésil est une poudrière.

Les dirigeants ne peuvent cependant ignorer les mises en garde répétées de leurs créanciers internationaux s'ils veulent, au moins, pouvoir payer les intérêts de leurs dettes à court terme. Ils ont déjà dû demander des délais exceptionnels de remboursement à ces créanciers, et certains pays, comme le Japon, sont de plus en plus inquiets devant la tentation de fuite en avant du géant brésilien. Tout un courant d'opinion, animé par les dirigeants de l'opposition représentées au Congrès, préconise ouvertement la suspension du paiement de la dette et un moratoire d'au moins trois ans.

Ce débat de fond est au centre des grandes manœuvres politiques qui ont commencé dans la perspective de l'élection présidentielle qui doit normalement avoir lieu en 1985. Les régimes militaires passent volontiers la main aux civils quand la situation économique et sociale est catastrophique et que leur gestion suscite des critiques unanimes. On l'a vu au Pérou et en Argentine. On le verra peut-être demain en Uruguay.

Contraints par la crise et les pressions d'une société plus dynamique et revendicative de restaurer les libertés démocratiques, les militaires brésiliens n'en tentent pas moins de limiter leurs concessions et de maintenir un *système* de contrôle indirect des institutions. Après avoir paru admettre le principe de l'élection du prochain président de la République au suffrage universel, conformément aux vœux de l'opposition et d'une immense majorité de Brésiliens, ils font marche arrière et s'efforcent de trouver un candidat civil mais favorable à leurs vues. Au-delà du débat sur la crise, ce sont les choix de société pour demain qui sont en cause.

D'innombrables meurtres et pillages font régner la terreur dans la grande métropole de Sao-Paulo

De notre envoyé spécial

Sao-Paulo. – Sao-Paulo, la grande métropole brésilienne (plus de six millions d'habitants), est en train de chavirer. Certes, depuis le temps qu'on le dit... Mais comment traduire autrement ce qu'on lit dans la presse et ce que murmurent, avec un désespoir tranquille, les habitués de cet immense bidonville qu'est la banlieue pauliste ? En avril, il y avait eu la « grande casse » : quelques centaines de vitrines saccagées par des chômeurs et des affamés. Depuis, il y a eu des centaines, des milliers d'autres « casses ». Sao-Paulo avait déjà intégré à sa vie quotidienne la faim des plus pauvres, la violence des « marginalisés ». Elle a franchi un nouveau palier dans sa montée vers les hautes turbulences : le pillage comme risque assumé. Il *est devenu banal, pour qui tient boutique*, de se faire dévaliser. Même les cantines scolaires sont mises à sac.

On va, à Osasco, retrouver ce Brésil hideux, atomisé, qui s'étend sur des milliers de kilomètres carrés, *dans le chaos des casemates improvisées* la nuit, des rues qui ne figureront jamais dans aucun cadastre, des égouts à fleur de terre qui deviennent, par la force des choses, des « jardins » pour enfants, des décharges où chaque jour, à l'aube, des gens viennent chercher leur butin.

Un simple coup d'œil suffit à vérifier que la laideur a pris racine, et que rien, décidément rien, n'a été fait pour l'atténuer. Un flot boueux charrie ses puanteurs, à côté de canalisations qui attendent, depuis des mois, d'être posées. Comme tous les jours, à la même heure, des désœuvrés jouent au billard dans des baraques en bois. Des carcasses de voitures dorment dans des sortes de jardins. *« Propriété à vendre »*, a écrit un malheureux sur son taudis. Certaines pancartes, au cœur du bidonville, attendrissent : celles qui annoncent qu'*« ici on coupe, on teint, on décrêpe les cheveux »* et on soigne les ongles des dames.

Un épicier raconte d'une voix blanche, égale, qu'il a été cambriolé seize fois. Un autre montre la barre électrifiée qu'il a posée derrière son rideau de fer. Beaucoup de commerçants dorment désormais sur place, un fusil à la main. Hier soir, un vendeur de volailles a été assassiné : là, au milieu de ses cages à poulets. Pourquoi ? Les voisins ne savent pas. A leurs mines, on comprend qu'ils n'en font pas un drame. Allez savoir pourquoi... *« Ils tuent pour tuer. Pour ne pas être les seuls à se faire flinguer. »*

On se fait vite « flinguer », en effet, à Sao-Paulo. La police, la nuit, tire volontiers sur les suspects. Elle évalue son efficacité à l'abondance de son tableau de chasse. Ceux qu'elle traque font de même, désormais.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 6.)

La politique industrielle à l'épreuve

M. Maire dénonce l'immobilisme et l'incohérence du gouvernement

La relative bienveillance des syndicats *vis-à-vis du gouvernement* ressemble de plus en plus à une peau de chagrin. Elle diminue en effet de jour en jour, reflétant le désarroi des salariés. Cet effritement atteint aujourd'hui les organisations qui apparaissaient depuis mai 1981 *comme les plus proches du pouvoir*.

Il y a un mois déjà, la C.G.T. a pris ses distances en signifiant au gouvernement que l'écart entre sa politique et les objectifs de la centrale s'accroissait. Le nouvel accord P.C.-P.S. *ne l'a pas fait changer* d'avis.

Le 14 décembre, à Antenne 2, M. Edmond Maire, économe en cris de colère au cours de l'année écoulée, est à son tour monté à l'assaut. Durement.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 41.)



Talbot : l'indécision

Le gouvernement est englué dans le dossier Talbot et la demande par Peugeot de licencier 2 905 salariés à Poissy. Entre les syndicats, qui jouent leur rôle de défense de l'emploi, et le patronat, qui souligne qu'il est décidément bien difficile de licencier en France. Entre le drame économique (P.S.A. aura *perdu plus de 2 milliards de* francs en 1983) et le drame social (plus de 7 000 suppressions d'emplois). Entre une direction (M. Calvet, ancien directeur de cabinet de M. Giscard d'Estaing) liée à l'ancien pouvoir et *des ministres communistes* (au premier rang desquels M. Ralite) qui ne veulent voir de ce dossier que son aspect politique.

∴

La doctrine pourtant était claire. Plusieurs comités interministériels s'en étaient convaincus : *« Il n'est pas question d'empêcher les mutations technologiques de s'opérer. »* Mais au pied du mur il est bien difficile de l'appliquer.

L'idée était acquise, il y a huit jours, que l'autorisation de licenciements — après celle accordée, il y a trois semaines, au groupe automobile de supprimer par *mise à la retraite anticipée* près de 4 000 emplois — serait donnée, sous condition de modestes aménagements. Tout au plus était-on décidé à ménager M. Ralite, qui avait pris l'engagement public qu'aucun licenciement *n'interviendrait avant* le 1er janvier 1984.

∴

L'émotion légitime des syndicats, la grève déclenchée aussitôt à Poissy, plus suivie et plus dure que prévu, ont modifié ce plan. Dans la soirée du mardi 13 décembre, le ministre délégué à l'emploi, qui avait déjà pris de vitesse ses confrères du gouvernement en disant à l'Assemblée nationale tout le mal qu'il pensait du plan social d'accompagnement présenté par Peugeot, annonçait la publication imminente d'un communiqué en forme de « non mais » à la demande du groupe automobile. Il fallait l'intervention de Matignon, favorable à un « oui mais », pour empêcher la sortie de ce texte.

La rencontre, mercredi, de MM. Bérégovoy et Ralite avec M. Jacques Calvet ainsi qu'avec les dirigeants syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. n'a, semble-t-il, pas clarifié la situation.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 41.)

ARGENTINE

M. Alfonsin a nommé de nouveaux chefs de l'armée

LIRE PAGE 6

SALVADOR

Le Parlement a remis en cause la réforme agraire

LIRE PAGE 5

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

Le dossier piégé

par YVES AGNÈS

M. Pierre Mauroy raconte en privé : *« J'ai reçu à l'automne plusieurs directeurs de quotidiens. Ils m'ont dit : tôt ou tard, si on ne fait rien, nous passerons sous la coupe d'Hersant. Cela a été le déclic. »* Au-delà de la boutade, l'anecdote confirme l'enjeu de la bataille qui s'est engagée pour rénover le cadre juridique des entreprises de presse. Après des mois d'hésitation, due en particulier aux très fortes réserves du président de la République, le premier ministre a donc mis son poids dans la balance. Et ce fut le congrès socialiste de Bourg-en-Bresse, l'ovation des militants socialistes, un enthousiasme confirmé ensuite à l'occasion de deux déplacements du chef du gouvernement dans le Nord et les Deux-Sèvres. *Il était temps !* Aussi bien pour en finir avec ce dossier brûlant des concentrations de presse que pour redonner du moral à une base désenchantée par la rigueur.

L'une des raisons qui ont retardé l'ouverture des hostilités est que le pouvoir craignait, dans une conjoncture économique et politique qui ne lui est guère favorable depuis le début de l'année, de donner à ses *adversaires une nouvelle occasion* d'entonner l'air de la liberté. Crainte justifiée... A peine connues les grandes lignes du projet, les hommes politiques et la presse d'opposition mobilisaient leurs énergies.

Le Figaro, fleuron du groupe Hersant, *entamait une campagne quotidienne* dans ses colonnes, sous le titre générique : *« La bataille contre le statut de la presse »*. De *« concert de critiques »* en *« texte bâclé »*, les titres du journal de M. André Audinot, le numéro deux du groupe, annoncent *chaque jour la couleur*, ne laissant pratiquement aucune place aux arguments des défenseurs du projet. L'historien, membre de l'Institut, Pierre Chaunu, parle même de *« processus totalitaire »*... Pour ne pas être en reste, *le Quotidien de Paris* de Philippe Tesson parle de *« loi d'exception »*, de *« grand gâchis... »*

Ce ton polémique contraste avec la sérénité d'ensemble de la presse quotidienne régionale, dont la majorité des titres, pourtant, ne peuvent être accusés de soutenir le gouvernement, loin s'en faut. Mais, outre qu'ils sont épargnés par le projet, la plupart des « régionaux » sont fidèles à leur conception mesurée du commentaire politique. A l'initiative des états-majors de l'U.D.F. et du R.P.R., l'opposition politique, pour sa part, s'organise et fait front commun. On suscite des associations *ad hoc*, on utilise certains journalistes de renom ou des structures parfois désuètes (telle l'Association syndicale et professionnelle des rédacteurs en chef de journaux et revues français) comme relais d'opinion, pour donner à croire à une mobilisation de la profession toute entière.

(Lire la suite page 9.)

Un entretien avec M. Paul Quilès

ministre de l'urbanisme et du logement

LIRE PAGE 43

AU JOUR LE JOUR

Club

L'association la plus étonnante de l'année est celle que vient de créer Pierre Bas, député R.P.R. de Paris. Elle s'appelle « Effort et sérénité ».

C'est un noble programme et qui pourrait être très mobilisateur. Mais qui doit y adhérer ? Sûrement pas les hargneux, les grincheux, les violents, dont l'agitation ne vise qu'à troubler les esprits. Sûrement pas les lâches, les froussards, les égoïstes, qui n'ont en tête que leurs intérêts particuliers.

Au total, il ne doit guère exister dans l'Hexagone que quatre ou cinq individus prêts à s'inscrire, en conscience, au club des sereins prêts à l'effort. Sauf hypocrisie des adhérents, ce cercle n'a aucune chance de devenir un mouvement de masse.

BRUNO FRAPPAT.

Les « nouvelles images »

I. – *Cartoons made in France*

par JEAN-FRANÇOIS LACAN

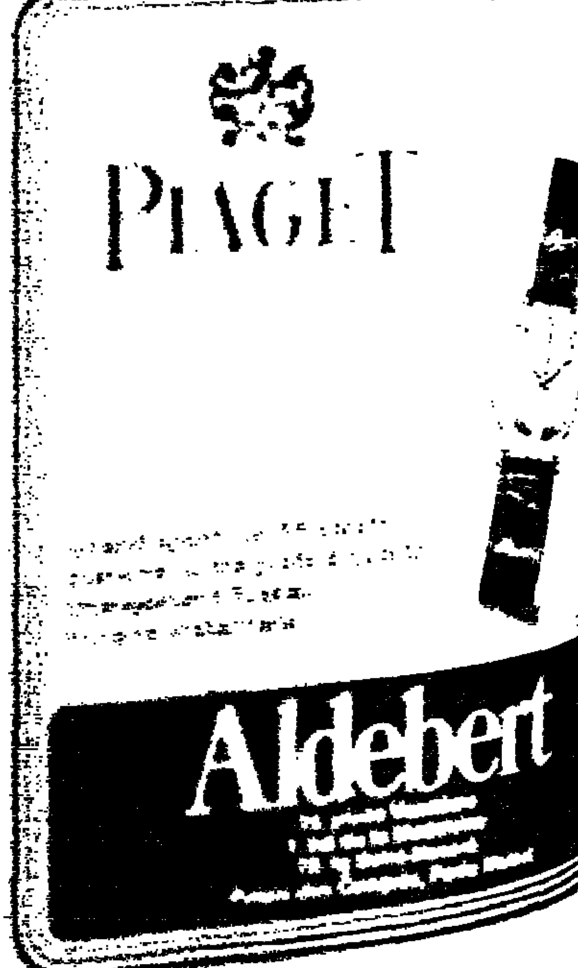
M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, doit annoncer, vendredi 16 décembre, des mesures en faveur des « nouvelles images » : dessins animés, vidéo-clips, jeux vidéo. Des images qui procèdent d'une dialectique entre les défis technologiques, les enjeux économiques et la défense d'un patrimoine artistique. La marque même des industries culturelles.

Albator, Captain Flam, Candy, ces héros qui hantent les rêves des jeunes téléspectateurs français ? Tous Japonais sans exception. Mais « les Misérables », « Sans famille », ces adaptations de notre patrimoine culturel ? Japonais, eux aussi. Lucky Luke, les Schtroumfs, produits à partir des bandes dessinées belges ? Américains, tous deux. Et Ulysse, ce foudroyant succès de FR 3 qui a transposé le plus vieux héros occidental dans l'imaginaire contemporain ? Une production et une conception françaises certes, mais *entièrement fabriquée au Japon*.

Le jeu est trop facile : sur près de quatre cents heures d'animation diffusées actuellement par les chaînes, à peine plus de 8 % sont de fabrication française. Quant aux grands succès cinématographiques *(la Planète sauvage, les Maîtres du temps)*, ils sont eux aussi fabriqués à l'étranger.

Le dessin animé est un exemple éclatant des contradictions qui régissent nos industries culturelles. D'un côté, un secteur où la demande internationale est de plus en plus forte, non seulement pour les programmes de jeunesse mais aussi pour la publicité ou les films de formation. Un secteur sans grand risques, d'ailleurs, car de diffusion en rediffusion, les dessins animés amortissent leurs coûts considérables sur des générations d'enfants. Un secteur *stratégique enfin, puisque*, avec le système des produits dérivés, il tire derrière lui une grande part de l'édition de jeunesse et de l'industrie du jouet.

(Lire la suite page 21.)



Le Monde

idées

La loi sur la presse

Pour Gilles Catoire et Michel Leymarie, il faut une singulière audace pour voir dans le projet de loi sur la presse une atteinte à la liberté, alors que son but est est précisément de la défendre. Tel n'est pas l'avis de Gabriel Enkiri, selon qui il s'agit d'une imposture pure et simple, d'une tentative du pouvoir aux abois pour conjurer une défaite inévitable. Quant à Francis Schwarz, il préconise une aide à la création de publications, au moins pour les hebdomadaires.

Non à l'imposture

par GABRIEL ENKIRI (*)

AU lendemain du 10 mai 1981, nous attendions des changements dans le domaine de l'information, notamment audiovisuelle. Nos illusions s'envolèrent vite. La télé restait la même, c'est-à-dire progouvernementale. Les présidents de chaîne ne sont-ils pas quasiment nommés par le pouvoir ? A Antenne 2, Pierre Desgraupes devra bientôt laisser sa place à un autre... qui aura sa carte du P.S. dans la poche, ou qui en sera très proche. Bref, la télé, plus ça change et plus c'est la même chose !

France-Inter ? Les radios périphériques ? Je ne jurerai pas qu'elles sont dans l'opposition ! La Sofirad, société d'Etat, veille... Havas, autre société d'Etat, est plus puissante que jamais. N'est-elle pas en train d'avaler la Librairie Larousse, via Nathan ? La distribution de la presse, hier contrôlée par Hachette, est aujourd'hui contrôlée par... Matra-Hachette !

Imaginez un instant que le P.-D.G. de Matra s'appelle... Robert Hersant ! Quel scandale ! Un marchand de canons à la tête d'un empire de presse ! Et qui contrôle toute la distribution de la presse nationale ! Et qui achète des journaux (*le Parisien libéré*, *l'Équipe* récemment...), avec les milliards que lui rapporte la vente des armes tous azimuts ! Pas un champ de bataille où l'on ne trouve les engins de Matra-Hersant, et dans chaque camp, car cet Hersant-là n'est pas regardant. Vous entendez d'ici les hurlements des « vertueux » défenseurs de la presse ? Vous les voyez en train de rédiger à toute allure un projet de loi pour soustraire les Nouvelles Messageries de la presse parisienne au marchand de canons ?

Mais non, ce bon M. Lagardère peut dormir tranquille : il n'est pas interdit, sous un régime « socialiste », de vendre des armes tout en « faisant » dans la presse... M. Hernu a trop besoin de lui pour jouer les tartarins... avec nos sous.

Je suis d'accord pour que l'on mette en question le groupe Hersant... à condition que les autres (Havas, Sofirad, Matra, la télé) le soient également. Au profit de qui serait démantelé le groupe Hersant ? Qui lui rachèterait ses journaux ? Matra, avec ses milliards acquis sur les champs de bataille ? Havas, qui a également un bel appétit ? A-t-on réfléchi à ce qui risque de se produire le jour où l'opposition reviendra au pouvoir ? Ou tout simplement lorsqu'une fraction de celle-ci fera alliance, une fois virés les quatre ministricules communistes, avec François Mitterrand ? L'Etat contrôlera pratiquement tous les moyens d'information en France ! L'opposition (la « gauche », sans doute) devra se contenter... du *Canard enchaîné* ! Même les journaux du parti communiste disparaîtront (à moins que J.-B. Doumeng ne vienne à leur secours).

Lorsque nous combattions, dans les années 1976-1977, les prétentions du groupe Hersant, c'était, ne l'oublions pas, pour contrer un pouvoir déjà maître de l'audiovisuel ! Contrairement aux apparences, et malgré le chassé-croisé majorité-opposition, la situation n'est-elle pas identique ? Ne faut-il pas protéger une presse écrite contre la boulimie d'un pouvoir déjà tout-puissant dans l'audiovisuel ?

En réalité, le pouvoir est aux abois. Condamnés chaque dimanche par le suffrage universel, les députés de la majorité, devenue minoritaire, vont tenter par tous les moyens de se faire réélire quand même. Deux moyens restent à leur disposition : changer la loi électorale et renforcer la mainmise du pouvoir sur les moyens d'information. C'est dans ce contexte-là qu'intervient le projet de loi anti-Hersant. Pourquoi ne l'ont-ils pas présenté en 1981, durant l'état de grâce ? Espéraient-ils obtenir à ce moment-là une « franche » collaboration du groupe Hersant, comme celle qu'ils ont su imposer au groupe Matra de MM. Lagardère et Floirat ? Pourquoi n'ont-ils pas ouvert dans le pays tout entier un vaste débat sur la liberté de l'information en France ? Ne sommes-nous pas tous favorables à la transparence, et à l'indépendance des rédactions ?

C'est, tout simplement, la peur du suffrage universel qui les anime. Je ne vois pas pourquoi nous devrions donner un coup de main à des gens qui nous ont trahis en déclarant la guerre, ici à l'intérieur, non pas au chômage, comme promis, mais à notre pouvoir d'achat ! Et qui, à l'extérieur, soutiennent les tenants de la « guerre froide », allant jusqu'à participer à des opérations militaires en Méditerranée, tout comme de vulgaires Mollet-Lacoste...

Si l'information était libre, ne devrait-on pas entendre les clameurs du « peuple de gauche », de ceux-là notamment qui, à chaque fois qu'ils en ont l'occasion, sanctionnent le gouvernement avec leurs bulletins de vote ? Comment se fait-il qu'ils n'apparaissent jamais sur nos petits écrans, seulement dans les sondages ? C'est pourquoi je ne marche pas. « Floué », je l'ai été le 10 mai 1981. Et je n'ai plus qu'un désir : participer au grand combat qui nous débarrassera, au plus vite, de cette imposture.

(*) Ancien militant de la C.F.D.T., ancien adhérent du P.S. (démissionnaire en 1983), auteur de *Hachette la Pieuvre*, du *Scandale Hachette* et de *Militant de base*.

Aider à la création de publications

par FRANCIS SCHWARZ (*)

LE pluralisme peut être conforté par des mesures tendant à empêcher un groupe de presse de croître exagérément en s'emparant d'autres publications. Une telle politique présente l'inconvénient psychologique d'être uniquement défensive. Un développement du pluralisme pourrait être obtenu autrement, grâce à une mesure constructive préconisée par la Fédération française des sociétés de journalistes, bien sûr, mais aussi par le doyen Vedel dans son rapport au Conseil économique et social : l'aide à la création.

Un journal qui se crée, c'est comme un jeune enfant auquel on apprend à marcher. Dans les deux cas, il faut beaucoup d'amour, d'enthousiasme, de foi dans l'avenir, avec, au fond du cœur, une pointe d'angoisse devant l'avenir. Un jour, ses parents lâcheront la main du bébé. Un jour, la feuille toute neuve aura peut-être assez de lecteurs, assez de publicité, pour boucler son budget.

Un cap périlleux

Ne pourrait-on pas l'aider à franchir ce cap périlleux des premiers pas grâce à une avance d'un fonds remboursable au bout d'un certain temps ? Cinq ans peut-être... L'idée est simple, mais d'une application délicate.

Il ne saurait être question de gaspiller les deniers de l'Etat et d'aider n'importe qui, sans garanties réelles de sérieux et de technicité. Cette aide devrait d'autre part être accordée selon des modalités ne donnant prise à aucun soupçon de favoritisme ou d'ostracisme. Soyons réaliste. Il paraît peu vraisemblable qu'un tel fonds puisse faciliter la création de quotidiens, qui nécessite de puissants moyens ; en revanche, il pourrait permettre une floraison d'hebdomadaires locaux ou départementaux, si utiles à la vie démocratique et associative. D'autant plus que l'évolution des techniques de composition et d'impression joue en faveur des petites unités.

Cette aide à la création serait réservée aux publications d'information générale et politique, et un nombre minimum d'abonnements, effectivement souscrits par autant de personnes physiques, serait exigé. L'aide pourrait prendre la forme d'une avance, renouvelable, remboursable au cas de succès. Le remboursement ne commencerait pas avant la cinquième année suivant le lancement de la publication ; le fonds serait alimenté par une dotation budgétaire spéciale.

Mais peut-on, en ces temps d'austérité, se tourner une fois de plus vers l'Etat ? Lors de son récent congrès (le 29 octobre à Saint-Emilion), notre fédération a pris position sur les aides de l'Etat à la presse, qui représentent pour le Trésor une moins-value de recettes fiscales de plus de 1,6 milliard de francs pour une année. Cette aide doit, estime-t-elle, être réservée aux publications pour lesquelles elle était primitivement prévue, c'est-à-dire à la presse d'information générale et politique.

Il n'y a aucune raison valable pour que la presse de récréation, par exemple, qui est fort prospère, ne paie pas la T.V.A. à 7 % comme le livre. Une partie des ressources ainsi dégagées pourrait être affectée au fonds d'aide à la presse.

A notre avis, majorité et opposition pourraient tomber d'accord pour voter une telle réforme. Elle ne coûterait rien à l'Etat, au contraire, et serait un puissant encouragement au pluralisme. Il faut que cette loi sur la presse, que nous soutenons, soit créatrice de libertés nouvelles.

(*) Président de la Fédération française des sociétés de journalistes, président de la Société civile des journalistes de *Sud-Ouest*.

Pour le pluralisme, prenons l'offensive

par GILLES CATOIRE et MICHEL LEYMARIE (*)

LORSQU'ELLE présente une loi sur la presse, la gauche est-elle condamnée à vivre sur la défensive ? Doit-elle perpétuellement se justifier de n'être pas liberticide ? Non, mille fois non. Qu'aient au moins la pudeur de se taire, lorsqu'il s'agit de la si précieuse liberté d'informer, ceux dans les antichambres de qui s'organisaient les regroupements, les concentrations, les disparitions.

Quand M. Giscard d'Estaing écrit : *« Le malheur guette ceux qui s'attaquent à la liberté de la presse »*, on est tenté d'y voir une des explications du grand malheur qui l'a personnellement atteint, un soir de mai 1981. Quand M. Barre juge que Pierre Mauroy est un sot car il est plus efficace d'utiliser les banques si l'on veut nuire aux journaux, il dévoile sa philosophie. Quand M. Chirac déclare qu'au nom du pluralisme on s'attaque à la liberté de s'exprimer, on a envie de lui demander de se regarder sans rire.

M. Robert Hersant, véritable patron de cette bataille d'intimidation, se compare à Lech Walesa soi-même. Impudente et imprudente déclaration alors qu'une large majorité des Français (enquête IFOP-*le Matin*) juge le projet utile pour le développement de la presse écrite, l'indépendance des journalistes, l'information des lecteurs et la liberté de la presse. Et que, en critiquant la loi, l'opposition veut surtout protéger ses intérêts politiques et financiers.

Ce n'est pas un socialiste mais Charles de Gaulle qui a signé l'ordonnance sur la presse du 26 août 1944. Que ce texte brusquement révélé après avoir été tant ignoré soit d'une forme juridique imparfaite, chacun en convient. Mais il faut ou en supprimer jusqu'à l'esprit, ou en adapter la lettre aux temps modernes.

Supprimer, c'est ce que proposent au Sénat les groupes de l'opposition. Messieurs de l'U.D.F. et du R.P.R., vous disposiez de vingt-trois ans pour détruire ce texte qui aujourd'hui vous fait horreur. Mais voilà : certains d'entre vous n'avaient pas encore perdu le sens de toutes les valeurs au nom desquelles la Résistance avait combattu. Les autres, tout simplement, n'osaient pas.

Adapter, c'est ce que propose le gouvernement, et, si certains intérêts financiers et monopolistiques se sentent visés, ils ont raison. Qu'ils aient le courage de se défendre à visage découvert sans se déguiser du masque de la liberté offensée. A tout prendre, on préfère M. Robert Hersant lorsqu'il se déclare partisan de... garder l'ordonnance de 1944 et de continuer à ne pas l'appliquer.

Les principes

Le texte édicté à la veille de la libération ne souffre pas d'équivoque : *« Un homme, un journal, et un seul. »* Celui de 1983 est beaucoup plus libéral. On peut discuter certaines dispositions : la distinction entre presse nationale et presse régionale est-elle facile et indiscutable ? Pourquoi instaurer une limite de 15 %, et non pas 10 % ou 20 % ? La loi n'a-t-elle pas pour conséquence de protéger les monopoles régionaux épargnés par ses dispositions ? N'est-elle pas trop elliptique dans sa définition des équipes rédactionnelles ?

Le Parlement est là pour amender. Le gouvernement prendra probablement en considération les améliorations positives qui lui seront proposées. Mais nous sommes nombreux à souhaiter qu'il ne transige pas sur l'essentiel : la concentration excessive est néfaste, et la France, dotée depuis bientôt quarante ans d'une loi antitrust non appliquée, doit, sans avoir à en rougir, pouvoir contrarier le *« laissez faire, laissez passer »* comme le font depuis longtemps les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou la R.F.A. Quant à ceux qui reprochent à la loi d'en faire trop peu, d'être, au fond, trop libérale avec les grands groupes, on leur répondra que le pluralisme ne se décrète pas. Le cadre juridique reste vide si les conditions politiques et économiques ne sont pas propices à la multiplication des titres.

Tout au plus le projet, précisant pour la première fois que des équipes rédactionnelles distinctes animeront des titres différents, peut-il mettre un terme à cette odieuse caricature mercantile : les mêmes journaux, en tous points, se séparant par leurs seuls titres, *l'Aurore* et *le Figaro*. *« Où je passe, le pluralisme naît »*, proclame M. Robert Hersant : à un homme qui vide peu à peu de leur substance rédactionnelle ou économique tous les titres qu'il conquiert, on peut donner acte de vouloir construire le pluralisme des carcasses.

La commission, les franchises

Il est piquant d'avoir à donner à un membre de l'Académie française, ancien directeur du *Figaro*, le choix de se déclarer ou ignorant ou... inexact. *« L'équivalent de la Haute Autorité pour la presse écrite, c'est le risque et le début de la soumission à l'Etat »*, écrit M. d'Ormesson. Nous ne pensons pas faire un compliment à l'auteur en lui révélant qu'il s'agit là d'un amalgame purement stalinien.

La commission prévue par la loi n'aura aucune compétence sur le contenu des journaux. Elle se bornera à contrôler la transparence et l'étendue des transactions, à sanctionner la méconnaissance volontaire de la loi et à signaler les infractions qu'elle découvrira aux autorités de l'ordre judiciaire, qui devraient statuer dans le plus bref délai afin d'éviter tout risque d'arbitraire. Ni le rétablissement insidieux de l'autorisation de paraître ni l'instauration sournoise de la censure ne menacent la presse française.

Cette presse d'information générale et politique, confrontée au défi de l'audiovisuel, et qui souffre d'un environnement économique dégradé, réclame, en outre, d'autres soins et d'autres vigilances. Sans une profonde adaptation des aides fiscales et postales, il manquera un volet capital à la fenêtre des libertés. C'est une tâche désormais prioritaire pour le gouvernement que d'assurer aux journaux qui contribuent, dans leur diversité, au débat démocratique les conditions économiques de leur survie, de leur renaissance. La gauche, en France, doit concrètement développer le pluralisme, en ne négligeant pas l'intendance.

Qui croira réellement que François Mitterrand soit prêt à apposer sa signature au bas d'un texte qui restreindrait les libertés publiques ? Il n'y a pas une gauche de la justice et une droite de la liberté. Il y a le camp de la justice et de la liberté, dans lequel se placent, sans aucun complexe, les adversaires de la concentration et les partisans de la transparence.

(*) Membres du bureau d'Espaces 89. Cet article est né des réflexions collectives du groupe « communication ». *(Espaces 89 est un club de réflexion socialiste, auquel participent notamment des parlementaires. — N.D.L.R.)*

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LU

« L'EXTRÊME DROITE EN FRANCE » de Jean-Christian Petitfils

Les déconcertantes tribulations des réactionnaires

EN France, l'extrême droite remplit depuis bientôt quarante ans cette fonction de bouc émissaire indispensable au besoin qu'éprouve toute société de reconnaître nettement, quelque part en elle, le mal absolu. Docteur en sciences politiques, Jean-Christian Petitfils essaie de suivre les réactionnaires dans leurs tribulations politiques et intellectuelles, souvent déconcertantes, depuis qu'ils récusèrent la Révolution de 1789, et, au-delà d'elle, le monde moderne. Malheureusement, il mène cet énorme travail d'une plume parfois désinvolte, souvent approximative.

Selon lui, le mouvement prôna dès ses lointaines origines *« un retour à peu près complet à l'Ancien Régime »*, *« une monarchie paternaliste et médiévale »*, d'après des *« conceptions doctrinales progressivement élaborées »* par Burke, Mallet du Pan, Rivarol, d'Entraigues, Maistre et Bonald. Des six auteurs cités, quatre critiquèrent la Révolution bien davantage qu'ils n'avancèrent une théorie du pouvoir royal, et ne proposèrent jamais un pur et simple retour en arrière. Ils connaissaient trop bien leur époque pour soutenir un programme aussi absurde. Quand à Mallet du Pan, il préconisa constamment la modération.

A sa liste, J.-Ch. Petitfils ajoute Chateaubriand, Montlosier, Lamennais, Veuillot, mais discerne, malgré cette énumération de brillants esprits, *« une véritable haine des idées générales et abstraites »* dans l'*« école contre-révolutionnaire »*, puis brocarde le penchant d'ailleurs bien réel de *l'Action française* pour *« l'intellectualisme »*. Entre des reproches aussi contradictoires, il conviendrait de choisir le bon.

Poussé par le génie de l'interprétation libre, J.-Ch. Petitfils expose au chapitre suivant l'essor du nationalisme antiparlementaire sans aucune référence à la crise des institutions ébranlées par le scandale Wilson, Panama, le krach de l'Union générale. En histoire, les mutations collectives obéissent à des secousses également collectives. La tâche du chercheur consiste à remonter des conséquences aux causes. J.-Ch. Petitfils préfère insister sur le dandysme *« hautain et rêveur »* d'un Barrès — comme si ces adjectifs épuisent tout ce qu'il aurait pu dire sur l'auteur des *Déracinés*, du formidable document politique et social qu'est *l'Appel du soldat* — ou appuie lourdement sur le *« pessimisme foncier »* d'un Maurras, qu'il se délecte à traiter de *« solitaire »*, *« orgueilleux »* et *« méprisant »*. Le rayonnement du personnage tenait à d'autres causes, et pas seulement à la *« puissance de sa construction dogmatique »*, formule déjà plus heureuse, manifestement inspirée par les souvenirs de Claude Roy.

A l'évidence, l'auteur connaît pourtant bien son sujet, qu'il traite sur un ton souvent péjoratif, quitte à retourner contre l'extrême droite ses méthodes les plus exécrables, la malveillance particulière à sa tournure d'esprit. Les pages sur les Croix-de-Feu, l'aventure de Pierre Poujade, les groupuscules à l'œuvre depuis 1945, des jugements équitables dont l'équilibre déconcerte après tant de systématisations, prouvent en même temps qu'il souhaite fournir un bon travail.

En tout cas, l'émeute du 6 février 1934, qu'il attribue à une démonstration *« contre le nouveau cabinet constitué par Edouard Herriot »*, quand cette tâche incomba à son rival Edouard Daladier, n'illustre guère les rares vertus d'un ouvrage trop fréquemment partial et léger.

GILBERT COMTE.

★ *L'extrême droite en France*. Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 127 pages.

Aider à la création de publications

Les déconcertantes tribulations des réactionnaires

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU LIBAN

VICTIMES D'UN ATTENTAT ET DE TIRS D'ARTILLERIE

Un soldat et un sous-officier du contingent français ont été tués à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. – Un soldat du contingent français, de faction devant la résidence des Pins où se trouve son quartier général, a été tué, ce jeudi matin, par balles. Quelques heures auparavant, un sous-officier français avait été tué par un obus alors qu'il assurait une mission d'observation de tir. Après l'embuscade tendue mardi à un convoi, et qui a coûté la vie à un parachutiste, le bilan des pertes que dresse aujourd'hui Paris se monte à quatre-vingt-un tués. La force multinationale ne cesse plus, désormais, d'être prise pour cible et est contrainte d'adopter un dispositif moins vulnérable, si la chose est techniquement possible.

Outre les bombardements américains menés par le cuirassé *New-Jersey* contre les positions syriennes, la journée de mercredi a été marquée par une nouvelle flambée de violence sur le « front » de la banlieue sud de Beyrouth, où l'affrontement quasi quotidien de l'armée libanaise et des miliciens chiites a pris des proportions plus graves que d'habitude. On déplore six morts et cinquante-six blessés. Trois cessez-le-feu successifs ont été inopérants et les combats se sont poursuivis dans la nuit. C'est alors qu'a été tué le sous-officier français.

Le Liban vit actuellement des heures particulièrement pénibles. Chaque jour apporte son lot d'épreuves, augmente l'incertitude et aggrave l'impasse. Les révélations faites à Washington sur d'éventuelles représailles israéliennes contre les bases chiites intégristes à Baalbek et peut-être dans la banlieue sud de Beyrouth, si une responsabilité iranienne dans l'attentat contre l'ambassade américaine au Koweït se confirmait, créent un risque supplémentaire d'escalade.

Dans ce climat empoisonné, la commission militaire de contrôle de la trêve ne parvient même plus à se réunir et il n'est plus question de réouverture ni de l'aéroport ni des écoles du secteur est (chrétien).

Les graves attentats contre deux églises de Beyrouth-Ouest (*le Monde* du 15 décembre) ont été condamnés par les dirigeants musulmans de toute tendance dont des chefs religieux sunnites et chiites, qui sont longuement apparus à la télévision, mais cela n'a dissipé que partiellement l'inquiétude d'autant que de nombreuses boutiques appartenant à des chrétiens ont fait l'objet d'attentats nocturnes dans le même secteur. A Tripoli, enfin, M. Arafat et ses fedayin sont toujours bloqués par la marine israélienne.

Le « New-Jersey » a bombardé des positions syriennes

Dans la journée de mercredi, les canons du *New-Jersey* ont tonné. Il s'agissait des fameux 410 millimètres dont les terrifiants effets ont été décrits à satiété lors de l'arrivée du mastodonte dans les eaux libanaises, en septembre. Ils ont tiré onze obus de 1 500 kilos chacun, sur « *des objectifs situés trop à l'intérieur du territoire pour être touchés par des obus plus petits* », a souligné le porte-parole américain.

L'utilisation de l'artillerie du *New-Jersey* constitue en soi une étape supplémentaire dans l'escalade de la riposte américaine à la Syrie. Les Etats-Unis avaient d'abord brandi la menace, « *pour ne pas avoir à l'utiliser* », la voici mise à exécution. L'enchaînement s'arrêtera-t-il à ce stade ? On peut craindre que non, la radio syrienne ayant promis une riposte « *d'une force insoupçonnée* ». Les opérations américaines ne semblent guère pour l'instant avoir impressionné les Syriens, dont ce n'est pas le territoire qui est ravagé. Ils peuvent, de leur propre aveu, se permettre des pertes en vies humaines considérables.

Quant au matériel militaire, les Soviétiques sont prompts à le remplacer. Mais les dirigeants syriens ont montré par le passé qu'ils savaient s'arrêter à temps. Ils reçoivent actuellement l'émissaire du président Reagan au Proche-Orient, M. Donald Rumsfeld, qui a rencontré mercredi soir le ministre des affaires étrangères, M. Khaddam, malgré la fracassante entrée en scène du *New-Jersey*, quelques heures auparavant. Les positions bombardées par le cuirassé américain sont situées dans la montagne libanaise : Tarchiche, où, dit-on, se trouvaient des conseillers militaires soviétiques, Dahr-El-Baidar et quatre autres localités. L'action américaine fait suite à de nouveaux tirs syriens contre les « marines » à l'aéroport de Beyrouth et à un tir de D.C.A. essuyé par deux avions F 14 en mission de reconnaissance.

Seule note d'espoir dans ce sombre tableau à la veille des fêtes : l'évacuation des 25 000 réfugiés chrétiens de Deir-El-Kamar commence en principe ce jeudi et le premier convoi de 50 personnes est attendu à Beyrouth (secteur chrétien). Israël garantit pour sa part l'évacuation de 1 500 miliciens des Forces libanaises et, à cette fin, son armée est revenue pour une dizaine de jours au nord du fleuve Awali pour escorter ces combattants jusqu'à Damour, d'où ils seront embarqués pour regagner leur base près de Beyrouth-Est.

LUCIEN GEORGE.

AVEC LES « MARINES » AMÉRICAINS

« Celui qui n'aurait pas peur ici serait fou à lier »

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – « *Celui qui n'aurait pas peur ici serait fou à lier !* ». Le lieutenant des *marines* John Halloway ne mâche pas ses mots. Au-dessus des positions avancées américaines se dresse en effet la « montagne de Beyrouth », succession de collines boisées d'où l'on domine parfaitement le site de l'aéroport occupé par l'armée américaine. De 100 mètres en 100 mètres environ s'échelonnent les postes de combat avancés de l'U.S. Marine, occupés chacun par vingt-cinq hommes retranchés derrière une muraille de sacs de sable, à travers laquelle pointe la mitrailleuse d'un blindé. Ces positions paraissent particulièrement vulnérables aux tirs des miliciens du parti socialiste progressiste (P.S.P.) de M. Walid Joumblatt, retranchés sur les collines.

Arrivés récemment de Grenade, « *la belle île dont les habitants étaient si gentils* », ces hommes n'ont manifestement aucune idée de l'« *ennemi* » qui leur fait face. « *J'ignore pourquoi on nous tire dessus*, dit le lieutenant Halloway. *Sans doute parce que nous sommes ici et que nous sommes chrétiens.* » Ces ennemis, embusqués et invisibles, les *marines ne les désignent que par l'expressionm bad guys* (les vilains). *Druzes, chiites ?* ils ne connaissent pas. Ils sont là « *pour observer, maintenir la sécurité de l'aéroport et défendre les droits de l'homme* ».

Les contacts avec la population, ils n'en ont pratiquement pas, et certains le regrettent. « *L'année dernière on pouvait se promener sans armes, mais la situation s'est détériorée et on ne peut plus sortir. Les Libanais, on ne les voit pas* », dit un sergent.

Durement touchés à plusieurs reprises, les *marines sont satisfaits de l'autorisation que vient de donner le président Reagan de riposter immédiatement si on tire sur leurs positions. En fait, ils sont autorisés à répondre sans délai à l'arme individuelle, et même au mortier, s'ils ont identifié la source de feu, mais doivent en référer au commandement pour obtenir une éventuelle riposte généralisée. Montrant fièrement ses munitions entassées sous une toile de tente, un caporal affirme : « Nous sommes capables de supprimer les sources de feu.* » Six bandes peintes sur le blindé de son groupe témoignent des six tireurs embusqués abattus par la section. De loin en loin, sont alignés des chars M 60, canon tourné vers la montagne. Et puis, il y a la flotte, avec ce monstre d'acier, le *New Jersey*, qui peut tirer à 40 kilomètres des obus de 1,2 tonne qui découperaient une colline en morceaux.

« Pas question de partir »

Au sommet d'une butte de terre, un peu en retrait, la bannière étoilée flotte au vent. Il faut se faire tout petit pour passer entre les sacs de sable qui protègent ces miradors d'observation dans lesquels, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois hommes scrutent les collines à la jumelle ou au binoculaire. Le major Perry assure qu'il voit dans une clairière un canon pointé droit sur lui. « *Je l'ai à l'œil.* » Lui non plus n'a pas d'états d'âme. Ses « *ennemis* », les « *autres* », veulent « *avoir un accès à la Méditerranée* », et il est là pour le leur interdire. « *Il n'est pas question de partir*, dit-il, *il faut que le travail soit fait. Nous avons perdu trop de gars. Pourquoi sont-ils morts ?* » Et puis, ajoute-t-il d'une voix assurée, « *la plupart des Américains sont derrière nous* ».

Cet appui de l'Amérique profonde, la salle de presse du nouveau Q.G., situé à 200 mètres de celui dans lequel périrent deux cent quarante hommes, en porte témoignage. Sur un tableau sont affichées des lettres à l'écriture souvent enfantine qui disent à peu près toutes : « Chers marines, nous sommes fiers de ce que vous faites pour notre pays. »

Vingt mille lettres de soutien

Porte-parole du contingent américain, le major Dennis Brooks assure que depuis une quinzaine de jours les *marines ont reçu vingt mille lettres de soutien et trois mille paquets, qui renferment pour la plupart des bonbons, des gâteaux ou du chocolat.*

Les guirlandes de Noël accrochées aux murs n'effacent pas le sentiment de désolation qui règne dans ce nouveau Q.G., encore cerné par les débris du précédent. Poutrelles brisées, morceaux de lampes ou de meubles, détritus divers, s'entassent près de la porte d'entrée, dans les couloirs d'accès sur les murs desquels pendent des fils électriques. Partout dans le camp, c'est une débauche de matériel. Comme les soldats italiens ou français, les marines ont entrepris de vastes travaux de protection. Les blocs de béton isolent la moitié de la route qui longe un de leurs murs d'accès, et des chicanes de terre rendent difficile l'entrée du camp, gardée par des hommes aidés de chiens. Une fouille des visiteurs est de rigueur avant de pénétrer sur le périmètre du camp, dans lequel on ne se déplace qu'en véhicule militaire.

Privés de tous contacts avec les populations, les *marines* avouent s'ennuyer un peu. « *Alors, on lit, on nettoie les armes, on renforce les positions, on observe* », dit l'un d'eux, qui mâche sans entrain sa ration lyophilisée tout droit venue des Etats-Unis. Contrairement au contingent français, qui s'approvisionne entièrement sur place, Américains et Italiens font pratiquement tout venir de leurs pays respectifs. Une radio interne a cependant été installée, et, comme sur n'importe quel point du globe où sont stationnés des militaires américains, ceux-ci connaîtront tous les résultats du championnat de base-ball.

Situés le plus au sud du dispositif de la force multinationale, les *marines* soulagent l'armée libanaise, occupée à quelques kilomètres de là à tenir ses positions chèrement acquises dans la montagne. Ils sont bien placés, même quand on ne les prend pas pour cibles, pour subir les retombées des échanges d'artillerie quotidiens entre l'armée libanaise et les miliciens du P.S.P. Isolés d'une population qu'ils sont censés protéger, alors que l'aéroport dont ils sont chargés d'assurer la sécurité est fermé depuis dix jours... Mission ingrate !

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le président Assad a reçu pour la première fois depuis un mois un visiteur étranger

Selon l'agence de presse syrienne Sana, le président Hafez El Assad a reçu, mercredi 14 décembre, l'émir Seoud El Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères. La télévision a diffusé un film de dix minutes sur cette entrevue. C'est la première personnalité étrangère avec laquelle s'entretenait le chef de l'Etat syrien depuis les informations officielles données le 13 novembre sur son hospitalisation *suivies* de *rumeurs sur* une grave maladie. L'émir Séoud a remis à un général Assad souriant « *les vœux du roi Fahd à l'occasion de son rétablissement* ». Le président syrien avait fait une brève apparition publique à Damas, le 30 novembre, pour inaugurer un pont.

Le président Amine Gemayel, qui se trouvait à Londres, mardi 13 et mercredi 14 décembre, pour une visite officielle de deux jours, a, selon des sources libanaises, reçu l'assurance du premier ministre, Mme Thatcher, que la Grande-Bretagne n'a pas l'intention pour le moment de retirer du Liban son contingent de cent dix soldats. En revanche, le chef de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, a demandé le retrait de ce contingent à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec M. Gemayel.

M. Lévy à l'Elysée

Le vice-premier ministre israélien, M. David Lévy, reçu mercredi à Paris par le président de la République, a affirmé : « *M. Mitterrand ne m'a pas demandé de laisser M. Arafat quitter Tripoli.* » Il a annoncé, après son entretien d'une heure à l'Elysée, « *la décision du gouvernement israélien de ne pas donner son consentement à ce qu'Arafat et sa bande sortent comme des glorieux de Tripoli* ».

● *M. Reagan et l'aggravation de la situation à Beyrouth.* – « *S'il n'y avait aucune solution au problème du Liban, si tout s'y effondre et s'il n'y a aucune possibilité d'y restaurer l'ordre, la force multinationale ne servira plus à rien* », a dit, mercredi 14 décembre, le président Reagan. Le même jour, un sondage commandé par le *Washington Post* et la chaîne de télévision A.B.C. indiquait que 48 % des Américains sont favorables à un retrait « *pur et simple* » de leur contingent du Liban. M. Reagan a, d'autre part, affirmé que « *les États-Unis ne sont pas au Liban pour tirer les premiers et ne désirent pas un conflit avec la Syrie* ». « *Nous continuons à essayer de négocier* » avec Damas, a-t-il assuré. – *(A.F.P., A.P.)*

Réunie à Athènes

LA CINQUIÈME SESSION DU DIALOGUE EURO-ARABE SE SOLDE PAR UN ÉCHEC

Athènes *(A.F.P.)*. – La cinquième session de la commission générale du dialogue euro-arabe s'est mercredi soir 14 décembre achevée, à Athènes sans déclaration finale, ce qui traduit l'échec des dix pays membres de la C.E.E. et des vingt et un pays de la Ligue arabe à parvenir à une entente.

La *réunion*, convoquée à l'initiative de la Grèce, présidente en exercice de la C.E.E., n'a fixé aucune date pour une prochaine session de la commission générale. Elle n'avait pas été convoquée depuis cinq ans à la suite du départ de l'Egypte de la Ligue arabe au lendemain de la signature des accords de Camp David.

Alors que les Arabes souhaitaient un engagement ferme des Dix sur les problèmes du Proche-Orient et du Moyen-Orient (conflit israélo-arabe, Liban, guerre Iran-Irak), les Européens entendaient privilégier les volets économiques, scientifiques et culturel du dialogue.

La guerre du Golfe

LES IRAKIENS ONT BOMBARDÉ CINQ VILLES IRANIENNES EN RÉPONSE AUX ATTENTATS COMMIS A KOWEIT

Un des deux corps non identifiés trouvés sous les décombres de l'ambassade des Etats-Unis à Koweit, détruite lundi par l'explosion d'un camion suicide, est celui d'un Irakien, Raad Mouchbill, qui aurait appartenu à Al Daoua, groupe chiite d'opposition au régime irakien, déclarait-on ce jeudi matin 15 décembre dans les milieux diplomatiques. Selon un bilan officiel, les différents attentats ont fait cinq morts et soixante-deux blessés.

Bagdad a annoncé que son aviation et des missiles sol-sol ont attaqué, mercredi, cinq villes iraniennes – Dezfoul, Andimechk, Bah-Bahan, Nahavand et Ram Hormoz – « *en réponse aux attaques iraniennes contre des villes frontalières irakiennes* » et « *aux crimes iraniens contre plusieurs pays arabes frères* », notamment Koweit. Téhéran, qui avait démenti avoir participé aux attentats dans l'émirat, a confirmé les raids irakiens et annoncé qu'ils avaient fait trente-deux morts et trois cent quatre blessés. – *(A.F.P.)*

Iran

LES PERSÉCUTIONS CONTRE LES BAHAIS SE MULTIPLIENT

Selon un communiqué publié le mardi 13 décembre par M. François Petit, chef de la communauté bahaïe de France, les derniers messages en provenance de la communauté bahaïe iranienne, au cours du mois de novembre, signalent de nombreux cas de torture des prisonniers dans le but de leur faire abjurer leur foi. Depuis la mise hors la loi et la dissolution des institutions bahaïes le 29 août 1983, plusieurs campagnes d'arrestations ont eu lieu, et le nombre de bahaïs prisonniers serait actuellement de quatre cent cinquante, nombre le plus élevé enregistré à ce jour. Deux prisonniers sont morts des suites de mauvaises *conditions de détention*. Il s'agit de M. Ahmad-Ali Thabit-Sarvistani, soixante-sept ans, en prison à Chiraz, et de M. Muhammad Ichragi, quatre-vingt-un ans, décédé à Téhéran.

Des nouvelles parvenues tardivement font, par ailleurs, état de l'exécution d'une femme dans la ville de Dezfoul, Mme Iran Rahimpur (Khurmaï), mise à mort le 12 mai 1983 après avoir donné le jour à un enfant. Le bébé a été emporté par les musulmans, et son sort est inconnu. On signale également que le 19 septembre un fermier de la ville de Khouy a été lynché par une foule *conduite par le clergé local*.

Enfin des annonces publicitaires officielles ont paru dans la presse iranienne annonçant la mise en vente des pierres tombales du cimetière bahaï de Téhéran, marquant ainsi l'intention des autorités d'en faire disparaître les derniers vestiges.

EUROPE

Grande-Bretagne

La Confédération des syndicats désavoue le mot d'ordre de grève des ouvriers de l'imprimerie

De notre correspondant

Londres. – Le secrétaire général du TUC., M. Len Murray, a finalement remporté, in extremis, une rude bataille mercredi 14 décembre. Son autorité et sa volonté de modération se trouvaient en effet contestées par l'aile gauche de la Confédération des syndicats britanniques.

Il a fallu plus de six heures de réunion ininterrompue pour que le conseil national du TUC, par 29 voix contre 21, décide de ne pas soutenir le mot d'ordre de grève du principal syndicat des ouvriers d'imprimerie, la N.G.A. (National Graphical Association). Celui-ci, résolu à défier ouvertement la nouvelle législation qui limite l'action syndicale en Grande-Bretagne, entendait de nouveau paralyser l'ensemble de la presse nationale pendant vingt-quatre heures. Il a dû annuler son mot d'ordre, qui avait pourtant été approuvé par la commission de l'emploi du TUC, deux jours plus tôt.

Après la décision finale du TUC, les réactions des dirigeants de la N.G.A. et de ceux de la tendance dure de la centrale, qui étaient fermement déterminés à combattre à tout prix les nouvelles lois, ont été particulièrement amères. M. Joe Wade, secrétaire général de la N.G.A., dénonçant le rappel à l'ordre du TUC, a déclaré que son syndicat venait d'être « *lâché* » et qu'il s'agissait « *du jour le plus noir qu'ait jamais connu le mouvement ouvrier britannique* ». A Warrington, dans la région de Manchester, près de l'imprimerie du petit groupe de presse local Messenger où a commencé voici des mois le conflit dans lequel est impliqué la N.G.A., les ouvriers, manifestant avec le soutien de M. Arthur Scargill, président du puissant syndicat des mineurs, ont crié : « *Murray out !* ».

C'est une véritable fronde qu'a dû affronter le secrétaire général du TUC quand il a obtenu que l'une des instances de la Confédération désavoue les ouvriers de l'imprimerie et affirmé que, si le TUC est toujours opposé aux lois de 1980 et 1982 restreignant l'action syndicale, il ne peut se permettre de se placer « *hors la loi* ». M. Murray est convaincu que le TUC n'est pas en mesure, actuellement, de se lancer dans une épreuve de force avec un gouvernement qui bénéficie depuis les dernières élections d'une très confortable majorité. D'autant plus que l'opposition travailliste est elle aussi très partagée sur l'opportunité d'un appui incinditionnel au « jusqu'au-boutisme » de la N.G.A. Prudemment, le nouveau leader du Labour, M. Neil Kinnock, a laissé entendre qu'il partageait les vues de M. Murray.

FRANCIS CORNU.

République d'Irlande

LA DÉMISSION DU MINISTRE TRAVAILLISTE DU COMMERCE PROVOQUE UN REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

(De notre correspondant)

Dublin. – Le premier ministre, M. Garret FitzGerald, a procédé, le mardi 13 décembre, à un remaniement de son cabinet, après la démission soudaine du ministre travailliste du commerce et du tourisme, M. Frank Cluskey. M. Cluskey a voulu protester contre la décision du gouvernement de centre-gauche de laisser entre les mains d'une entreprise privée la distribution du gaz naturel exploité au large de la côte sud. Il aurait souhaité la nationalisation de cette distribution.

Tout porte à croire cependant que son départ a été aussi motivé par le sentiment que le parti travailliste était en perte de vitesse dans l'électorat. Il n'a recueilli que 6 % des voix lors de l'élection partielle qui a eu lieu à Dublin le mois dernier.

Les deux principaux syndicats du pays, qui sont affiliés au parti travailliste, n'approuvent pas le concours qu'il prête au sein du gouvernement à la politique d'austérité. Si le déficit budgétaire a été réduit cette année, le chômage frappe deux cent mille personnes, soit 17 % de la population active. La démission de M. Cluskey est un signe des difficultés qu'aura le gouvernement de faire adopter un nouveau budget de rigueur en janvier prochain.

M. Cluskey a été remplacé au ministère du commerce par M. John Bruton, qui cumule cette fonction avec celle de ministre de l'industrie. M. Dick Spring, le leader du parti travailliste, précédemment ministre de l'environnement, a été nommé à l'énergie, ce qui apparaît comme un geste d'apaisement de la part de M. FitzGerald. M. Spring est remplacé à l'environnement par M. Liam Kavanagh, ancien ministre du travail. Ce poste revient à un nouveau ministre travailliste, M. Ruari Quinn. – J. M.

Espagne

Le XIe Congrès du P.C.E. s'est ouvert dans un climat d'affrontement

De notre correspondant

Madrid. – Le P.C.E. (parti communiste espagnol) a entamé, le mercredi 14 décembre à Madrid, son XIe Congrès, auquel participent quelque huit cents délégués dans une ambiance d'affrontement entre les partisans de l'actuel secrétaire général, M. Gerardo Iglesias, et ceux de son prédécesseur, M. Santiago Carrillo.

Dans la présentation de son rapport d'activité, dont la lecture a duré trois heures, M. Iglesias a réaffirmé les thèses qui l'opposent à M. Carrillo. Tout en durcissant quelque peu ses critiques à l'égard du gouvernement socialiste, il a déclaré : « *Toute attitude de confrontation avec les socialistes qui fasse passer au second plan l'objectif d'isoler la droite serait incompréhensible pour un large secteur de la classe ouvrière socialiste, qui est pourtant susceptible, elle aussi, d'inciter le gouvernement à changer de politique.* »

En politique internationale, face au retour en force de la tendance « pro-soviétique » dans certains secteurs du parti, M. Iglesias a déclaré : « *Les communistes savent que les deux blocs ne sont pas équivalents quant à leur nature sociale, mais telle n'est pas aujourd'hui la question principale. Le plus important, c'est d'opposer au réarmement des deux blocs militaires un processus de désarmement simultané et progressif visant à leur démantèlement.* »

Enfin, M. Iglesias s'est prononcé pour une rénovation accélérée de son parti, en affirmant : « *Si le P.C.E. fait marche arrière, dans son évolution démocratique et politique, il ne pourra que s'isoler et permettre ainsi aux socialistes de faire davantage de concessions à la droite. Une telle stratégie rendrait, de plus, aléatoire la survie même de notre parti.* » Le rapport de M. Iglesias a été qualifié de « *manichéen, peu sérieux et superficiel* » par M. Carrillo.

Th. M.

Portugal

Membre important du bureau politique du P.C.U.S. M. Gorbatchev assistera au congrès du parti communiste à Porto

Porto (*A.F.P.*). – Le parti communiste portugais (P.C.P.) doit tenir, du jeudi 15 décembre au dimanche 18 décembre, à Porto, son dixième congrès, le quatrième depuis la révolution du 25 avril 1974.

Plus de deux mille délégués participeront à ce congrès qui, pour la première fois dans l'histoire du parti communiste portugais, aura lieu en dehors de Lisbonne.

Troisième parti politique au Portugal, derrière le parti socialiste de M. Soares et le parti social-démocrate de M. Carlos Mota Pinto, les deux formations de l'actuelle coalition gouvernementale de centre-gauche, le P.C.P. est la principale force de l'opposition parlementaire avec quarante-quatre députés sur deux cent cinquante.

Son influence dans la vie politique et sociale portugaise dépasse largement les 18 % de voix recueillies aux élections législatives d'avril 1983. Il contrôle en effet la puissante Confédération générale des travailleurs portugais (C.G.T.P.), la principale centrale syndicale du pays.

Une soixantaine de délégations de partis frères assisteront au congrès. Mais la principale personnalité sera M. Mikhaïl Gorbatchev, membre du bureau politique du P.C.U.S., qui conduira la délégation du parti communiste d'Union soviétique. La présence de M. Gorbatchev, considéré comme l'un des dauphins de M. Andropov, à la tête de la délégation du P.C.U.S., est un *satisfecit* décerné par Moscou au parti communiste d'Europe occidentale le plus fidèle aux thèses du Kremlin. Sous la conduite de son leader, Alvaro Cunhal, le P.C. portugais s'est toujours montré imperméable aux idées de l'eurocommunisme, qu'il a condamné d'une façon intransigeante. La fidélité à la ligne de Moscou sera sans aucun doute réaffirmée au congrès. Les thèses présentées prévoient l'engagement sans faille du parti dans la lutte en faveur du désarmement et pour la paix, les deux principaux axes de l'actuelle politique extérieure de l'Union soviétique.

Au plan intérieur, le congrès doit définir la ligne du parti, par rapport à l'élection présidentielle de 1985. Le P.C.P. doit se prononcer pour l'appui à un candidat capable d'empêcher l'élection de M. Soares, présenté dès maintenant par les communistes portugais comme le « *probable candidat des forces de droite* ».

Roumanie

LE SOCIALISME DANS UNE SEULE FAMILLE

Si Staline avait inventé la théorie du « *socialisme dans un seul pays* », M. Nicolas Ceausescu met en pratique l'idée du « socialisme dans une seule famille ». Le quotidien du parti communiste roumain *Scinteia* a en effet annoncé, le mardi 13 décembre, la nomination de M. Nicu Ceausescu, fils du président roumain, comme premier secrétaire de la jeunesse communiste et ministre de la jeunesse. Agé de trente-cinq ans, le fils du président occupe désormais des fonctions dans tous les organes de direction de la Roumanie ; il est membre du comité central depuis un an, et président du comité consultatif des Nations unies pour l'Année internationale de la jeunesse.

Le poids de la famille Ceausescu, déjà écrasant dans la vie politique roumaine, se trouve encore accru. La femme du président est virtuellement le numéro deux du régime, tandis que son frère est vice-ministre de la défense.

VINGT FUGITIFS PARVIENNENT EN AUTRICHE, DISSIMULÉS DANS UN CAMION

Vingt Roumains ont réussi à fuir leur pays, cachés dans un conteneur transporté par un camion, et ont demandé l'asile politique en Autriche, a annoncé le mardi 13 décembre la police viennoise. C'est une des défections les plus importantes de l'histoire de la Roumanie, qui n'a pas de frontière commune avec un pays occidental. Les fugitifs ont dû franchir deux frontières en transitant par la Hongrie, par des températures proches de zéro degré.

M. Werner Liebhart, chef de la police d'Etat autrichienne, a précisé mardi que les vingt Roumains, tous de la région de Bucarest, avaient quitté leur pays le 9 décembre et qu'ils étaient arrivés en Autriche samedi. Ils ont été transférés au camp de réfugiés de Traiskirchen, au sud de Vienne. Le camion transportait un chargement de roulements à billes fabriqués à Bucarest. Les fugitifs ont réussi à s'y introduire sans briser les scellés apposés à l'extérieur pour les transports sous douane. Le chauffeur ignorait apparemment leur présence.

Trois ressortissants roumains ont, d'autre part, quitté mardi le bateau dans lequel ils se trouvaient, dans le port d'Agrigente, en Sicile, et ont demandé l'asile politique aux autorités italiennes.

DIPLOMATIE

A L'OCCASION DE SES VOYAGES A L'EST

M. Berlinguer veut explorer les possibilités de négociations stratégiques qui demeurent

De notre correspondant

Rome. – Tenter d'être un interlocuteur indépendant dans le dialogue Est-Ouest : telle est l'ambition prudente du parti communiste italien. C'est dans cette perspective que M. Berlinguer a annoncé, mercredi 14 décembre, de retour de Roumanie et de R.D.A., qu'il se rendrait au début de l'année prochaine à Moscou. Il doit partir, d'autre part, dans quelques jours, pour la Yougoslavie.

Cette série de voyages à l'Est a pour but de préciser auprès de ses interlocuteurs les propositions des communistes italiens sur la question des fusées, mais aussi de sonder les possibilités de négociations qui demeurent. Ces propositions tendent à empêcher l'installation de nouveaux missiles de l'OTAN en Europe, tout en obtenant de l'Union soviétique qu'elle réduise son armement à moyenne portée, afin de parvenir à un équilibre au plus bas niveau possible.

« Notre entreprise est ardue, a déclaré M. Berlinguer. *Je ne reviens pas de ces deux visites, en Roumanie et en R.D.A., plus pessimiste : je l'étais au départ, et je le suis toujours. Je pensais et je pense encore qu'il existe des possibilités de dialogue, et je crois qu'il est normal de les exploiter à fond. »* Si une certaine cordialité pouvait être attendue de la part des dirigeants roumains, les communistes italiens ont, semble-t-il, été agréablement surpris par le tour qu'ont pris les entretiens avec les Allemands de l'Est. Certes, il n'y a eu aucun résultat concret à ces conversations. Mais leurs interlocuteurs ont manifesté une attention qui peut, souligne-t-on au P.C.I., être un signal à ne pas négliger. L'organisation de la visite de M. Berlinguer à Moscou apparaît, en outre, comme un fait positif à mettre au compte de la stratégie du secrétaire général.

Afin de donner toute sa portée à sa visite, M. Berlinguer entend obtenir deux réponses du Kremlin avant de partir pour Moscou : la garantie qu'il sera reçu par M. Andropov, et la confirmation que les dirigeants soviétiques sont prêts à discuter sérieusement des propositions du P.C.I.

PHILIPPE PONS.

AMÉRIQUES

Bolivie

La nouvelle crise gouvernementale menace le président Siles Zuazo lui-même

La Paz *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*. – Les dix-huit ministres du gouvernement du président Siles Zuazo ont donné leur démission, le *mercredi 14 décembre, anticipant* une motion de censure de l'opposition conservatrice, majoritaire au Sénat. Cet épisode politique est grave, puisqu'il intervient au milieu d'une grève générale de quarante-huit heures, décrétée par la toute-*puissante* Centrale ouvrière bolivienne (COB), qui entend protester contre les mesures d'austérité décidées naguère par le gouvernement et veut obtenir de très importants réajustements de salaires. Cette crise gouvernementale est la troisième depuis l'entrée en fonctions, le 10 octobre 1982, du président Siles Zuazo à la tête d'une coalition de gauche, l'Union démocratique bolivienne *(U.D.B.). Cette coalition comprenait* au départ, outre le parti du chef de l'Etat, le M.N.R.I. (Mouvement national révolutionnaire de gauche), le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) et le parti communiste bolivien. Dès janvier dernier, cependant, le MIR, sous l'impulsion de son leader, le jeune vice-président de la République Jaime Paz Zamora, avait quitté l'U.D.B., affaiblissant sérieusement le gouvernement. Les mesures d'austérité rendues nécessaires par la crise économique sont au centre d'un débat *qui divise la gauche* et les *syndicats.*

L'opposition conservatrice du M.N.R.H. (Mouvement national révolutionnaire historique, de l'ancien président Victor Paz Estensoro) et de l'Action démocratique nationaliste (A.D.N., de l'ancien chef de l'Etat, le général Hugo Banzer) est *bien décidée à exploiter* au maximum la faiblesse croissante du président de la République. Un de ses représentants, le sénateur Jaime Arellano, a demandé, le 14 décembre, que ce soit les instances judiciaires suprêmes qui se forment en gouvernement provisoire, jusqu'à l'organisation d'élections générales, en 1984. Seule une telle mesure, a assuré le parlementaire, permettrait d'éviter un nouveau coup d'Etat militaire.

Le président Siles Suazo affronte la conjonction d'une forte opposition de droite au Parlement et de l'opposition, dans la rue, de la COB. Celle-ci avait déjà organisé une grève générale le 21 *novembre. Son nouveau* mouvement des 13 et 14 décembre a été très suivi. De l'aveu du ministre de l'intérieur démissionnaire, la plupart des commerces, industries, banques et mines étaient fermés dans tout le pays. Les journaux ne sont pas parus, et les radios étaient, pour la plupart, muettes.

La COB réclame une augmentation du SMIC d'environ 2 000 *francs par mois* (il est actuellement de 500 francs environ), ainsi qu'une indexation des salaires sur l'augmentation du coût de la vie ; l'inflation prévue pour 1983 est de 270 %. Le gouvernement a estimé qu'il était impossible de satisfaire ces revendications.

ASIE

Chine

EN VISITE A PEKIN

L'archevêque de Canterbury soutient les efforts de sinisation des Eglises protestantes

De notre correspondant

Pékin. – L'archevêque de Canterbury, le Dr Robert Runcie, en Chine depuis le 2 décembre, a apporté son soutien à la volonté d'indépendance de l'Eglise protestante chinoise et, plus largement, des chrétiens de ce pays. Ce voyage est le premier, à titre officiel, du chef de l'église anglicane à Pékin. Au début de 1982, le Dr Runcie s'était rendu à Nankin, à l'invitation de l'évêque Ding Guangxuan, chef des Eglises protestantes chinoises.

La mission du Dr Runcie est, cette fois, plus vaste. Il s'agit d'acquérir une connaissance plus complète de la situation des chrétiens et des différentes religions, auxquelles un droit de cité a finalement été reconnu. A cette fin, outre ses entretiens avec les protestants, l'archevêque de Canterbury a visité des églises catholiques, des temples bouddhistes et une mosquée. Une rencontre avec un moine taoïste a même été organisée. Les autres membres de la délégation se sont dispersés aux quatre coins du pays. Il y aurait en Chine environ trois millions de protestants. Deux cents églises ont été rouvertes depuis la fin de la révolution culturelle.

Du point de vue chinois, le trait le plus significatif de cette visite est l'appui donné par le chef de l'Eglise anglicane aux efforts de sinisation de leur propre Eglise déployés par les protestants chinois, selon le principe d'autonomie administrative, financière et de diffusion de la foi. Le Dr Runcie a vu dans ce projet une similitude avec la fondation et le développement de l'Eglise anglicane. Il a salué le fait que l'Eglise protestante chinoise aide les croyants à *« construire leur christianisme dans une forme et avec un caractère chinois »*. De cette façon *« elle a réduit sa dépendance envers les coutumes européennes »*.

« Nous avons reçu, en Angleterre, notre foi chrétienne de l'extérieur, a encore dit le Dr Runcie. *Nous avons dû attendre un certain temps avant de lui donner un visage britannique. Cela nous permet de comprendre ce que vous entreprenez maintenant en essayant de donner au christianisme chinois un visage chinois. »*

Le contrôle des autorités

Il n'est pas sûr que de tels propos soient favorablement accueillis partout, en particulier dans les milieux catholiques. Le Vatican ne reconnaît pas l'Eglise catholique patriotique chinoise, dont les principes d'organisation sont similaires à ceux des protestants. Plusieurs prêtres sont toujours détenus sous le prétexte qu'ils auraient maintenu des relations avec Rome.

En déclarant qu'il avait *« vu la preuve que la nouvelle Constitution, qui permet à chacun de pratiquer sa propre religion, fonctionne bien »*, le Dr Runcie risque aussi de s'attirer quelques désagréments. Dans le climat actuel de redressement idéologique, les autorités semblent vouloir exercer un contrôle plus étroit sur certaines manifestations de foi, considérées comme *« anormales »*. Des mesures ont déjà été prises contre des bouddhistes dans certaines provinces, comme le Fujian. A Pékin, les étudiants de plusieurs universités ont été invités à remettre aux autorités le matériel religieux d'origine étrangère en leur possession.

MANUEL LUCBERT.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

- MESURES DE CLÉMENCE. – Le gouvernement a annoncé, mercredi 14 décembre, la libération de toutes les personnes arrêtées lors des violents affrontements du 22 au 28 novembre dernier. Cette mesure touche environ six cents personnes dans tout le pays. Elle a été accueillie avec réserve par l'opposition, qui souhaite l'ouverture de négociations avec le général Ershad, chef de l'Etat. – *(U.P.I., A.F.P., Reuter.)*

Chili

- RETOUR DU DIRIGEANT SYNDICAL RODOLFO SEGUEL. – Le dirigeant syndical chilien Rodolfo Seguel est rentré sans être inquiété, le mercredi 14 décembre, au Chili, au terme d'une tournée de vingt-huit jours en Europe et aux Etats-Unis. Le ministre chilien de l'intérieur, M. Jarpa, avait annoncé le 6 décembre que M. Seguel pourrait faire l'objet de sanctions pour avoir cherché *« l'intervention de gouvernements étrangers dans les affaires intérieures du Chili »*. Le dirigeant syndical a rejeté ces accusations et déclaré, par ailleurs, que les dirigeants européens rencontrés avaient fait montre d'*« une grande solidarité face à la situation au Chili »*. – *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

- M. VLADIMIR DANCHEV AURAIT ÉTÉ RÉINTÉGRÉ A RADIO-MOSCOU. – M. Vladimir Danchev, un commentateur de Radio-Moscou renvoyé en mai dernier pour avoir stigmatisé à micro ouvert *« l'occupation soviétique de l'Afghanistan »*, a récemment été réintégré, a indiqué mercredi 14 décembre un porte-parole de la radio. Il a été *« affecté à un autre emploi »* au sein de la rédaction anglaise de Radio-Moscou, a ajouté ce porte-parole sans autre précision. En mai dernier, alors qu'il était speaker du service anglais de Radio-Moscou, Vladimir Danchev avait fait état à plusieurs reprises de la détermination des moudjahidine (opposants afghans) à poursuivre *« la lutte contre l'envahisseur soviétique »* (*le Monde* des 26 mai et 23 juin). Le journaliste avait été renvoyé dans sa ville natale de Tachkent, capitale de l'Ouzbekistan, République soviétique voisine de l'Afghanistan, et interné en asile psychiatrique. – *(A.F.P.)*

El Salvador

Le Parlement remet radicalement en cause la réforme agraire de 1980

San-Salvador *(A.F.P.)*. – La réforme agraire salvadorienne, telle qu'elle avait été décidée en 1980, est pratiquement annulée après la décision de l'Assemblée constituante de fixer à 245 hectares la superficie maximale que peut détenir une personne physique ou juridique.

Le parti de l'Alliance républicaine nationaliste (Arena), le Parti de conciliation nationale (P.C.N.), le parti populaire salvadorien (P.P.S.) et le parti authentique institutionnel salvadorien (Paisa), tous quatre de droite et d'extrême droite, ont voté cette mesure, tandis que la démocratie chrétienne s'est prononcée contre.

« C'est la fin de la réforme agraire dans ce pays », a déclaré le président de l'Association des coopératives de produits agricoles (Acopai), M. Jorge Camacho. Selon lui, les espoirs d'amélioration sociale des paysans se sont retournés vers l'extrême gauche.

« Il n'a pas suffi aux secteurs les plus obscurantistes du pays d'organiser des attentats et des assassinats, il leur a fallu réduire à néant la réforme agraire au bénéfice de leurs intérêts propres », a-t-il ajouté.

La réforme agraire de février 1980 prévoyait deux étapes : une première qui touchait les exploitations supérieures à 500 hectares et une seconde concernant les exploitations d'une superficie de 150 à 500 hectares. Cette deuxième étape n'a jamais été appliquée.

La démocratie chrétienne, à l'origine de la précédente réforme agraire, s'est élevée contre *« la destruction éhontée de la réforme agraire »*, en soulignant que ceux qui l'avaient approuvée *« ne s'étaient même pas préoccupés d'y inclure un article sur l'expropriation »*.

Les partis qui ont voté pour *« ont donné satisfaction à leurs protecteurs sans se préoccuper des intérêts des paysans »*, a déclaré M. Rodolfo Castillo, député démocrate-chrétien, ajoutant : *« C'est cela qui représente un danger, car cette décision aura des répercussions aux niveaux national et international. »*

Selon un autre député démocrate-chrétien, *« l'extrême gauche va profiter de cette décision qui va être critiquée par les paysans, les ouvriers américains, les gouvernements qui nous aident et tous les électeurs qui voyaient dans la réforme agraire un soulagement aux tensions sociales du pays »*.

Pour sa part, le président de l'Assemblée constituante, M. Roberto D'Aubuisson, leader du parti d'extrême droite Arena, a déclaré : *« Les démocrates-chrétiens voulaient présenter ces trois années de réforme agraire comme un bienfait pour les paysans, alors que nous savons tous qu'il y a eu du chômage, de la faim et des destructions et qu'elle a engendré la haine de classes. »*

AMÉRIQUES

Jamaïque

Fausses élections et vrais problèmes

Ce sont de bien étranges élections qui ont lieu ce jeudi 15 décembre à la Jamaïque ! Les candidats d'une seule formation, le parti travailliste (conservateur !), vont y rafler la totalité des soixante sièges à la Chambre des représentants. Alors que cette île caraïbe pouvait s'enorgueillir, vingt et un ans après l'indépendance, d'une tradition ininterrompue de parlementarisme « façon Westminster », elle va entrer dans une nouvelle phase, lourde de risques pour son avenir.

M. Edward Seaga, leader du J.L.P. (parti travailliste jamaïquain), au pouvoir depuis 1980, se trouvera ainsi reconduit pour cinq années comme chef du gouvernement de cette Grande Antille ; mais ce pourrait être une victoire à la Pyrrhus si le parti national populaire de M. Michael Manley (P.N.P.), membre de l'Internationale socialiste, décidait de faire entendre dans la rue cette opposition qu'il ne manifestera plus au Parlement.

Le 25 novembre, M. Seaga décidait soudain de dissoudre l'Assemblée élue trois ans plus tôt, où il disposait d'une majorité très confortable : cinquante et un sièges sur soixante. Constitutionnellement, cette mesure était irréprochable, tout comme elle l'est en Grande-Bretagne, l'ancienne puissance colonisatrice, inspiratrice des institutions jamaïquaines : comme son homologue londonien, le premier ministre de Kingston peut choisir de convoquer les électeurs par anticipation s'il estime que le moment lui est favorable. Or c'était le cas !

La cote de popularité de M. Seaga venait, en effet, de remonter très fort après l'invasion de la Grenade, dont il avait été un chaud partisan – et même un acteur, puisque quelques dizaines de soldats jamaïquains s'étaient joints aux « marines » américains débarqués le 25 octobre dans l' « île aux épices ». En effet, le régime de feu Maurice Bishop, s'il avait fasciné la jeunesse caraïbe et soulevé l'enthousiasme à Cuba, avait aussi provoqué les plus vives alarmes dans de larges couches de la population adulte aux Antilles, très attachées, de par leur histoire, aux libertés dites « formelles ».

La nouvelle conjoncture a semblé d'autant plus favorable à M. Seaga que, porté au pouvoir en 1980 par le désenchantement des Jamaïquains à l'encontre de M. Manley, dont les huit années de gouvernement s'achevaient dans le marasme économique et la violence politique, il avait très rapidement subi un « choc en retour ». Malgré la « relance » initiale qu'elle avait provoquée, la « cure » libérale administrée au pays après le « vaccin » socialiste n'avait, en effet, satisfait personne : ni les quelques industriels, petits et moyens, de l'île, que l'ouverture des frontières aux produits étrangers plaçait en position délicate, ni les couches populaires, frappées par la hausse du coût de la vie et choquées par l' « appétit de consommation » ostentatoire des nouveaux riches.

La conjoncture économique, il est vrai, était détestable pour la Jamaïque, dont les principales exportations, à commencer par la bauxite (1), subissent de plein fouet les effets de la crise mondiale. Ni l'aide des Etats-Unis (2), ni la reprise du tourisme américain après des années de bouderie, ni le regain mondial de la vente des disques de reggae, n'ont suffi à compenser ce manque à gagner. Une forte dévaluation (43 %) du dollar jamaïquain, réalisée le 26 novembre sur la « suggestion » du Fonds monétaire international, était d'ailleurs venue confirmer cette mauvaise passe.

Coup de poker

Informé, donc, par un sondage, que sa cote avait vivement remonté après l'affaire de la Grenade, M. Seaga décidait de prendre au mot le vice-président du P.N.P., M. Mullings, qui l'invitait à donner sa démission. Il annonçait des élections législatives anticipées pour le 15 décembre.

La démarche, pourtant, devenait contestable du fait que les candidats n'avaient que trois jours pour se faire enregistrer. Or M. Manley se trouvait, précisément, en Europe pour une réunion de l'Internationale socialiste. Sa surprise fut d'autant plus grande, assure le leader du P.N.P., que M. Seaga lui avait naguère donné l'assurance qu'il n'appellerait pas les citoyens aux urnes avant que ne soit achevée – c'était une question de deux mois – une révision des listes électorales d'une certaine ampleur : dans ce pays à la natalité galopante, une des plus fortes du monde, les « nouveaux majeurs » représentent en effet chaque année un pourcentage appréciable de l'électorat – et davantage incliné, on l'imagine, vers la gauche, comme en témoigne le soutien proclamé des jeunes « rastas » à M. Manley.

Dès lors, le leader du parti national populaire a annoncé que sa formation boycotterait la consultation. Aussi, dans la plupart des circonscriptions, le candidat du J.L.P. de M. Seaga se retrouve-t-il, ce 15 décembre, sans adversaire représentatif.

M. Manley, qui s'est toujours comporté démocratiquement, même si les jeunes marxistes de son parti l'ont constamment poussé à la radicalisation, a-t-il été bien avisé de boycotter ce scrutin ? Reconnaissons que M. Seaga, en raccourcissant à l'excès le délai de dépôt des candidatures, ne lui a guère laissé le temps de la réflexion ! Il s'agit pourtant là d'une décision très grave. Surpeuplée (3), la Jamaïque est, en conséquence, malgré ses richesses naturelles, un pays où la « lutte pour la vie » revêt des formes traditionnellement violentes. Ce climat social pèse sur la compétition politique : il y avait eu plus de six cents morts violentes lors de la campagne électorale de 1980...

Dès lors, privée de tout exutoire parlementaire, la lutte entre groupes sociaux antagonistes et formations idéologiques rivales va redevenir sanglante : dans un pays qui compte plus de 25 % de chômeurs, aucun clan n'a de peine à recruter des hommes de main pour ses basses œuvres. Le « coup de poker » de M. Seaga se révélerait alors à courte vue, et l'abstention, en réponse, de M. Manley, bien mal avisée.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) La Jamaïque est le deuxième producteur mondial de bauxite, après l'Australie. Les devises ainsi gagnées représentent 70 % des rentrées de l'île. Les Etats-Unis sont, de loin, le principal acheteur.

(2) La Jamaïque est aujourd'hui le deuxième bénéficiaire mondial de l'aide américaine par habitant, après Israël.

(3) La Jamaïque compte environ deux millions deux cent mille habitants pour une superficie inférieure à 11 000 kilomètres carrés, soit une densité supérieure à deux cents. De surcroît, la population de cette île très montagneuse se concentre dans les plaines littorales.

Argentine

M. Alfonsin a désigné quatre nouveaux chefs d'état-major des forces armées

De notre correspondant

Buenos-Aires. – La désignation, le mercredi 14 décembre, par M. Raul Alfonsin du général de brigade Julio Fernandez Torres comme chef d'état-major général des forces armées, du général de brigade Jorge Arguindegui comme chef d'état-major de l'armée de terre, du contre-amiral Ramon Arosa comme chef d'état-major de la marine et du brigadier-major Teodoro Waldner à la tête de l'armée de l'air n'est pas une surprise.

Leurs noms circulaient depuis plusieurs jours avec insistance dans la presse. Le président, qui est aussi commandant en chef des forces armées, a porté son choix sur des hommes connus pour leur compétence professionnelle et considérés comme « apolitiques ». Le général Fernandez Torres a fait parler de lui au moment de la guerre des Malouines, alors qu'il commandait la 4ᵉ brigade aéroportée. Sommé par le général Galtieri de lancer ses troupes sur les îles, alors que la supériorité anglaise était écrasante, il répondit qu'une telle opération serait *« une véritable boucherie »*. Devant l'insistance du général Galtieri, il s'exclama : *« Dans ces conditions, je serai le premier à sauter, et les Anglais pourront se glorifier de la mort d'un général argentin. »* Le général Galtieri revint finalement sur sa décision.

Le nouveau chef de l'armée de terre n'est pas lui non plus un inconnu. On en avait fait au début de l'année l'un des chefs de file d'un groupe d'officiers désireux de tirer les conséquences de la débâcle de Port-Stanley et d'opérer une réforme en profondeur de l'armée de terre. Ce cavalier qui a été envoyé en France pour suivre les cours de l'Ecole supérieure de guerre, et qui commande à l'heure actuelle le 1ᵉʳ corps d'armée, basé dans la capitale, passe lui aussi pour un homme avant tout préoccupé par le métier des armes. La désignation du général Torres et du général Arguindeguy entraîne automatiquement le départ à la retraite de vingt-huit généraux sur un total de quarante-neuf. L'objectif de M. Alfonsin serait de réduire leur nombre à vingt.

Le contre-amiral Arosa est, lui aussi, un « professionnel ». Sa nomination va également bouleverser l'amirauté. Dix-sept amiraux sur un total de vingt-cinq devront rentrer dans leurs foyers.

C'est manifestement l'armée de l'air qui sera le moins affectée par la désignation du brigadier-major Teodoro Waldner. Celui-ci arrive, en effet, en troisième position dans l'ordre d'ancienneté. Il est vrai que, contrairement aux autres armes, l'aviation avait procédé à un profond remaniement à la suite de la guerre des Malouines.

M. Alfonsin a mis des hommes à lui à la tête de l'armée. Reste maintenant à mettre en route la réforme militaire promise durant la campagne électorale. Et d'abord de transformer les mentalités. Le communiqué annonçant les nouvelles nominations précise que l'un de ses principaux objectifs sera *« l'élimination définitive de la doctrine de la sécurité nationale (...). Nous allons rendre à l'armée sa véritable mission, qui est de défendre la patrie contre une agression extérieure »*. Le texte affirme d'autre part que *« les généraux, les amiraux, les brigadiers, seront les généraux, les amiraux, les brigadiers de la République, c'est-à-dire les officiers de la Constitution »*. M. Alfonsin se propose également de moderniser l'équipement et de redéployer les effectifs. Tout cela dans le cadre d'une réduction drastique du budget militaire, qui devra passer de 37 % du PIB à 20 %.

J. D.

● *Le problème des Malouines.* – Les arguments argentins sur la question des Malouines sont *« sérieux, fermes et légitimes »*, a estimé mercredi 14 décembre, à Buenos-Aires, le président du Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.), M. Jean-Michel Baylet. *« Nous sommes partisans d'une solution négociée entre l'Argentine et la Grande-Bretagne sous le contrôle d'institutions internationales »*, a-t-il ajouté. A l'occasion des votes à l'Organisation des nations unies sur la question des Malouines, la France s'est toujours abstenue. – *(A.F.P.)*

Le gouvernement bloque les prix des produits de première nécessité

De notre correspondant

Buenos-Aires. – Les Argentins sont incorrigibles. Ils versent des larmes de joie sur l'avènement d'*« un nouveau pays »*, mais sans perdre de vue leur intérêt personnel, même si leur attitude aggrave les énormes difficultés qu'affronte le gouvernement de M. Alfonsin. On a assisté au cours des derniers jours à une impressionnante valse des étiquettes, certains produits augmentant de 100 %.

La raison de cette escalade est évidente : les chefs d'entreprise ont voulu se protéger contre d'éventuelles mesures de contrôle des prix et pouvoir absorber les augmentations massives de salaires prévues par le gouvernement. Celui-ci a sans aucun doute commis une erreur en annonçant que le salaire minimum serait sans doute porté à environ 112 dollars par mois, en hausse de 70 %. Après cette accélération, l'augmentation du coût de la vie durant l'ensemble de l'année devrait atteindre le chiffre record de 500 %.

Face à cette flambée des prix, les nouvelles autorités économiques ont décidé de recourir à l'arme du blocage. Pour le secrétaire d'Etat au commerce, M. Ricardo Campero, *« il s'agit d'un problème politique qui appelle des solutions politiques »*. Les prix des produits alimentaires, des produits de nettoyage, des médicaments, des cigarettes, du matériel scolaire et des biens d'équipement ménager sont gelés pour une période de quarante jours.

Les entreprises qui ne fabriquent pas des produits de première nécessité sont soumises à des contrôles très stricts, qui aboutissent en fait à un blocage. Enfin, le gouvernement a décidé de limiter les marges bénéficiaires au niveau de la distribution. La différence entre le prix usine et le prix payé par le consommateur ne devra pas être supérieure à 60 %. L'objectif du secrétaire d'Etat au commerce est à l'évidence d'éteindre l'incendie avant la mise en place d'une politique *« concertée »* en matière de prix et de salaires.

Ces mesures ont suscité des réactions diverses. Certains n'ont pas manqué de souligner que *« le blocage des prix a toujours échoué en Argentine »* et que *« son principal résultat a été l'apparition du marché noir »*. D'autres estiment que le secrétariat au commerce n'a pas les moyens d'exercer un contrôle efficace. Le président de la principale organisation patronale, l'Union industrielle argentine, a cependant déclaré que *« si le contrôle des prix constitue vraiment une mesure temporaire, il aura l'appui des industriels. Il faut laisser au gouvernement le temps de souffler »*.

J. D.

BUENOS-AIRES DEMANDE LA CONSOLIDATION DE SA DETTE EXTÉRIEURE

Buenos-Aires (A.F.P.). – L'Argentine demande à ses créditeurs la consolidation de sa dette extérieure impayée des deux dernières années écoulées et de celle venant à échéance l'an prochain pour négocier ensuite un plan de paiements rééchelonnés, a annoncé le 13 décembre le ministre argentin de l'économie, M. Bernardo Grinspun.

La dette argentine dépasse 40 milliards de dollars, et le ministre a annoncé qu'il serait impossible de rembourser les 8 milliards de dollars de dettes, contractées par des entreprises publiques, venant à échéance le 22 décembre.

La requête argentine a été soumise à un comité de banques créditrices qui a rencontré mardi M. Grinspun, et pourrait recevoir une réponse dès jeudi prochain, selon le ministre.

AFRIQUE

Mozambique

TROIS FRANÇAIS SONT DÉTENUS DEPUIS FIN SEPTEMBRE

Trois Français travaillant à Maputo pour la société Sofreavia service (conseil et études aéronautiques) sont détenus depuis le 28 septembre par les autorités mozambicaines, a-t-on confirmé, mercredi 14 décembre, de source officielle, à Maputo. MM. René Eymar et Maurice Mamie, contrôleurs aériens, et la femme de ce dernier, Mᵐᵉ Mireille Mamie, sont apparemment accusés de s'être livrés à des trafics de vivres avec l'Afrique du Sud.

Depuis plusieurs mois, le gouvernement mozambicain a renforcé la répression contre le marché noir, notamment celui des produits alimentaires frais, souvent introuvables sur le marché officiel à Maputo.

C'est M. Jean-Marie Bockel, député socialiste du Haut-Rhin, président du groupe parlementaire d'amitié France-Mozambique, qui a annoncé, mercredi, à Paris, ces arrestations, de retour d'un voyage au Mozambique (*le Monde* du 15 décembre). M. Bockel a indiqué que les autorités françaises ont demandé au gouvernement mozambicain que l'acte d'accusation des trois prévenus leur soit notifié, ce qui n'avait pas encore été fait.

M. Eymar et Mᵐᵉ Mamie ont été arrêtés sur la route entre la frontière sud-africaine et Maputo. M. Mamie a été appréhendé à son tour alors qu'il allait leur rendre visite en prison. L'ambassade de France à maputo a précisé que les trois prisonniers sont correctement traités. – *(A.F.P.)*

La misère et la violence au Brésil

(Suite de la première page.)

L'autre jour, à Sao-Caetano, au cours d'un « casse » dans une banque, une jeune femme et son bébé ont été assassinés. Pour rien, froidement. Les habitants des banlieues ont appris à marcher dans les rues : les poches jamais pleines, mais jamais tout à fait vides non plus. Les voleurs sont irascibles, en effet. Ils tuent ceux qui n'ont rien à se faire voler.

Pendant un temps, on a pensé que la faim expliquait les pillages. Cette longue mais sûre dénutrition des hommes réduits au chômage ou chassés d'une usine et réembauchés dans une autre, au tiers ou à la moitié du prix. Cet effilochement progressif des enfants qui mangent une fois sur deux, ou sur trois, quand ils ont réussi à vendre des sorbets ou des cafés dans des tasses en carton.

En fait, ce sont les marginaux qui, de plus en plus, attaquent les « supermarchés » comme on appelle ici les épiceries.

« Ils se dirigent vers les boutiques, et la population les suit. Le phénomène nouveau, c'est le lien entre la population ordinaire et le banditisme », explique Boris Casoy, rédacteur en chef du quotidien *A Folha de Sao-Paulo*.

Un lien ténu, car les agresseurs ne distinguent guère leurs victimes : ils s'attaquent même de préférence aux plus pauvres, sachant qu'elles ne résisteront pas. La pénurie alimentaire est telle qu'une nouvelle forme de pillage s'est développée : celui des cantines scolaires. Cette année, à Sao-Paulo, cent cinquante crèches et écoles ont été privées de leurs repas.

Les institutrices ont manifesté plusieurs fois contre l'insécurité dans leurs établissements. Il leur arrive d'être attaquées en pleine classe. Certaines ne veulent plus assurer les cours du soir, de peur d'être violées. Les viols sont de plus en plus fréquents. Même les fillettes qui sortent de l'école ne sont pas épargnées.

Une femme qui a des élèves de sept à dix ans affirme que la délinquance existe à l'intérieur même de son établissement : *« Les robinets, les boutons de porte, les pièces de frigo, tout ce qui est vendable est volé,* dit-elle. *Je suis menacée de représailles si j'avertis la police. »*

Pourquoi l'avertirait-elle, d'ailleurs ? L'incompétence, la corruption de la police sont notoires. Partout, on cite des cas de malfaiteurs connus, qui ont été relâchés aussitôt arrêtés, parce que leurs avocats avaient soudoyé le commissaire local. Le nouveau gouverneur de l'état, M. Franco Montoro, a essayé de moraliser la profession. L'homme qu'il a placé au départ à la tête de la police régionale a voulu faire une opération de nettoyage et ouvert des enquêtes contre les « flics » connus pour leur vénalité et leur façon, expéditive, de mener les interrogatoires. La réaction, dans les commissariats, a été immédiate : les policiers ont suivi le règlement à la lettre. Leur grève du zèle a laissé Sao-Paulo pendant des mois sans protection.

Résultat : une criminalité redoublée. En octobre, on avait dénombré depuis le début de l'année 70 000 vols, 26 000 attaques à main armée, 2 600 cambriolages, 425 hold-up contre des banques, et plus de 1 500 homicides. *« Le 25 de chaque mois est jour de paie,* explique Abraham Ramada, rédacteur en chef du quotidien *Noticias populares. Les banques, ce jour-là, font donc des transferts de fonds. Le 25 novembre dernier, on a compté à Sao-Paulo un hold-up par heure dans des banques... »* M. Franco Montoro a fini par abdiquer devant la police. Il lui a donné un nouveau responsable, incapable de l'inquiéter.

Les trains lapidés

La faim, la misère ne suffisent pas à tout expliquer. *« Le peuple brésilien y est habitué. Ce qui le révolte, c'est l'immoralité »*, dit un militant d'une communauté de base de l'Eglise. L'immoralité qu'ont développée, à tous les niveaux de la société, vingt ans de régime militaire. En outre, le pays a perdu beaucoup de sa mobilité sociale. *« Ici, à Osasco,* dit notre interlocuteur, *les gens savent que, quoi qu'ils fassent, ils ne s'en sortiront pas. C'est un sentiment nouveau. Il conduit à la démobilisation et au désespoir »*.

Actes désespérés : des trains ont été lapidés, le mois dernier, à cause des retards sur le réseau fédéral, dans la traversée des villes-dortoirs. *« Pour un ouvrier, un train en retard, c'est un drame. Il perd une journée de paie s'il n'arrive pas à l'heure à son travail. »*

Même des centres de santé sont quelquefois saccagés, quand le médecin – un fonctionnaire – ne vient pas, ou quand il reçoit seulement trente personnes, alors que cent attendent à la porte.

La presse rapporte en permanence des faits divers édifiants. Un jour, c'est un enfant qui en tue un autre avec un revolver pour lui voler sa bicyclette. Un autre jour, dans une rue du centre, c'est un homme qui massacre à coups de pieds un gamin de quinze ans qui venait d'arracher une chaîne à une passante. De nombreuses personnes assistent à la scène. Aucune n'intervient. La police arrive sur les lieux mais laisse partir le meurtrier sans même relever son nom.

A plusieurs reprises, des mères de famille, des chauffeurs de taxi, des institutrices, des ouvriers de la banlieue est manifestent devant le palais du gouverneur. Les uns et les autres disent que la peur s'est installée dans les rues, dans les écoles, et jusque chez eux. Un autre quartier proteste, plusieurs jours de suite, contre des travestis qui sont accusés de commettre un plein jour des agressions et des « actes indécents ». Telle est la routine de la ville. Au même titre que les jeux clandestins, le trafic de l'or et le la marijuana. Dans le quartier des affaires, des hommes-sandwichs font de la réclame pour des officines dont l'activité principale consiste à acheter de l'or volé. Les enfants qui arrachent les montres et les bijoux des vieilles dames les portent immédiatement chez ces trafiquants. Deux hommes, dans la ville, font la collecte, au su de la police, vraisemblablement achetée.

La fièvre de l'or n'épargne pas les églises, dont les saints, quand ils brillent un peu trop, sont soigneusement grattés. Ni les cimetières. Un confrère raconte que de nombreux cimetières sont « squatterisés » par des clochards qui dorment dans les caveaux de famille et « compilent » les dents en or des défunts... Quant à la marijuana, *« tout le monde en fume »*, dit un prêtre français d'Osasco, Dominique Barbe. *« L'inconvénient, avec elle, c'est qu'on devient une éponge, on perd sa structure interne. Les jeunes plongés dans une ambiance de violence deviennent agressifs. »*

Le chômage, la chute brutale du niveau de vie ont accentué la « clochardisation » de Sao-Paulo. Des familles entières campent désormais sous les ponts des autoroutes urbaines, et font leur cuisine sur des feux de bois. Certaines construisent des abris de papier contre le béton des arches.

A Rio-de-Janeiro, la misère déborde des « favelas ». Les passerelles qui enjambent les jardins dessinés par Burle-Marx, sur le terre-plein du Flamengo, sont autant de toits pour les paumés qui dorment les uns contre les autres sur de vieux matelas, avec leurs enfants, quelquefois avec leurs chiens, et qui, quand la place est bonne, la louent à ceux qui n'ont rien.

CHARLES VANHECKE.

La démocratie urugua



AMÉRIQUES

La démocratie uruguayenne entre parenthèses

III. — *Le renouveau politique*

La démocratie n'en finit pas d'être mise entre parenthèses en Uruguay, où les militaires tentent de ralentir un processus de retour à la normalité institutionnelle. La répression a été sélective mais brutale et le pays affronte une très grave crise économique (*le Monde* des 13 et 14 décembre).

De notre envoyé spécial JACQUES DESPRÉS

Montevideo. — La promulgation du statut des partis politiques et les élections de novembre 1982 ont permis aux partis autorisés de se remettre en marche dans des conditions qui restent difficiles. Malgré toutes ses limitations, la réglementation élaborée par les militaires a cependant assuré un certain rajeunissement des cadres et une démocratisation des deux partis traditionnels dont la sclérose explique, en grande partie, le coup d'Etat de 1973. Devenus au fil de leurs cent cinquante ans d'existence, des ensembles hétérogènes formés de tendances souvent totalement opposées, dominés par des « caudillos » laissant peu de place à une réelle participation de la base, sans profil idéologique clairement défini, le parti *colorado* et le parti *blanco* présentent aujourd'hui une plus grande cohérence.

La relation de forces au sein du premier est claire. Le « batllisme » représente à l'heure actuelle 80 % du parti. Ses deux principales figures sont l'actuel secrétaire général, M. Julio Sanguinetti, ancien ministre de l'éducation dans le gouvernement Pacheco Areco, et M. Jorge Batlle, ancien candidat à l'élection présidentielle de 1971 et proscrit par le régime militaire. Le parti *colorado* compte une aile gauche active (C.B.I.), Corriente Batllista Independiente, proche d'un socialisme modéré. Quant à la fraction la plus conservatrice, dont le chef de file est l'ex-président Pacheco Areco, elle est aujourd'hui nettement minoritaire. Les Uruguayens ont difficilement pardonné à ce dernier d'avoir prôné le « oui » au référendum sur la Constitution.

Au pouvoir pendant quatre-vingt-treize ans

Les *colorados*, qui ont exercé le pouvoir de façon ininterrompue pendant quatre-vingt treize ans, tiennent à conserver leur image de parti de gouvernement à la fois soucieux de défendre l'État et préoccupé par la justice sociale. La situation du parti national est beaucoup plus complexe. Rejeté dans l'opposition, sauf entre 1958 et 1966, ce dernier l'a emporté de plus de 100 000 voix sur son rival aux élections de novembre 1982, qui ont, en outre, marqué le triomphe de la ligne dure représentée par les mouvements Rocha et Pour la patrie.

Le parti national est cependant privé de son chef, M. Wilson Ferreira Aldunate, qui obtint le plus grand nombre de suffrages aux élections de 1971. Le parti national n'a pas seulement perdu son chef. De nombreux dirigeants restent proscrits, dont M. Carlos Julio Pereira, candidat à la vice-présidence en 1971. La liste s'est allongée récemment avec la proscription du vice-président du directoire, M. Fernandez Menendez.

Bien qu'éloigné depuis de longues années du rio de la Plata, M. Wilson Ferreira Aldunate n'en demeure pas moins très actif, ce qui provoque des frictions parmi les dirigeants locaux. On l'a bien vu à l'occasion du dialogue avec les forces armées. Convaincu que les militaires ne céderaient pas sur l'essentiel, le leader en exil s'était montré très réticent à l'égard de la participation des représentants de son parti national, Démocratie. Il exigea leur retrait immédiat des négociations. Dans une conversation téléphonique avec deux des membres de la délégation du parti national, M. Fernando Oliu et le Père Juan Posadas, M. Wilson Ferreira, excédé, s'exclama : « *Quand allez-vous cesser de vous laisser mettre la main au cul?* »

« *Le destin de la République ne peut pas dépendre de la situation d'un homme. Ce qu'il faut avant tout, c'est obtenir la levée des proscriptions qui pèsent sur les deux millions sept cent mille Uruguayens* », déclare un dirigeant *colorado*. Il n'empêche que la popularité d' « El Wilson » est très grande. Il est devenu le symbole de la résistance à la dictature. L'échec du dialogue et le durcissement du régime militaire n'ont fait qu'accroître son prestige auprès des masses.

La situation des partis regroupés au sein du Frente Amplio est difficile en raison de la répression dont ils font l'objet. Le Frente Amplio n'est pourtant pas mort. Selon le dirigeant du parti socialiste M. Raul Cardozo, « *le Frente Amplio continue d'exister comme mystique* ». Son influence reste grande au sein de la jeunesse et de la classe ouvrière. Il a démontré à l'occasion des élections de novembre 1982 qu'il pouvait faire pencher la balance en faveur des *blancos* ou des *colorados*. La marche organisée le 25 septembre a démontré que son chef, le général Liber Seregni, n'avait rien perdu de sa popularité. La colonne s'est arrêtée plusieurs minutes devant son appartement aux cris de « *Seregni, ami ; le peuple est avec toi* ». Tous les dirigeants politiques sont convaincus de la nécessité d'une union de l'ensemble des forces politiques, à la fois pour lutter contre la dictature et préparer le « grand accord national » sans lequel la « reconstruction » de l'Uruguay après le départ des militaires sera très difficile.

« Seregni, le peuple est avec toi »

On n'en est pas encore à la constitution d'une *multipartite* en raison, principalement, des réticences des partis traditionnels, mais il existe une concertation de plus en plus étroite entre, d'une part, les partis autorisés, d'autre part, le parti démocrate-chrétien, le parti socialiste et, dans une moindre mesure, les communistes. On assiste en même temps à la recomposition des forces sociales soumises elles aussi à une forte pression de leur base. La réorganisation du mouvement syndical, démantelé après le coup d'Etat, s'est opérée comme dans le cas des partis en utilisant au maximum les possibilités offertes par la réglementation du régime militaire.

Placées sous la tutelle du pouvoir exécutif en 1973, et soumises à une sévère épuration, les universités sont en train de retrouver le dynamisme politique qui les caractérisait avant le coup d'Etat. L'Association sociale et culturelle des étudiants de l'enseignement public (ASCEEP) a joué un rôle particulièrement actif dans l'organisation du défilé du 25 septembre. L'effervescence qui est en train de gagner le monde étudiant inquiète évidemment le pouvoir, mais aussi les dirigeants des formations traditionnelles.

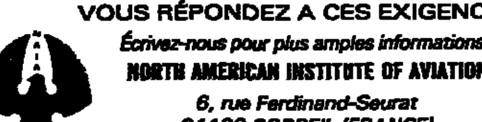
On pourrait s'étonner que l'Uruguay ne se soit doté que tardivement d'une organisation de défense des droits de l'homme. La filiale uruguayenne du Service Paix et Justice (Serpaj) n'a en effet d'existence à peu près légale que depuis 1981. Certaines organisations se sont certes constituées en marge de la loi, comme les « mères de disparus uruguayens en Argentine » et les « mères de prisonniers condamnés par la justice militaire », mais leurs possibilités d'action ont été jusqu'à présent limitées. Ce phénomène, qui contraste avec l'importance des organisations humanitaires en Argentine et au Chili, tient à plusieurs raisons. L'étroite surveillance policière d'abord, la faible influence de l'Eglise ensuite, enfin les caractéristiques mêmes de la répression, beaucoup plus sélective et beaucoup moins sanglante qu'en Argentine et au Chili.

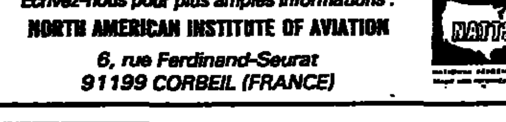
Il n'empêche que ces mouvements sont en train de prendre de l'ampleur. Le Serpaj n'a-t-il pas été à l'origine de la première journée de protestation nationale contre le régime militaire ? Cela lui a d'ailleurs valu d'être interdit par le gouvernement. D'autre part vient d'être créée la Commission uruguayenne des droits de l'homme. De toute manière, les pressions exercées par les parents de prisonniers et de disparus sur les partis politiques traditionnels, afin que ces derniers incluent dans leurs revendications les thèmes de l'amnistie et de la révision des jugements rendus par les tribunaux militaires, ont porté leurs fruits. Encore tabous il y a quelques mois, ils font aujourd'hui partie du débat public.

Les éléments d'un affrontement entre civils et militaires sont en place. D'un côté, des forces armées de plus en plus isolées, mais résolues à imposer leurs conditions avant d'abandonner le pouvoir ; de l'autre, un peuple dont l'exaspération à l'égard du régime ne cesse de croître. Les facteurs modérateurs ne manquent certes pas. De nombreux officiers sont conscients de la nécessité de parvenir à un accord honorable avec l'opposition ; celle-ci, de son côté, s'efforce de canaliser la pression populaire. Mais le temps presse. M. Jorge Batlle résume ainsi la situation : « *Si les militaires ne comprennent pas qu'ils doivent faire de concessions, le sang coulera. Pendant longtemps la paix a été pour les Uruguayens synonyme de bonheur, aujourd'hui elle est synonyme d'esclavage.*

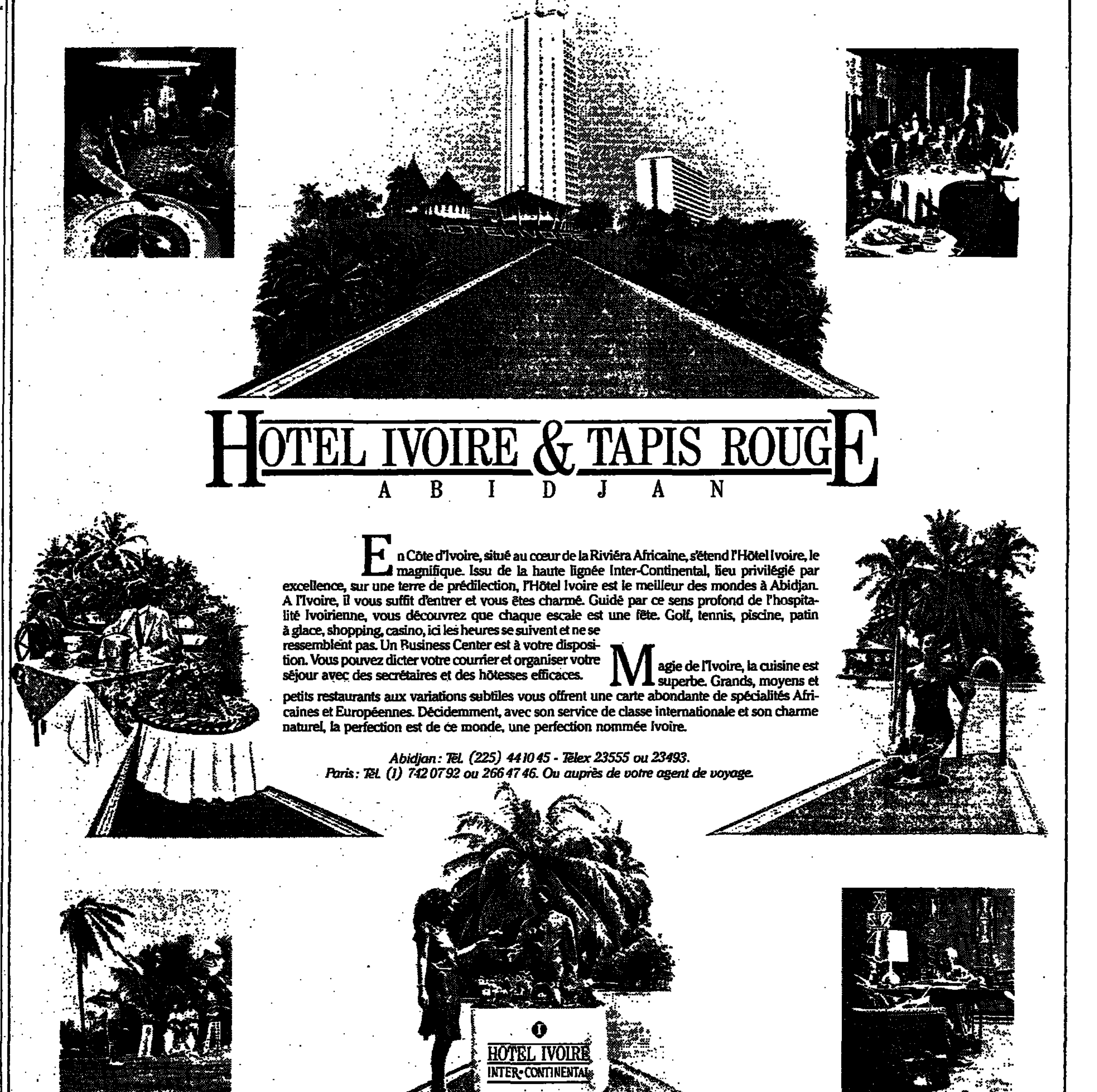
FIN

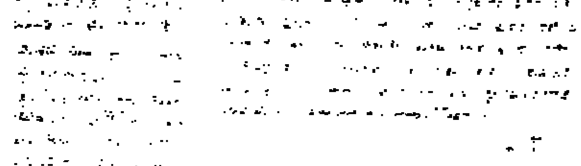












Le Monde

politique

PREMIER ACTE DE L'EXAMEN DU PROJET DE LOI SUR LA PRESSE : LA MOTION DE CENSURE

M. Pierre Mauroy a incontestablement atteint l'un de ses objectifs. L'ovation – debout – que lui ont faite les députés de sa majorité, à la fin de son discours dans le débat de censure, n'était pas que la réponse aux « Adieux Mauroy ! », chantés sur l'air de lampions par les élus de l'opposition. *Elle* manifestait autre chose : les socialistes et les communistes, qui s'inquiétaient parfois de la forme du projet de loi gouvernemental, avaient trouvé dans les propos du premier ministre les justifications qu'ils recherchaient.

D'autant que M. Mauroy a su ouvrir les portes qui convenaient : en direction des socialistes, en reconnaissant que les « *moyens techniques* » mis au service d'un objectif accepté pouvaient « *être discutés* » ; en direction des communistes, en promettant que ce texte ne pourrait pas être utilisé contre les « *partis politiques représentés au Parlement* » même si les règles sur la transparence et le pluralisme devront s'appliquer à tous. De plus, en annonçant publiquement qu'il avait demandé au président de la République une session extraordinaire, il associait de la manière la plus explicite M. Mitterrand à l'entreprise.

Surtout, M. Pierre Mauroy a su se mettre dans la position du général menant ses troupes dans une bataille qu'elles apprécient : l'affrontement idéologique. Se présenter en chef du gouvernement qui avait accru les espaces de liberté, en accusateur des hommes qui, depuis 1789, s'opposent à tous progrès, en défenseur de la liberté contre les puissances d'argent, c'est, à l'évidence, se façonner une image de qualité aux yeux des hommes de gauche.

Le discours du premier ministre à l'Assemblée n'était peut-être pas le testament qu'ont voulu y voir les opposants, mais il visait à compléter l'image de porte-parole du peuple de gauche que veut se donner M. Mauroy. Pouvoir, dans la suite des événements, se présenter comme l'héritier de Léon Blum,qui, en 1936, avait déjà voulu réduire les attributs de la presse capitaliste, et même de l'action du général de Gaulle à la Libération n'est pas un mince atout.

L'opposition l'a aidé dans cet acquis. En défendant, sans nuance, M. Robert Hersant et son groupe, en faisant monter à la tribune pour cela le dirigeant d'un des journaux de ce groupe, M. Philippe Mestre, elle montrait clairement quelle était *pour elle l'importance du débat* : idéologique plus encore que financier.

La droite ne veut pas que soit limités les moyens de contrôle, en la matière, qu'offre la possession de l'argent. M. Mauroy ne veut plus que l'apostrophe de Lamennais : « *silence aux pauvres !* » reste d'actualité. Beau combat pour un homme de gauche !

THIERRY BRÉHIER.

Les « redites » d'un long débat

L'Assemblée nationale, le mercredi 14 décembre, a, comme prévu, refusé de renverser le gouvernement. La motion de censure déposée par l'opposition n'a recueilli que 158 voix (toutes celles du R.P.R. moins M. Tuhata Salmon (Polynésie-Française), de l'U.D.F. et des non-inscrits, sauf M. Jean Juventin (Polynésie-Française). Il aurait fallu 247 voix pour que la motion soit adoptée.

Depuis plus d'un mois que le projet de loi sur la presse anime le débat politique, la discussion de la motion de censure ne pouvait être qu'une redite d'arguments connus. Chacun a pu simplement mettre son style, sa « patte », dans la défense et l'illustration des idées de ses « amis ». L'Assemblée a donc assisté presque passive – si ce n'est un incident entre M. Robert-André Vivien (R.P.R., Val-de-Marne) et le premier ministre – à ce qui ne fut que le prélude au long débat qui se prolongera en janvier en session extraordinaire sur ce projet qui vise simplement « *à limiter la concentration et à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse* ».

Seulement voilà : les hommes politiques sont tous persuadés, pour reprendre l'expression de M. Guy Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine), que « *la presse écrite est un lieu privilégié d'analyse, de réflexion, de confrontation des opinions* » : M. Michel d'Ornano (U.D.F., Calvados) se félicite que « *dans toutes les nations démocratiques la presse* [soit] *un contre-pouvoir* » ; M. Robert-André Vivien reconnaît que « *la liberté de la presse est une garantie fondamentale de la démocratie* » ; et M. Roland Dumas (P.S., Dordogne), pensant que la liberté de la presse est « *une liberté fondamentale* », est heureux de constater que toutes les améliorations dont elle a bénéficié depuis 1789 ont été « *l'œuvre de majorités de gauche qui ont géré les affaires de la France* ». Unanimisme bien agréable à écouter, pour des journalistes qui ont plus souvent l'habitude d'entendre les hommes politiques les rendre responsables de tous leurs maux !

Liberté de la presse ou liberté de l'argent

Mais ce consensus est bien limité. Pour M. d'Ornano, cette loi « *dirigée contre un homme* » est par là même « *dirigée contre la presse écrite* ». Alors que M. Dumas assure que l'opposition défend « *les intérêts de l'argent au détriment de la liberté de la presse* », et que M. Ducoloné affirme que « *la liberté de la presse* » prônée par le R.P.R. et l'U.D.F. « *s'identifie à la liberté du capitalisme de presse* ».

Les uns et les autres n'ont manifestement pas les mêmes références historiques. M. Vivien, député gaulliste, prétend qu'invoquer l'ordonnance de 1944, c'est oublier son « *contexte* », c'est-à-dire « *les circonstances dramatiques* » dans lesquelles elle est née, et que « *le général de Gaulle lui-même* » a décidé « *de ne pas prendre les décrets d'application de cette ordonnance* », dont M. d'Ornano ne parle qu'incidemment, alors que, pour la majorité, elle est la base de la législation proposée. M. Ducoloné rappelle que ces principes « *ont été ignorés, tournés, bafoués* », et M. Dumas regrette que puissent s'« *en gausser les habiles, les rusés et les puissants* ».

Dans un tel contexte, il est évident que les uns et les autres ne font pas la même lecture du projet gouvernemental : « *Il faut mettre la presse sous tutelle, car elle dit la vérité, et le socialisme, depuis deux ans, cache la vérité aux Français* », affirme le député U.D.F. Alors que, pour l'électorat socialiste, il s'agit simplement de faire en sorte « *que chacun sache qui est qui, quoi est quoi, qui fait quoi, qui finance et qui écrit.* »

Un tel enjeu doit être d'importance puisque les porte-parole n'ont pas ménagé les accusations les plus graves. M. d'Ornano se demande si nous sommes « *toujours en démocratie (...), en république ?* » et ajoute que ce projet est « *une machination*) de la majorité « *pour tenter de ne pas perdre* » les élections législatives de 1986. M. Philippe Mestre (U.D.F., Vendée) accuse le gouvernement d'« *avoir torturé et trituré* » le texte pour que les journaux communistes échappent « *aux rigueurs de la loi* ». « *Le principe d'égalité est délibérément violé* », affirme-t-il. Mais, comme à l'accoutumée, c'est M. Vivien qui s'est montré le plus constant dans les attaques sans nuance, les comparaisons insultantes.

Le départ de M. Mauroy

Dès le début de son intervention, il a déclaré au premier ministre : « *J'ai entendu un de mes collègues de l'opposition dire « Merci mon « Dieu ! Gardez-le nous long- « temps ! », il faut croire que vous n'étiez pas bon !* » M. Mauroy a alors quitté l'hémicycle, suivi des députés socialistes et communistes, ne laissant derrière eux que deux ministres, MM. Labarrère et Filioud, et quelques élus socialistes comme MM. Alain Richard (Val-d'Oise) ou Jean Natiez (Loire-Atlantique) restés pour « *témoigner* » et parce que M. Richard « *est discipliné mais pas obéissant* » et qu'il a « *le souci du pluralisme et de la courtoisie* ».

Mais pour M. Vivien ce n'était qu'un début : il parle des libertés « *assassinées* » par le président de la République, d'« *endoctrinement* », de « *l'avènement déjà en marche (...) d'un régime totalitaire* », de « *lois des longs couteaux* », par référence voulue à la nuit où Hitler fit assassiner certains de ses supporters, déclarant même : « *Demain, brûlera-t-on le Palais-Bourbon comme un autre Reichstag* », et de loi où « *on affûte les poignards et où on tue l'ennemi principal* ».

M. Roland Dumas a pris ensuite un malin plaisir a rappelé les attaques menées contre la presse sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, les licenciements de journalistes à la télévision, les changements de direction à R.T.L. et à Europe 1 « *exigés au plus haut niveau de l'Etat* » ; il évoque aussi les débuts de M. Hersant dans le journalisme sous l'occupation.

Cette motion de censure repoussée, la majorité n'en a pas terminé avec ce débat. Elle devra encore faire face à une « exception d'irrecevabilité » soulevée par M. Alain Madelin, et à une « question préalable » défendue par M. Jacques Chirac.

La commission des affaires culturelles devra aussi achever l'examen des articles (*elle n'en est qu'au cinquième sur quarante-deux*). Les différends entre le gouvernement et les groupes socialiste et communiste ne sont pas tous résolus. Les députés ont, il est vrai, jusqu'à la session extraordinaire de janvier pour le faire.

Th. B.

Les enfants des autres ?

« Nous n'avons rien inventé », a affirmé le premier ministre devant les députés, à propos de l'actuel projet de loi, après avoir fait état de précédents *« dont aucun n'a abouti, faute de volonté politique »*. Qu'en est-il ? En demandant, le 27 novembre 1978, au Conseil économique et social de *« procéder à l'étude des conditions de gestion des entreprises de presse »*, M. Raymond Barre, alors premier ministre, souhaitait déjà recueillir les éléments d'information qui permettraient au gouvernement *« d'apprécier les diverses mesures qui seraient susceptibles de maintenir et d'accentuer le pluralisme en ce domaine »*.

Le rapport et le projet d'avis présentés les 22 et 23 mai 1979 au Conseil économique et social par M. Georges Vedel (1) aboutissaient aux constats suivants :

– Certains journaux d'opinion connaissaient des difficultés ;

– Des menaces pesaient, à terme, sur l'ensemble de la presse.

Constatant, comme l'écrivit au premier ministre, le 25 mai 1979, M. Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social, que *« les finalités de l'ordonnance du 26 août 1944 sont plus que jamais valables »*, cette assemblée suggérait que *« ce texte soit modifié et complété pour en faciliter l'application et éviter que ses dispositions ne soient tournées »*.

Le Conseil économique et social proposait *« à cet effet la création d'une commission des opérations de presse, dont le rôle serait de garantir le pluralisme et la liberté de la presse en assurant la transparence financière des entreprises et en contrôlant les concentrations et les ententes »*. Qu'en advint-il ?

Une proposition de loi fut présentée « à titre personnel », en juin 1979, par M. Henri Goetschy, sénateur centriste du Haut-Rhin. Cette proposition prévoyait la création d'un *« Conseil supérieur du pluralisme de la presse »* qui aurait veillé à la *« prohibition des atteintes »* à ce pluralisme.

Tout en proposant l'interdiction des concentrations et ententes, qui *« ont pour objet ou peuvent avoir pour effet de porter atteinte au pluralisme d'expression des opinions »*, cette proposition prévoyait que *« lorsqu'une entreprise ou un groupe d'entreprises exploitant une ou plusieurs publications périodiques cesse, pour quelque cause que ce soit, d'exploiter un titre, toute personne privée peut en obtenir l'exploitation »*.

De son côté, le ministère de la culture et de la communication – M. Jean-Philippe Lecat en était alors le titulaire – prépara un projet de loi d'ambition plus restreinte, créant une *« commission des entreprises de presse chargée de réunir et de tenir à jour, pour chaque publication, une documentation destinée à l'information du public »*.

Le 26 novembre 1979, M. Lecat avait fait part au Sénat de son désir de voir s'engager un débat sur la presse au printemps suivant. Mais,à la fin du mois de mars 1980, il indiquait aux rapporteurs de la proposition Goetschy qu'aucun projet ou proposition ne serait inscrit à l'ordre du jour de la session de printemps. Le ministre invoquait alors la nécessité d'approfondir les études en cours.

On peut noter, en tout état de cause, une différence fondamentale entre le projet ministériel (modeste) et la proposition de loi (plus ambitieuse et plus contraignante), invoqués aujourd'hui comme autant de précédents par M. Mauroy. S'il est vrai que le souci de réactiver et de compléter l'ordonnance du 26 août 1944 avait fait son chemin – bientôt interrompu – après les recommandations du Conseil économique et social, l'idée d'une *« définition stricte, quantifiée et impérative »* des normes du pluralisme (articles 10, 11 et 12 de l'actuel projet) n'avait à aucun moment été formulée ni même suggérée.

Progrès ? Régression ? Bienfait ? Danger ? Les affrontements de la majorité et de l'opposition tournent autour des réponses à ces questions. En tout cas, quand M. Roland Dumas, député socialiste de Dordogne, rappelle le mot célèbre d'André Tardieu : *« Nous portons dans nos bras les enfants des autres »*, il risque de s'entendre objecter que le bébé du moment a grossi au point de changer de visage.

M. K.

(1) Rapport et avis furent adoptés par le Conseil économique et social par 134 voix contre 2 et 7 abstentions.

M. PIERRE MAUROY : le camp de l'argent et le camp de la liberté

Répondant à la motion de censure que venait de défendre M. Michel d'Ornano (U.D.F., Calvados), M. Pierre Mauroy, qui citera au cours de son intervention Lamennais, Raymond Aron, le général de Gaulle, mais aussi MM. Jean Boissonnat, Pierre Albert, Jean-Philippe Lecat et abondamment le rapport Vedel, note que la liberté « *n'a jamais eu pour fonction de légitimer des privilèges* » et que « *le combat pour la liberté remet en cause des intérêts particuliers et menace des puissances financières* ». « *La violence de certaines réactions apparaît tout simplement comme un aveu* », constate-t-il.

Pour M. Mauroy, l'opposition, en se dressant contre un texte « *qui reprend les principes de base de l'ordonnance de 1944 (...) et met en forme les recommandations d'un rapport officiel commandé par le gouvernement en 1979* [le rapport Vedel], » prétend « *censurer à la fois le général de Gaulle et M. Raymond Barre* ». Il observe que « *l'obstruction systématique qui a été pratiquée par l'opposition à l'occasion de l'examen en commission crée un précédent déplorable* ». Il révèle qu'il a demandé au président de la République une session extraordinaire en janvier.

Il juge que le débat ne porte pas sur la liberté mais « *sur les conditions économiques de son exercice* », car le gouvernement, dit-il, « *considère que la liberté de la presse ne peut être un privilège réservé aux seules puissances financières* ».

Le premier ministre estime qu'il ne faut pas que le texte puisse « *être utilisé par des esprits malveillants contre les organisations politiques représentées au Parlement qui concourent à la démocratie* ». Il ajoute : « *L'article 4 de la Constitution pourrait toujours être opposé à toute tentative d'entraver le libre exercice des activités des partis politiques. Mais il doit être bien clair que les modalités retenues permettront effectivement d'atteindre les objectifs de transparence et de respect du pluralisme.* »

Après avoir analysé les législations en vigueur à l'étranger, M. Mauroy constate que, « *comme pour la décentralisation, comme pour les textes sociaux, la seule attitude de l'opposition, c'est l'immobilisme* ». Il poursuit : « *Les Français ne veulent plus de cet immobilisme ; ils ont choisi le changement.* » S'il est apparu nécessaire d'adapter et de moderniser l'ordonnance de 1944, il assure que, aussi longtemps que la nouvelle loi ne sera pas entrée en vigueur, cette ordonnance restera la « *règle de droit* ». « *Le gouvernement*, déclare-t-il, *veillera à ce que les poursuites engagées depuis plusieurs années soient menées conformément à nos règles judiciaires.* » Il nie que le projet soit destiné « *à réduire un opposant* ».

Estimant que, « *depuis des années, les gouvernements ont reculé devant un groupe de pression* », il affirme : « *Le gouvernement que je dirige ne reculera pas. Il fera respecter les textes républicains. Il fera triompher la loi, il fera triompher le droit (...), nous ne touchons pas à la liberté de la presse mais nous nous préoccupons de permettre son exercice.* »

Reste que le projet « *n'est qu'un élément* », explique le premier ministre, qui confirme la nécessité d'un réaménagement des aides à la presse. Il indique qu'une concertation va s'engager avec les professionnels, pour aboutir à l'été 1984, la plupart des réformes devant être alors intégrées dans la prochaine loi de finances. Les objectifs consistent en une réforme des critères d'attribution « *afin que les plus riches ne soient pas les plus aidés et les plus pauvres les plus délaissés* ». « *Ceux qui refusent la transparence et la lutte contre les abus en matière de presse doivent être cohérents (...), qu'ils refusent aussi l'argent des contribuables* ».

La réforme envisagée devrait également, selon le premier ministre, « *mieux différencier la nature des titres et ne pas traiter de la même façon la presse politique et d'information générale et la presse récréative* », distinguer « *en particulier en matière d'aide postale la presse bénéficiant d'un fort volume de publicité de celle qui en est dépourvue* », mettre un terme aux excès provoqués par l'article 39 *bis* du code des impôts et « *aider au développement des journaux et des publications d'information* ».

Pour l'audiovisuel, il relève que jamais l'Etat « *n'a accordé une si grande liberté de mouvement aux chaînes de radio et de télévision* » et que jamais « *depuis quarante ans la liberté n'y a été aussi complète que depuis trente mois* ».

M. Mauroy explique en conclusion que le gouvernement entend, avec la loi anti-trust concernant la presse, donner une dimension à « *la nouvelle citoyenneté* ». « *Notre démarche*, assure-t-il, *vise à conforter ou à élargir le débat démocratique, donc les capacités des citoyens à s'informer, à participer plus activement à la vie du pays.* » Il ajoute : « *La droite, l'opposition, a choisi son camp : celui des intérêts, celui du secret, celui de l'argent ; le gouvernement a choisi le sien : celui du pluralisme, celui de la transparence, celui de la liberté.* »

La réforme bancaire

La commission mixte paritaire (C.M.P.), qui s'est réunie le 13 décembre au Sénat pour essayer de rapprocher les textes adoptés en première lecture par le Sénat et par l'Assemblée nationale sur la réforme bancaire, a abouti à la rédaction d'un texte de compromis qui va être soumis à chacune des deux Assemblées. Ce texte reprend globalement la rédaction de l'Assemblée nationale assortie de quelques nuances.

● **Conseil national du crédit.** – L'« autosaisine » du C.N.C. aura lieu quand la moitié et non plus le tiers de ses membres l'estimeront nécessaire.

● **Comité de la réglementation bancaire.** – La rédaction adoptée par l'Assemblée nationale sous la pression du gouvernement allait dans le sens de l'opposition (maintien des pouvoirs du gouverneur de la Banque de France). La C.M.P. n'a donc pas remis en cause cette rédaction.

● **Contrôle des établissements de crédit.** – Les limites des pouvoirs du commissaire du gouvernement auprès des établissements de crédit sont précisées.

● **Protection des déposants et des emprunteurs.** – La C.M.P. a suivi les députés, qui donnent la possibilité aux personnes qui s'en sont vu refuser plusieurs fois l'ouverture de détenir un compte dans un établissement financier désigné par la Banque de France, alors que les sénateurs souhaitaient limiter cette possibilité à l'ouverture d'un compte dans les services financiers de la poste.

La C.M.P. a conservé la disposition introduite par l'Assemblée nationale visant à étendre aux activités non bancaires la possibilité de sanctions des ententes illicites ou des abus de position dominante que détient la commission bancaire pour les activités proprement bancaires des établissements de crédit.

● **Crédit gratuit.** – La C.M.P. a adopté le texte de l'Assemblée nationale, moins restrictif que celui du Sénat en matière de publicité pour les crédits dits « gratuits », mais elle a renforcé la protection des acheteurs.

● *Noël à l'Elysée.* – L'arbre de Noël offert par le président de la République et Mme Mitterrand s'est déroulé, mercredi 14 décembre, dans la cour du palais de l'Elysée, et a réuni cinq cents enfants. Les saxophonistes du groupe Urban-Sax étaient présents et diverses attractions avaient été réglées par les Tréteaux de France de Jean Danet. Au goûter, dans les salons du palais, avaient été conviés les élèves des classes venant d'Auvergne, de Bourgogne, du Centre, de Provence et de Guyane.

R LA PRESSE : LA MOTION DE CENSU

M. PIERRE MAUROY : le camp de l'a
et le camp de la liberté

La réforme bancaire

EST REPOUSSÉE

Le dossier piégé

(Suite de la première page)

Ce n'est pas le cas. Les syndicats représentatifs des journalistes sont majoritairement favorables au projet, qu'ils estiment toutefois, comme la Fédération française des sociétés de rédacteurs, en retrait de leurs souhaits. Les patrons de presse – comme l'ont montré les auditions de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales – sont divisés, et leurs organisations prudentes. Au sein même des syndicats d'éditeurs, les avis sont partagés : ainsi pour les quotidiens parisiens (où *le Monde*, *l'Humanité* et *le Matin* côtoient *le Figaro* et *France Soir...*) mais aussi pour les hebdomadaires nationaux (*Témoignage chrétien*, avec Georges Montaron, réputé à gauche mais contre le projet, se trouve en désaccord avec *Valeurs actuelles*, le journal du sénateur (apparenté R.P.R.) Raymond Bourgine, favorable à certains aspects du texte...).

Qu'est-ce qu'informer ?

Autre arme de l'opposition : la bataille de procédure. Faute d'une mobilisation populaire, faute d'obtenir un consensus parmi les professionnels pour condamner avec eux le projet du gouvernement, les parlementaires utilisent les techniques à leur disposition pour retarder le débat afin de se donner le temps et les moyens d'organiser la réaction appropriée. Dépôt d'une motion de censure, utilisation prolongée du temps de parole en commission, dépôt de près d'un millier d'amendements... Les incidents se multiplient et la tension monte.

M. Mauroy, il est vrai, a pris tout le monde de vitesse. Et en particulier un gouvernement et un partiaffûtés sur un sujet que les socialistes comme les communistes ont laissé en friche pendant les années de l'opposition. Ils le reconnaissent en privé. Ils découvrent un dossier complexe, dont les rédacteurs du projet – notamment M. Jean-Pierre Hoss, chef du Service juridique et technique de l'information, et M. François Lagrange, maître des requêtes au Conseil d'Etat – ont mesuré avant eux les pièges. Alors, les coups de gueule et les grands principes vont souvent remplacer les analyses et les nuances.

Le débat politique, jusqu'à présent, n'a fait qu'effleurer le thème idéologique central et ses dérivés : qu'est-ce qu'informer ? Est-ce si important qu'on ait besoin de lois spécifiques ? Pourquoi un journal n'est-il pas un produit comme un autre ? Comment une société démocratique et pluraliste peut-elle maintenir ou encourager une presse pluraliste ? Faute d'un projet d'ensemble, mûrement réfléchi, la loi Mauroy-Fillioud apparaît bel et bien comme un arsenal compliqué destiné à briser un seul groupe de presse. Et faute d'une préparation suffisante, les socialistes et le gouvernement donnent prise, sur ce terrain comme sur d'autres, à la campagne reaganienne de l'opposition contre le pouvoir de l'Etat.

D'accord pour la transparence

Pourtant, en matière d'information, le combat est bien idéologique et nécessiterait, pour être mené à bien, un débat en profondeur. On en est loin. Des interventions des uns et des autres, on peut aujourd'hui retenir deux principaux points d'accrochage et trois éléments de consensus.

● **Les concentrations.** – *« Il n'y a pas de concentration abusive en France »*, proclame l'opposition. Donc, la loi proposée est dirigée uniquement contre le groupe de M. Robert Hersant, alors que celui-ci défend le pluralisme en concurrençant certains monopoles régionaux. Erreur, estime la majorité : le pluralisme est menacé par l'évolution de la presse quotidienne depuis la Libération ; on ne peut donc laisser jouer dans ce domaine les lois du capitalisme sauvage.

● **Le rôle de l'Etat et la liberté d'entreprendre.** – La pieuvre étatique étend ses tentacules et veut, après l'audiovisuel, enrégimenter la presse : le projet de loi est le premier élément d'un « statut » qui mettra les journaux à la merci du pouvoir. Il faut au contraire libérer la presse de tout contrôle, car c'est la liberté d'entreprendre qui garantit la liberté de la presse.

A cette vision ultra-libérale de l'opposition correspond un discours majoritaire dans la droite ligne des idéaux de la Résistance, alors communs aux différentes familles, des communistes aux gaullistes : la presse ne doit pas être à la merci des puissances d'argent. Cependant l'ordonnance de 1944 ne peut être appliquée après trente-neuf ans d'évolution en sens contraire ; il faut donc l'adapter, dans un sens plus libéral, qui reconnaisse l'existence des groupes de presse, mais sanctionne les abus de « position dominante ». La spécificité de la presse doit être affirmée, notamment par l'existence d'une quipe rédactionnelle propre à chaque publication.

● **Les points d'accord.** – Il y en a trois, plus ou moins tacites. D'une part, les deux camps admettent le principe de la transparence : le citoyen-lecteur doit avoir le droit de savoir qui l'informe. D'autre part, ni la majorité ni l'opposition ne se soucient de mettre en cause les équilibres et les territoires de la presse quotidienne régionale ; le gouvernement a renoncé à attaquer ces royaumes que le général de Gaulle lui-même avait résolu de contourner, en créant les stations régionales de FR 3... Enfin chacun – droite, gauche, patrons, journalistes... – se dit convaincu qu'un réexamen des aides économiques à la presse est nécessaire : c'est dans les modalités d'une réforme, et notamment à propos de la sélectivité des aides, que l'on diverge. On remarque au passage que pas un de nos « libéraux », qui réclament le désengagement de l'Etat, dans l'audiovisuel par exemple, ne prône l'arrêt des aides financières de la puissance publique aux journaux.

En même temps, on se dit que la hâte mise à faire voter le projet ne permettra pas que le débat politique aille au-delà des invectives, et qu'une occasion sera sans doute gâchée de donner à la presse un cadre juridique à la fois libéral et ferme, plus large que le texte présenté et ouvrant le chemin à un statut des entreprises de communication (*le Monde* du 24 novembre).

Pourtant, l'effort de moralisation attendu depuis de si nombreuses années est un pas suffisamment important pour qu'on encourage le gouvernement dans cette voie. Reste à savoir si, une fois passé le cap du Parlement – et éventuellement du Conseil constitutionnel, – la commission pour la transparence et le pluralisme et les tribunaux auront assez de pouvoir pour faire lâcher prise à M. Robert Hersant et décourager ses émules. Sinon, M. Mauroy et ses amis pourront à juste titre être accusés d'avoir pour quelque temps fait souffler une tempête dans un verre d'eau.

YVES AGNÈS.

Les travaux du Sénat

Le Sénat termine l'examen du projet de loi relatif à la fonction publique territoriale, commencé la veille (*le Monde* du 15 décembre). Il l'adopte, après l'avoir modifié, par 222 voix contre 0 (P.C. et P.S. s'abstenant). Fidèle à ses positions constantes, la majorité sénatoriale supprime le monopole syndical de présentation des candidats représentant les personnels, tant au sein des commissions administratives paritaires que des comités techniques paritaires.

C'est avec l'accord de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, que sont adoptés les articles 86 et 108, qui avaient provoqué une notable inquiétude des fonctionnaires communaux à l'égard de leurs avantages acquis. La rédaction proposée par la commission précise que le maintien de ces avantages acquis inclut ceux, de toute nature, de rémunération et de retraite.

Mercredi 14 décembre, le Sénat examine quatre projets de loi *(voir ci-contre)*. Il adopte définitivement, en deuxième lecture, le projet modifié par l'Assemblée nationale relatif *« aux mesures pouvant être prises en cas d'atteinte aux intérêts maritimes et commerciaux de la France »*. La majorité sénatoriale approuve après l'avoir amendé le projet adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 25 novembre) *« instituant pour les salariés un congé pour la création d'entreprises et un congé sabbatique »*. Cela, bien que M. Claude Huriet (ratt. adm. à l'Un. cent., Meurthe-et-Moselle) souhaite que les dispositions prévues n'aient pas *« comme conséquence première de pénaliser les entreprises existantes et de porter préjudice à leur bon fonctionnement »*. Les amendements votés en ce sens, malgré l'avis défavorable du gouvernement, aboutissent, aux yeux des sénateurs socialistes et communistes, à un texte dénaturé qu'ils ne peuvent accepter.

● *Manifestation des présidents de conseils généraux de l'opposition.* – L'Union républicaine des présidents de conseils généraux, présidée par M. René Monory (U.D.F.-C.D.S.), sénateur de la Vienne, a arrêté le principe d'une *« manifestation silencieuse »* devant le ministère de l'intérieur sur le thème de la *« survie des départements »*.

Les présidents de conseils généraux de l'opposition rassemblés dans cette union s'inquiètent de l'attitude du gouvernement vis-à-vis des collectivités locales et craignent pour certains départements *« une rupture de trésorerie »*. M. Monory a indiqué que les présidents d'opposition entendent limiter à 6 % la hausse de leurs budgets sociaux pour 1984, année où les départements se voient transférer la quasi-totalité des dépenses d'aide sociale et de santé.

La margarine contre le beurre

A l'occasion de la journée d'études du groupe R.P.R. (le Monde *du 15 décembre), M. Arthur Moulin (Nord) avait souhaité que ses collègues* « émettent des votes politiques en même temps que techniques ». *Il avait pris pour exemple le texte* « modifiant la loi du 16 avril 1897 concernant la répression de la fraude dans le commerce du beurre et la fabrication de la margarine », *examiné par le Sénat, mercredi 14 décembre. Selon lui, sous cet intitulé somme toute anodin, il s'agit ni plus ni moins* « de se soumettre aux décisions de la sacro-sainte Commission de Bruxelles ». *Il y voit une menace pour les producteurs français et* « un élément de l'offensive de certaines multinationales ». *C'est donc un comble que la gauche serve de* « marchepied » *aux intérêts des sociétés multinationales.*

Ce projet tend à mettre en conformité la législation française avec le droit communautaire. En effet, le conditionnement de la margarine doit être de forme cubique, selon la législation française, alors que la Commission considère que cette obligation est une « entrave aux échanges ». *Histoire de permettre aux consommateurs de ne pas confondre beurre et margarine, le texte prescrit que les deux produits devront être mis en vente dans des parties de magasin distinctes.*

Votes techniques ou votes politiques ? Le souhait de la commission des affaires économiques, rapporté par M. Marcel Daunay (Un. cent., Ille-et-Vilaine), de ne voir mettre en application ce texte qu'après un délai de deux ans, permettant aux industriels français de s'adapter aux nouvelles règles, est jugé trop long par Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat chargé de la consommation. Un scrutin public montre que, mis à part les socialistes et les radicaux de gauche, l'ensemble de la majorité sénatoriale, rejointe par les sénateurs communistes, ne veut pas ramener ce délai à un an.

Par « fidélité » *à l'*« idéal européen », *M. Daunay appelle à voter le texte qui, selon M. Gérard Ehlers (P.C., Nord),* « respecte les règlements communautaires » *et* « prend mieux en compte les exigences de la défense des producteurs de lait et des consommateurs ». *Les arguments n'entament pas la conviction du R.P.R. et de M. Olivier Roux (non inscr., Français de l'étranger), qui votent seuls contre le projet.*

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Poncelet, sénateur R.P.R. lance un appel à Mme Simone Veil

M. Christian Poncelet, ancien ministre, sénateur R.P.R des Vosges, président du conseil général de ce département a adressé le 14 décembre une lettre à Mme Simone Veil pour lui demander de faire acte de candidature sans tarder aux élections européennes. Il écrit : *« Déclarez-vous. Appelez les Français à se rassembler sur votre nom. Le pays, au-delà de tous les clivages politiques, le souhaite. Les Français n'attendent que votre décision pour venir vous rejoindre. »*

M. Poncelet ajoute : *« Notre électorat, celui de l'opposition républicaine, a trop souffert des ambitions de ses chefs et de leur division. Il a par contre bénéficié depuis quelque temps de leur union, et il convient pour la première grande échéance nationale depuis 1981 de ne pas les décevoir.*

» Vous êtes en France le personnage politique ayant le plus de crédit. Alors, Madame, n'attendez point que les états-majors se décident, ne souffrez point que leurs militants se déchirent. Les temps sont trop sombres pour se permettre le jeu d'une tactique politicienne, pour confectionner l'alibi d'un grand sondage.

» Brisez les chaînes de la politique ordinaire pour que d'autres ne viennent pas nous enfermer dans un passé que nous ne voulons pas revivre. »

● *Les « européennes » et la vie politique.* – Le service de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris organise un cycle de vingt conférences, placé sous la conduite de M. Alfred Grosser, avec le concours de plusieurs professeurs de Sciences-Po. Consacrées à *« la vie politique française en 1984 et les élections européennes »*, les séances auront lieu les lundi et jeudi, de 18 h 30 à 20 h 30, à partir du 16 janvier 1984.

★ **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Institut d'études politiques de Paris, service de formation continue, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 260-39-60 (poste 38-86).**

● *Mme Garaud et les élections européennes.* – Mme Marie-France Garaud, ancienne candidate à la présidence de la République, a précisé vendredi 7 décembre, devant l'European Business School de Paris, qu'elle ne présentera pas de liste aux élections européennes alors qu'elle l'avait envisagé il y a quelques mois *« comme une occasion de participer au débat politique »*. Selon elle *« ces élections se présentent non comme un débat sur l'Europe, sauf peut-être pour Mme Veil, mais comme un sondage grandeur nature sur le poids des partis politiques »*.

L'ÉLECTION CANTONALE DE LANVOLLON (COTES-DU-NORD)

Dans le canton de Lanvollon (Côtes-du-Nord), M. Le Floch (P.S.) a été élu dès le premier tour avec 51,54 % des suffrages exprimés. En mars 1982, le candidat socialiste, aujourd'hui décédé, Raymond Boizard, avait obtenu au premier tour 46,5 % des suffrages exprimés, le candidat communiste obtenant 6 %, celui de l'extrême gauche 4,9 % ; candidat unique de la gauche au second tour, Raymond Boizard avait été réélu avec 54,57 % des suffrages exprimés.

Les caractéristiques de ce scrutin sont les suivantes :

1) Maintien du rapport des forces droite-gauche : cette dernière, si l'on compare les tours décisifs (premier et seul tour 1983 et second tour 1982), passe de 54,6 % à 55 % ;

2) Manifestation d'un « vote utile » en faveur du P.S., qui se traduit en 1983 par un gain de 5,04 points pour le candidat socialiste par rapport au premier tour de 1982, tandis que le candidat communiste passe de 6 % à 3,5 % ;

3) S'il est vrai que M. Le Floch réalise le 11 décembre 1983 un score inférieur (de 3 points) à celui de Raymond Boizard le 21 mars 1982, il convient d'observer que ce dernier était alors le représentant de toute la gauche.

DÉFENSE

Polémique en Suisse sur l'emploi éventuel par la France de ses armes nucléaires tactiques

De notre correspondant

Berne. – Interrogé, mercredi 14 décembre, par la radio suisse romande, le général Pierre Gallois a catégoriquement démenti des propos qui lui ont été attribués par *la Tribune de Lausanne*, laquelle écrivait que *« la France pourrait diriger son feu nucléaire contre la petite Helvétie pour stopper une éventuelle avance des chars soviétiques à travers l'Autriche et la Suisse »*. Avant d'en arriver à cette interprétation, le quotidien vaudois avait fait dire au général à la retraite, qui avait participé à Genève à un colloque sur les problèmes de sécurité en Europe : *« Si les Soviétiques engagent leurs forces en territoire helvétique, la France devrait tenter de les stopper net. Il faudrait tirer sur les cols alpins et jurassiens à partir de Reims et des Ardennes. Evidemment, les retombées nucléaires n'épargneraient pas le territoire suisse. »*

Cet article, prétendument informé, avait suscité quelque étonnement à Berne. A un député qui l'interrogeait à ce sujet, M. Pierre Aubert, chef du département des affaires étrangères, a répondu, non sans humour : *« Ce n'est pas tombé dans l'œil d'un sourd. »*

Pour mettre les choses au point, le général Gallois a tenu à rappeler que *« dans la doctrine française, il a toujours été dit que le feu nucléaire ne serait utilisé que si le territoire national était violé »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

[Informé de cet incident, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a estimé : *« Il ne m'avait pas paru évident qu'un pays de montagne constituerait une direction stratégique privilégiée et qu'un adversaire y ferait passer ses chars. Cela nous ramène au temps d'Hannibal. Chacun sait que le concept d'emploi de la force nucléaire repose sur une idée de couplage entre le tactique et le stratégique et que, dès lors, notre armement nucléaire tactique ne peut être utilisé comme une vulgaire artillerie de campagne. »*]

POLITIQUE

DEUX POINTS DE VUE

L'opposition face à l'extrême droite

par MONIQUE PELLETIER (*)

IL y a des silences qui laissent étrangement perplexes, surtout quand ils s'inscrivent dans un espace généralement bruyant. Ainsi en est-il du silence de l'opposition sur ses rapports avec l'extrême droite. Ainsi en est-il de celui de la gauche, qui se contente de rejeter sur l'opposition la responsabilité de la percée du Front national. Piètre débat, en vérité, que celui qui s'est instauré à ce propos !

Je laisse à la gauche le soin de déterminer sa stratégie, c'est son affaire, mais je ne puis me désintéresser du comportement de l'opposition à laquelle j'appartiens.

Certes, on peut admettre que le score tout à fait inattendu de l'extrême droite à Paris, d'abord, et à Dreux, ensuite, ait pris de court les responsables politiques, qui ne l'avaient pas prévu. Ils ont diversement réagi à cette nouvelle donne, à cette situation exceptionnelle. Le choix du pragmatisme et de la stratégie à court terme a prévalu, car il y avait urgence.

Désormais, face aux résultats d'Aulnay-sous-Bois ou du Morbihan, il devient urgent pour l'opposition d'engager un débat de fond et d'adopter pour l'avenir une règle de conduite fondée sur des principes clairs.

Il n'est plus admissible de s'en tenir à des esquives langagières du style : *« Il incombe aux instances locales concernées d'en décider »* ou *« Des motifs d'ordre personnel expliquent la position de Simone Veil »*, ou, enfin, *« Entre deux maux, il faut choisir le moindre »*. Car, à se contenter de justifications aussi minces et à éluder ce débat, renaîtrait le visage d'une vieille droite sur les traits d'une opposition qui n'a pourtant qu'à peine trois ans d'âge. Or tout est là, précisément, dans cette extrême jeunesse de l'opposition, dans la crise d'adolescence qu'elle traverse. De même que la gauche souffre de devoir renoncer à son idéologie en raison des contraintes de l'exercice du pouvoir, de même la droite libérée pour un temps de telles contraintes peut et doit se donner une identité et définir un projet fondé sur des principes, des valeurs, en bref, sur une morale. Car les Français ne sont pas seulement des agents économiques, ils ont aussi une âme, et attendent un langage humaniste.

Sans doute cette incertitude doctrinale actuelle peut-elle expliquer les récents succès de l'extrême droite. Son ambition est de devenir une force reconnue de l'opposition. Pour y parvenir, elle propose une idéologie simple, voire simpliste, prenant appui sur la réalité la plus quotidienne de chaque Français.

Certains estiment que si l'opposition durcissait son discours et radicalisait ses positions, cette émergence de l'extrême droite serait contenue. C'est ignorer la diversité des attitudes et des attentes de l'électorat de l'opposition. Comment imaginer que plus de la moitié des Français puisse constituer un bloc monolithique ? A mon avis, cette résurgence de l'extrême droite peut être, pour l'opposition, l'occasion d'une clarification en son sein. On sait que chacune des formations de l'opposition comporte ses conservateurs et ses réformistes, ses ultras, ses orléanistes et ses bonapartistes.

Il n'existe, ni au sein des partis ni dans la population, un comportement unique — et c'est bien ainsi.

Face à la percée de l'extrême droite, deux comportements existent actuellement : l'un, déjà dénoncé, qui s'apparente à la politique de l'autruche ; l'autre, illustré notamment par Simone Veil. La ligne de partage entre ces deux comportements ne se *confond pas avec celle qui sépare* l'U.D.F. du R.P.R., mais bien plutôt au sein de ces deux composantes de l'opposition, en fonction des sensibilités politiques qui s'y expriment. Il y a là l'amorce de nouveaux regroupements pour l'avenir.

Je considère que le moment est largement venu pour l'opposition d'introduire un peu d'éthique en politique, c'est-à-dire de poser qu'on ne peut pas faire tout et n'importe quoi, que tout n'est pas permis. Ces règles de morale politique seraient les premières pierres d'une réédification du discours de l'opposition que doit d'abord marquer une différence irréductible entre les extrêmes et elle-même. Alors son argumentation ne se réduirait plus au *« Entre deux maux, il faut choisir le moindre »*. Elle *serait plus exigeante et par là même* beaucoup plus convaincante.

Proposant un idéal, ayant clairement choisi les valeurs qui sont les siennes, l'opposition, par ses idées, aurait ce supplément d'âme qui lui permettrait à la fois d'entraîner l'adhésion et d'apporter l'espérance.

(*) Ancien ministre, présidente de Dialogue des villes de France.

Les socialistes et la communication

par ALAIN DUHAMEL

LES dirigeants socialistes terminent l'année 1983 dans des conditions insolites, et même apparemment contradictoires. *Sans s'être rétablie*, la situation de François Mitterrand dans l'opinion s'est améliorée. Après avoir atteint des minimums historiques, elle s'est redressée sensiblement. Mais, au moment où se réaffirme l'autorité du chef de l'Etat, son gouvernement et ses troupes ont l'air plus mal en point que jamais.

A mi-législature, la cote de Pierre Mauroy se situe désormais au niveau de celle de Raymond Barre durant sa dernière année à l'hôtel Matignon. Les élections partielles qui se succèdent de dimanche en dimanche tournent, pour la gauche, au vrai chemin de croix. Si le P.C. en est, de son fait, la victime la plus spectaculaire, le P.S., lui aussi, perd force plumes. En somme, les électeurs sanctionnent le gouvernement pour une politique notoirement déterminée par un président à qui ils en font moins grief.

Ce paradoxe s'explique en réalité aisément. François Mitterrand a, depuis un semestre, joué habilement de circonstances défavorables en les retournant presque à son avantage. Il a surtout adopté et très systématiquement mis en œuvre une politique de communication beaucoup plus rationnelle et plus judicieuse que par le devant. Les crises internationales se sont multipliées et sont plus dangereuses que jamais : crise économique, crise des rapports Est-Ouest, crise du Proche-Orient, crise de l'Europe.

Le chef de l'Etat a, sur tous ces terrains, présidentialisé l'action de la France, concentré les décisions, assumé les risques, revendiqué les responsabilités, expliqué et détaillé lui-même, directement et devant les Français, les raisons de ses actes, tantôt à chaud et brièvement, tantôt plus longuement, avec davantage de recul. Il est donc monté en première ligne, il a personnalisé et institutionnalisé sa politique.

Ce qu'il a entrepris pour le théâtre extérieur — Tchad, Liban, SS-20, — il l'a répété sur le front intérieur. Il savait bien que le second plan de rigueur ne pourrait qu'être impopulaire, il l'a présenté cependant comme son choix intime, appelant à l'effort, aux sacrifices et à l'unité de tous. De même a-t-il réagi promptement, et lui-même, toujours lui-même, aux problèmes épineux du terrorisme ou du racisme.

Cette politique d'occupation énergique du terrain, il l'a expliquée de façon moins romaine qu'auparavant, solennisant adroitement des émissions presque ordinaires (sur TF 1, puis Antenne 2). Du coup, si la présidentialisation du régime n'apparaît certes pas moindre sous un monarque socialiste que sous un souverain libéral, l'autorité du président s'en porte mieux. La dramatisation le sert et il se sert de la dramatisation.

Le gouvernement, lui aussi, avait entrepris d'améliorer son expression publique. La fonction de porte-parole du gouvernement avait été ressuscitée, la cacophonie ministérielle enfin limitée. Le succès a cependant été cette fois des plus modestes. Tout n'est certes pas de la faute des hommes. Le partage des tâches entre l'Elysée et Matignon était ingrat : au chef de l'Etat l'enracinement de la légitimité et l'effort d'ouverture, au premier ministre la politique partisane, la polémique avec l'opposition, le dialogue difficile avec la *« gauche profonde »*, pour reprendre la formule de Jean Poperen. La communication ministérielle n'a cependant pas été très inspirée : qu'il s'agisse du débat, franchement masochiste du point de vue de la gauche, sur le silence des intellectuels ou, surtout, de la présentation des affaires de la livraison des cinq Super-Etendard à l'Irak, du raid de représailles au Liban, du projet de loi *sur la presse écrite ou des réformes* de l'enseignement privé ou supérieur, que de maladresses et de contradictions ! Et, dans le débat avec l'opposition, que d'aigreurs inutiles et finalement nuisibles, même si elles sont réciproques !

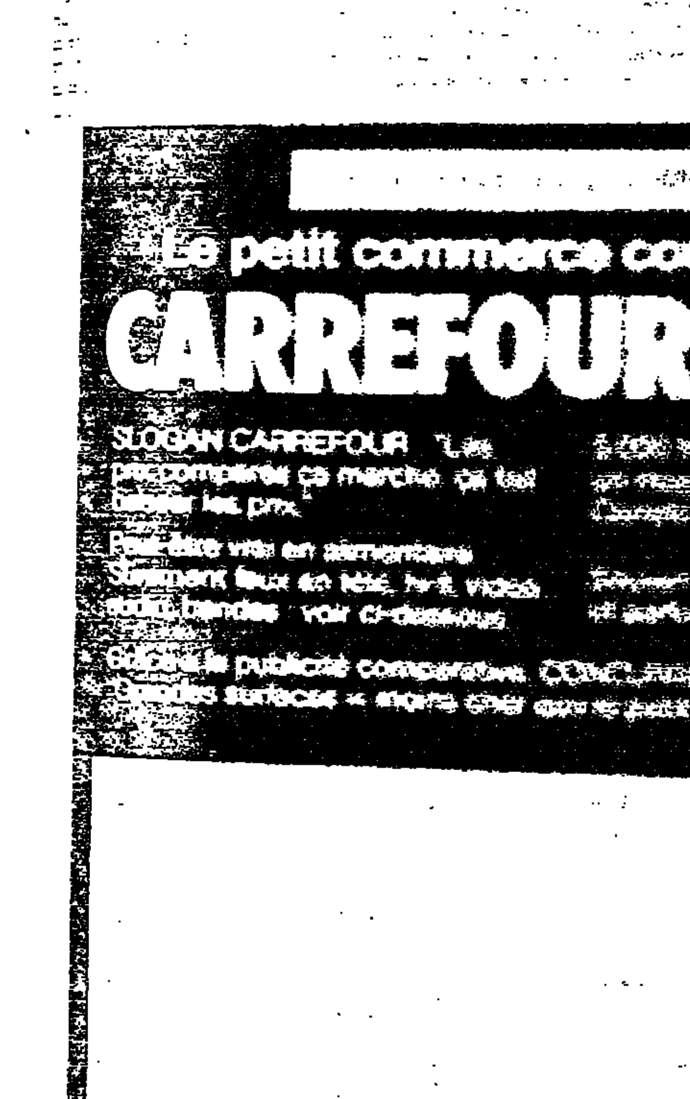
Mais là n'est pas l'essentiel. Gouvernement et partis de la coalition majoritaire ne pouvaient surtout manquer de subir durement (même s'ils avaient été des surdonés de l'expression publique, ce qui n'est pas le cas) le contrecoup des mesures de rigueur et de leurs propres divisions intestines. Les premières ne pouvaient qu'excéder les possédants, irriter les classes moyennes, décevoir l'électorat populaire. Pour la clientèle de gauche, la rigueur signifie que la fête est finie, que le rêve s'achève. L'atterrissage paraît toujours rude dans ces circonstances-là. Le gouvernement doit, exactement comme ses devanciers sous le septennat précédent, constater sans plaisir que ce qui va mal est toujours le plus vivement ressenti, et que ce qui va mieux touche infiniment moins. En temps de crise, ce qui est négatif paraît souvent insupportable, ce qui est positif semble indifférent.

Accord quasi total

Quant aux divisions entre socialistes et communistes, elles n'ont pratiquement pas quitté le devant de la scène et entretiennent pour le moins le scepticisme. Georges Marchais a, durant les dix premiers mois de l'année, relevé avec son fracas habituel de graves désaccords en politique étrangère, pour décréter soudain, à l'approche du sommet de la gauche, son accord *« quasi total »* sur ce terrain. A peine a-t-il admis le 1er décembre qu'en politique économique les mesures de rigueur étaient nécessaires qu'il engage publiquement la lutte contre leurs effets les plus directs dans le domaine industriel. Il se plaint que la presse souligne ses zigzags, mais il pilote son parti comme une voiture de rallye en course de montagne.

L'austérité inéluctable et les divisions affichées avaient largement contribué à la défaite de la majorité de Valéry Giscard d'Estaing. La gauche n'a visiblement pas retenu la leçon. Et le réflexe classique de déclencher quelques bonnes offensives politiques frontales contre l'opposition (sur l'école privée, sur la presse), en espérant réveiller ainsi l'ardeur de ses troupes, a déjà prouvé sa naïveté : il fait plaisir aux convaincus, il ne séduit ni les mécontents ni les indécis. Il les effarouche plutôt.

Et, dans ces conditions, la reconquête de l'opinion, objectif proclamé de la gauche, apparaît fort aléatoire. Tous les spécialistes le savent : la polarisation gauche-droite n'a jamais été aussi forte dans l'opinion depuis 1968. François Mitterrand joue avec dextérité des institutions et de la politique étrangère. Ses capitaines et ses hommes d'armes se montrent moins inspirés et se trouvent sur un terrain périlleux. Il n'est pas sûr que l'équipe du changement et des réformes soit d'ailleurs la mieux placée pour expliquer désormais la rigueur et l'orthodoxie. Il n'est surtout *pas évident qu*'à la longue, si habile que soit le Prince, l'image de la politique étrangère puisse équilibrer dans l'esprit des Français les réalités économiques plus directement vécues.



Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 14 décembre, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● CREATION DE LA SOCIETE DES PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES AU COMMISSARIAT A L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Sur la proposition du premier ministre, le conseil des ministres a approuvé un décret qui autorise le Commissariat à l'énergie atomique à apporter à une société de participation ses intérêts financiers dans des sociétés ayant pour objet des activités industrielles et commerciales.

Cette mesure permettra de clarifier les relations entre l'établissement et ses filiales industrielles. Elle donnera la souplesse qui est nécessaire aux activités industrielles du C.E.A. Elle ne modifiera pas les conditions de fonctionnement des instances de décision du C.E.A. et de ses filiales. L'administrateur général du Commissariat sera de droit président de la société.

● LA DUREE DU TRAVAIL DANS LA BATELLERIE

Le conseil des ministres a approuvé, sur la proposition du ministre des transports, le décret relatif à la durée du travail dans les entreprises de navigation intérieure, pris pour l'application de l'ordonnance du 16 janvier 1982.

Issu d'une large concertation, ce décret adapte les dispositions générales relatives à la réduction du temps de travail à ce secteur des transports. Il prévoit, dans la batellerie classique, une réduction de l'équivalence entre temps de présence et temps de travail. Une nouvelle réduction devra intervenir dans un délai maximum de dix-huit mois. Dans la flotte poussée, le temps de travail hebdomadaire est fixé à 39 heures, selon des modalités adaptées à ce type d'exploitation.

● SITUATION INTERNATIONALE

Le conseil des ministres a été informé de plusieurs rencontres récentes avec des gouvernements d'Europe de l'Est : le ministre du commerce extérieur a présidé la grande commission franco-soviétique, le ministre des transports a fait une visite officielle à Moscou, le ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande a inauguré le nouveau centre culturel de son pays à Paris et, à cette occasion, a été reçu par le président de la République, le ministre des relations extérieures et des parlementaires éminents. De tels échanges sont également prévus pendant le mois de janvier. D'autre part, on constate actuellement un développement intéressant de pourparlers entre des entreprises françaises et des pays de l'Est.

● LA POLITIQUE FONCIÈRE AGRICOLE

Le ministre de l'agriculture a présenté une communication sur les orientations de la politique du gouvernement en matière foncière.

En cohérence avec la priorité à l'installation qui constitue l'un des axes majeurs de la politique agricole, un projet de loi sera prochainement soumis au Parlement. Il permettra la mise en place d'une politique de contrôle des structures efficace. Le statut du fermage sera adapté en vue de renforcer les responsabilités du fermier dans la conduite de l'exploitation. La conversion du métayage en fermage sera encouragée.

Simultanément, la mise en place de la Société d'épargne foncière agricole (SEFA) permettra de réaliser, dès 1984, plusieurs centaines d'installations de jeunes en fermage, notamment dans l'Ouest et dans les zones de montagne défavorisées où ces installations sont à la fois plus nécessaires et plus difficiles.

Cet ensemble de dispositions a été préparé en prenant en compte les propositions des organisations agricoles. Le monde agricole sera également associé à la mise en œuvre de cette politique.

● LES SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES AGÉES

Le secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées a présenté au conseil des ministres une communication sur les soins à domicile aux personnes âgées.

L'action menée dans ce domaine doit permettre à un nombre croissant de personnes âgées de rester chez elles plutôt que de devoir être hospitalisées. Il s'agit de préserver l'autonomie des personnes âgées en leur proposant des services à des conditions matérielles, financières et humaines satisfaisantes pour elles-mêmes, leur famille et la collectivité.

Cette action s'est considérablement développée depuis deux ans : on compte ainsi 521 services de soins à domicile permettant de prendre en charge environ 19000 personnes, contre 92 services et 3000 places au 1er avril 1981 ; du 15 juin 1982 au 30 juin 1983 le nombre des infirmiers salariés est passé de 360 à 967, et celui des aides soignants de 771 à 2160.

La poursuite de cette action dans le respect du nouveau partage des compétences entre l'Etat et les collectivités locales et sur la base de plans départementaux d'action gérontologique constituera une des priorités du IXe Plan. Dans ce but :

– Les services de garde et de soins à domicile, fonctionnant notamment à partir des hôpitaux, seront renforcés ;

– La modernisation et la médicalisation des établissements d'accueil vétustes et inadaptés sera poursuivie ;

– Six mille places destinées plus particulièrement à l'accueil des personnes âgées souffrant de handicaps physiques ou de troubles du comportement seront créées chaque année selon des formules diversifiées : hébergement temporaire, appartements thérapeutiques, centres de jour, domiciles collectifs, etc. ;

– Un fonds d'innovation sociale apportera son concours à la réalisation de projets de solidarité de voisinage portant notamment sur le transport, le placement, l'insertion sociale, les loisirs des personnes âgées dépendantes. Dix opérations-pilotes sont déjà engagées ;

– La participation des résidents à la vie des établissements sera encouragée, ainsi que l'intervention complémentaire de personnes bénévoles dans le cadre, notamment, d'activités d'animation.

● LA PROMOTION DES STATIONS THERMALES

Le secrétaire d'Etat chargé du tourisme a présenté une communication relative à la promotion des stations thermales.

Un programme de développement du thermalisme et du tourisme de santé a été arrêté.

1) En ce qui concerne le thermalisme, l'effort sera porté sur les points suivants :

– Modernisation des stations thermales par la poursuite de la politique des contrats de station : la DATAR et le ministère de la santé consacreront chacun 10 millions de francs à cette action en 1984. Outre le Massif Central et le Grand Sud-Ouest, des régions telles que la Lorraine, la Basse-Normandie, la Bourgogne et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont manifesté leur intention d'engager des politiques dans ce domaine ;

– Mise en valeur de l'intérêt thérapeutique du thermalisme à partir notamment de l'enquête entreprise par la Caisse nationale d'assurance-maladie et la Fédération thermale et climatique française ;

– Amélioration de la documentation sur les stations thermales.

2) Le tourisme de santé répond au besoin de « remise en forme » de plus en plus ressenti dans la société contemporaine. Les stations thermales peuvent servir de support au développement de ce nouveau produit touristique distinct des soins pris en charge par les régimes sociaux. A cet effet, le gouvernement concentrera son action dans trois directions :

– L'aménagement hôtelier des stations : les efforts pour moderniser l'hôtellerie thermale et développer les meublés chez l'habitat seront poursuivis ;

– La promotion des stations et de leurs produits en direction du grand public et de la clientèle étrangère ;

– L'accueil et l'animation : la formation d'animateurs-agents de développement thermal sera assurée par l'institut national de formation d'animateurs dans le tourisme-hôtellerie.

La mise en œuvre de ce programme associera les personnels concernés à tous les niveaux, les collectivités publiques intéressées et les organismes représentatifs des usagers.

● MESURES D'ORDRE INDIVIDUEL

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du premier ministre :

– Sont nommés membres de la Commission nationale de l'informatique et des libertés :

– M. Jean Rosenwald, premier président honoraire de la Cour des comptes ;

– Mme Yvette Chassagne, présidente du conseil d'administration de l'Union des assurances de Paris ;

– M. Guy Georges, instituteur en retraite.

∴

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, chargé de l'énergie, a informé le conseil de la nomination de M. Hubert Dubedout en qualité de président du conseil d'administration de l'Association technique de l'importation charbonnière (ATIC).

M. HUBERT DUBEDOUT PRÉSIDENT DE L'A.T.I.C.

Le conseil a été informé de la nomination de M. Hubert Dubedout à la présidence du conseil d'administration de l'Association technique de l'importation charbonnière (*le Monde* du 9 décembre).

Le conseil a approuvé, sur proposition du premier ministre, les nominations à la commission nationale de l'informatique et des libertés de Mme Yvette Chassagne, présidente du conseil d'administration de l'Union des assurances de Paris, et de MM. Jean Rosenwald, premier président honoraire de la Cour des comptes, et Guy Georges, ancien secrétaire général du S.N.I. (Syndicat national des instituteurs).

Deux autres membres de cette commission ont été nommés : M. Michel Elbel, conseiller de Paris (U.D.F.-C.D.S.), sur proposition du président du Sénat, et M. Gérard Jacquet, président du groupe socialiste à l'Assemblée des communautés européennes, sur proposition du président de l'Assemblée nationale.

(Publicité)

LES 55 SONT DÉJA 1 000

Le 23 novembre, 55 des plus grands savants de notre pays, nos prix Nobel, nos médailles Fields, de nombreux membres de l'Académie des sciences, en appelaient solennellement au président de la République pour prévenir la dégradation de l'Université française. Plus de 1 000 responsables scientifiques, universitaires et chercheurs, *de toutes disciplines et de toutes opinions, ont aujourd'hui personnellement signé cet appel.*

Avec les 55, ils considèrent que :

— la **démocratisation** de l'enseignement supérieur n'est pas dissociable de la **qualité** de ses formations ;
— la mission de **recherche** de l'université doit être préservée ;
— un niveau élevé de **qualification** des enseignants doit être garanti ;
— les fonctions et **responsabilités** des différents corps d'enseignants doivent être clairement établies ;
— le recrutement de **jeunes** enseignants, et les nombreuses **promotions** justifiées doivent être assurées sans délai ;
— l'université doit demeurer **à l'abri de toute emprise politique ou syndicale** ;

Avec les 55, ils demandent :

— une large **diversification** des formations supérieures et de leurs critères de recrutement, dans le respect du droit pour tout bachelier d'accéder à l'université dans sa région ;
— **l'évaluation** des activités de formations supérieure et de recherche scientifique ;
— le maintien d'un **lien** institutionnel entre l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ;
— une véritable **négociation** sur les décrets d'application de la loi sur l'enseignement supérieur, faisant intervenir une **commission** composée de personnalités indépendantes ;
— la désignation des représentants de chaque catégorie d'enseignants dans les conseils universitaires par **ceux-là seuls qu'ils doivent représenter.**

Liste des 55 premiers signataires

MM. Anatole ABRAGAM ; M. Henri BARTOLI ; M. Étienne BAULIEU ; M. J.-E. BLAMONT ; M. Hubert BROCHIER ; M. Henri CARTAN ; M. Raymond CASTAING ; M. Pierre CHAMBON ; M. Gustave CHOQUET ; M. Paul MANDEL ; M. André MARECHAL ; M. Louis MICHEL ; M. Paul MILLIEZ ; M. André MIQUEL ; M. François MOREL ; M. Louis NEEL ; M. NICOLET ; M. Philippe NOZIERE ; M. J.-C. PECKER ; M. Francis PERRIN ; M. Jean POUILLOUX ; M. Jean RIVERO ; M. Evry SCHATZMAN ; M. Laurent SCHWARTZ ; M. Pierre-Henri TEITGEN ; M. René THOM ; Mme Jacqueline THOMAS ; MM. Jacques TITS ; M. Alain TOURAINE ; M. Jean-Pierre VERNANT ; M. Pierre VIDAL-NAQUET ; M. COHEN-TANNOUDJI ; M. Alain CONNES ; M. Yves COPPENS ; M. Michel DEMAZURE ; M. Paul DIDIER ; M. Georges DUBY ; M. Maurice DUVERGER ; M. Jacques ELLUL ; M. FEHRENBACH ; M. Jean GAUDEMET ; M. Paul GERMAIN ; Mme Marianne GRUMBERG-MANAGO ; Mme Françoise HERITIER ; MM. Paul JACQUINOT ; M. François JACOB ; M. Wladimir JANKELEVITCH ; M. Alfred JOST ; M. Édgar LEDERER ; M. Jacques LE GOFF ; M. Jean LERAY ; M. Claude LEVI-STRAUSS ; M. André LICHNEROWICZ ; M. André LWOFF ; M. Gérard LYON-CAEN.

Liste des personnalités de la liste nº 2

Mmes et MM. SERRATRICE ; CAPELLA ; LAVROFF ; TAVERNIER ; MONTFERIER ; ISAAC ; JACQUE ; CURTES ; AUGIER ; ROUSSET ; MIROUZE ; DENIELOU ; DAVID ; BONPAIRE ; TEZENAS DU MONTCEL ; GOUDET ; AZZARO ; JAEGLE ; ROBERT.

PARIS-VIII

SAOLES V. (P.) ; BOULANGER F. (P.) ; RUWET N. (P.).

C.N.R.S.

BURNOL A.F. (AR.) ; CAZENAVE A. ; BURZAWA Elizabeth (MR.) ; *DUÉE P.H. (OR.) ; KERDELHUE Bernard (MR.) ; FLAMENT Fanny (OR.)* ; ALVARADO F. (MR.) ; LELOUP-HATEY Jeanine (MR.) ; CHADAN Khosrow (DR.) ; CHABRE M. (DR.) ; BOUQUIAUX L. ; GIRARD Jean (DR.) ; PÉGORIER J.-P. (AR.) ; KAZATOHKINE Michel (A.) ; BERELOWITCH Wladimir (OR.) ; DUPLANTIER Bertrand (OR.) ; HITIER Y. (OR.) ; FERRÉ P. (OR.) ; CHAMPIGNY O. (OR.) ; LETURQUE A. (AR.) ; MOUGIN A. (AR.) ; BOURDEL G. (MR.) ; GIRARD A. (MR.).

POITIERS

LUCAS Henri-Jacques (P.) ; CHERIGNY Bernard (P.) ; SAVATIER Jean ; DUPRAT Jean-Pierre (P.) ; COUVRAT Pierre (P.) ; AUGUSTIN Jean-Marie (P.) ; CHEVALIER Jean-Pierre (P.) ; MOREAU Michel (P.) ; RÉMY Philippe (P.) ; LIGNEAU Philippe (P.) ; DEBOUY Christian (P.) ; TALLINEAU Lucile (P.) ; HELFER Jean-Pierre (P.) ; DAVID Jacques (P.) ; PRADEL Jean (P.).

LILLE

MAILLET ; MESSERLIN ; VESPERINI (P.) ; SASSIER Y. (P.) ; GRANELLE ; MASSON D'AUTUNE ; DORMARD ; TAISNE Jean-Jacques (P.) ; DEKEUWER Françoise ; GAILLARD Emmanuel (P.).

DIJON

RODIÈRE P. (P.) ; LAFON Jacques (P.) ; TRICOT Daniel (P.) ; TINTANT Henri (P.) ; COUTURIER Gérard (P.) ; BLAISE Jean-Bernard (P.) ; FROMONT (P.) ; COUREL Louis (P.) ; FEUILLÉE P. (P.) ; NOIROT Charles (P.) ; BOLARD Georges (P.) ; BURDEAU Geneviève ; NOIROT Cécile (P.) ; ROUX Dominique (P.).

BORDEAUX-I et III

SADRAN Pierre (P.) ; VIDAL Michel (P.) ; SERIET Pierre ; SLOBODAN Milacio ; VOUIN J.-F. (P.) ; DUCOS-ADER R. (P.) ; PACTEAU Bernard (P.) ; GARRIGOU Alain (A.) ; *MILACIC S. ; DESHOUILLERS J.-M. (P.) ; DRESSE F.* (P.) ; RIOUX (VLF. MA.) ; CONTE F. (P.) ; AGOSTINI Eric (P.) ; CATHELINEAU Jean (P.) ; SOUBEYROL J. (P.) ; RICHIR Claude ; LACOUE-LABARTHE (P.) ; MABILEAU Albert (P.) ; HAUSER Jean (P.) ; DERRUPPE Jean (P.) ; PUPION Georges (P.) ; DELMAS SAINT-HILAIRE Jean-Pierre (P.) ; DENIS Monique (P.) ; GAUTRAU Jean-Claude (P.) ; BOIS DE GAUDUSSON (Du) Jean (P.) ; QUENTIN Philippe (P.) ; LAVEISSIÈRE Jean (P.) ; EMERI C. (P.) ; ARTOLA M. (P.) ; MARTINET J.- (P.) ; FABRIE P. (A.) ; DUPAIN Y. (MA) ; JOLY L. (P.) ; DE MATHAN (P.).

PARIS-VI

TRUCHOT J.-P. (P.) ; BAEHR J.-C. (MA.) ; BOUCE P.-G. (P.) ; PASCAUD M. (P.) ; FAVARD P. (P.) ; MONEGER R. (P.) ; THOMAS A. (P.) ; LE PECQ J.-B. (P.) ; CHARNIAUX-COTTON H. (P.) ; OZON R. (P.) ; PISIER G. (P.) ; FOUQUET J.-P. (MA.) ; RAVIART P.-A. (P.) ; WALDSCHMIDT Michel (P.) ; DÉPÊCHE J. (MA.) ; MALTIER J.-P. (MA) ; CELIANES H. (P.) ; THIBAULT C. (P.) ; LEGRAND C. (P.) ; AUCH D. (MA.) ; MAROT J. (MA.) ; BELLE R. (MA.) ; ZERBIB Charly (MA.) ; POLISSET Michèle (A.) ; GRUIA M. (A.) ; *RIQUIER D. MENORVAL (DE) ; Louis Ch. (OR.) ; SPINGUEL Marie-Anne* (AR.) ; LEMPEREUR Françoise (MA.) ; BERTIN Daniel (MA.) ; HEMON Philippe (P.) ; VINCENT R. ; COHEN Paul (P.) ; HEMON Philippe (P.) ; TAXI Jacques (P.) ; BEN-AIM R.-I. (P.) ; COLLENOT A. (P.) ; FRAISSARD J.-P. (P.) ; MILHAUD G. (P.) ; ECHALIER G. (P.) ; HANSEN Jean-Pierre (P.) ; TARDIEU J. (MA.).

AIX-MARSEILLE

MESTRE J.-L. (P.) ; GANZIN M. (P.) ; BORRICAND J (P.) ; CERATI A. (P.) ; LEGIER G. (P.) ; BORYSEWICZ M. (P.) ; BERRA D. (P.) ; BERGEL J.-L. (P.) ; GASSIN R. (P.) ; MESTRE J (P.) ; RICCI J.-C. (P.) ; BONASSIES P. (P.) ; FAVOREU (P.) ; GABERT P. (P.) ; DUNAJEWSKI H. (P.) ; LANVERSIN J. (P.) ; RISSET J.-C. (P.) ; PLANTIÉ ; FLAMENT C. (P.) ; LINOTTE Didier (P.) ; GARDE P. (P.) ; MAZZA Jacques (P.) ; COULLET N. (P.) ; BRAMOUILLE (P.) ; GAREND J. (P.) ; BOUT R. (P.) ; ATIAS C. (P.) ; GRANIER R. (P.) ; LINOTTE D. (P.) ; BRUNET-JAILLY Joseph (P.) ; CUSIN Roger (P.) ; GUILHON Bernard (P.) ; LATIL Marc (P.) ; LAUSSSEL Didier (P.) ; MOCKERS Jean-Pierre (P.) ; NANCY Gilles (P.) ; REIFFERS Jean-Pierre (P.) ; ROSIER Bernard (P.) ; AUDIER J. (P.) ; AUDINET J. (MA.) ; BOULAN F. (P.) ; BOURDON (P.) ; BOURDINET (P.) ; CAS G. (P.) ; CHELINI (P.) ; DUBOUIS L. (P.) ; FABRE H. (P.) ; LFLORY M. (P.) ; CHEVONTIAN (MA.) ; LANZA A. (P.) ; LEGIER (P.) ; LOUIT C. (P.) ; DI MARINO G. (MA.) ; MOREL H. (P.) ; NEGRIN (P.) ; PHILIP L. (P.) ; ROY C. (MA.) ; ROY M. (MA.) ; VERDOT (P.) ; VILLA (MA.).

TOULOUSE

ROZES Louis (P.) ; DEVEZE Jean (P.) ; BONER Louis (P.) ; PLAGNET Bernard (P.) ; VINCENS J. (P.) ; SATGE J. (P.) ; SICARD G. (P.) ; PARDINES J. *(P.) ; RENUCI M.-A. (MA.) ; DURAND-DELGA Michel (P.) ; JARRETY M.* (A.) ; ZINK M. (P.) ; MARTIN DE LA MOUTTE J. (P.) ; SERLOOTEN P. (P.).

PARIS-II

MATRINGE G. (P.) ; LOUSSOUARN Y. (P.) ; FONTETTE F. (P.) ; ALBERT P. (P.) ; BENOIT F.-P. (P.) ; BONGERT Y. (P.) ; CORNU G. (P.) ; GARRISSON F. (P.) ; GOLDMAN B. (P.) ; GAUDEMET-TALLON H. (P.) ; MARTINEZ J.-C. (P.) ; BARDONNET D. (P.) ; VIRALLY M. (P.) ; FERICELLI Anne-Marie (P.) ; PONTAVICE (Du) Emmanuel (P.) ; COMBACAU Jean (P.) ; FERICELLI Jean (P.) ; DRAGO R. (P.) ; GAUDEMET Y. (P.) ; REUTER P. *(P.) ; MAGDELAIN A. (P.) ; TALLON D. (P.) ; HUMBERT M. (P.)* ; FOUCHARD P. (P.) ; SAINT-ALARY R. (P.) ; IMBERT J. (P.) ; TURLAN J. (P.) ; LARROUMET C. (P.) ; AMSELEC P. (P.) ; AUSTRUY Jacques (P.) ; BIACEB P. (P.) ; CHRISTIN Yvan (P.) ; DESPLAS M. (P.) ; JESSUA Claude (P.) ; LABROUSSE Ch. (P.) ; MOURGUES (de) (P.) ; MEME (P.) ; VEDEL Cl. (P.) ; VITRY Daniel (P.) ; DURAND J.-J. (MA.) ; BELS A. (MA.) ; BALLOT G. (MA.) ; PIATECKI Cyrille (A.) ; OHAVI Ch. (A.).

BESANÇON

DELOCHE Régis (A.) ; COUGNARD J. (P.) ; GERMAIN Michel (P.) ; *MOUGEOT Michel (P.) ; COUSSIRAT-COUSTÈRE V. (P.).*

CAEN

BERNARD Maurice (P.) ; FATOME Etienne (P.) ; PRIEUR Jean (P.) ; NERET Jean (P.) ; COURBE Patrick (P.) ; ALCHE (d') Paul (P.) ; BACH Louis (P.) ; SALLES Danielle (MA.) ; LE DUFF Robert (P.) ; STERN J. (P.) ; BARBERIS P. (P.).

STRASBOURG

COHEN-JONATHAN (P.) ; BERNARD Daniel (P.) ; GODBILLON Claude ; TINLAND F. (P.) ; MONTLIBERT C. (P.) ; KOERING-JOULIN Renée (P.) ; KOVAR M. (P.) ; SIMLER Ph. (P.) ; BISCHOFF J.-M. (P.) ; KOENIG (P.) ; KNAUB G. (P.) ; CONSTANTINESCO V. (P.) ; URBAN (P.) ; RAMIS J.-P. (P.) ; STRAKA G. (P.) ; CHATELET A. (P.) ; HUET-WEILLER D. (P.) ; WIEDER-KEHR (P.) ; WALINE J. (P.) ; HUET A. (P.) ; RIEG A. (P.) ; ALEXANDRE (P.) ; FRUIT A. (P.) ; THOMANN M. (P.).

PERPIGNAN

SERIAUX Alain (P.) ; CARBASSE Jean-Marie (P.) ; SERRA Yves (P.) ; MEYER Jean (P.).

PARIS-V

DURANDIN G. (P.) ; GUIGNARD A. ; DEYSSON Guy (P.) ; GASPARD M. (P.) ; CHAPUIS Y. (P.) ; ADAM A. (P.) ; GODFRIN Philippe (P.) ; BLAISSE Yves (P.) ; CHARTIER Yves (P.) ; BRIÈRE DE L'ISLE Georges (P.) ; DUTHEIL DE LA ROCHÈRE Jacqueline (P.) ; RUZIE David (P.) ; CHANTEBOUT Bernard (P.) ; FEUER Guy (P.) ; SAYAG Alain (P.) ; SABOURIN Paul (P.) ; GAY Jean (P.) ; AUDIT Bernard (P.) ; SCHAEFFER Eugène (P.).

GRENOBLE

TUAILLON G. (P.) ; DIDIER Ph. (P.) ; ROCHE G. (MA.) ; BERR C. (P.) ; *MAISTRE DU CHAMBON P. (MA.) ; ALTER Michel (P.) ; PEISER G. (P.)* ; ARCSAC P. (CC.) ; FRANCILLON J. (P.) ; ESCOLAND E. (MA.) ; CHALARON Yves (P.) ; MONTAGNIER J.-C. (MA.) ; CHEVALLIER P. (P.) ; MENDEGRIS R. (P.) ; LEFEBVRE D. (P.) ; DOLIQUE J.-M. (P.) ; MAYNARD R. (P.) ; LARGUIER J. (CC.) ; SALVAGE P. (CC.) ; CHEVALLIER François (P.) ; GIVERDON Claude (P.) ; PAYRE F. (MA.) ; MALGRANGE Bernard (DR.) ; COVIAUX J.-C. (P.) ; GOUTAL Jean-Louis (P.) ; SALVAGE Ph. (CC.).

REIMS

NORMAND Jacques (P.) ; PORTEAU-BITKER Annick (P.) ; RIVOLIER J. (P.) ; PICARD M. (P.) ; BELLENGER Y. (P.) ; CAZAUX Jacques (P.).

PARIS-XIII

SULSER Jean-Claude (P.) ; MAZICS J. (P.) ; MISTRAL J. (P.) ; POUCHAIN M. (A.) ; GARDES E. (MA.).

PARIS-XII

PREVOST J.-F. (P.) ; BURLAUD ; BRESSON Y. ; FOURNIER ; BONNET J. (MA.) ; LEDERER M. (P.) ; CHABAS F. (P.) ; HAUSSY C. (P.) ; JESTAZ P. (P.) ; SCHLEICHER H. ; PICHOT A. (P.) ; MAINONI ; VU QUOC THUC ; LAFON ; BRUTER C.-P. (P.) ; MAILLET.

TOURS

SAUZET Robert (P.) ; CORBIN Alain (P.) ; GUILLAUME Jean (MA.) ; HIRSCHOM Monique (A.) ; PAIRAULT Claude (P.) ; LAFOND Jean (P.) ; AUBERT Jean-Luc (P.) ; BOURDIN Alain (P.) ; VIEILLARD-BARON Jean-Louis (P.) ; DOUBINSKI Claude (MA.) ; PION B. (MA.) ; SARTRE Maurice (P.) ; MARGOLIN J.-C. (P.) ; GUENIER N. (P.) ; GAUTRAS N. (P.).

MONTPELLIER

BERNARDI J. (P.) ; TEYSSIE B. (P.) ; SEUBE A. (P.) ; CABRILLAC B. (P.) ; TEYSSIE Bernard (P.) ; BAYLE J.-D. (P.) ; AUSSEL Jean-Marie (P.) ; CABRILLAC Michel (P.) ; VIGOUROUX Emile (P.) ; ASTIER Hélène (P.) ; LEGRAND Christiane (MA.) ; BOUSQUET Jean-Claude (P.) ; VIDAL Henri (P.) ; LEGRAND Jacques (P.).

PAU

COLLOMBIER Dominique (P.) ; Larribau (P.) ; Aventur (P).

LIMOGES

CARABIA J. (MA.) ; ALAPHILIPPE F. (P.) ; LUNEL Pierre (P.) ; ARCHER Raymond *(P.) ; BORDES Christian (P.) ; KARAQUILLO J.-P. (P.) ; MEUNIER* Jean-Marie (P.) ; MORANGE Jean (P.) ; BOUTARD-LABARDE Marie-Chantal (P.) ; BRAUN Pierre (P.).

PARIS-XI

TEMAM R. (P.) ; HAKIM M. (P.) ; GIRAUD J. (P.) ; PEYRIERE J. (P.) ; ALINHAC S. (P.) ; JAROSSON C. (A.) ; BISMUT J.-M. (P.) ; BASDEVANT ; BEAUVILLE A. (P.) ; SIBONY N. (P.) ; DURUPTY M. (P.) ; ANCEL B. (P.) ; LEQUETTE Y. (P.) ; SAMUEL P. (P.) ; LAUDENBACH F. (P.) ; COATES J. (P.) ; SJOSTRAND J. ; GRANGER Jean-Perre (A.) ; ROFFI J. (P.) ; GUINIER A. (P.) ; VOISIN Colette (MA.) ; MOUSSEAU Jean (P.) ; THANH VAN Tran (MR.) ; PRIESTER Louisette (P.) ; HOUGHTON BRUNN Jan (P.) ; TONNELAT J. (P.) ; RAMADE François (P.) ; JANOVICI B. (P.).

PARIS-X

TROYER Michel (P.) ; AYRIL Pierre (P.) ; STERN Brigitte (P.) ; GUILLAUME André (P.) ; SESE B. (P.) ; GUÉRIN C. (P.) ; FADLALLAH I. (P.) ; PATLAGEAN E. (P.) ; SUHAMY H. (P.) ; BENABENT A. (P.).

ACADÉMIE DES SCIENCES

BUSER P. (P.) ; *GAUTHENT* ; WURMSER R. (P.) ; *GUINIER* (P.) ; LE DOUARIN (P.).

NANCY

DRUESNE Gérard (P.) ; FERRERI Pierre (P.) ; GROSS Bernard (P.) ; RAMAN J.-P. (P.) ; FOURNIER Alain (MA.) ; RIVAIL J.-L. (P.) ; SERGENE André (P.) ; ROSSI Georges (P.) ; NERY Herbert (MA.) ; GUYOT F. (P.) ; BONET Georges (P.) ; LACOMBE Jean (P.) ; CANET Daniel (P.) ; GUYOT Fernand (P.) ; VALLAS Bruno (A.) ; FRIEDEL Georges (P.) ; MARCHAL Jean-Pierre (MA.) ; BEAUFORT Jean-Louis (MA.) ; GOUBEAUX Gilles (P.) ; BRONDEAU Jean (A.) ; MERLE Philippe (P.) ; TOSSER André (P.) ; MONTMORILLON (DE) Bernard (P.) ; WEBER Yves (P.) ; BOLZE Christian (P.).

PARIS-IX

COTTA A. (P.) ; FRITZ G. (MA.) ; BIENAYME A. (P.) ; SFEZ L. (P.) ; BELLEC M. (MA.) ; ALFANDARI E. (P.) ; ROVERATO S. (A.) ; SOFER C. (A.) ; CHARLES A.-M. (MA.) ; EKELAND L (P.) ; BENSOUSSAN A. (P.) ; HESS C. (MA.) ; LASRY J.-M. (P.) ; CHAVENT G. (P.) ; LARNAC (P.) ; CASTAGNEDE B. ; PARLY J.-M. (P.) ; GHOZI A. (P.) ; BERLIOZ-HOUIN B. (P.) ; CASADEVALL A. (A.) ; CHAMPENOIS G. (P.) ; SAINT-PIERRE P. (MA.) ; PONS G. (A.) ; BORDE A.-M. (A.) ; LEVASSEUR Michel (P.) ; DIDAY Edwin ; SOULIE Daniel (P.) ; PIGANIOL (P.) ; SIROEN Jean-Marc (A.) ; LIONS P.-L. (P.) ; AUBIN J.-P. (P.) ; MOULIN H. (P.) ; BABEAU A. ; LE BRIS R.F. ; GIRAUD A. ; SIMON Yves ; VIEWORKA M. ; SALIN P. (P.) ; CLAASEN E. (P.) ; LEVY E. (P.).

PARIS-VII

HELLER René (P.) ; LE CORRE Y. (P.) ; KAROUBI M. (P.) ; BERGMAN C. (P.) ; MOUVIER G. (P.) ; PETIT C. (P.) ; PICON L. (P.) ; BRES Y. (P.) ; SABBAGH G. ; PICON Régine (P.) ; *REVUZ Daniel (P.) ; AMSEL Georges* (P.).

PARIS-III

MITTERAND H. (P.) ; BENASSY M.-C. (P.) ; ROVAN J. (P.) ; CARRIVEL L. (P.) ; DEGROIS (P.) ; CHOUILLET J. (P.) ; TEYSSANDIER H. (P.).

PARIS-IV

L'HERMITTE R. (P.) ; RICHARD J.-P. (P.) ; MARTIN J. (MA.) ; PETIT F. (MA.) ; TRUCHET Jacques (P.) ; CIMAZ G. (MA.) ; LAVABRE S. (MA.) ; MAYEUR J.-M. (P.) ; BEC C. (P.) ; LUTAUD O. (P.) ; DUBOIS H. (BONNEROT L. (P).

PARIS-I

BACHELARD S. (P.) ; THILLET P. (P.) ; RUDEL J. (P.) ; CARRIVE P. (P.) ; MOUNAR F. (P.) ; BENARD J. (P.) ; SAUTTER G. (P.) ; MERLE M. ; LEVY-GARBOUA L. (P.) ; SCHMIDT J. (P.) ; LAGARDE P. (P.) ; VINEY G. (P.) ; CHESTIN J. (P.) ; TUNC A. (P.) ; BOULOC B. (P.) ; CALAIS-AULOY J. (P.) ; DONNIER M. (P.) ; PERCEROU Roger (P.) ; COLOMER A. (P.) ; BLANC-JOUVAN X. (P.) ; LOY (MA.) ; MOUSSERON J.-M. (P.) ; BEGUIN J. (P.) ; GUYON Y (P.) ; BAUCHET P. (P.) ; FOURGEAUD C. (P.) ; MICHEL Ph. (P.) ; ZAGAMÉP P. (P.) ; PINCHMEL Ph. (P.) ; NOIN D. (P.) ; PERROT J.-C. (P.) ; BOISSEAU (de) C. (P.) ; PASSET R. (P.) ; BOUZITA J. (P.) ; CAPET M. (P.) ; FLOUZAT F. (P.) ; BLANCJ-JOUVAN (P.) ; TRUC A. (P.) ; PARENT J. (P.).

LYON-I

HACQUE Michel (P.) ; HACQUE Michel (P.) ; ABELARD Jacques ; RETAT Pierre ; TURIN Yvonne ; REINHARD Yves (P.) ; BATAILLE J. (P.).

LYON-III

*MINGRET P. (P.) ; REYNHARD Y. (P.) ; ACHARD G. (P.) ; BOU*CHEP J.-P. (P.) ; GARAGNON J. (P.) ; LANDRAUD D. (P.) ; MONTAGNIER G. (P.) ; BOURGEOIS B. (P.) ; FROSSARD J. (P.) ; PÉLISSIER J. (P.) ; CHAVANNE A. (P.) ; LAMOTHE S. (P.) ; TURCAN R. (P.) ; GUIHO P. (P.) ; AZEMA J. (P.) ; FREDOUILLE J.-C. (P.) ; DOCKES N. (P.).

CLERMONT-FERRAND

HADDAD L. (P.) ; PRÉVAULT (P.) ; LEBIGRE Arlette (P.) ; CHAPUT Yves (P.) ; HENNEQUIN F.

ORLÉANS

GANDEBŒUF J. (MA.) ; HUCHER M. (P.) ; TRICHET J. (P.) ; DURAND Marc (P.) ; BARDOLLE Jean (P.).

LYON-II

AUBERT Jacques (P.) ; VATE Michel (P.) ; KAES René (P.) ; GUILLAUMIN Jean (P.) ; PICH Edgard (P.) ; LECOCQ Louis (P.) ; PEROUSE Gabriel (P.) ; TISSOT Roland (P.) ; COMBET Louis (DR.) ; DUBUIS Roger (P.) ; AUBERT J. ; DUBUIS R. (P.) ; PERNOT L. (MA.) ; RENUCCI J. (P.) ; DERRE Jean-René (P.) ; PACAUT Manuel ; MESCHERIAKOFF A. (P.) ; WYSS Simone (P.) ; MARGOTTON Jean-Charles ; GONNAUD Maurice (P.) ; LEQUIN Yves *(P.) ; DURAND Michel (P.) ; GIRARD René (P.) ; FONTANEY Pierre (P.)* ; BERGERET J. (P.) ; LECOCQ L. ; HABERER A. ; BABUT D. (P.) ; GRANGER M. (MA.) ; DURAND M. ; GAULMYN M.-M. (MA.) ; RETAT P. (P.) ; KAES R. (P.) ; GONNAUD M. (P.) ; FONTANEY P. ; WYSS S. ; RETAT L. (P.) ; VEYRIRAS P. ; TISSOT R.

NANTES

SUPIOT A. (P.) ; GARDIES J.-L. (P.) ; COLLET Luc-Henry. (P.) ; COLLET H. (P.) ; PENIGAULT DUHET P. (P.) ; LE NAOUR R. (P.).

RENNES

LE FLOCH A. ; ELEGOET F. (MA.) ; DHOMMEAUX Jean (P.) ; JALLAIS Joël (P.) ; TRUCHET D. (P.) ; MARTIN Didier (P.) ; COGNE J. (P.) ; GALESNE Alain (P.) ; AUGROS Jean-Claude (P.) ; BENETON Philippe (P.) ; DUBOST G. (P.) ; LAINGUI André (P.) ; HERRY J.-Y. (P.) ; CHOUKROUNE P. ; CHESNE Guy (P.) ; CONTIN Raphaël (P.).

PILAT M.-C. (A) ; BOISSE A.-B ; SOULEAU L (M.-A.) ; HUMPHRIES R ; RASSAT M.-L. (P.) ; MARCOLIN J.-C ; LANNAUD M. ; GRANET M. (P.) ; LE TOURNEAU P. (P.) ; GUILLAUME Sylvie (MA.) ; FERRY L. (P.) ; SELESKOVITCH. (P.) ; *CHASSIGNEUX . (MA.) ; HOMMERIL Pierre (P.) ; DAMLA*MIAN A. (MA.) ; MEYER Y. (P.) ; ALEXANDRE P. (P.) ; VERON M. (P.) ; LAVAUD R. (P.) ; CASTALDO A. (P.) ; ROLLET C ; FOUILLOUX G. (P.) ; GUILLAUME Pierre (P.) ; GOUDAL P. (P.) ; WIBAULT J. (P.) ; RIBOUD M. ; CARTIER M.-E. (P.) ; ROLLET C. ; BRUMET André (P.) ; RACINE P. (P.) ; CONSTANT J.-M. (P.) ; GAUSSIN P.R. (P.) ; BOMEL J. ; ELLRODT R. ; SACLES I. ; GEORGE P. ; FINCK A. (P.) ; DURAND F. (P.) ; BIEVRE (de) Claude ; MARIA Francis (P.) ; FROMENTIN Huguette. ; CYMERMAN C. (P.) ; DUMAS Jean (P.) ; PACTEAU Séverine (MA.) ; LEFEBVRE Joël. ; PARIENTE F. (MA.) ; MAJOULET M.-P. ; FAVRE R.-J. (P.) ; PIC Pierre. (MR.) ; PROUST J. (P.) ; MARTEL A. (P.) ; FONTAINE Elizabeth (MA.) ; LELOUP Jacques (P.) ; GROSS B. (P.) ; GRIMALDI M. (P.) ; BOURGEOIS Claude (P.) ; MULLER C. (P.) ; MINKOWSKI (P.) ; LANTERI-LAURA G. (P.) ; DELAMARCHE Christian (CH.) ; JOLIBERT A. (P.) ; BOURRIE G. (CR.) ; TROMPETTE T. (P.) ; POLONOVSKI Jacques (P.) ; PELLERIN J. (MA.) ; LALANNE M. (P.) ; VASSEUR M. (CR.) ; KORN H. (DR.) ; ALBOUY M. (P.) ; ENGEL P. (MA.) ; MOUNIER J. (P.) ; GAXIE D. (P.) ; CLAIR P.-M. ; LELIEVRE J. (P.) ; FRYDMAN R. ; HOSURALIY G. (P.) ; CHAMBRON Jacques (P.) ; TOUITOU Y. (P.) ; KAPLAN Jean-Claude (P.) ; WERNER Georges-H. (DR.) ; EXBRAYAT J.-M. (P.) ; LECLANT J. ; RENEVILLE J.-R. (P.) ; LEHMAN (P.) ; CHAPUISAT Jérôme (P.) ; DUGAS de la BOISSONNY Christian (P.) ; GRIDIL Jean-Pierre (P.) ; ANCIAN B. (P.) ; MAYEUR F. (P.) ; JADAUD B. (P.) ; VERMELLE G. (P.) ; GROUTEL H. (P.) ; AUBERT J.-L. (P.) ; BLUMANN C. (P.) ; AYNES L. (P.) ; MOUTON C. (P.) ; PICARD E. (P.) ; DEBRAY Jacques ; RUFF M.-A. ; MAREE Dominique (DR).

LENGRAND Jacques (PA.) ; BOISSON Jean-Marie (P.) ; MAURY René *(P.) ; POTTIER Pierre (P.) ; DELANDE Guy (P.) ; OUSSET Jean (P.) ; TIANO* André (P.) ; ALPHANDERY E. (P.) ; TARONDEAU Jean-Paul. (P.) ; MORVAN Yves. (P.) ; AUDROING Jean-François. (P.) ; SYNVET Hervé (P.) ; MAURY J. (P.) ; DUVAUX J.-M. (P.) ; SOLLOGOUB Michel (P.) ; FRELASTRE G. (P.) ; VEDRINE J.-P. (P.) ; CAISSE G. (P.) ; KAPLAN F. (P.) ; BARBIER Bernard (P.) ; ROUSSEAU Jean-Marie (MA.) ; TEYSSANDIER Léone (MA.) ; LE CANNUS Paul (P.) ; HERAUD Guy (P.) ; HUET Jérôme (P.) ; GOY Raymond (P.) ; GOUR Claude (P.) ; BRETTON Ph. (P.) ; BERTRAND F.-G. (P.) ; JACQUOT H. (P.) ; THERY Ph. (P.) ; VERGNAUD P. (P.) ; AGOSTINI E. (P.) ; DENIS D. (P.) ; DERRUPPE J. (P.) ; HAUSER J. (P.) ; ROBINO. (P.) ; VIALARD A. (P.) ; GAUTRON J.-C. (P.) ; DURRY G. (P.) ; DAIGRE (P.) ; VONGLIS (P.) ; AUBY J.-M. (P.) ; SOUBEYROL J. (P.) ; SADRAN P. (P.) ; LAMARQUE J. (P.) ; VISCONTI J-P. (MA.) ; MARTRES J.-L. (P.) ; SERIN J.-L. (P.) ; ÉMERY C. (P.) ; DRAVASA E. (P.) ; DUCOS-ADER (P.) ; SIRIAUX (A.) ; LEDOUARIN (DR.) ; JACQUILLAT (P.) ; RAY J.-C. (P.) ; FREVILLE Y. (P.) ; CAZANAIR P. (P.) ; HARDOUIN J.-C. (P.) ; MOUTON C. (P.) ; GLAIS M. (P.) ; LAUNOIS R. (P.) ; BIAYS M. (P.) ; LEDUC G. (P.) ; BOURVA (le) J. (P.) ; CASANOVA J.-C. (P.) ; FITOUSSI J-P. (P.) ; RENAULT J.-P. (P.) ; BERTONECHE M. (P.) ; MARQUET Y. (P.) ; BOURGINAT H. (P.) ; BORGES G. (CC.) ; MESPLIER J. (CC.) ; POULALION G. (CC.) ; BOURROUILHOU (MA.) ; GUILLAUMONT J. (P.) ; GUILLAUMONT P. (P.) ; SHEPHERD J. (A.) ; BURLAUD A. (P.) ; LACAZE D. (P.) ; DOUENCE J.-C. (P.) ; COURET A. (P.) ; CAIRE G. (P.). (TERNY G. (P.) ; HUGON Ph. (P.) ; DERYCLE Ph. (P.) ; ALGIETTA M. (P.) ; MICHALET C.-A. (P.) ; GRELLET G. (P.) ; CHATELUS M. (P.) ; ALBAN. (P.) ; BARBET Ph. (A.) ; DUHMANI A. (A.) ; GAFFARD J.-L. (P.) ; CARTELIER J. (P.) ; BAUMEL P. (P.) ; DURAND H. (P.) ; MARTINEAU Ch. (P.) ; VIEL M. (MA.) ; DUPONT F. (MA.) ; LARERE O. (MA.) ; MAYER P. (P.) ; ILIOPOULOS J. (D.) ; BOUCHIAT C. (D.) ; CREMMER E. (M.) ; FAYET P. (M.) ; PIKETTY C.-A. (P.) ; BROSSEL J. (P.) ; SCHAPIRA P. (P.) ; LUZZATI V. (D.) ; VALLERON A.-J. (P.) ; GALIFRET Y. (P.) ; MAROIS W. (P.) ; LASSUDRIE-DUCHÊNE B. (P.) ; LARROUET C. (P.) ; LORENZI J.-H. (P.) ; LECHEVALLIER J.-M. (P.) ; HENIN P.Y. (P.) ; VINCENT J. (P.) ; LAMBERT ; MIFSUD ; LUCAS DE LEYSSAC ; JOFFRE ; MICHARD ; KRYNEN ; BARDON ; VAILLANT ; SAUT ; APFELBAUM ; BONBONNET ; FEON ; VORONOFF ; PREPIN ; LLINAS ; CHANEL ; BOUTRON ; BARRA ; BENZAKEN ; BERNARD ; BAILLIAN ; BREZIN ; CIARLET ; VASSEUR ; DOMENACH ; LASCOUX ; LAFONTAINE ; SIVRON ; MAMBRINI ; FABRE ; CHARAL ; CHOUPET ; LAMBERT ; MATRAND ; PONYET ; HUMPHRIES ; BARRIER ; GARNIER ; LALART ; MARSH ; DUFOUR ; ARDAILLOU ; CHETIEN ; VERVELLE ; SAILLARD ; COUTURE ; DURAND ; LURCAT ; MARTIN ; VERMOREL ; HUGON ; HEMON ; GRAMAIN ; STEINMETZ ; SUITER ; DUTRIEU ; RHOO ; FAURE ; PETTER ; BANKIR ; SCHWANDER ; GABRIEL ; MORY ; DUPUY ; SOYER ; BARRITAULT ; SURIN ; DURUP ; MOUSSELIN ; GALLOIS ; PLATEAU ; POCHON ; STERN ; BAZIRE ; BATISSE ; CRUMYROLLE ; BONNAFOUS ; *BERNARDET ; COURBIS ; DOCKES ; JOLY ; MOU*CHOT ; SAVALL ; GALESNE Alain (P) ; JALLAIS Joël (P.) ; AUGROS Jean-Claude (P.) ; GERVAIS Michel (P.) ; VAILHEN Charles-André (P) ; BARANGER Pierre (P.) ; CHAMPAUD Claude (P.) ; ROJOT Jacques (P.) ; SALLES Maurice ; GRAND Jean ; DESERT Gabriel ; ANTOINE ; BRUNET P. ; PAREYN Claude ; ROCHE Claude ; FAYETTE ; ALLAIS Gérard ; FEHMNN G. ; BERNARD Maurice ; DUPEYRAT R. ; BOULOUARD R. ; PIAR G. ; LE MOIGNE A. ; FRANQUINET R. ; GOLVAN J. ; DENIS H. ; SANDOZ D. ; COUTROT Ph. ; MINAIRE Y. ; VEZA L. ; BOISSIN ; RICHARD Ph. ; MOOS F. ; FREUNIS MERCIER M.-J. ; STOECUEL M.-E. ; PORTE A. ; RICHARD J. ; FOLLIOT R. ; MURAT Jean ; MURAT Madeleine ; KHROUCHI J ; LECOINTE Pierre ; WOCKOWITSCH M. ; LASCAUX ; NEDELEC ; BANGE P. ; VEYRERAS P ; PICH E. ; TERNOIS D. ; ELISSEEFF N. ; FETIZON M. ; CUCUOLI A. ; RODISON M. ; DESPAGNAT B ; BOURDIN Joël.

UNIVERSITAIRES ET CHERCHEURS, ASSOCIEZ-VOUS A L'APPEL DES 55,
ORGANISEZ-VOUS DANS VOS ÉTABLISSEMENTS, IL S'AGIT DE SAUVER L'UNIVERSITÉ FRANÇAISE
ADRESSEZ SIGNATURE ET PARTICIPATION AUX FRAIS A : A.P.U.S.E., B.P. 301, PARIS 5e

LA YOUGOSLAVIE

STABLE ET FRAGILE

Tito n'est plus là, depuis plus de trois ans déjà, et la Yougoslavie, où M. Mitterrand commence le jeudi 15 décembre une visite officielle, continue, tant bien que mal. La longue agonie du maréchal qui avait su résister à Staline et se faire une place parmi les grands de ce monde s'était accompagnée, en Occident, d'un flot de prévisions pessimistes qui tournaient toutes autour du même thème : Tito disparu, qui aurait assez de poigne pour maintenir ce conglomérat de peuples et d'intérêts différents, assez d'adresse pour continuer à marcher sur un fil entre l'Est et l'Ouest ?

Tito n'a toujours pas de successeur. Au contraire, la collégialité bat son plein. Mais les Soviétiques ne campent pas à Belgrade et la Fédération yougoslave n'est pas en pièces : pourtant, l'inquiétude subsiste. La Yougoslavie est en pleine crise économique, une crise si profonde qu'elle conduit à se poser à nouveau des questions sur l'avenir de ce pays réputé fragile. Les rues de Belgrade sont plongées dans l'obscurité, les Yougoslaves gèlent dans leurs immeubles où le chauffage est coupé ; si le courant électrique fait défaut, ce n'est pas tant par manque d'eau pour alimenter les barrages que par manque d'argent dans les caisses.

Pour éviter la banqueroute, la Yougoslavie, affligée d'une dette extérieure de près de 20 milliards de dollars, a dû accepter le contrôle du Fonds monétaire international. Les sacrifices demandés à la population sont durement ressentis : le pouvoir d'achat a baissé de 10 % cette année, et les responsables savent très bien qu'ils ne peuvent continuer dans ce sens sans risquer une explosion sociale. Pour sortir de cette situation économique *« exceptionnellement complexe »*, selon l'expression du président de la Fédération, M. Mika Spiljak, des décisions s'imposent, et rapidement : mais comment obtenir l'accord de tous dans un système où la décentralisation, l'autogestion... et la bureaucratie compliquent la prise des décisions et où le discours idéologique n'est pas vraiment rangé au magasin des accessoires ? Le gouvernement siège sans discontinuer, les réunions succèdent aux réunions – puisque chaque mesure ou presque doit être approuvée à tous les échelons du parti et de l'administration, dans les républiques comme à Belgrade, – et les plus hauts responsables lancent des appels pressants à l'unité autour du programme de réformes de l'économie : le tout sans grand résultat.

Ces dissensions, cette confusion, s'expliquent dans une large mesure par l'extrême complexité du système yougoslave. Mais cette complexité comporte aussi certains avantages : les tiraillements entre des intérêts opposés, la nécessité de débattre sans cesse chaque question, garantissent une certaine forme de pluralisme, sinon de réelle démocratie. C'est ce qui rend « différent » le communisme yougoslave, au même titre que l'autogestion, l'ouverture des frontières et l'indépendance vis-à-vis de l'U.R.S.S.

Une indépendance qui n'exclut pas une certaine prudence : la presse yougoslave formule ses critiques à l'égard de la politique du Kremlin avec une retenue qu'elle ne s'impose pas toujours dans le cas des Etats-Unis : mais les principes sacrés du non-alignement demeurent, et la politique étrangère du pays garde le cap fixé par Tito ; simplement, la Yougoslavie s'est faite plus discrète ; la voix du maréchal portait plus loin.

Officiellement, Belgrade entretient de bonnes relations avec le monde entier, et les seuls problèmes reconnus concernent deux pays voisins : la Bulgarie, qui refuse toujours d'admettre l'existence d'une minorité macédonienne sur son territoire, une affaire typiquement « balkanique », dont les Yougoslaves craignent toujours qu'elle ne puisse être exploitée par Moscou ; et surtout l'Albanie : les dirigeants de Belgrade sont habitués depuis des décennies à être couverts d'opprobres par M. Enver Hodja. Mais il accusent à présent Tirana d'entretenir l'agitation au Kosovo, depuis les émeutes du printemps 1981.

Un seul fait est certain : le problème du Kosovo, véritable épine dans le pied de la Fédération yougoslave, n'est pas près d'être résolu ; des verdicts écrasants continuent à tomber, par dizaines, contre les Albanais du Kosovo qui persistent à réclamer pour leur « province », rattachée à la Serbie, le statut de « république » – ce que les Serbes considéreraient comme une insulte à leur histoire et à leur prestige au sein de la Fédération. Tous les dirigeants des autres républiques ne sont pas forcément aussi convaincus de leur bon droit ; mais tous se retrouvent sur un point commun : frapper avec la plus grande sévérité toute manifestation ouverte d'un *« nationalisme »* considéré comme mortel pour la Yougoslavie.

J. K.

Basses eaux en économie

LE Danube n'a pas été à la hauteur des événements. Pour le quarantième anniversaire, le 29 novembre 1983, de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, le fleuve se traînait au plus bas niveau jamais observé depuis un grand nombre d'années. Des bancs de sable trouaient la surface des basses eaux aux dépens des péniches immobilisées. Seuls dans la ville grise flottaient les drapeaux rouges du parti et tricolores du pays.

Cette faiblesse du Danube, liée à une forte et longue sécheresse, a plongé la capitale dans le noir ou presque. Les barrages ne fonctionnent qu'au tiers de leur capacité et, comme la Yougoslavie n'a plus d'argent pour acheter du mazout à l'étranger..., dès le soir tombé, c'est une atmosphère de quasi-couvre-feu : des rues obscures avec, dans le centre, quelques rares lumignons et le faible éclairage des boutiques ; des immeubles éteints et froids.

L'état de crise est aggravé par les difficultés de ravitaillement que continue de subir la population. Certes, il n'y a plus de tickets de rationnement comme il y a peu. Certes, on a retrouvé le café, consommé à la turque ; le kilo est cher – 120 F, c'est le prix d'un mois de loyer, – mais il existe. Toutefois la viande manque, et les congélateurs, achetés afin de faire des réserves, souffrent des coupures de courant.

On se débrouille évidemment... Il y a des bougies pour les gardiens des banques, des lampes de poche pour éclairer les trottoirs, des batteries de voiture pour donner de la lumière – la consommation d'essence, elle, est contingentée à 40 litres par personne et par mois, – un service de dépannage pour débloquer les ascenseurs... et tout un réseau de solidarité propre aux pays qui ne sont pas parvenus à un stade d'industrialisation avancé.

Ayant connu, de 1970 à 1979, dix ans de surchauffe – les investissements ont atteint jusqu'à 40 % du produit national brut – alimentée par les crédits à tout va des banques et des Etats étrangers, la Yougoslavie subit, sous le contrôle du Fonds monétaire international, une cure brutale de refroidissement. Il s'agit, ici comme ailleurs, de mettre le pays en situation de rembourser des dettes qui, au total, représentent environ 20 milliards de dollars (4 milliards en 1973), soit près de 1 000 dollars par habitant ou encore quatre mois d'un salaire moyen.

Sous le contrôle du F.M.I.

Après avoir prêté allégrement, la communauté financière internationale s'est inquiétée de la solvabilité yougoslave, alors même que le marché mondial des capitaux se rétrécissait. En 1980, différents Etats accordèrent à Belgrade des crédits de secours, après que la balance commerciale du pays eut enregistré en 1979 un lourd déficit, compensé en partie seulement par les recettes du tourisme et les envois de fonds des travailleurs émigrés, ce qui avait abouti à un solde négatif important des transactions courantes (3,6 milliards de dollars).

En 1981, le F.M.I. intervenait à son tour pour un des plus gros prêts de son histoire, tandis qu'une commission yougoslave était chargée de mettre au point un programme de stabilisation, un mot moins troublant que réforme. Après une nouvelle dévaluation du dinar de 20 %, en octobre 1982, (30 % en juin 1980) et l'instauration, également en octobre, de diverses restrictions sur l'électricité, l'essence et les devises, un véritable plan de sauvetage financier de la Yougoslavie était élaboré sous l'égide du F.M.I.

L'alarme était d'ailleurs donnée par la défaillance de la Banque de Zagreb, à hauteur de 200 millions de dollars. Les structures décentralisées, fédéralisme oblige, ne facilitent guère la perception et la solution des difficultés, tant est grande l'étanchéité des six républiques et des deux régions autonomes. La Yougoslavie se trouvait alors en faillite de fait, ne pouvant plus rembourser faute de pouvoir emprunter.

Compte tenu de l'intérêt géopolitique de ce pays aux sept frontières, une sorte de pyramide financière fut construite, comportant des prêts du F.M.I. (0,6 milliard de dollars), de la Banque mondiale (0,4 milliard), de la Banque des règlements internationaux (0,5 milliard), de quinze Etats (1,4 milliard) et de six cents banques (0,6 milliard). L'arrangement était assorti d'un rééchelonnement de fait – même si les autorités de Belgrade refusent le terme – portant sur le remboursement de crédits à court et moyen terme (0,8 et 1 milliard).

Cependant, la Yougoslavie prenait certains engagements de remise en ordre de son économie dans le domaine des prix, des taux d'intérêt et du cours de change. La législation était modifiée au profit de l'Etat fédéral, notamment de la Banque nationale qui recevait des pouvoirs financiers plus important. Ainsi, la contrainte extérieure conduisait à une certaine recentralisation d'une économie plutôt balkanisée.

La prise de conscience des contradictions (entre l'unité du marché inscrite dans la Constitution et le cloisonnement des républiques, entre la planification et l'autogestion...) et des blocages du système yougoslave était en tout cas aiguisée par la crise économique. Tout un bouillonnement en naissait, allant même jusqu'à des remises en question politiques. Pour sa part, le programme de stabilisation, publié en juillet 1983, fondait le développement du pays sur la mise en œuvre de *« changements fondamentaux »* dans les rapports socio-économiques.

MICHEL BOYER.

(Lire la suite page 14.)

Communiste, mais à sa manière

LE système yougoslave tel qu'il a évolué depuis 1948 se distingue de tous les autres régimes établis à l'est sous la houlette de l'U.R.S.S. Pour justifier une attitude imposée par les circonstances, il s'est peu à peu inventé une doctrine. Il a découvert l'autogestion alors que les « orthodoxes » s'en tiennent au socialisme administratif ou bureaucratique. A l'extérieur il a consacré en divorce, la séparation décrétée par Staline : tandis que les autres héritiers de Marx-Lénine se flattent de former un camp qui finira par tailler en pièces les « impérialistes », les titistes se font les champions du non-alignement. Le contraste avec les pays liés à l'Union soviétique est d'autant plus marqué que la Yougoslavie s'efforce, non sans difficultés, de laisser une autonomie réelle aux nations qui composent la fédération.

Des observateurs ont parfois tenté de décrire le système yougoslave comme un intermédiaire entre l'Est et l'Ouest mais aussi entre capitalisme et communisme. Ceux qui faisaient une telle analyse ont été confortés dans leur opinion lorsque, à partir de 1966, les autorités de Belgrade ont décidé d'appliquer les lois du marché. La réalité ne correspond pas à un tel schéma. En fait, Tito et, au moins jusqu'à présent, ses successeurs s'en tiennent aux règles et aux principes essentiels du communisme. Pourtant, à diverses reprises, on a pu penser que, non contents de rejeter Staline, ces marxistes-là allaient enfin traiter Lénine comme un précurseur, certes, mais un précurseur bien dépassé. Ne furent-ils pas parmi les premiers à se débarrasser du dogme de la dictature du prolétariat ?

Tito ne se mêlait plus guère des affaires quotidiennes mais, chaque fois que le tournant risquait d'être pris, il est intervenu avec éclat pour conserver les fondements du communisme tels qu'ils lui avaient été enseignés dans sa jeunesse. Les crises de 1971-1972 ont joué à cet égard un rôle déterminant.

Effervescence

Quelle était la situation il y a une quinzaine d'années ? Les kominformistes – partisans de l'U.R.S.S. – avaient été réduits à néant. Ensuite était venu le tour de Rankovitch, le tout-puissant maître de la police. Celui-ci avait sauvé le régime en brisant les kominformistes, mais, pour mener à bien cette louable entreprise, il avait eu recours à des méthodes quasi staliniennes et, une fois le danger passé, il poursuivait sa « politique de la main forte ».

L'élimination de Rankovitch, en 1966, donna un nouvel essor aux tendances autogestionnaires dans les entreprises et dans les républiques. Il y avait contradiction entre le communisme, qui depuis Lénine tient la discipline militaire pour la condition du succès, et l'autogestion, qui par définition ne peut guère s'accommoder de cette discipline. Après l'éviction de Rankovitch, on put penser que la contradiction allait être résolue au profit de l'autogestion.

Il est difficile d'imaginer l'effervescence qui caractérisait cette période. Des républiques comme la Croatie marquaient leur originalité au point d'apparaître presque comme indépendantes. Les revendications nationales et même nationalistes étaient défendues non pas ou pas seulement par quelques contestataires, mais par les dirigeants communistes du cru. Les journaux yougoslaves menaient d'ardentes polémiques. En fait, les discussions opposaient en général les journaux de diverses républiques. En d'autres termes, la liberté, ou plus sûrement la diversité, de la presse était, dans une large mesure, le fruit des débats entre républiques.

Le dirigeant le plus résolu à défendre « sa » nation, c'était M. Tripalo, alors patron de la Ligue des communistes de Croatie. Son principal antagoniste semblait être le président de la Ligue des communistes de Serbie, M. Nikezitch : le nationalisme croate n'allait-il pas détruire la Yougoslavie ? M. Nikezitch représentait les Serbes, qui entendaient bien maintenir, voire consolider, la fédération. Cependant, il y avait comme une complicité entre la direction croate et la direction serbe. Cette dernière était composée d'hommes qui, à l'instar de M. Nikezitch, voulaient la démocratie et commençaient à l'établir dans leur république. Or, ils constataient que l'autonomie croissante des nations était un facteur de démocratisation.

BERNARD FÉRON.

(Lire la suite page 15.)

Dinar de terre et mark de fer...

« *UN pays sans monnaie nationale n'a pas non plus d'économie nationale.* » Le mot est de M. Koro Gligorov, membre de la direction collégiale de la Ligue des communistes et l'un des principaux auteurs du plan de stabilisation économique et sociale mis en œuvre cette année. Mais n'est-ce pas justement le cas de la Yougoslavie ? Soumis à un cours « glissant » qui se déprécie pour ainsi dire quotidiennement, le dinar a cessé d'être la seule monnaie de paiement sur le marché intérieur, et entreprises et individus ne peuvent plus se procurer de nombreux articles que contre des monnaies convertibles. C'est vrai pour la quasi-totalité des articles de luxe de provenance occidentale. Mais on obtient aussi plus facilement une voiture, un poste de télévision, un réfrigérateur ou une machine à laver de production nationale si l'on règle au moins une partie de leur prix en devises convertibles. Ce commerce parallèle, contraire à la loi, est pratiqué au vu et au su des autorités, impuissantes à y mettre un terme.

Même les paysans ont tendance à faire du commerce avec des devises, pour la simple raison que l'industrie exige d'eux des paiements en devises. « *Nous vendons du blé, du maïs, de la betterave sucrière pour des dinars,* explique un paysan à la télévision, *mais nous devons payer machines agricoles et outils en dollars ou en marks.* » « *Si le problème n'est pas réglé rapidement, nous serons amenés à notre tour à vendre sur le marché fruits, légumes et produits laitiers en échange de devises.* » Cette menace se concrétise déjà aux foires de bétail à la campagne, où maints propriétaires de vaches accrochent aux cornes de leurs bêtes un carton : « *2 500 marks* »...

La pénurie de devises frappe durement le secteur socialisé de l'économie. La situation de certaines entreprises est presque tragique. Dans la cour d'une grande usine proche de la capitale s'alignent quatre mille six cents tracteurs : tous flambant neufs, mais tous sans pneus. « *Nous n'avons pas de devises pour acheter des pneus* », déclare le directeur. Et comment exporter des tracteurs sans pneus ?

Le cas des citoyens est tout différent. Ils disposent, eux, sur leur compte d'épargne dans les banques, d'un montant de devises convertibles équivalant à 7,5 milliards de dollars. Cette somme énorme pour les conditions yougoslaves provient en premier lieu des envois des ouvriers émigrés : entre 2 et 3 milliards de dollars par an ; ensuite, des revenus du tourisme. Dans bien des pensions, restaurants, cafés privés, on fait payer le client étranger en devises : une pratique, elle aussi interdite mais fort courante, et qui, selon les estimations de la presse, aurait fait tomber cette année de 500 à 700 millions de dollars dans des poches « privées ».

Les comptes de particuliers sont aussi alimentés par toutes sortes de transactions plus ou moins avouables – mais aussi sans grand risque : on peut déposer ses devises à la banque sans justifier leur origine. Et s'il existe un marché noir des monnaies fortes, la différence entre le cours officiel et l' « autre » est faible, en raison de l'abondance de l'offre.

Des problèmes idéologiques

La place envahissante prise par les devises pose aussi de redoutables problèmes idéologiques. L'un des principes sacro-saints de l'autogestion est que chaque individu ou collectivité doit vivre des fruits de son travail. L'inconvénient est que ce principe ne dit rien des inégalités qui se manifestent entre ceux qui exportent pour obtenir des devises, dont la valeur est en augmentation constante, et ceux qui exportent sur des marchés à clearing pour des dinars, dont la valeur est en baisse constante, sans compter ceux qui n'exportent rien du tout, mais ont besoin de devises. Et comme il n'est pas question de centraliser les devises au niveau de l'Etat, encore moins d'autoriser l'Etat à procéder à leur répartition, des frictions perpétuelles enveniment les rapports entre les Républiques et les régions autonomes. Chacune d'elles s'estime lésée, affirmant qu'elle donne trop à la communauté et *n'obtient d'elle que très peu en retour.* C'est l'illustration d'une tendance générale au repliement sur soi-même, à la parcellisation de l'économie.

La Yougoslavie possède déjà une loi sur les devises. Tout le monde en est mécontent et l'enfreint à sa convenance. Certaines entreprises qui ont un excédent de devises refusent de les vendre sur le marché officiel des devises, qui n'existe que théoriquement, mais les cèdent en revanche à d'autres entreprises à des cours usuraires (de 20 % à 30 % supérieurs au cours officiel). Ceux qui ne sont pas en mesure de les payer (l'économie souffre également d'une forte pénurie de dinars) se trouvent dans une situation grave, et on a même enregistré des cas d'entreprises qui, *faute de quelques dizaines de milliers de dollars,* ont dû arrêter la production.

Le plan de « stabilisation » porte une attention toute particulière au problème des devises, et prévoit des mesures compliquées qui rendent obligatoire leur cession aux banques. A partir du 1er janvier 1984, le dinar devra devenir la seule monnaie légale de paiement, *pour tous les citoyens,* sauf pour les étrangers et pour les ouvriers émigrés : il n'est pas question de toucher à ce privilège, alors qu'on demande sans relâche aux mêmes travailleurs émigrés de transférer en Yougoslavie la totalité de leurs économies déposées dans les banques étrangères, soit entre 13 et 15 milliards de dollars.

Les Républiques et les régions autonomes sont d'accord sur les grands principes de la nouvelle législation : mais pas vraiment sur son application. Autant dire que le règne du dinar, monnaie unique, n'est pas pour demain.

PAUL YANKOVITCH.

De janvier à octobre, les exportations vers les pays de l'O.C.D.E. ont augmenté de 27 %

	Exportations		Importations		Solde (en milliards de dollars)	
	en milliards de dollars	variation	en milliards de dollars	variation	10 mois 83	10 mois 82
En monnaies convertibles	4,98	+ 14,3 %	6,42	– 12,1 %	– 1,44	– 2,95
En monnaies non convertibles	2,79	– 17,1 %	3,13	+ 7,3 %	– 0,34	+ 0,45
Total	7,77	+ 0,6 %	9,55	– 6,6 %	– 1,78	– 2,50
dont O.C.D.E.	2,60	+ 27,2 %	4,41	– 11,4 %	– 1,81	– 2,93
pays en développement	1,62	– 4,4 %	1,58	– 4,9 %	+ 0,04	– 0,03
CAEM	3,55	– 10,9 %	3,56	– 0,6 %	– 0,01	+ 0,40

Sur la base de 1 dollar = 63,4 dinars (Source : Institut fédéral de statistiques), en dix mois les recettes du tourisme ont représenté 0,8 milliard et les envois de fonds des travailleurs émigrés 1,4 milliard de dollars.

Basses eaux en économie

(Suite de la page 13.)

En attendant les lendemains qui changent, les experts du F.M.I. continuent leurs inspections périodiques qui durent en général un mois. Début décembre, une mission du Fonds se trouvait à Belgrade pour faire le point de l'ajustement. Le but est en effet, de façon classique, de rétablir les équilibres extérieurs, en réduisant les investissements et la consommation, ce qui fut fait, trop brutalement aux dires d'autres spécialistes internationaux.

« *Nous nous sommes acquittés de nos obligations* », souligne, pour sa part, un membre du conseil exécutif fédéral, M. Spasoje Medenica. De fait, compte tenu d'une production *industrielle* quasi *stagnante,* les exportations en devises convertibles ont augmenté et les importations diminué *(voir tableau),* si bien que le déficit courant tomberait à 400 millions de dollars cette année (1,4 milliard en 1982) et qu'un surplus est même espéré pour 1984 (800 millions).

La situation apparaît donc plus favorable aux responsables yougoslaves pour conclure un nouvel arrangement avec le F.M.I. et leurs créanciers internationaux. Le service de la dette représenterait en 1984 comme en 1983 5 milliards de dollars – 3 milliards au titre des amortissements et 2 milliards en intérêts. Pour y faire face, outre les ressources propres du pays, M. Janko Smole, conseiller fédéral qui, en 1983, a participé aux négociations financières de Berne et de Zurich, compte sur la construction suivante : le F.M.I. interviendrait pour 0,5 milliard de dollars, la Banque mondiale pour 0,3 milliard, les États pour 1 milliard et les banques commerciales pour 1,2 milliard.

« *Regagner la confiance internationale était notre seule possibilité* », souligne M. Smole. D'une façon générale, pour les responsables du pays, priorité doit continuer d'être donnée à l'exportation au détriment même de l'approvisionnement du marché national et du niveau de vie de la population. Mais, reconnaît-on aussi à Belgrade, une médecine aussi drastique a atteint un niveau critique, tandis que les entreprises touchées par la crise énergétique ont besoin d'importer pour exporter et commencent notamment à manquer de pièces détachées.

La politique de redressement s'est accompagnée, en outre, d'une très forte dépréciation du dinar, aboutissant même, dans de nombreux cas, à une quasi-disparition de la monnaie nationale au profit des devises fortes comme le dollar ou le mark. Elle a été suivie d'une très grande inflation : les prix augmentent actuellement au taux annuel de 50 % (l'objectif était de 20 %) au lieu de 30 % en 1982. Et l'harmonisation de ces prix entre eux, que recherchent les autorités, est contrariée à la fois par la décentralisation et par l'autogestion, dont le souci de protection empêche la concurrence de jouer.

La remise à flot de l'économie yougoslave est particulièrement délicate. Ses dirigeants parlent volontiers du respect des lois du marché, de la référence aux prix mondiaux et des contraintes de la division internationale du travail, donc de qualité, de productivité et de compétitivité. Toutefois les entreprises du pays, qui appartiennent plutôt à une industrie de montage – du tournevis, dit-on – important matières premières et demi-produits et exportant biens manufacturés, ne fonctionnent pas selon des cadences japonaises : du fait d'une certaine réunionite, la journée de travail dure plutôt cinq à six heures que huit heures.

Sans sanction

En réalité les choix ne sont pas très grands : la Yougoslavie cherche à la fois à conclure des accords de coopération industrielle avec l'Ouest et à accroître ses ventes de machines au Sud. Il s'agit pour elle de se placer avec efficacité entre les pays hautement industrialisés et ceux qui le deviennent à marche forcée. Cela est possible dans le cadre du système, affirme M. Oskar Kovac, professeur d'économie politique, qui a participé à la rédaction du programme de stabilisation, mais il faudrait pour cela que tous se sentent « responsables ».

« *Le système ne comporte pas de sanctions suffisantes pour les entreprises* », souligne pour sa part M. Branko Colanovic, ancien gouverneur de la Banque nationale, directeur général de la Yougobanka. L'autogestion ne doit pas faciliter une socialisation des pertes, comme cela est presque *toujours* le cas. Les entreprises qui ne sont pas rentables doivent pouvoir, s'il le faut, licencier ou même fermer leurs portes.

Si ce discours – relativement nouveau – se traduisait dans les faits, la population yougoslave subirait de profonds changements d'habitude, et même de nouveaux sacrifices. Est-ce possible ? Le proche passé paysan de la Yougoslavie lui permet, pour le moment, de résister à la crise. Beaucoup de citadins ont un lopin de terre ou un parent à la campagne qui fournit un peu de jambon ou quelques légumes. Il y a aussi le cousin d'Allemagne ou de France qui envoit des devises permettant d'affronter la raide montée des prix. Il y a enfin, comme dans les autres pays en développement, la grande famille qui joue un rôle d'amortisseur.

Parents et enfants partagent souvent, la crise du logement aidant, le même appartement et le rassemblement de plusieurs salaires permet de faire face à la diminution du pouvoir d'achat individuel – d'un cinquième en trois ans, – ainsi qu'au chômage d'un membre de la famille. Ce chômage frappe plus de huit cent mille Yougoslaves et trois personnes sans emploi sur quatre ont moins de vingt-cinq ans. Comme partout aussi fonctionne une économie parallèle fondée *sur des heures supplémentaires* ou le travail noir, que facilite la pratique d'une journée continue qui prend fin à 15 ou 16 heures.

Tous ces ressorts culturels ou cachés d'une société, qui n'apparaissent pas dans les statistiques, permettent de mieux comprendre l'endurance d'un pays qui semble vivre en veilleuse. Mais l'ingéniosité a ses limites ; la patience ou la résignation, leur temps. Les Yougoslaves tiendront-ils jusqu'aux pluies de mars ?

MICHEL BOYER.

STABLE ET FRAGILE

Communiste,

Pluralité nationale,

Communiste, mais à sa manière

(Suite de la page 13.)

A ce moment, la Ligue des communistes de Yougoslavie était en train de dépérir, alors qu'il y avait six ligues des communistes (une par république) de plus en plus autonomes. Cet éclatement entraînait un relâchement des contraintes au sein de la Ligue des communistes, la seule organisation, avec l'armée, à prétendre maintenir une discipline assez stricte.

Soudain Tito s'inquiéta d'une évolution qui lui paraissait de nature à détruire le régime et la Yougoslavie. Les voisins – souvent adversaires – ne guettaient-ils pas les dissensions, n'utilisaient-ils pas les querelles dans l'espoir de dépecer le pays ? La réaction du maréchal-président se fit en deux temps. Il commença (1971) par s'attaquer au mal qui lui paraissait le plus immédiatement menaçant : le nationalisme. C'est alors que la direction croate fut destituée. Cette épuration frappa, mais dans une moindre mesure, des dirigeants d'autres républiques jugés trop soucieux de leurs particularismes et insuffisamment dévoués à la Fédération.

Quelques mois plus tard, Tito se déchaîna contre l'autre « déviation » qui, selon lui, ébranlait le système yougoslave. Furent frappés les « technocrates » et les « libéraux ». Nous dirions les avocats d'une démocratie politique. Disparurent de la scène les principaux dirigeants serbes, dont, bien entendu, M. Nikezitch.



(Dessin de PLANTU.)

Le message ainsi livré par Tito est celui-ci : le communisme yougoslave doit toujours avoir pour signes particuliers l'autogestion et le non-alignement. C'est par cela qu'il est yougoslave. Mais il ne peut en aucun cas jeter par-dessus bord ce par quoi il est communiste : le centralisme démocratique. Les crises de 1971-1972 ont donné à Tito l'occasion de restaurer cette notion typiquement léniniste. Ce principe permet notamment de poursuivre et de condamner durement les opposants lorsqu'ils apparaissent gênants, d'imposer une discipline aux journalistes, écrivains, professeurs, etc., voire de licencier ceux qui ne se plient pas à la politique du parti.

Par le centralisme démocratique, le communisme yougoslave est toujours de la lignée de Lénine. Mais ce communisme-là est parfois tempéré par la nécessité de s'adapter aux circonstances. Et de ne pas s'aliéner un Occident condamnable parce que capitaliste, mais tout de même indispensable parce qu'il fut et reste le garant de l'indépendance yougoslave.

BERNARD FÉRON.

BRIONI

Le paradis pour (presque) tous

IL était une fois, à quelques encablures de la côte d'Istrie, un archipel au doux climat, au relief apaisant : Brioni. Des centaines d'espèces d'arbres de tous les continents, de magnifiques animaux sauvages (l'île servait depuis des lustres de centre d'acclimatation pour les bêtes destinées aux zoos d'Europe). Des vestiges archéologiques, et aussi des traditions princières : les Habsbourg y venaient en villégiature, et, après eux, toute la haute société de l'Europe centrale d'avant les deux guerres mondiales. Tout pour plaire au nouveau maître de la Yougoslavie : Brioni devient en 1949 le domaine réservé de Tito, désormais unique habitant officiel (les autres occupants furent priés de s'installer ailleurs).

Une, deux, puis trois résidences sont construites, auxquelles le maréchal préfère néanmoins sa « modeste » maison privée de Vanga, une petite île de l'archipel où il était venu se baigner un jour de 1953. C'est là qu'il passera, l'âge venu, de plus en plus de temps, entre des pumas empaillés, une gigantesque dépouille de tigre étalée au pied de son bureau, et l'atelier de mécanique qu'il s'était fait installer en souvenir du temps où il était ouvrier fraiseur. Avec, tout autour de la maison, des mandariniers dont, grand seigneur, il offrait chaque année les fruits pour étrennes aux enfants handicapés.

A Brioni même, dans l'île principale, Tito recevait Nehru et Nasser, en 1956, pour définir, un an après Bandoeng, les principes du non-alignement ; et régulièrement, d'autres grands du tiers-monde (Soekarno, Sihanouk), accueillis avec la plus grande générosité. Les dirigeants yougoslaves y étaient conviés, eux aussi, soit pour des réunions officielles, soit pour passer des vacances, au milieu des milliers d'antilopes, de gazelles et de daims en liberté, et des lions, tigres et ours offerts au maréchal au cours de ses voyages. Nul n'ignorait les goûts du grand chasseur.

Libres, en cage ou dans leur fosse, les animaux sont toujours là, trois ans après la mort du maître, et ses deux vastes yachts à moteur continuent à tirer sur leur mouillage, dans le petit port d'opérette. Mais entretenir un paradis, même privé de son hôte principal, cela coûte cher : cent soixante-dix personnes viennent y travailler chaque jour – sans compter l'armée qui monte la garde, et éloigne les regards indiscrets. Pourquoi ne pas « ouvrir » Brioni, révéler ses mystères ou plutôt ses beautés ?

Le Parlement yougoslave vient de franchir le pas. L'île principale a été transformée en parc national, et dès le 1er janvier des « touristes » pourront en goûter les charmes ; des touristes bien sages, qui devront venir en groupe, suivre des sentiers balisés, et qui ne dormiront pas sur l'île : pas question de livrer Brioni à des hordes d'estivants, et les trois hôtels de luxe déjà aménagés resteront apparemment réservés à l'élite dirigeante.

Mais on aura, après un délai convenable, et avec de sages précautions, ouvert au « public » le sanctuaire de Tito, sans que personne ne crie au sacrilège. Une preuve supplémentaire que la Yougoslavie assume plutôt mieux que prévu sa condition d'orphelin.

JAN KRAUZE.

Pluralité nationale, culture et autogestion

LES exigences de l'intégration culturelle opposent les pays multinationaux à des choix délicats. Ils peuvent choisir soit des modèles culturels plus ou moins communs ou « unitaires » (relevant la plupart du temps de la culture nationale la plus répandue ou dominante), soit une sorte de pluralisme sur la base des traditions particulières, différentes, parfois même opposées les unes aux autres.

Dans un pays comme la Yougoslavie, composé de républiques fédérées et de régions autonomes où se répartissent – inégalement d'ailleurs – plusieurs nationalités, des minorités nationales et trois communautés religieuses, le schéma administratif est tout à fait étranger à la pratique centralisatrice de l'Etat-nation traditionnel.

S'il n'est pas légitime de parler d'une culture yougoslave au singulier (environ 5 % des citoyens se sont déclarés, au recensement de 1981, comme Yougoslaves à part entière, sans autre option nationale telle que croate, serbe, slovène, etc.), on peut néanmoins constater que les entreprises culturelles les plus marquantes dépassent le cadre de chacune des composantes de la Fédération et acquièrent ainsi un caractère proprement yougoslave.

Quelques événements majeurs se sont inscrits dans l'histoire de la Yougoslavie. En premier lieu, au cours de la seconde guerre mondiale, la Résistance (« lutte de libération nationale » ou « révolution », selon la terminologie yougoslave), à laquelle toutes les nationalités ont contribué et dont les conséquences n'ont pas cessé de se faire sentir jusqu'à nos jours. (Le nombre des victimes a dépassé un million sept cent mille, soit 10 % de la population, et il en est résulté un traumatisme sans précédent dans la vie nationale.) Cette expérience, indivise et indivisible, a fait naître une nouvelle idée de la « yougoslavité ».

La rupture avec le camp de l'Est, consécutive à la fameuse résolution du Kominform qui condamna, en 1948, la pratique dite « titiste », constitue à son tour un fait historique de premier ordre. Rassemblant les forces vives du pays, l'opposition au stalinisme a instauré un nouveau mode de vie, exempt de fétichisme idéologique et de suspicion quotidienne. Elle a provoqué des changements fondamentaux dont bénéficient au même titre toutes les cultures nationales de Yougoslavie : abandon de la « *partiynost* » (esprit de parti) et du dirigisme dans la création culturelle, refus du « réalisme socialiste » dans les lettres et les arts, critique du marxisme dogmatique en philosophie. La brèche ainsi ouverte a permis les échanges les plus fructueux : le public yougoslave a pu connaître, grâce à des traductions, non seulement la pensée de l'Occident (des auteurs mis à l'index au cours de l'époque précédente, comme Kafka ou Orwell, Freud, Sartre ou Trotsky), mais aussi des ouvrages de la dissidence provenant des pays dits de l'Est (Pasternak, Soljenitsyne, Kolakowski, Bahro, Kundera, etc.).

Le troisième facteur d'unité, indissociable des deux précédents, c'est l'autogestion. Si insuffisants que soient les résultats, elle a conféré à son tour quelques aspects originaux à la culture yougoslave dans son ensemble et mérite à cet égard une attention particulière. Depuis la mise en place des premiers conseils ouvriers (au début des années 50), différentes expériences ont été tentées. L'idée même d'autogestion est passée, si on peut dire, d'une conception plus ou moins utopique à certaines formes concrètes de réalisation. Ce passage a dû prendre plus d'une direction : du thème de recherche à la formulation politique, de la revendication à la mise au point pratique, ce qui a permis – et permet encore – des définitions variées.

La dure épreuve de la crise économique actuelle décidera dans les années qui viennent du sort de cette expérience, dont l'intérêt dépasse les frontières de la Yougoslavie.

Marx n'a pas laissé de théorie de l'autogestion proprement dite : l'édification d'un ordre autogestionnaire ne saurait donc prétendre appliquer purement et simplement des formules et des modèles tout faits. D'où la nécessité de rejeter tout un bagage de notions et de pratiques périmées, ce à quoi une partie non négligeable de la bureaucratie n'était guère prête. Les circonstances atténuantes que l'on peut plaider se présentent tantôt comme des causes, tantôt comme des effets : inertie due au sous-développement initial, manque de traditions démocratiques profondes, influences et pressions exercées par des systèmes externes et hétérogènes sur la précarité des nouvelles structures, différences très sensibles de niveau de développement et dans les traditions culturelles entre les nations qui constituent la Fédération yougoslave, résurgence des nationalismes et des conflits qu'ils provoquent.

Aux dangers de divers ordres, venant plus du dedans que du dehors, s'opposent la volonté très nette de sauvegarder l'indépendance du pays, la décision de plus en plus affirmée de refuser toute possibilité de retour au prétendu « socialisme réel », une conscience commune et communautaire qui s'élève au-dessus des particularismes attardés et des idéologies usées.

PREDRAG MATVEJEVITCH,
écrivain,
professeur de littérature française
à l'université de Zagreb.



Le Kosovo : un problème insoluble ?

PLUS de deux années se sont écoulées depuis l'explosion du mécontentement au sein de la population albanaise vivant en Yougoslavie, où elle représente numériquement la quatrième nationalité après les Serbes, les Croates et les Slovènes. La « normalisation » opérée depuis lors dans la province autonome du Kosovo, où se trouve la grande majorité de cette population, demeure précaire : en témoignent les fréquentes condamnations d'Albanais du Kosovo, jeunes le plus souvent, à des peines de prison allant jusqu'à quatorze ans, pour la constitution de groupes jugés *« irrédentistes et contre-révolutionnaires »*, les appels réitérés des dirigeants de la province à se montrer plus vigilants dans l'éradication de *« toute manifestation d'irrédentisme »*, et aussi les bombes qui ont explosé à Pristina.

Il y a un million trois cent mille Albanais au Kosovo, soit 78 % de la population de cette région incorporée, comme la Voïvodine, à la République de Serbie. Ils se sont à diverses reprises (1968, 1981) violemment insurgés contre cette tutelle serbe. Arguant tant de la spécificité de leur identité nationale que de leur importance numérique, les Kosovars albanais estiment, au nom du principe constitutionnel de l'égalité des « nations », être en droit de prétendre au statut de République : les Macédoniens et même les Monténégrins, bien moins nombreux qu'eux, n'ont-ils pas reçu ce statut dès 1946 ? Et les Albanais du Kosovo se montrent d'autant plus allergiques à la tutelle serbe qu'existe entre les deux communautés un lourd contentieux : l'histoire a voulu que cette province du Kosovo, voisine de l'actuelle République populaire socialiste d'Albanie, soit, pour les Albanais comme pour les Serbes, un lieu essentiel de leur existence en tant que nation.

Cœur de la Serbie médiévale, où résidait, à Pec, en 1346, le patriarche de l'Eglise orthodoxe serbe, le Kosovo est aussi pour les Albanais, descendants des Illyriens, un de leurs premiers lieux d'établissement au troisième siècle avant Jésus-Christ. C'est de surcroît la région où, en 1880, fut constitué le premier gouvernement provisoire albanais. La population albanaise a beaucoup souffert de la politique à la fois d'émigration forcée et d'assimilation *menée par la monarchie serbe entre* les deux guerres ; c'est de là que date une longue tradition de résistance armée à l' « hégémonie serbe », qui se manifesta à nouveau au lendemain de la seconde guerre mondiale à l'encontre du nouveau gouvernement populaire yougoslave, de nombreux Kosovars albanais ayant difficilement admis à l'époque le non-rattachement à la « mère-patrie » voisine.

Le sort de la population albanaise du Kosovo ne devait s'améliorer sensiblement que dans les années 70, après la destitution de Rankovitch, vice-président de la Yougoslavie et chef de la police en Serbie, qui pratiqua durant vingt années une politique répressive et discriminatoire à l'égard des Kosovars albanais.

La région la plus pauvre

Le sous-développement économique du Kosovo, région la plus pauvre de Yougoslavie, n'est pas étranger au ressentiment de la population, et le départ de nombreux Serbes et Monténégrins du Kosovo, où ils représentaient en 1981 15 % environ de la population, n'est pas seulement imputable à la difficulté pour eux de se sentir minoritaires.

La province détient le triste record du chômage en Yougoslavie, tandis qu'on estime à 50 000 les Albanais du Kosovo travailleurs immigrés en Europe occidentale. Pourtant gros fournisseur de la Fédération en matières premières (lignite, plomb, zinc...), dont son sous-sol est particulièrement riche, le Kosovo ne possède que peu d'industries de transformation, et son agriculture demeure, à quelques exceptions près, arriérée. Les investissements opérés par les Républiques voisines, importants certes mais souvent mal répartis et peu rentables, ont contribué à cette image d'une région « assistée ».

Les Albanais du Kosovo, comme ceux de Serbie proprement dite (au nombre de 72 000 lors du dernier recensement d'avril 1981), de Macédoine (377 000) et du Monténégro (38 000), sont constitutionnellement considérés comme une nationalité, et il n'est pas question de faire du Kosovo une septième République fédérée : pour le gouvernement yougoslave, cette revendication n'est qu'un subterfuge, une étape vers la sécession et le rattachement à l'Albanie.

Le gouvernement albanais s'est très rapidement déclaré solidaire de ses *« frères de sang »* et de leur mot d'ordre de *« Kosovo-République »*, il a vigoureusement dénoncé l'instauration de l'état d'urgence dans la province du Kosovo au lendemain des manifestations de mars 1981 ainsi que le lourd bilan des victimes et des arrestations : en conséquence, les rapports albano-yougoslaves se sont brutalement envenimés. Bien que Tirana n'ait jamais émis aucune prétention territoriale sur le Kosovo, les Yougoslaves ont clairement désigné l'Albanie de M. Enver Hodja comme l'une des instigatrices des troubles survenus au printemps 1981.

Le *modus vivendi* trouvé par les deux Etats à partir de 1971, après des années de brouille, qui avait permis de développer les échanges commerciaux et de tisser des liens culturels étroits entre l'Albanie et le Kosovo, est donc gravement remis en cause : si le commerce ne se porte pas trop mal, les accords culturels sont suspendus.

Quelles que soient les responsabilités de part et d'autre, le problème du Kosovo reste entier, d'autant que les Kosovars albanais ont un taux de croissance démographique très élevé (39 pour mille, contre une moyenne yougoslave de 9,6 pour mille). Brandir systématiquement le spectre du « séparatisme », n'est-ce pas risquer de réveiller par ricochet les vieux démons du nationalisme serbe ? Et pourquoi l'octroi au Kosovo d'un statut de République aboutirait-il nécessairement à une « tentative de désintégration de la Fédération yougoslave » ? Une telle désintégration présenterait en tout cas autant de risques pour Tirana que pour Belgrade, *dans cette partie stratégique* — et convoitée — de l'Europe.

EDITH LHOMEL.

Une sélection de livres yougoslaves publiés en français

Anthologies

— *Anthologie de la prose yougoslave contemporaine*, P. Seghers.
— *Anthologie de la poésie yougoslave*, P. Seghers.
— *Anthologie de la poésie slovène*, P. Seghers.
— *Anthologie de la poésie macédonienne*, Editeurs réunis.
— *Anthologie de la poésie croate*, P. Seghers.
— *La poésie slovène contemporaine*, P. Seghers.
— *Poèmes de Macédoine* — XXe siècle, Publications orientaliste de France.
— *Littérature yougoslave*, revue Europe, juillet-août 1965.

Littérature

— Ivo Andric (prix Nobel de littérature) : *Il est un pont sur la Drina*, Plon ; *la Chronique de Travnik*, L'Age d'homme ; *les Temps d'Anica*, L'Age d'homme ; *la Cour maudite*, Stock ; *l'Eléphant du vizir*, UNESCO-POF.
— Miroslav Krleza : *Enterrement à Theresienbourg*, Editions de Minuit ; *le Retour de Philippe Latinovicz*, Calmann-Lévy ; *le Banquet en Blitkuanie*, Calmann-Lévy ; *Je ne joue plus*, Seuil ; *les Ballades de Petritza Kerempouh* (UNESCO-POF) ; *Mars, dieu croate*, Calmann-Lévy.
— Milos Crnjanski : *le Journal de Carnojevic*, L'Age d'homme.
— Danilo Kis : *Jardin, cendre, Un tombeau pour Boris Davidovitch, le Sablier* Gallimard.
— Mesa Selimovic : *le Derviche et la Mort, Forteresse*, Gallimard.
— Srecko Kosovel : *Poésie*, présenté par M. Alyn, P. Seghers.
— Ciril Kosmac : *la Ballade de la trompette et du nuage*, Publications orientalistes de France.
— Zivko Cingo : *la Grande Eau*, L'Age d'homme.
— Branimir Scepanovic : *La bouche pleine de terre*, L'Age d'homme.
— Dusan Matic : *Poésie*, Fata Morgana.
— Vasko Popa : *Rends-moi mes chiffons*, P. Seghers ; *le Ciel secondaire*, Gallimard.
— Miodrag Pavlovic : *la Voix sous la pierre*, Gallimard.
— Mihailo Lalic : *Diable noir, mon frère*, Flammarion.
— Miodrag Bulatovic : *le Coq rouge, le Loup et la Cloche, le Héros à dos d'âne, Arrête-toi, Danube*, Seuil.
— Petar Segedin : *les Enfants de dieu*, Calmann-Lévy.

Ouvrages théoriques et documentaires

— Stanko Lazitch : *Les intellectuels et la contrainte idéologique*, Denoël — Lettres Nouvelles.
— Milojko Drulovic : *l'Autogestion à l'épreuve*, Fayard.
— Edvard Kardelj : *Les contradictions de la propriété sociale dans le système socialiste*, Anthropos.
— Milovan Djilas : *la Nouvelle Classe, les Entretiens avec Staline*, Calmann-Lévy.
— Predrag Matvejevic : *Pour une poétique de l'événement*, Christian Bourgois, collection 10/18.
— Veljko Micunovic : *Journées de Moscou*, Maurice Nadeau — Robert Laffont.
— Karlo Stajner : *7000 Jours en Sibérie*, Gallimard.
— Anton Kolendic : *la Mort de Staline*, Fayard.
— Rudi Supek : *Etatisme et Autogestion*, Anthropos.

La Voïvodine : vingt-quatre nationalités dans un mouchoir de poche

LA Voïvodine, toute proche de la capitale fédérale, Belgrade, est, avec le Kosovo, l'une des deux « provinces autonomes » de la République de Serbie. Peu connue, elle est sans doute le meilleur exemple de ce que la « multinationalité » peut signifier au sein d'une fédération hautement multinationale.

La diversité ethnique de la Voïvodine est l'héritage d'une histoire mouvementée : vingt-quatre nationalités cohabitent sur sa superficie de 21 506 kilomètres carrés. Les plus nombreux sont les Serbes, qui représentent environ la moitié de la population (2 000 000), suivis des Hongrois (22 %), des Croates (7 %), des Slovaques (4 %) et des Roumains (3 %). Sans oublier plusieurs dizaines de milliers de Monténégrins et *des Ruthènes, et, en moins* grand nombre, des Macédoniens, des Roms (Tsiganes), des Allemands, des Ukrainiens, des Slovènes, des Bulgares, des Albanais, des Tchèques, des Russes, des Polonais, des Grecs...

Plus d'une vingtaine de lois assurent l'application du prin*cipe de l'égalité des peuples* dans tous les domaines. C'est ainsi que dans quatre communes seulement sur les quarante-quatre de la Voïvodine est reconnue l'utilisation d'une seule langue (le serbo-croate) ; partout ailleurs, l'usage de deux, trois ou quatre langues est garanti.

Devant les tribunaux, les débats ont lieu dans la langue du citoyen concerné ; les actes législatifs sont publiés en serbo-croate, en hongrois, en roumain, en slovaque et en ruthène.

La Radio-Télévision de Novi-Sad (la capitale de la région) est vraisemblablement la station la *plus originale de cette partie du* monde — elle diffuse ses programmes en cinq langues. Les émissions, en particulier les bulletins d'information, sont appréciés bien au-delà des frontières, jusqu'en Ukraine subcarpatique (soviétique).

On attache beaucoup d'importance au développement de liens étroits de la province avec les États socialistes voisins. Selon la conception yougoslave, les minorités constituent un pont entre la « mère patrie » et leur propre pays. Cette concep*tion, que partage la Hongrie*, suscite en revanche des réserves de la part de la Roumanie, où l'on se méfie des citoyens yougoslaves d'origine hongroise, bénéficiant de droits dont restent privés — dans la pratique quotidienne — leurs compatriotes habitant la Transylvanie.

*La plupart des villes et com*munes de Voïvodine sont jumelées avec des localités étrangères, qu'elles soient occidentales ou situées dans les pays de l'Est. Mais, curieusement, aucune ville soviétique ne figure sur la dernière liste publiée par les autorités de la province.

Les efforts déployés pour régler la question nationale n'ont certes pas mis fin aux discussions qui opposent partisans et adversaires d'une plus grande autonomie de la Voïvodine dans le cadre de la Fédération yougoslave ; et les graves problèmes politiques, économiques et sociaux que connaît actuellement la Yougoslavie affectent *naturellement* la région. Tout cela explique des manifestations d'intolérance sporadiques et quelques incidents — pour le moment isolés, — peut-être encouragés de l'extérieur, pour déstabiliser ce microcosme de nationalités au centre de l'Europe.

THOMAS SCHREIBER.

La Voïvodine :

vingt-quatre nationalités dans un mouchoir de poch

INDUSTRIJA MOTORNIH VOZIL NOVO MES

DE NOUVEAUX MARCHÉS AVEC RENA



Des notions simples sur un pays compliqué

L'Etat fédéral

Avec ses quatre cent six articles d'une centaine de milliers de mots, la Constitution yougoslave adoptée en 1974 est un document unique en son genre. Définir les règles de fonctionnement d'une société à la fois *« socialiste »*, *« autogestionnaire »* et *« multinationale »*, ce n'est pas simple.

● La Yougoslavie est donc un Etat fédéral de six Républiques (Serbie, Croatie, Slovénie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Monténégro) et de deux régions autonomes (Kosovo, Voïvodine), fondé sur *« le pouvoir de l'autogestion de la classe ouvrière, des travailleurs et des citoyens et l'égalité en droit de ses peuples et nationalités »*. L'Assemblée nationale fédérale, organe suprême du pouvoir, est composée de deux conseils égaux en droits (Chambres), l'un statuant en principe à la majorité des voix, et l'autre par consensus.

● La Yougoslavie est dotée d'une direction collégiale appelée *« présidence de la République socialiste fédérative de Yougoslavie »*, composée d'un représentant de chaque République et région autonome, élu pour cinq ans, et du président de la Ligue des communistes. Elle a un président et un vice-président, élus pour un an, et fonctionne *« sur la base de l'harmonisation des vues de ses membres »*. Le président actuel est un Croate, le précédent était serbe, le prochain sera monténégrin.



● Le conseil exécutif fédéral (gouvernement), actuellement dirigé par une femme, Mme Minka Planinc, est constitué de ministres, dont les uns sont appelés *« membres du conseil exécutif »*, les autres *« secrétaires fédéraux »*. Ils sont élus pour quatre ans. Si le gouvernement fédéral ne parvient pas à un accord avec les organes compétents d'une République ou région autonome sur une question précise, il peut proposer à la direction collégiale de l'Etat de prendre des *« mesures provisoires »* au cas où le prolongement du débat menacerait de porter un grave préjudice au pays.

Chaque République ou région autonome a elle aussi son Assemblée nationale, sa direction collégiale, son gouvernement et sa propre Constitution. A l'exception des affaires étrangères et de la défense nationale, les Républiques et régions ont de vastes pouvoirs, surtout dans le domaine économique, l'enseignement et la culture.

La Ligue des communistes de Yougoslavie

La Ligue des communistes de Yougoslavie est l'organisation *« idéologique et politique de la classe ouvrière et des travailleurs dans leur lutte pour le socialisme et l'autogestion »*. Marxiste-léniniste, elle est organisée, comme tous les partis communistes, selon le principe du *« centralisme démocratique »*. Son comité central compte cent soixante-cinq membres (vingt pour chaque République, quinze pour chaque région autonome et quinze pour la Ligue de l'armée). Elle comporte une direction collégiale de vingt-trois membres avec, à sa tête, un président et un secrétaire élus respectivement pour un et deux ans.

Les Ligues des communistes des Républiques et régions autonomes ont une organisation et des structures proches de celles de la Ligue fédérale.

La rotation des mandats

● La plupart des institutions du pouvoir, d'abord la Ligue des communistes, mais aussi les autres organisations sociales (Alliance socialiste, syndicats, organisations de jeunesse), ont des directions collégiales élues en principe pour quatre ans. Cependant, leur président (ou secrétaire) est remplacé chaque année, conformément au système dit de *« rotation »*, par un autre membre de la direction collégiale.

L'idée d'un mandat d'un an, avancée par Tito en 1978, a pour objectif d'empêcher des individus de se transformer en détenteurs exclusifs du pouvoir, en leaders. Son application, cependant, n'a pas été partout la même. *Certaines institutions estiment* en effet le délai d'un an insuffisant à un président pour pouvoir se mettre entièrement au courant des affaires et l'ont porté à deux ans.

L'autogestion

● Après la rupture idéologique avec l'U.R.S.S. en 1948, le parti yougoslave a édifié progressivement une théorie qui se veut différente de celle du socialisme d'Etat. Conçue comme un système intégral de société, l'autogestion est une *« forme spécifique »* de la dictature du prolétariat. Dans ce pays multinational, la *« classe ouvrière »* est censée avoir des intérêts identiques et être un élément de cohésion déterminant.

● Dès 1950, des *« conseils ouvriers »* ont été constitués dans les entreprises, puis, au fil des années, dans tous les domaines des activités publiques (santé, enseignement, culture, etc.). Les compétences de ces conseils ont été précisées en 1976 par la loi sur le travail associé (671 articles et plusieurs centaines de milliers de mots).

● L'autogestion repose sur la *« propriété sociale »* : usines, gisements miniers, chemins de fer, établissements sanitaires, théâtres, etc. ne sont pas la propriété de l'Etat, qui ne produisant rien ne possède rien, appartiennent *« à tous et à personne à la fois »*. L'organe de gestion des entreprises exerce donc les droits d'un propriétaire, mais ne peut les vendre. Il embauche et licencie la main-d'œuvre, et le directeur fixe le montant des salaires, élabore les plans de production. Une juridiction spéciale, avec ses propres tribunaux, est appelée à connaître des litiges entre les travailleurs et leur organisation de travail.

L'autogestion a donné une importante impulsion à l'initiative individuelle, méconnue dans les autres pays communistes, et la Yougoslavie a enregistré pendant des années un taux élevé de croissance. Son fonctionnement en cette période de crise économique se heurte cependant à des difficultés qui imposent au gouvernement de recourir aux *« mesures administratives »* pour régler certains problèmes urgents.

● Surtout, l'autogestion fut l'élément déterminant de la libération politique du régime : avec la mise en place des organes de gestion sociale, le pouvoir ne pouvait plus agir comme auparavant à coups de décrets ou d'ordres. Il s'est vu contraint de composer, et la démocratie n'en a que profité.

P. Y.

AVANT LE DÉBUT DES XIVes JEUX OLYMPIQUES D'HIVER SARAJEVO 1984

AUX YEUX DU MONDE

Grand honneur pour la Yougoslavie, mais obligation. Conditions créées pour le développement plus rapide du tourisme, notamment d'hiver. Message pour la paix et la coopération entre les États.

L'importance des XIVes Jeux olympiques d'hiver pour Sarajevo, la République socialiste de Bosnie-et-Herzégovine et toute la Yougoslavie est multiple. Ce ne sera pas seulement la rencontre des meilleurs sportifs du monde dans les disciplines de sports d'hiver. L'Olympiade d'hiver, en fait, représente une manifestation économique et culturelle importante. C'est un défi qui exige de réaliser en peu de temps dans le développement du tourisme et de l'économie touristique en Yougoslavie, notamment en Bosnie-et-Herzégovine, ce pour quoi, sans un tel motif, il faudrait plusieurs décennies.

Ce qui a été fait.

Quelques exemples confirmeront que ce qui se supposait avec la candidature de Sarajevo pour les XIVes Jeux olympiques d'hiver et ce qui a été prévu plus tard, avec l'élaboration de cent soixante-trois projets d'organisation des Jeux, se réalise. Sarajevo, en relativement peu de temps, a obtenu de nombreuses voies nouvelles de communication, un grand nombre de nouveaux ouvrages hôteliers, comme l'hôtel « Holiday Inn », avec sept cent quatorze lits; l'hôtel « Igman », avec cinq cent quatorze lits, et d'autres, et l'on a adapté, élargi et modernisé toutes les capacités hôtelières existant déjà à Sarajevo et dans ses environs – plus d'une trentaine. L'aérodrome de Sarajevo a également été agrandi et modernisé, ainsi que la gare ; la circulation est devenue plus fonctionnelle entre l'Adriatique et Sarajevo – de nombreux obstacles naturels ont été supprimés. A la construction de ces ouvrages et du complexe olympique, qui, comme on le sait, ont été terminés un an avant le début des Jeux, ont participé plus de cinquante organisations de travail de toute la Yougoslavie, et plusieurs centaines de leurs coopérants. Plusieurs centaines d'organisations de production de Yougoslavie ont participé à la fabrication des souvenirs olympiques et des diverses tenues sportives et pièces pour les ouvrages olympiques et autres.

Les préparatifs des XIVes Jeux olympiques d'hiver sont devenus l'obligation de chaque Yougoslave. Rien qu'en Bosnie-et-Herzégovine, plus de un million trois cent mille citoyens et plus de cinq cents grands collectifs avec leurs quelques milliers d'organisations de travail associé ont donné leur contribution personnelle à titre de don pour les XIVes Jeux olympiques d'hiver. 10% du montant total de cette contribution restent aux communes de la République socialiste de Bosnie-et-Herzégovine. Ces moyens seront dépensés et sont déjà investis dans le développement des sports, en particulier des sports d'hiver dans certaines régions.

A Sarajevo, à l'initiative du Comité d'organisation des XIVes Jeux olympiques d'hiver, ont déjà été formées trois organisations de travail, dont l'organisation de travail pour le tourisme et l'hôtellerie, qui, après les Jeux olympiques, élargira et développera le tourisme sur les bases déjà existantes, et qui ont été renforcées par l'organisation des XIVes Jeux olympiques d'hiver.

Dans la réalisation de la plupart des projets se sont particulièrement accentuées l'invention des savants et des experts, la qualité de construction et la conséquence dans le respect des délais de construction des ouvrages.









L'ouvrage olympique le plus attrayant, Zetra, par exemple, a reçu le premier prix yougoslave d'architecture ; l'ouvrage sportif Skenderija, sur un espace relativement petit, trois étages, a été élargi, pour accueillir le Centre de presse principal, de 6000 mètres carrés, un grand garage au-dessous, et, au sommet, une patinoire. Et tout cela, en cas de besoin, peut se transformer, en peu de temps, en pavillons pour une foire ou un grand magasin.

Mise en valeur des conditions naturelles.

La Yougoslavie, donc, a posé sa candidature pour les XIVes Jeux olympiques d'hiver, non pour faire un spectacle de courte durée, mais pour mettre en valeur de nombreux éléments de ce milieu, restés en bonne partie capitaux morts jusqu'à présent. Ce sont des conditions naturelles uniques, des montagnes avec beaucoup de neige en hiver et de soleil en été, un riche trésor culturel et historique, des capacités touristiques et hôtelières, et les autres potentiels indispensables pour promouvoir le tourisme, de grandes possibilités de production de nourriture, de souvenirs, etc. L'objectif, en bref, est le développement du tourisme et de l'activité touristique, à quoi l'attention a été consacrée auparavant, mais pas suffisamment pour entraîner un plus grand trafic touristique et un plus grand revenu en devises, une association de travail et des moyens dans l'économie de Yougoslavie, une coopération plus intense et plus universelle des organisations touristiques de Yougoslavie et un accès commun sur le marché national et étranger avec une offre touristique complémentaire et complexe.

Sans aucun doute, Sarajevo et ses alentours recevront, grâce à l'organisation des XIVes Jeux olympiques d'hiver, des conditions et des possibilités extraordinaires pour continuer à développer rapidement les sports et le tourisme d'hiver. Toutes les conditions sont réunies pour que Sarajevo devienne un des grands centres de sports d'hiver mondiaux. Cette région est une arène naturelle unique, un polygone rarement vu de sports d'hiver et en même temps, une terre de vestiges de la culture néolithique, de l'Empire romain, des sultanats ottomans, de la monarchie des Habsbourg... C'est la premiète porte de l'Europe vers l'Orient. L'offre touristique de Sarajevo, comme celle de toute la Yougoslavie, est donc très vaste et variée, ce qui est certainement un des facteurs essentiels pour le développement rapide des sports d'hiver et du tourisme continental, qui, jusqu'à présent, a été dans l'ombre du tourisme du littoral.

Honneur et obligation.

Que le Comité olympique international ait fait confiance à la ville de Sarajevo, à la Bosnie-et-Herzégovine, à la Yougoslavie, pour qu'elles organisent les XIVes Jeux olympiques d'hiver est une grande reconnaissance de sa communauté socialiste autogestionnaire, et notamment de sa politique non alignée et de sa fidélité aux idées de paix, de compréhension internationale et de coopération. Cette reconnaissance et cette confiance à la Yougoslavie ne sont pas le fait du hasard : elles surviennent à un moment de crise dans le monde et du mouvement olympique international. Le président du Comité d'organisation des XIVes Jeux olympiques d'hiver, Branko Mikulic, a exprimé, il y a quelques jours, dans un entretien avec des journalistes américains, l'espoir que les XIVes Jeux d'hiver ne seraient boycottés par aucun pays, aucune fédération sportive. Il a également adressé un appel aux pays du monde en conflit en ce moment pour qu'ils cessent leurs hostilités en février 1984, pendant la tenue des XIVes Jeux olympiques d'hiver, ce qui continuerait la tradition humaine commencée dans l'Antiquité. La Yougoslavie croit fermement qu'elle continuera, et pas seulement pendant les Jeux, du 7 au 20 février 1984.

Les Jeux d'hiver de Sarajevo

Skier au-dessus des minarets

LES quatorzièmes Jeux olympiques d'hiver seront proclamés ouverts le 8 février 1984 à Sarajevo, dans le stade Kosevo, arène de 50 000 places, remise à neuf pour la circonstance. Arrière-plan inhabituel à la grande fête quadriennale des sports de glace et de neige : les minarets des soixante-dix-huit mosquées que compte la capitale de la Bosnie-Herzégovine.

On ne s'attendait guère, en effet, que le Comité olympique international retînt, en 1978, la candidature de cette ville, plus citée dans les manuels d'histoire que dans les guides de sports d'hiver. Les familiers du cirque blanc connaissaient essentiellement les stations slovènes de Maribor et de Kranjska-Gora. Toutefois, les économistes de Belgrade avaient remarqué que le tourisme hivernal rapportait à leurs voisins autrichiens neuf fois plus de devises que la côte adriatique du printemps à l'automne. L'or blanc, cela peut rapporter gros.

Si la Yougoslavie ne manque – en principe – pas de neige, encore fallait-il équiper ses massifs pour la pratique du ski puis en assurer la promotion. Dans cette perspective, la candidature de Sarajevo constituait un excellent tremplin qui permettait de surcroît au C.I.O. d'accorder les Jeux à un pays non aligné.

Un financement délicat

Deux mois avant le coup d'envoi des compétitions, il semble que ces objectifs aient été largement atteints. Un palais des sports de 8 500 places a été construit pour les matches de hockey sur glace et les concours de patinage artistique. L'ensemble a été flanqué d'un anneau pour le patinage de vitesse. Le village olympique (640 appartements de quatre pièces) et le village de presse (deux mille appartements), qui ont été édifiés dans la périphérie, recevront la population locale dès le mois de mars. Les trois massifs qui dominent la ville ont été équipés pour les compétitions alpines et nordiques. A Trebevic, un *toboggan* pour la luge et le bobsleigh a été construit. A Joharina et à Bjelascina, une société grenobloise a mis en place les téléskis et les télésièges qui bordent les parcours de descente et de slalom des épreuves masculines et féminines. Les épreuves nordiques – saut, fond, biathlon – se dérouleront à Igman, où les bulldozers ont tracé des pistes dans la forêt.

Pour mener à bien ces travaux, ce n'est pas l'enthousiasme des Yougoslaves qui a fait défaut. L'été dernier, quelque 10 000 jeunes volontaires sont venus de tous les pays prêter main forte sur les chantiers. A *Sarajevo*, il n'y a *pratiquement* plus de chômeurs alors que 10 % de la population locale était sans travail naguère. Les Bosniaques ont accepté sans rechigner un prélèvement de 2 % sur leur salaire pour contribuer au financement des travaux.

C'est néanmoins celui de l'entreprise qui a posé le plus gros problème. Le budget prévisionnel faisait état de quelque 162 millions de dollars de dépenses. Le président du comité d'organisation, Branko Mikoulitch, a déclaré que 30 millions environ avaient pu être économisés, mettant les Jeux de Sarajevo au même coût que ceux d'Innsbruck (1976) et de Lake-Placid (1980), compte non tenu de la dépréciation de la monnaie yougoslave. Les trois *quarts de la dépense sont couverts* par les droits de télévision versés par la chaîne américaine A.B.C. pour l'exclusivité des retransmissions (90 millions) et par les concours des différents commanditaires (Coca-Cola, Swiss Timing, Mitsubishi, Kodak Pathé...). La différence devait être fournie par Sarajevo, la Bosnie-Herzégovine et les autres républiques yougoslaves. Celles-ci se sont fait longuement tirer l'oreille. Elles ne comprenaient pas leur intérêt dans cette opération. Il a fallu démontrer que, par boule de neige, toute l'économie yougoslave profiterait des Jeux, avant de débloquer la situation.

Certains retards dans l'avancement des travaux ont été néanmoins la conséquence de ce blocage financier. Cela ne devrait pas compromettre le bon déroulement des Jeux sur lesquels pèsent d'autres hypothèques. Les inconvénients de la pénurie d'énergie provoqués à la fois par le coût du pétrole et par la sécheresse devraient être éliminés au moment des Jeux grâce aux sacrifices actuels des Yougoslaves, qui vivent une partie du temps « à la



bougie ». En revanche, l'optimisme officiel sur les conditions d'enneigement risque d'être balayé en quelques heures par un coup de redoux toujours menaçant dans cette région, et il faudra alors faire donner les canons à neige artificielle qui sont le cauchemar des skieurs. Ceux-ci ont également formulé quelques réserves sur le profil de la piste de descente, trop bosselée à leur goût et, de surcroît, trop courte pour *être vraiment sélective*.

Le gentil petit loup

Le dernier point noir de ces Jeux risque d'être l'accueil des visiteurs étrangers. Douze mille forfaits ont officiellement été vendus. En réalité, la moitié seulement aurait été achetés, chiffre d'ailleurs plus en rapport avec les capacités effectives d'hébergement dans les hôtels et chez l'habitant.

Tout cela ne fait pas perdre le sourire à Vucko, le petit loup emblème et mascotte des Jeux. Mais les Yougoslaves redoutent aussi des actes terroristes liés à des problèmes nationaux ou internationaux. Aussi, plus de trois mille policiers investiront pendant deux semaines la ville après avoir été instruits des différentes méthodes employées par les services d'ordre de Munich et de Montréal.

Pour l'heure, le premier « coup dur » de ces Jeux pour les Yougoslaves est d'une tout autre nature : le Suédois Ingemar Stenmark, qui a une licence semi-professionnelle, n'a pas été autorisé à participer. Or, le triple champion du monde de slalom utilise des « planches » yougoslaves. Il ne pourra donc pas faire bénéficier son fabricant des retombées d'éventuelles médailles.

ALAIN GIRAUDO.

Six millions de vacanciers au pays des mille îles

SURPRENANTE, à la fois occidentale et orientale, moderne et médiévale, chrétienne et musulmane, urbanisée et campagnarde, autant d'atouts que les professionnels du tourisme se *sont attachés à mettre en valeur*, surtout depuis que la Yougoslavie a, au début des années 60, ouvert largement ses frontières aux touristes étrangers et signé avec plus de cinquante pays des accords de suppression réciproque des visas.

Près de 26 millions d'étrangers franchissent annuellement les frontières yougoslaves. Six millions y passent leurs vacances, attirés pour la plupart par le soleil et l'eau de l'Adriatique, dans laquelle baigne un chapelet de quelque mille îles, qui s'égrènent, sur plus de 2 000 kilomètres, de l'Istrie, aux portes de l'Italie, jusqu'à Ulcinj, à la frontière de l'Albanie.

Avec une contribution de 4 % au P.N.B., le tourisme est une des plus importantes branches de l'économie yougoslave. *Il a rapporté cette année* quelque 870 millions de dollars, sans compter les devises qui sont versées de la main à la main et qui n'entrent pas dans les statistiques officielles. Il occupe d'autre part 950 000 personnes.

Toute la côte yougoslave n'est qu'un énorme livre d'histoire écrit au fil des siècles par les Grecs, les Romains, les Vénitiens, les Slaves, dont les pages sont maintenant reliées par une route moderne, la « magistrale », jalonnée d'hôtels et de terrains de camping.

La « magistrale » part de l'Istrie, cette presqu'île où le passé et le présent ont établi une alliance harmonieuse. Les hôtels, les plages, les courts de tennis ne troublent pas le mystère qui se dégage des vieux bourgs de Motovun, de l'ampithéâtre de Pula, du clocher du dix-septième siècle de l'église Sainte-Euphémie à Rovinj, réplique fidèle de celui de l'église Saint-Marc à Venise. Ou encore de ces étranges petits édifices circulaires, premières habitations, semble-t-il, de l'homme sorti des grottes.

Plus au sud, à Split, l'empereur romain Dioclétien a laissé un gigantesque palais, l'un des plus somptueux que Rome ait jamais fait *bâtir*. Ses appartements, ses couloirs, son péristyle, sur lequels est venue se greffer toute une ville, continuent de vivre sans rien avoir perdu de leur splendeur. A Dubrovnik, le brassage des traditions artistiques de la Méditerranée et de la Renaissance est particulièrement perceptible. Palais, maisons, églises, cloîtres, rues en escaliers, qui se pressent entre des remparts flanqués de *tours, témoignent de l'habileté* déployée par les édiles de l'ancienne Raguse pour épargner à la ville une occupation turque souvent dévastatrice. Celle-ci a laissé son empreinte çà et là sur la côte, et son souvenir renaît chaque été à travers des « jeux » de chevalier. A l'île de Korcula, le jeu Morechka met aux prises des soldats turcs et maures. L'enjeu est une jeune fille autochtone, qui sera délivrée au cours d'une danse du sabre stylisée.

A Sinj, ancienne forteresse vénitienne, dans l'arrière-pays dalmate, c'est par le « jeu de l'anneau de Sinj » que les habitants commémo*rent la victoire sur les Turcs.* Vêtus d'une tunique richement brodée de fils d'or et d'argent, les cavaliers courent après la bague. Le vainqueur est couronné solennellement et porte le titre de « voivoda » (duc) jusqu'au tournoi suivant.

Tout au sud de la côte, les bouches de Kotor déroulent leur boucle au pied de montagnes arides où Pierre Loti avait vu un « *paysage lunaire* ». Dans la ville-musée de Kotor, la cathédrale Saint-Tryphon a seule résisté au tremblement de terre de *1979, qui a détruit à 80 %* le littoral monténégrin. De Kotor, la route se faufile à travers le mont Lovtchen, vers Cetinj, capitale historique du Monténégro, dont le monastère a abrité en 1493 la première imprimerie des Balkans.

Aux paysages gris-bleu de la côte se juxtaposent ceux de la partie continentale de la Yougoslavie. La Slovénie, toute verdoyante avec ses montagnes, ses forêts égayées de lacs, de petits villages aux ballons fleuris, est une véritable oasis pour le touriste, été comme hiver... Une dangereuse rivale apparaît toutefois à son horizon. La Bosnie-Herzégovine, où l'Orient islamique a planté ses mosquées, a mis les bouchées doubles ces dernières années pour aménager ses sites. C'est sa capitale, Sarajevo, qui accueillera du 8 au 19 février prochain les quatorzièmes Jeux olympiques d'hiver.

La Serbie et la Macédoine entendent, elles aussi, faire fructifier les dons de la nature et leur patrimoine *historique. Au détour de routes cam*pagnardes surgissent des dizaines de monastères médiévaux aux murs recouverts de fresques racontant l'Ancien et le Nouveau Testament.

A Ohrid, en Macédoine, les peintures murales et les églises témoignent de la présence, il y a dix siècles, d'un haut lieu de culture slave. Derrière quelques façades en encorbellement, véritables joyaux de l'architecture orientale, de vieux artisans gardent jalousement le secret de la culture des perles qui portent le nom de la ville et celui du lac qu'elle domine.

La mosaïque yougoslave s'apaise au Nord dans l'immense étendue de la plaine de la Voïvodine, dont les tonalités voilées des champs de blé, de maïs ou de betterave ne laissent pas d'inspirer les peintres naïfs. Les nombreuses réserves de chasse, riches en gibier de toute sorte, sont particulièrement appréciées des Français.

VICTORIA STESIC.

Edouard VII pionnier du naturisme

Sans s'en douter, le roi Edouard VII d'Angleterre a inauguré le naturisme en Yougoslavie. La plage où il s'est baigné dans le plus simple appareil avec sa future femme, l'Américaine Wallis Simpson, sur l'île de Rab, dans le nord de l'Adriatique, est appelée depuis ce jour de juillet *1936 « la plage anglaise »*.

La véritable invasion des déshabillés remonte en fait au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Ce sont les touristes tchécoslovaques qui ont les premiers osé affronter l'hostilité des habitants puritains de la côte. Il faudra pourtant attendre les années 60 pour voir s'installer les premiers camps naturistes organisés, notamment en Istrie. Aujourd'hui, ils se comptent par di*zaines sur plus de 2 000 km et* ne sont pas à même de répondre à la demande chaque année plus importante. Aussi des plages « sauvages » poussent-elles dans les innombrables échancrures et îlots vierges de toute civilisation.

Belgrade, dernier bastion de la pudibonderie, est tombée l'été dernier. Les adeptes des bains de soleil intégraux ont leur centre sur les bords de la Save, qui baigne leur ville. Il y a un peu plus *d'un demi-siècle, la presse bel*gradoise avait obligé les notables de la ville à enlever du centre... la statue d'un homme nu.

Ulysse au pays des merveilles

Le « pionnier » du tourisme yougoslave, à en croire un géomètre de Dubrovnik, Aristide Vucetic, n'est autre que le héros légendaire grec, Ulysse. Passionné de *l'Odyssée*, Vucetic, ancien loup de mer, affirme que, contrairement à ce que pensent la plupart des homérologues, les vents du Sud et du Sud-Est n'ont pu emporter la flotte d'Ulysse que vers la mer Adriatique et non vers les côtes africaines.

Suivant à la lettre les indications du récit d'Homère, Vucetic a reconstitué le voyage du roi d'Ithaque. Le pays des Lotophages, ce peuple qui se nourrissait de fleurs de lotus est localisé par Vucetic dans les environs de Dubrovnik, où foisonne encore le lotus au fruit comestible.

C'est dans l'île de Hvar, au large du port de Split, qu'Ulysse s'est mesuré avec le cyclope Polyphème. Une grotte préhistorique, située dans le sud de l'île, répond à un détail près à la description du poème d'Homère, et on y a découvert les ossements de six hommes, les restes des six compagnons d'Ulysse dévorés par le Cyclope, estime Vucetic.

A l'île de Korcula, les vignes n'ont pas encore eu raison des vestiges de la demeure en pierre de taille de *« la terrible déesse douée de voix humaine »*, Circé, qui a hébergé Ulysse pendant toute une année.

A l'entrée du canal de Peljesac, est l'île des sirènes ensorceleuses. Leur chant peut s'expliquer par le bruit que produisaient les phoques Dalmata, jadis nombreux dans l'Adriatique, au moment où ils aspiraient l'air et rejetaient l'eau de mer. C'est aussi dans ce canal, très étroit, où les vagues atteignent parfois 20 mètres de haut, que les écueils de Scylla et Charybde continuent de menacer le navigateur.

Avant que les vents enfin favorables lui permettent de regagner son Ithaque natale, Ulysse avait trouvé refuge dans l'île de Mijet, chez la nymphe Calypso.



Le Monde

culture

EXPOSITIONS

« ELECTRA » AU MUSÉE D'ART MODERNE

Art et technique

Aujourd'hui, c'est le sculpteur Karavan qui salue la fée Electricité : du toit du palais de Tokyo, le trait de feu d'un rayon laser atteint le sommet de la tour Eiffel, d'où il repart vers la Défense et forme un grand angle qui embrasse la ville, tous les soirs, dès le déclin du jour. Il y a près d'un demi-siècle, le peintre Raoul Dufy consacrait à la même fée le plus grand tableau du monde : 600 mètres carrés. L'exposition « Electra », qui tente de faire le bilan des rapports de l'art et de la science, sujet trop vaste pour être vraiment cerné, est l'occasion de redécouvrir cette incroyable fresque qui est *la Joconde* du Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Elle est restée très longtemps dans ses caves, depuis le premier accrochage, à l'Exposition universelle de 1937, pour laquelle elle avait été commandée.

C'est dans cette œuvre que Dufy réalisa l'aboutissement de ses recherches sur le nouveau médium inventé par le chimiste Maroger, une peinture légère et séchant vite, qui permettait à l'artiste le plus enjoué du moment de mener, sur de larges plages de couleurs pures, une danse du pinceau aux inflexions baroques et incisives ayant la fraîcheur de l'aquarelle.

La fresque, sur laquelle on compte cent neuf personnages, commence par Archimède en tunique, debout au milieu d'un paysage édénique – la part la plus éblouissante du tableau – et va vers les temps modernes, traversant centrales électriques et rues illuminées au néon, où se rencontrent Ampère, Faraday, Edison, Bell, Pascal, d'Alembert et, pour finir, le général Ferrié, qui dota l'armée française de la T.S.F., en 1914. Einstein est absent, mais ceci est une œuvre d'art, et non un document d'histoire. Aujourd'hui, dans la même salle, des images simultanées de vingt-cinq écrans de télévision nous disent d'une manière plus circonstanciée l'aventure électrique.

L'art moderne s'est souvent appuyé intuitivement sur des inventions scientifiques. Il les flaire de loin, au moment où elles s'annoncent. Les futuristes italiens sont les premiers à avoir chanté l'ivresse dionysiaque du monde moderne : l'exposition ne saurait se passer des tableaux de Marinetti, Severini, Boccioni, Balla, Carra. Avec une peinture figurant l'énergie en expansion, le dynamisme des corps, les futuristes ne faisaient, en vérité, que radicaliser les intuitions des cubistes. Mais ils ont ouvert la voie aux formes contrastées de Léger, à la géométrie abstraite des Delaunay, dont le musée possède les grandes peintures commandées pour l'Exposition universelle de 1937 et accrochées dans la grande salle de *la Danse*, de Matisse.

A la suite, les rayonnistes Larionov et Gontcharova achèvent la parade souriante qui accueille la venue des machines parmi les hommes. C'est un temps où l'artiste entend intégrer dans la sensibilité collective les valeurs portées par les nouveautés scientifiques et techniques. La première guerre mondiale a mis un terme à cet optimisme scientifique et donné naissance à la tragédie du « grand doute », notamment chez les dadaïstes comme Picabia et Duchamp.

Une épopée symbolique

Avec *l'Optophone* du premier (en 1922), les *Plaques de verre rotatives* du second (1920), qui tracent des cercles fictifs dans l'espace, de même qu'avec les tableaux « motorisés », plus tardifs, de Calder (auquel le Centre Georges-Pompidou rend actuellement hommage), nous voilà soudain branchés sur le courant de la dérision et de la démystification du monde mécanicien. L'ironie de Duchamp a eu une descendance inattendue vers la fin des années 50 à Paris, où explosa le cinétisme, qui s'éclipsa à la décennie suivante, peu après le chambardement de 1968. Une grande salle évoque cette épopée symbolique du monde moderne, avec notamment des œuvres de Boto, Vardanega, Demarco, Schöffer, Malina, Nino Calos... artistes qui ont tenté de rationaliser la création esthétique. A ce sujet, une autre exposition à Milan, « l'Arte programata », organisée par Lea Vergine, entreprend simultanément avec un plus grand nombre d'acteurs d'évaluer l'apport de cette période où l'art trouvait son bonheur dans le mimétisme des machines.

Ces « naïfs » ont leurs ironistes marginaux, comme Tinguely, dont une sculpture mécanique, faite exprès pour cette manifestation, exécute une danse de Saint-Guy en hommage à l'un des héros prélevés dans la fresque de Dufy ; comme Takis, le metteur en scène des rumeurs terrifiantes des usines du siècle dernier...

Depuis les années 60, l'art contemporain a joué aux feux électriques sur les modes plastique, emblématique, symbolique. Il ne se lasse pas de traduire visuellement les phénomènes expérimentaux des laboratoires, avec un mélange de mentalité magique et de connaissance rationnelle. C'est naturellement tout le mystère du monde invisible qui affleure dans les plus récentes machines-sculptures.

L'image la plus neuve de cette exposition a la froideur parfaite des choses irréelles. C'est un film vidéo sur les îles Carla, produit à partir de la méthode numérique par l'Américain Nelson Max grâce à un synthétiseur tridimensionnel : un idyllique coucher de soleil de carte postale sur deux îles vertes caressées par le flux de la mer, dont les reflets changent au fil des heures. Le paysage a été inventé de toutes pièces avec un ordinateur. Mais les images réelles-irréelles à basse tension de la fée Electronique, attendent encore leur démiurge.

Tout ce courant, alternant entre les pôles positifs et négatifs du monde contemporain, a connu l'enlisement ces dernières années, puis la régression. L'art d'aujourd'hui a abandonné les grands idéaux collectifs pour retourner aux vieux démons des particularismes, à l'expression du moi, aux styles du passé conservés dans *« ces calvaires de rêves crucifiés »* que sont les musées, pour Marinetti, lorsqu'en 1909, dans son manifeste, il exhortait les artistes d'abandonner les vieilles idoles pour de nouvelles *« machines désirantes »*. La marche de l'art moderne est un éternel recommencement.

JACQUES MICHEL.

★ « Electra », au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Au catalogue, texte de Frank Popper. Exposition organisée par Bernadette Contensou et Marie-Odile Briot. Jusqu'au 5 février.

Espace, lumière, repos

Des années 20 où il a commencé une belle carrière publicitaire dans les rues des grandes capitales, jusqu'à aujourd'hui, le tube néon – ainsi nomme-t-on assez injustement tout tube rempli de gaz éclairant – a connu une fortune intéressante comme matériau de l'œuvre d'art. Et il y aurait eu de quoi bâtir toute une exposition avec cette invention de M. Claude, dont Electra, le monstre branché de partout, montre quelque part (mais où ? On s'y perd un peu) le premier tube.

Electra permet cependant de suivre, si l'on y prête attention, l'aventure du néon en sculpture à travers des exemples significatifs depuis la première œuvre connue (pas connue du tout) : *Homme et femme*, du Tchèque Zdenek Pesanek qui, en 1935-1936, fait sortir un fil de néon de l'écorce de deux corps vagues, modelés en matière plastique. Une façon, pourquoi pas, de transcrire l'élan vital ou la dynamique amoureuse.

Autre étape essentielle, le plafond réalisé par Lucio Fontana pour la Triennale de Milan, en 1951 : ses deux cents mètres de boucles lumineuses d'un seul tenant ont été reconstituées dans le hall du Musée d'art moderne. A travers ce grand geste lyrique qui fend l'espace et trouble l'ordre architectural sur lequel il s'appuie, le néon révèle ses principales vertus. Il est ourlable à volonté et répond à des problématiques strictement artistiques en tant qu'écriture-lumière, lumière-couleur, couleur-énergie, tout à la fois. Avec une œuvre comme celle-là la voie du néon était largement ouverte. Ses utilisateurs en permanence, ou occasionnels, ne se sont pas fait faute de travailler avec lui au modelage de l'espace et au détournement de l'architecture. On peut citer Antonakos, l'auteur, entre autres, du dessin géométrique suspendu entre les colonnes du parvis du musée, œuvre faite spécialement pour l'exposition. Ou encore Piotr Kowalski – qui est aussi un chercheur dans tous les domaines des technologies nouvelles – pour des réalisations sur des façades d'immeubles.

Lorsqu'on quitte le néon employé à l'échelle monumentale, on retrouve le néon-écriture, *stricto sensu*. Bruce Nauman trace en lettres sextuplées son prénom sur le mur. Joseph Kosuth écrit des phrases entières, qui s'autodétruisent à force d'intensité lumineuse, et se démarquent ainsi des publicités. Les conceptuels et les minimalistes américains ont poussé loin le travail sur le néon, jusqu'à Dan Flavin, qui multiplie les effets dans un espace de couleurs-lumières nuancées, « *cool* » et propice à la méditation.

Le néon, peut être aussi l'affaire des poètes chaleureux : *« J'ai découvert le néon,* disait Martial Raysse au temps du Nouveau Réalisme, *c'est la couleur vivante, une couleur par-delà la couleur... Avec le néon, vous pouvez projeter l'idée de couleur en mouvement, c'est-à-dire un mouvement de la sensibilité, sans agitation. »* Et lui, de peindre, au néon, un sourire, de couvrir une allée de cœurs roses, de souligner le contour d'une montagne, d'imbriquer palmier, coq, visage et cœur : sa mythologie personnelle, sans oublier la main libératrice de *América-América* (1964) présentée dans l'exposition.

Dans tous les cas de figures, le néon est pour les calmes et les méditatifs, les abstraits et les formalistes. On s'en aperçoit d'autant mieux ici qu'il est confronté au spot des cinétiques et à l'ampoule électrique (entre autres), l'ampoule des réalités dures, des espaces tragiques, des univers dramatiques, dont l'histoire dans l'art, depuis sa représentation par les futuristes, passe par *Guernica* et les lampes de torture. Le néon, avec sa lumière colorée diffuse, est source d'abstractions, de repos.

GENEVIÈVE BREERETTE.

MUSIQUE

CHANSONS A LA BASTILLE

Le « tango stupéfiant » d'Hélène Delavault

Hélène Delavault chante. Elle chante l'histoire de M. et Mme Boudin, et de leurs amis M. et Mme Bouton : tellement amis que, le dimanche, tantôt les Bouton étaient invités chez les Boudin, ou tantôt les Boudin allaient chez les Bouton. Le couple Boudin et le couple Bouton s'appréciaient tant, et si bien, qu'entre M. Bouton et Mme Boudin... et qu'entre Mme Bouton et M. Boudin...

Enfin voilà : ça finit avec la naissance d'un petit Bouton d'un côté – né d'une Mme Boudin – et de l'autre côté, d'un petit Boudin né de Mme Bouton. Boudin ou Bouton : dès le premier couplet, c'est rigolo, léger, léger. Dans le style vraie « chanson idiote » à la française, c'est un air à vous donner illico la nostalgie de l'opérette leste, sans avoir l'air d'y toucher.

Encore deux accords de piano, un silence, Hélène Delavault ramène son boa blanc sur ses épaules, vous prend une expression dramatique, et entame la complainte de cette perdue qui sniffait de la naphtaline et se piquait à l'eau de Javel. Ce n'est pas du Boris Vian, cela remonte au début du siècle, au temps du cabaret Mirliton, un temps où Yvette Guilbert faisait un malheur avec ses chansons grivoises. Le trivial était tragique, l'amour fleurissait dans les faubourgs. Ensuite les mélodies s'achetèrent en « petits formats » au coin des rues. Viendra Marie Dubas, idole enjôleuse. Puis Francis Lopez « avec son tralala » aura de l'émotion à en revendre.

Le programme 1900 de Delavault va jusqu'aux années 40. Son *Tango stupéfiant* ne vient pas seulement des cafés concerts parisiens : elle y inclut des fantaisies de Satie, de Poulenc, des chansons de Schönberg – drôle de Schönberg – et pour faire bonne mesure un tube de Kurt Weil : *Je ne peine pas.*

Tigresse, vamp ou gamine ?

Elle non plus, ne peine pas du tout, pas une seule seconde, cette mezzo soprano qui a été l'une des trois Carmen de la *Tragédie* montée par Peter Brook aux Bouffes du Nord et actuellement présentée à New-York, où elles sont désormais cinq à tenir le rôle-titre au théâtre Vivian Beaumont. Avant même de partir là-bas où, durant plus d'un mois, le travail a consisté à entraîner les deux nouvelles Carmen en principe interchangeables – Hélène Delavault avait sollicité un congé. La revoilà à Paris pour les fêtes, et surtout pour douze soirs au Théâtre de la Bastille, où déjà en juin dernier son récital « stupéfiant », ce vrai spectacle élaboré avec la complicité de la pianiste Claude Lavoix, avait fait salle comble et des heureux, sans tambour ni trompette, l'espace de trois jours. Alors Jean-Claude Fall, patron du lieu, non seulement content d'avoir concocté pour les deux musiciennes des éclairages ad hoc, les a vite redemandées.

Elles offrent en partage une série de numéros aboutis, travaillés entièrement recréés parfois à partir de vieux soixante-dix-huit tours : un moment de très grand plaisir. Hélène Delavault balance les chansons avec une jubilation, une aisance, une puissance qui époustouflent. Prise au bonheur visible de jouer la comédie, elle glisse d'une mélodie à l'autre, tour à tour tigresse dans sa robe de dentelle noire, charmeuse douce, vamp violente où séductrice à l'éventail ; puis elle se fait gamine mélancolique, ou amoureuse battue ayant son homme dans la peau, ou encore mondaine qui en a vu d'autres. Retorse ou simplissime, la voix jamais n'est poussée : voix de velours habitués au lied, entraînée à l'oratario, à toutes les difficultés du lyrique, y compris contemporain. Un timbre chaleureux plus cet humour à distance, impétueux.

Hélène Delavault fait partie de la troupe de l'Opéra de Paris. *« Je n'ai pas renoncé au lyrique,* dit-elle, *mais je ne serais pas satisfaite d'une carrière traditionnelle. Chanter Ginastera ou Trénet m'amuse, m'apporte autant sinon plus que de jouer Rosette dans Manon ou de doubler la nourrice dans Boris Godounov. »* Refuser la filière classique est pourtant risqué : *« J'assume le risque »*, ajoute-t-elle, *cela ne m'empêche pas de continuer à travailler ma voix chaque jour exactement de la même façon, en prenant soin de dormir de bonne heure, en suivant des cours. Je n'ai pas envie pour le moment de choisir, ce qui se passe avec les chansons est voluptueux »*. *« J'aime vraiment jouer,* continue Hélène Delavault, *inventer des choses toute seule face à un public. Petite, je montais les* Précieuses ridicules *pour mes parents, je ne pensais pas sérieusement à chanter jusqu'au jour où j'ai compris que c'était un moyen de monter sur les planches. »* Ainsi se retrouva-t-elle premier prix au conservatoire de Paris, après une enfance à Dinard et des études de lettres à Rennes. Elle avoue que le jazz l'émeut plus que l'opéra. *« Mais si on est blanche et européenne, on n'ose pas, les gens vous cataloguent. Les instrumentistes, eux, ont moins de complexes. »* Des complexes ? En tout cas, pas sur scène.

Hélène Delavault est grande, très grande, très grande et belle, une beauté un peu désuète, calme et soudain turbulente, déchaînée.

MALTHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre de la Bastille, 20 heures, du 15 au 31 décembre.

VARIÉTÉS

LE NEUVIÈME FESTIVAL DU CIRQUE DE MONTE-CARLO

Les enfants prodiges

Après une année d'interruption, le Festival international du cirque de Monte-Carlo a montré sa force. Il a déployé une palette remarquable de numéros en provenance de tous les continents. Soutenue avec passion par le prince souverain de Monaco, Rainier III, la manifestation a permis au cirque de montrer son panache et ses flonfons, de déployer des sensations fortes et des rêves, de faire défiler à toute allure des moments d'intensité et des risques fous.

Pour sa neuvième édition, le Festival a offert surtout une étonnante place aux enfants prodiges de la piste. Ainsi, le jeune Américain Anthony Gatto, dix ans, est un véritable phénomène qui jongle avec cinq massues, six balles, un ballon et six anneaux, en possédant à la fois la technique, les idées et le style, une souplesse remarquable du corps et une dextérité stupéfiante. Parce qu'il possède encore de trop petites mains, Anthony Gatto doit se poser une des cinq massues sur la tête avant de commencer à jongler.

Li Liping, jeune Chinoise de quinze ans, est d'une grâce infinie quand elle imagine une extraordinaire pagode de bols, combinant l'antipodisme et la contorsion. Li Liping est née dans l'univers du cirque, et sa mère pratiquait un numéro de tremplin. Elle-même a commencé à sept ans l'entraînement en saisissant par les pieds une pile de bols de porcelaine.

Giorgio Caceres, cinq ans, perché en haut du chapiteau, se porte comme un ange entre ciel et terre et s'élance naturellement d'un trapèze à l'autre dans l'espace. Giorgio fait du trapèze volant depuis l'âge de deux ans et est le fils du voltigeur mexicain Miguel Caceres, qui, à huit ans, travaillait dans un cirque ambulant et est aujourd'hui le seul trapéziste au monde à tourner le triple saut périlleux et demi rattrapé par son partenaire des Flying Caceres.

Chez les Balkanski, troupe bulgare de sauteurs à la bascule, c'est le jeune Demenaska qui exécute un double saut périlleux en quatrième hauteur.

A seize ans, enfin, lors du troisième Festival de Monte-Carlo, Flavio Togni recevait un Clown d'argent pour sa présentation exceptionnelle du grand troupeau d'éléphants du cirque familial, l'American Circus. Aujourd'hui, Flavio Togni a quitté bien sûr l'habit d'enfant prodige, mais il propose les plus beaux chevaux de la piste, les Palominos, et aussi un numéro insolite d'éléphants indiens et de chevaux mélangés.

D'autres numéros, « adultes », ont été admirés : le Bulgare Zwiatko, des Balkanski, réalisant un double saut périlleux sur une seule échasse ; les acrobaties aériennes aux rubans des frères Panteleenko ; le numéro de main à main des Ariz Brothers ; le tremplin élastique et les jeux icariens associés par les Segura ; la finesse des voltigeurs américains les Flying Redpaths ; l'audace du fil-de-fériste à grande hauteur Lothar Kastein ; la virtuosité du Suisse Serge Percelly qui jongle avec des raquettes et des balles de tennis.

La piste ne pardonne pas la moindre erreur, et un artiste n'est pas forcément dans son bon jour. Mais il arrive aussi que, pour valoriser son « coup », pour rajouter du suspense et de la durée, l'artiste rate une première fois, laisse le public se prendre au chiqué, taper des mains et des pieds, et exécute ensuite son numéro avec la plus parfaite aisance. Ce fut le cas deux ou trois fois au Festival, notamment avec les Segura.

Les clowns ont toujours eu leur place à part au Festival de Monte-Carlo, et trois d'entre eux ont été récompensés dans le passé : Charlie Rivel, George Carl et Oleg Popov. Ceux qui se sont présentés cette année ont donné l'impression de ne pas décoller de la tradition ou d'être trop bavards, de ne pas savoir s'adapter à notre époque. Les Chickys ont présenté une nouvelle version de la fameuse entrée du miroir brisé, illustrée au cinéma par Max Dearly, puis par les Marx Brothers. L'Américain Joe Jackson Junior s'est efforcé de redonner vie au burlesque muet : en conflit avec un vélo récalcitrant qu'il veut dompter à tout prix, Jackson Junior joue avec beaucoup de bonheur sur les étonnements. Mais le rythme est un peu trop pesant.

CLAUDE FLÉOUTER.

■ **LI LIPING, CLOWN D'OR. – Le clown d'or du IXe festival a été décerné à la jeune artiste chinoise Li Liping. Les clowns d'argent ont été attribués au groupe bulgare les Balkanski, au jongleur soviétique Sergeï Ignatov, aux fildeféristes allemands les Lhotaras et au dresseur italien d'éléphants et de chevaux Flavio Togni.**

■ **CLOWNS. – Le centre culturel de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne) organise jusqu'au 17 décembre un festival consacré à « La nouvelle image du clown ». Une exposition sur le clown à travers l'affiche complète le festival.**

OUVERTURE DU CENTRE DE FORMATION SUPÉRIEURE DES VARIÉTÉS

L'école des chanteurs

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a inauguré mardi 13 décembre au 28, rue Ballu, dans les locaux de l'ancien siège social de la S.D.R.M. (1), le Centre de formation supérieure des variétés, patronné par son ministère et la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. A l'issue d'un déjeuner offert par le ministre aux têtes d'affiche de la chanson française, Mireille, promue commandeur des Arts et des Lettres, a chanté avec Charles Trenet quelques uns de ses vieux succès. Trente et un élèves sélectionnés suivront des cours cinq à dix heures par jour, pendant deux ans à partir de janvier prochain.

Annoncée le 27 février 1981 par M. Jean-Philippe Lecat, alors ministre de la culture et de la communication, la création d'un centre de formation supérieure des variétés correspond à la reconnaissance par l'Etat du rôle que joue la chanson dans le patrimoine et l'expression aujourd'hui de la culture française. *« Il ne s'agit pas, bien entendu, d'enseigner ni le talent ni le génie,* dit M. Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture. *Mais de donner à des jeunes gens et à des jeunes filles la possibilité de travailler avec un certain nombre de moyens, de les aider dans leur élan artistique. »*

Avec cette école, l'Etat affirme sa résolution d'aider à maintenir le spectacle vivant. Mais il sait aussi que le domaine des variétés est un espace très vallonné et que les temps évoluent très vite. Il s'emploie donc à agir avec prudence et souplesse.

Le Centre de formation supérieure des variétés fonctionnera avec un budget annuel de l'ordre de 3,5 millions de francs. La contribution des élèves sera de 10 000 francs par an, mais un système de bourse financera la participation de certains d'entre eux. M. Jean-Marc Ghanassia a été nommé directeur de l'école et il sera aidé par un conseil pédagogique de six membres composé pour 1984 de MM. Pascal Sevran, parolier de Dalida ; Jean-Claude Petit, compositeur et chef d'orchestre ; Claude Pascal, éditeur ; Pierre Sberro, agent artistique ; Claude Dejacques, directeur artistique ; et Jean-Louis Foulquier, animateur de radio.

Les cours dispensés concerneront aussi bien la voix, le geste, l'expression scénique et audiovisuelle, l'analyse musicale que l'organisation du spectacle, la nature du droit d'auteur et les structures juridiques et économiques d'un métier pas toujours facile à saisir.

L'école a aussi pour ambition de devenir un véritable centre de documentation sur la chanson et un lieu d'échange entre producteurs, éditeurs et artistes.

C. F.

(1) Société des droits de reproduction mécanique.

■ **JAZZ AFRICAIN. – La maison de la culture de Créteil propose, le 31 décembre, une nuit de jazz africain avec la participation de Manu Dibango, Malopoets et Sammy Massamba (place Salvador-Allende. Tél. : 899-94-50).**

■ **LA PIANISTE JANINE WEILL EST MORTE le 7 décembre. Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans. [Janine Weill, premier prix du conservatoire à treize ans, se spécialisa dans l'œuvre pour piano de Debussy. En 1950, avec Marguerite Long, dont elle avait été l'élève, elle fonda la Guilde française des artistes solistes et des musiciens de chambre, qui organise depuis de nombreux concours internationaux.]**

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

PASSAGE PEREC – Beaubourg (277-12-33), 20 h 30.
TOAD OF TOAD HALL (en anglais) – Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30.
LA FIGURANTE D'OPERA – Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.
LE HASARD DU COIN DU FEU – Lys Montparnasse (327-88-61), 20 h 30.
RUE NOIRE – Epée de Bois (808-39-74), 20 h 30.
LA BOUTIQUE – Théâtre Noir (346-91-93), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11). Danse : ballets contemporains, à 19 h 30 : Inlets II ; Black and blue ; France/Dance.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Félicité.
CHAILLOT (727-81-15). Grand Théâtre, 18 h 30 : Par les villages ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : la Dévotion à la croix.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : La prise de l'école.
TEP (797-96-06), Théâtre : 20 h 30 : la Mort de Danton.
BEAUBOURG (277-12-33), Concerts/Animations : 20 h 30 : Stockhausen présente Stockhausen. – Cinéma-vidéo : Nouveaux films Bpi, 16 h : House ; 19 h : Atomic café ; 18 h : Bruce Nauman ; cinéma polonais (voir cinémathèque).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Sophisticated ladies.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : L'art de la comédie ; 18 h 30 : G. Laffaille.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) 20 h 30 : Le dernier soliste (J.-P. Farré).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : Séance friction.
ANTOINE (208-77-71) 20 h 30, 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTISTIC ATHÉVAINS (355-27-10) 20 h 30 : Stèles, comédie.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24) 21 h, Cocteau-Marais.
ATELIER 4 (260-20-24), 20 h30 : la Boîte noire.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle Ch. Bérard, 18 h 30 : Batailles. – Salle L.-Jouvet, 21 h : Cet animal étrange.
BATACLAN (721-18-81) 20 h 30 : Lulu.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95) 20 h 30 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; 22 h : la Maison jaune.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
C.C. 17 (227-68-81) 20 h 30 : Meurtre dans la cathédrale.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Tu écraseras le serpent Galerie, 20 h 30 : les Troyennes.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormaie.
CONSTANCE (258-97-62) 20 h 30 : Théâtre forain de J. Cocteau.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : Les Eaux et Forêts.
223 RUE LECOURBE, 20 h 30 : la Bonne Ame du Se-Tchouan.
EDOUARD-VII (742-57-49) 21 h : Mademoiselle Julie.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.
ESCALIER D'OR (523-15-10) 21 h : Tanzi.
ESPACE CREATIS (887-28-56) 20 h 30 : l'Amant.
ESPACE GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn' Femme aux camélias ; 21 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
ESSAION (278-46-42) I. 21 h : Agatha ; II. 21 h : Finistère.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35) 21 h : Récit d'une passion envahissante.
FONTAINE (874-74-40) 20 h 15 : Vive les femmes : 22 h : Don Diegue contre Super 8.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.
HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : la Colonie pénitentiaire.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : le Fou et le Créateur ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Invitation au voyage. – Petite salle, 22 h 30 : Oy. Moyshele, mon fils.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MAISON DE LA POÉSIE (236-27-53), 20 h 30 : Hommage à Victor Segalen.
MARAIS (278-03-53) 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) 21 h : les Sales Mômes.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : le Bonheur à Romorantin.
MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30) 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90) 20 h 45 : Comment devenir une mère juive en dix leçons. – Petite salle 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 15 décembre

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PLAISANCE (320-00-06) 20 h 45 : la Pierre de folie.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) 20 h 45 : la Dernière Bande.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Ariakos.
RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37) 20 h : Don Juan aux enfers.
RANELAGH (288-64-44) Les marionnettes de Salzbourg : 20 h 30 : les Noces de Figaro.
RENAISSANCE (208-18-50) 20 h 45 : Vincent et Margot.
7, RUE CONSTANCE, (367-79-42), 21 h : Loin du grenier.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : l'Astronome.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : Tartuffe.
TEMPLIERS (278-91-15) 20 h : Mitton ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84) 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) 20 h : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. 20 h 30 : les Trois Mousquetaires. – II. 20 h 30 : Sortilèges.
THEATRE PRESENT (203-02-55) 20 h : Titus Andronicus.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Savannah Bay. – Petite salle 20 h 30 : Lettres d'une mère à son fils.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THEATRE 13 (588-16-30) 21 h : l'Émoi d'amour.
THÉATRE 18 (226-47-47) 22 h : Flora par qui tout arrive.
TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 18 h 30 : Un mari à la porte.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30 : l'Etiquette.

Les concerts

Lucernaire, 21 h : C. de Preissac, G. Sanvaire (Krysen, Tisné, Lemeland...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire, dir. : E. Aiello (Ravel, Dulat, Rachmaninoff...).
Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : B. Haudebourg, O. Sadoulaiev, M. Paubon (Soler, Carvalho, Schubert...).
Salle Chopin-Pleyel, 15 h : Sextuor de harpes de Paris (Rameau, Dandrieu, Vivaldi...).
Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : Concert baroque (Telemann, Purcell, Dowland...).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : Orchestre symphonique franco-allemand, dir. : J.-J. Werner (Haendel).
Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Chœur polonais de Szczecin, dir. : J. Syrocki (motets et chants sacrés de Pologne).
Théâtre de la Bastille, 20 h : H. Delavault, Cl. Lavoix (Schönberg, Ginastera, Satie...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Quazar ; 22 h. : P. Wognini.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h 45 : Des airs, Zazou.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Mandigua.
CITHEA (357-99-26), 20 h 15 : A. More.
DÉPOT-VENTE (624-33-33), 21 h : Ch. Garros/Ornicar.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : S. Beresford/L. Coxhill/J. Coe.
G. KILLIAN'S TAVERN (354-96-61), 22 h 30 : Shamrock.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : M. Anconina.
MUSÉE D'ART MODERNE (723-61-27). Petit Auditorium, 20 h 30 : F. Lindemann, S. Santa Maria.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Abus dangereux.
PHIL'ONE (776-44-26), 21 h : Youssou Ndour.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Big Boss Band.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ch. Loos, J. Ruocco, S. Lazzerevitch, R. del Fra, E. Ineke.
SAVOY (277-86-88), 21 h : Z. Kessler, S. Bringoff.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.
SUNSET (261-46-60), 23 h : Ch. Escoude, J. Rabesson, O. Hutman, J.-M. Jafet.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Jazz non stop.
VIEILLE HERBE (321-33-01), 21 h : An Bonnann Bui.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle, 20 h 30 : Sortilèges.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Châtillon, église Saint-Philippe-Saint-Jacques (656-09-90), 20 h 30 : Les arts florissants (Purcell).

FESTIVAL D'ART SACRÉ (277-19-90)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : J.-L. Gil (Bach, Mozart, Schönberg...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Bethsabée, de L. Moguy ; Hommage à Vilgot Sjoman : 19 h, Linus ; 21 h, La maîtresse.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Le roi du music-hall, de S. Lanfield ; Rétrospective du Festival des 3 continents- Nantes 83 : 17 h, Jours de tourmente, de P. Zoumbara ; Panorama du cinéma polonais : 19 h, Aria pour un athlète, de F. Bajon.

Les exclusivités

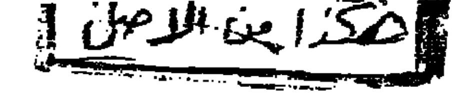
L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ANDROIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70 ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-37) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'ART D'AIMER (franco-it.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER (Chi. vo) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (vf.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8 (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
CLASS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra,

LES FILMS NOUVEAUX

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE, dessin animé franco-américain de Morris et Bill Hanna. – Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C Rotonde, 6e (633-08-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).
MONTY PYTHON A HOLLYWOOD, film américain de Terry Hughes, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER, film américain de E.-B. Clucher. – V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
WARGAMES, film américain de John Badham. – V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE SACRE DE LA NAISSANCE, film français de F. Leboyer. – Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
TORR, film italien d'Anthony Richemond. – V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04 ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).







Jeudi 15 décembre

cinéma

LE FOU ET LE CRÉA

THÉATRE MONTPARNASSE

MARCELLO MASTROIAN

NATASHA PARRY

TCHIN TCHIN



SPECTACLES

9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DU ROUGE POUR UN TRUAND (A.) (*) (v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Champs Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01).

GET CRAZY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (527-27-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

HANNA K. (A. v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-59) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secretan, 19e (241-77-99).

JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (636-10-56).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic (H. sp.), 14e (545-35-38).

LES PRINCES (Fr.) : Cinoches Saint Germain 6e (633-10-82).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

SUREXPOSÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des Etoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault, version Gal, version Saurova : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Pagode, 7e (705-12-15).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : St-Séverin (h.sp.), 5e (354-50-91).

LES YEUX DES OISEAUX (Franco-Suisse) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ZELIG (A.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI VOULAIT ÊTRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

INDISCRÉTION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE MOUCHARD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

NEW YORK NEW YORK (vers. int.) : Calypso, 17e (380-30-11).

NEW YORK 1997 (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (*) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; St-Lambert, 15e (532-91-68).

PÊCHÉ MORTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg (H. sp.), 6e (633-97-77).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

PORTRAIT D'UNE ENFANT DÉCHUE (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

SENSO (It., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos III, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

TUEUR DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

VIVA LA MUERTE (Fr.) (**) : Movies, (H. sp.), 1er (260-43-99).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Acacias, 2e (764-97-83).

Les festivals

R. ALDRICH : (v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33) : Chut chut, chère Charlotte.

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Fièvre du samedi soir.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : la Société du spectacle.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mr. and Mrs. Smith.

HITCHCOCK FOR EVER (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38) : la Maison du Dr Edwardes.

LES PERLES DU CINÉMA COLONIAL (v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91) : Shangai Express.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Une nuit à Casablanca.

COMMUNICATION

Les « nouvelles images »

(Suite de la première page.)

De l'autre côté, un pays où fleurit la bande dessinée et où meurt le dessin animé : six cent cinquante albums pour un long métrage, tel est le ratio annuel de la production française. Une dizaine de petites sociétés survivent en se partageant un marché de sept cents heures de films publicitaires ou d'entreprises et en réalisant, entre deux commandes, quelques minutes géniales entrevues au Festival d'Annecy. Pas une ne pourrait assurer une série de vingt-six films de vingt-six minutes, ce fameux standard tant recherché par toutes les télévisions. Que valent les quatre heures annuelles fabriquées à la Société française de production face aux mille huit cents séries de vingt-six minutes réalisées au Japon ou aux soixante séries américaines ? Pourtant nos créateurs, nos graphistes sont célèbres et enviés. Mais Moebius est acheté par les Américains pour faire *Tron*, Jacques Rouxel n'a plus rien réalisé depuis les Schaddoks, et Jean-François Laguionnie s'exile dans une communauté rurale pour mener à bien quatre ans de travail artisanal sur son prochain long métrage.

Pour la profession, la responsabilité de ce bilan navrant revient à la télévision. Si 70 % de la profession est au chômage, c'est que les chaînes préfèrent acheter les grandes séries à l'étranger. Les plannings de programmation remplis trois ans à l'avance ne laissent pas de place à la création française. Quant aux grandes sociétés privées de cinéma, elles ignoreraient superbement le dessin animé.

La télévision se défend en invoquant les coûts de production : 32 000 F la minute en France contre 28 000 F au Japon. Moins chère, la fabrication étrangère est aussi plus fiable : les producteurs français sont soupçonnés de ne pas pouvoir tenir leurs délais, ce qui alourdit encore les budgets. « *Seule une augmentation sensible du volume de commande*, rétorquent les professionnels, *pourrait nous permettre de baisser nos coûts et de moderniser nos entreprises. Il faudrait inscrire dans le cahier des charges des sociétés de programmes une clause spécifique pour le dessin animé français, comme on le fait pour le cinéma.* »

Un concours de scénarios

C'est ce cercle vicieux qui a justifié l'intervention des pouvoirs publics. Le moment n'était pas mal choisi : la hausse du dollar et du yen réduit sensiblement les écarts de coûts ; l'arrivée de l'animation assistée par ordinateur et de l'image de synthèse remet tous les pays au même niveau.

L'agence Octet, qui pilote les actions du ministère de la culture dans le domaine des nouvelles images, a pris en main le dossier. Elle a choisi la voie de la négociation pour agir à la fois sur l'offre et la demande. Première étape : obtenir, par voie de concours, des scénarios qui renouvellent un peu le genre. Il s'agit de sortir des sagas interplanétaires dont l'intérêt commence à s'user, d'en finir avec les histoires stéréotypés où un petit garçon nécessairement brun et une petite fille automatiquement blonde affrontent des monstres immanquablement velus. Il faut aussi que ces films soient acceptés par un marché international et puissent se décliner sous forme de tee-shirt, d'albums ou de jeux vidéo.

Les sociétés de programmes s'engagent à produire les meilleurs scénarios dès 1984 : une série couplée à un long métrage cinéma pour Antenne 2, un « spécial » de fin d'année sous forme de petite série pour FR 3 et une série sur le thème de l'informatique pour TF 1. Ces commandes, renouvelables, remplissent pour trois ans les carnets de commande. De quoi restructurer la profession et provoquer un effet d'entraînement sur la production d'autres films. Des prix spéciaux, décernés dans les manifestations professionnelles, devront inciter publicitaires et responsables de communication d'entreprise à recourir plus volontiers au dessin animé.

Le ministère de la culture consacre 6,5 millions à l'opération. Il finance le développement des « pilotes » avec le fonds d'aide à la création, participe comme coproducteur par le biais de l'avance sur recettes. Il aide aussi à rapatrier, dès cette année, deux séries (« Les mondes engloutis » et « Robinson Crusoé »), dont la fabrication allait commencer à l'étranger, en payant le surcoût de production.

L'industrie du jouet associée

Mais le dessin animé ne doit pas rester une production assistée. Il lui faut trouver rapidement son autonomie de financement. Elle réside à terme dans l'exploitation des droits dérivés, véritable pactole de l'industrie japonaise et américaine, qui inonde le marché de Schtroumpfs en peluche ou d'assiettes Candy.

Là, le problème se complique. Les chaînes de télévision – qui ont perdu toute action sur les droits dérivés depuis la création de la société de commercialisation (F.M.I.) – voient une part essentielle du financement leur échapper. Pour tourner la difficulté, il faudrait que F.M.I. joue un rôle de coproducteur et accepte de réinvestir dans la production la totalité des recettes encaissées sur les droits dérivés. Mécanique bureaucratique et lourde à mettre en place. Il est plus simple d'associer directement à la procuction les partenaires concernés. C'est ainsi que la Compagnie du jouet finance directement « Les mondes engloutis » aux côtés de la Sofirad, d'Hachette et d'Antenne 2.

En attendant les recettes, tous les partenaires concernés, sociétés d'animation comme éditeurs ou industriels du jouet, ont un problème commun : la trésorerie. La réalisation d'un long métrage d'animation varie entre soixante-dix-huit et cent trente semaines, là où un tournage classique ne dure que six à dix semaines. Un délai considérable lorsqu'il faut investir et que les agios bancaires pèsent de tout leurs poids. Le ministère de la culture pourrait, là encore, intervenir, par l'intermédiaire de l'Institut de financement du cinéma et des industries culturelles (I.F.C.I.C.), pour accorder des facilités bancaires.

Le pivot de cette relance reste l'informatisation progressive de la production. La synthèse totale de l'image en trois dimensions est encore trop coûteuse pour remplacer l'animation classique. Mais l'ordinateur peut déjà améliorer la compétitivité du dessin animé français, en automatisant les tâches répétitives d'exécution. C'est l'ambition d'Images Ordinateurs (I.O.), la structure de production industrielle mise en place à Angoulême et inaugurée au mois de novembre dernier par le président de la République (*le Monde* du 3 novembre). Avec ses 25 millions de francs d'investissement, I.O. concentre plusieurs atouts : technologie de pointe développée par les industriels français, logiciels mis au point par les chercheurs du Centre mondial de l'informatique, liaison avec l'école de bandes dessinées créées cette année à Angoulême, et aide des pouvoirs publics par l'intermédiaire du « plan images ».

Cette véritable usine à images fabriquera dès l'année prochaine cinq heures de dessin animé. Son développement permettra d'atteindre, à partir de 1986, un rythme annuel de quatre-vingts heures. Un autre projet est en cours de montage dans la région parisienne mais, d'ores et déjà, le ministère de la culture incite les studios existants à se moderniser en leur ouvrant l'accès au fonds de soutien du cinéma. Si cette double action sur l'offre et la demande réussit, la France peut refaire en trois ans son handicap sur le Japon et les États-Unis. Reste à savoir à quoi ressemblera la nouvelle animation française : la création, elle, n'est pas planifiable.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Prochain article :

CLAP POUR LES CLIPS

APRÈS LA GRÈVE DU 14

Les négociations continuent dans l'audiovisuel public

Le mouvement de grève dans les sociétés du service public de l'audiovisuel lancé, mercredi 14 décembre, par les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et F.O. des personnels administratifs et techniques – partiellement soutenu aussi par le syndicat des cadres (SCORT) – aurait été massivement suivi selon ces organisations; par une proportion comprise entre 30 % et 50 % des effectifs concernés selon une source officielle.

Les programmes minimals prévus par la loi ont été normalement diffusés par les chaînes nationales et régionales, sauf dans la région Midi-Pyrénées, où l'émission des journaux régionaux a été empêchée par des techniciens et des journalistes qui s'étaient joints au mouvement. La direction de la station régionale FR 3 de Toulouse a, en effet, préféré couper l'antenne plutôt que de laisser s'expliquer un représentant de l'intersyndicale ayant fait irruption dans le studio. La direction, qui avait « *prévu de faire donner dans le journal une analyse sur le conflit de l'audiovisuel* », avait préalablement refusé de diffuser un enregistrement du porte-parole de l'intersyndicale.

Les syndicats, qui ont rendez-vous, vendredi 16 décembre, puis de nouveau la semaine prochaine, avec M. Jacques Pomonti, président de l'Association des employeurs du secteur public de l'audiovisuel, afin de reprendre la négociation sur la convention collective, n'envisagent pas, dans l'immédiat, de poursuivre cet arrêt de travail. Ils n'excluent cependant pas une reprise du mouvement au cas où l'Association des employeurs n'assouplirait pas sa position concernant le système salarial unifié à l'étude dans le sens d'une moins grande « personnalisation » des revenus.

SAISIE PAR LES PRODUCTEURS PRIVÉS

La commission de la concurrence a relaxé la S.F.P.

La commission de la concurrence, saisie en juin 1980 d'une plainte émanant de la Chambre syndicale des producteurs pour la télévision – plainte maintenue après le vote de la nouvelle loi sur la communication audiovisuelle du 29 juillet 1982 – au sujet de la « *position dominante* » qu'exercerait la Société française de production (S.F.P.) sur le marché, vient de rendre public l'avis des services du ministère de l'économie, des finances et du budget, rendu le 9 juin 1983.

Sur le marché des productions de films pour les émissions télévisées de fiction (dramatiques, téléfilms), ou de variétés, il existe, outre la S.F.P., une quinzaine de sociétés privées. La S.F.P. y réalise, en moyenne et en valeur, 60 % des émissions commandées par les trois sociétés de programme, TF 1, A 2 et FR 3. Situation que soulignait récemment les producteurs privés, réduits à la portion congrue (*le Monde* du 22 et du 23 novembre). Au moment où la plainte de la Chambre syndicale des producteurs privés était déposée (juin 1980), celle-ci visait les accords pluriannuels entre la S.F.P. et les sociétés de programme, contractés pour « *faire face aux graves difficultés financières de la S.F.P.* » La note précise : « *La loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle a renforcé ce caractère dérogatoire au droit commun en prévoyant notamment que les sociétés de programme deviendraient actionnaires de la S.F.P., devenue société nationale.* »

En conséquence, « *s'il est indéniable que tout cela a restreint et faussé la concurrence, les activités de la S.F.P. ne sauraient, selon la commission et le ministre, être mises en cause. Elle a, certes, tiré profit de ces distorsions de la concurrence, mais celles-ci ne lui sont pas imputables ; elles le sont aux pouvoirs publics et aux sociétés de programme, sans qu'ait été établie une action concertée entre ces dernières* ».

Jugeant « *insatisfaisante* » la situation de la concurrence sur le marché de la production télévisée, la commission « *a attiré l'attention des pouvoirs publics sur les conséquences néfastes qui pourraient en résulter pour la compétitivité du secteur* » et « *a recommandé que l'on évite à l'avenir d'imposer à tout nouveau support audiovisuel des relations privilégiées avec la S.F.P.* ».

● *N.R.J. contre 95,2.* La radio locale parisienne N.R.J., a obtenu gain de cause en référé contre une autre station parisienne, « 95,2 », l'ancienne Paris Fréquence Montparnasse. Une page publicitaire publiée dans *Libération* déclarait en effet : « *Salut, N.R.J. 95,2 arrive* ». N.R.J. a considéré que son nom avait été utilisé abusivement. Le juge des référés aussi, qui a estimé qu'il pouvait y avoir confusion sur les fréquences et a accordé 50 000 francs aux plaignants.

● *Incident à l'imprimerie Oberthur.* – Le directeur de l'imprimerie Oberthur, de Rennes, en liquidation de biens depuis octobre dernier, mais en crise depuis deux ans, a été expulsé de son bureau, mercredi 14 décembre, par quelque cent cinquante salariés de l'entreprise « *qui l'ont mis dans un taxi* ». Selon la C.G.T., M. Thierry Noël, le directeur, n'avait pas donné des assurances suffisantes concernant des rumeurs de déménagement de matériels d'imprimerie. Des piquets syndicaux de surveillance ont été mis en place.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 15 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Mort d'un piéton.
Réal. P Billard.
Un employé de bureau paisible renverse un piéton. Fini le bonheur, commence le temps du châtiment. On n'y croit pas un seul instant.

22 h 10 Série : L'art au monde des ténèbres.
Réal. M. Ruspoli. Nº 2 : L'âge du renne.
L'époque du paléolithique, les commencements de l'art à Lascaux. Un gigantesque travail de vulgarisation.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Marco Polo.
Réal. G. Montaldo. Avec K. Marshall.
Premier épisode des aventures de Marco Polo autour du monde. Pour l'instant, le héros est à Venise. Très lent, décevant.

21 h 35 L'Histoire en question : le dernier jour de Pompéi.
De A. Decaux.
La tragédie de Pompéi racontée par l'historien – ici vulcanologue – Alain Decaux.

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : la Lettre écarlate.
Film allemand de W. Wenders (1972), avec S. Berger, L. Castel, H.C. Blech.
Adaptation du célèbre roman de Nathaniel Hawthorne, commandée par la télévision allemande. Wenders s'y est un peu perdu, mais, dans un climat de fanatisme et d'intolérance, il a retrouvé les mythes de l'Amérique des « pères fondateurs ».

22 h Journal.

22 h 20 Boîte aux lettres.
Avec Sempé, P. Desproges, C. Bretécher et un hommage à Reiser.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Concertino en la mineur de Chostakovitch, interprété par G. et B. Picavet.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Dis, raconte-moi la mer.
17 h 20 Un regard s'arrête (parade au soleil).
17 h 25 La cuisine des mousquetaires,
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Présence du cinéma.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : *Odyssea*, de A. Dana. Avec F. Chaumette, J. Bollery, S. Artel.
21 h 45, Profession spectateur : Guy Dumur.
22 h 30, Nuits magnétiques : Tuxedomoon.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert : (en direct du Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles) : *la Bohème* de Puccini par les Chœurs et l'orchestre de l'Opéra national de Belgique, dir. J. Nelson, sol. A. Cupido, L. Chevtchenko, L. Lopez.
22 h 45, Fréquence de nuit ; à 23 h 10, Musiques de nuit : œuvres de Schumann, Ferneyhough.

Vendredi 16 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 *Vision plus.*
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
18 h Candide caméra.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 Sept heures moins cinq.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 La poupée de sucre.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Formule 1.
Mireille Mathieu.

21 h 40 Série : La vie de Berlioz. Réal. : J. Trebouta, avec D. Mesguich, R. Rimbaud, N. Chatelet...
Les dernières années de la vie de Berlioz. Il rend l'âme le 8 mars 1869 et ce feuilleton (assez médiocre) aussi.

22 h 45 Passions-passions.
Nicolas Frize, compositeur de musique contemporaine : une adaptation des aphorismes de G. Ch. Lichtenberg ; vidéo, jeux électroniques ; un portrait d'Henry Cartier-Bresson, etc.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Spécial cinéma : Les amours adolescentes.
14 h 55 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 45 Reprise : Les jours de notre vie
La neurochirurgie vasculaire (diff. le 14 déc.).
16 h 40 Itinéraires.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30, C'est la vie.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Fabien de la Drôme.
De J. Cosmos et S. Lorenzi, réal. M. Wyn. Avec J.-F. Garreaud, B. Avoine, S. Aznar ...
Premier épisode. Un western historique qui retrace le climat agité d'une période assez troublée en France : 1799. Dans une ambiance d'insécurité, de trafic et de double jeu, dans un pays livré à la violence et à la rapine, à la fortune des uns et à la misère des autres, arrive un jour Fabien, l'étranger qui vient faire justice. Une morale simple : le peuple est toujours le dindon de la farce.

21 h 35 Apostrophes.
Sur le thème : mystères de notre ascendance, sont invités : Yves Coppens (« le Singe, l'Afrique et l'Homme »), Pierre Gascar (« Buffon ») Maurice Taieb (préfacier de « Lucy, une jeune femme de 3 500 000 ans », par D.C. Johanson et M.A. Edey), Henri Stierlin (« Nazca » et « l'Art inca »).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Charlie Chaplin) : **Un roi à New-York.**
Film anglais de C. Chaplin (1957), avec C. Chaplin, A. Addams, C. Johnston, M. Audley, M. Chaplin (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).
Un roitelet d'Europe, chassé de son pays par une révolution, vient s'installer à New-York, est utilisé par des agents de publicité et protège un jeune garçon dont les parents sont victimes du maccarthysme. Dans ce film tourné en Angleterre, Chaplin s'en prend au mode de vie américain et se venge des tracasseries politiques et autres qu'il eut à subir aux États-Unis.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 50 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.

20 h 35 Vendredi : Mythes en stock.
Un reportage de J.-M. Putmans et J.-M. Briou sur la bande dessinée française et belge : de 1948, dixième anniversaire de « Spirou », date du premier numéro du « Journal de Tintin », aux années 80 (Lauzier, Tardi) en passant par Hugo Pratt, le créateur de « Corto Maltese », Charlier et Giraud (« Blueberry »). Légendes, mythes d'une nouvelle culture.

21 h 35 Journal.

21 h 50 Flash 3.
La revue de presse ; les 10 ans de l'agence Sygma ; l'album : Disderi ; Flash 3 Actu ; le portrait de J.-P. Goude ; le concours (finale).

22 h 40 Prélude à la nuit.
Concerto pour trompette de Hummel, par l'Orchestre philharmonique des Pays de Loire.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

27 h 6 A skis redoublés.
17 h 30 Offrandes de mer (les ex-votos du Ponant).
17 h 45 Peinture derrière les barreaux.
18 h Ecoutez votre siècle.
18 h 30 Le magazine du jazz.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : à Rouen.
8 h Les chemins de la connaissance.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, La matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge.
11 h 2, Musique : musiciens de trente ans, quels sont vos parents aujourd'hui ? Stockhausen, Webern, Messiaen, Boulez (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture.
18 h 30, Feuilleton : Le grand décret.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, *Les grandes avenues de la science moderne.*
20 h, Emission médicale.
21 h 30, Musique : black and blue.
22 h 30, Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 10, Concert : concerto de Mozart.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, D'une oreille l'autre : œuvres de Gluck, Mozart, Schumann, Pousseur, R. Strauss, Franck, Haydn, Bach, Berlioz.
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche : Chostakovitch.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Hindemith, Tomasi, Jolas, Malipiero par P. Carette, cor anglais, J. Bon, piano, J.-C. Rougier, violoncelle.
14 h, Equivalences : Debussy, par G. Glatigny, piano.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : l'opéra français au XXe siècle : œuvres de Bondeville, Barraud, Landowski, Prey, Messiaen, Aperghis.
17 h 5, Repères contemporains.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : œuvres de Telemann, Haendel, Bufardin par la Musica Antiqua de Cologne.
20 h, Concert (en direct de Sarrebrück) : *Kreuzgänge* de Fritsch, Concerto pour quatuor à cordes et orchestre de Schönberg, *Ricercare* de Bach, *Tenillim* de Reich par l'Orchestre symphonique de Sarrebrück, la Schola Cantorum de Stuttgart et les Chœurs de la radio de Baden-Baden, dir. P. Eötvötheil et le Quatuor Arditti.
22 h 15, Fréquence de nuit : œuvres de Schumann ; vers 23 h 10, œuvres de Schubert, Janacek, Brahms, Dvorak.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 15 DÉCEMBRE

– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du journal à 18 h 45, sur le Poste parisien, 101 MHz Paris.

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

– *M. Jean-François Deniau*, président des clubs Perspectives et Réalités, est reçu sur Génération 2 000, 88.5 MHz Paris, à 19 heures.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– François, Christine et Francis **de GAULTIER de LAGUIONIE** ont la joie d'annoncer la naissance de

Vincent,

le 9 décembre 1983.

4700 Quebec Street, N.-W.
Washington D.C. 20016.

Mariages

– **Fabrice THÉOBALD** et **Anne-Marie NAUD**
ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui a été célébré à Paris, le 9 décembre 1983.
149-151, rue Léon-Maurice-Nordmann, 75013 Paris.

Décès

– Jean-Pierre et François **VÉRON**,
Rachel, Tristan et Julien,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre, Armel,

survenu dans sa première année, le 12 décembre 1983.

– M. et Mme Raphaël Levy,
ses enfants,
M. et Mme Raymond Assayas
et leurs enfants,
M. et Mme Emile Assayas,
ses frères et belles-sœurs,
Mme Rica Levy,

M. Sylvain Levy,
M. et Mme Robert Levy,
ses petits-enfants,
Les familles Braunstein, Zaccaï, Eschinazi, Liché,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée

Diane BRAUNSTEIN,
née Assayas,

– Les obsèques auront lieu le vendredi 16 décembre 1983.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h 15.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Raphaël Levy,
32, rue Jouvenet,
75016 Paris.

– *Orléans.*

Les obsèques religieuses de

M. René DHIVER,
avoué honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien maire d'Orléans,

décédé le 13 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-sixième année,

auront lieu le samedi 17 décembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Vincent *d'Orléans où l'on se réunira.*

De la part de
Mme René Dhiver,
son épouse,
Mme Henri Borel
et ses enfants,
Du docteur et Mme André Dhiver
et leurs enfants,
Du docteur François Dhiver,

ses enfants et petits-enfants,
Et de toute la famille.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

84, boulevard Alexandre-Martin,
45000 Orléans.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Benoîte Gentile,
son épouse,
M. et Mme Roger Coutin,
Nathalie et Anne,
M. et Mme Francis Dominici
et Marie-Hélène,
M. et Mme Albert Lefebvre,
M. et Mme Dominique Gentile,
Jean-Paul, Lætitia et Jean-Noël,
M. et Mme Paul Julien,
Laurent et Corinne,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Baptiste GENTILE,

survenu le 28 novembre 1983, à Marseille. Les obsèques ont eu lieu à Farinole (Corse).

– Nous apprenons la mort de notre confrère,

Lucien NAHUM,
chef du bureau de l'A.F.P.
à New-York,

décédé le mardi 13 décembre, à l'âge de cinquante-trois ans.

[De nationalité britannique, né en Egypte, Lucien Nahum, ancien pilote dans l'aviation civile, entre à l'Agence France-Presse en 1959 comme reporter au bureau de New-York. Pendant plus de vingt ans, il devait assurer la couverture de nombreux événements internationaux, le dernier sur l'île de la Grenade lors de *l'intervention américaine, en octobre dernier.*]

– M. et Mme Robert Blanc,
M. et Mme Jean Rey,
M. et Mme Pierre Rey,
M. et Mme Jacques Rey,
M. Claude Rey,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Auguste REY,

leur père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu, le 12 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année,
et demandent une pensée à l'intention de

Alphonsine REY,
son épouse,

décédée le 27 septembre 1981.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Chemin de la Planette,
91, impasse Paradis,
30000 Nîmes.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

Reconnue d'utilité publique

CAS Nº 7

Ce jeune couple de marchands ambulants sur les marchés vient d'avoir un enfant mongolien qui a besoin de soins intensifs. Parce qu'ils sont au début de leur activité, les différentes caisses leur réclament près de 4 000 F de cotisations. Faute de mise à jour, les soins nécessaires au bébé ne pourront être pris en charge. N'ayant pu exercer normalement leur commerce du fait de cette naissance et de ses suites, ils ne peuvent s'acquitter de cette dette en totalité. Il faudrait pour que l'enfant n'en souffre pas au moins

3 000 F.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. C.C.P. Paris 4-52 X ou chèques bancaires

Aucune quête n'est faite à domicile

Remerciements

– Mme Marcel Destombes,
Le docteur Pierre Destombes,
Et toute la famille,
profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Marcel DESTOMBES,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leur gratitude émue.

Anniversaires

– Que vive dans notre souvenir

Roland HOUZEL,

10 janvier 1943-16 décembre 1978.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-X-Nanterre. Vendredi 16 décembre, à 9 h 30, salle des Commissions, Mme Lemesle, née Guislaine Coll, « Les marchés de la S.N.C.F. : formation, exécution, étude juridique et comptable ».

– Université de Paris-IV. Samedi 17 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Alain Montandon, « De Sterne à Jean-Paul. Etude de la réception de Laurence Sterne en Allemagne ».

MÉDECINE

Un médicament retiré de la vente en Grande-Bretagne

Le ministère britannique de la santé a interdit à la vente un médicament anti-inflammatoire. Ce médicament, connu sous le nom de Flosint (ou Indoprofène), serait responsable de sept décès et de deux cent dix cas d'effets secondaires graves.

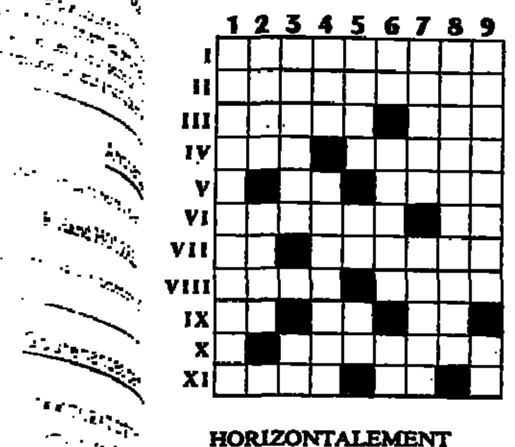
Le Flosint a été prescrit à environ soixante-quinze mille personnes depuis septembre 1982. C'est à la suite de plaintes de malades qu'une enquête officielle a été menée. Commercialisé en Italie, en R.F.A., en Grèce et en Amérique du Sud, ce produit, fabriqué par Farmitalia Carlo Erba, division pharmaceutique du groupe italien Montedison, n'est pas vendu en France. C'est le quatrième médicament anti-inflammatoire retiré du marché britannique en un an.



INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3603



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être assilimés à des bleus de travail. – II. Est attiré par le travail de la terre. – III. Quand elle s'étend, on peut s'attendre à un très mauvais temps. A fait l'objet d'une conquête. – IV. Très gras. Un gros poids. – V. Note. Une ville dans la campagne. – VI. Bonne à arracher. Participe gai. – VII. Interjection. N'est pas une bonne couche. – VIII. Succéda à un Charles. Met trop d'eau. – IX. La fin de tout. Possessif. Vieille ville. – X. Donne l'ordre de départ. – XI. Pour le cochon qui sommeille. Vieilles habitudes.

VERTICALEMENT

1. Des hommes qui œuvrent pour la libération de la femme. – 2. Comme des yeux de déesse. Ne dure qu'un temps. – 3. Tient le rôle d'un père. Qui avait donc circulé. – 4. Chef. On voit en sortir les volutes. – 5. Fait circuler. Symbole chimique. Fleuve côtier. – 6. Conjonction. Une très grande nappe. N'a pas un grant lit. – 7. A l'origine du Nil Bleu. On les met en partant. – 8. La route à suivre. – 9. Plus on s'agite et moins on a de chances de l'atteindre. Deux cantons dans l'eau.

Solution du problème n° 3602

Horizontalement

I. Hespéride. – II. Echalas. – III. Mur. Et. – IV. Oraison. – V. Rip. Ibère. – VI. Renvoi. Et. – VII. Eon. Ave. – VIII. Ille. Rion. – IX. Déluge. Lu. – X. Es. Niée. – XI. Set. Lear.

Verticalement

1. Hémorroïdes. – 2. Ecurie. Lèse. – 3. Shrapnell. – 4. PA. Vœux. – 5. Elision. – 6. Râ. Obi. Rêne. – 7. Is. Ne. Ai. Ia. – 8. Revoler. – 9. Entretenue.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

« Exposition Turner », 11 heures, Grand Palais, Mme Oswald.

« Auguste Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne, Mme Vermeersch.

« Musée du Luxembourg », 15 h 15, 19, rue de Vaugirard, Mme Bachelier.

« Le siège du parti communiste », 15 heures, métro Colonel-Fabien, Mme Oswald.

« Notre-Dame de Paris », 18 heures, façade, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h 15, devant l'église (M. Czarny).

« Hôtel de Mondragon », 15 heures, 10, rue Louis-le-Grand (Mme Ferrand).

« L'Opéra », 12 h 30, perron, statue de la danse (Mme Hager).

« Hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Mme Haulier).

« Raphaël », 11 h 30, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 13 h 45, haut des marches, à droite (Tourisme culturel).

« Turner », 11 h 45, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

15 heures, 36, rue des Mathurins, M. P. Alexandre : « Marianne et le pot au lait » ; M. C. Moulin : « Pagnol, Raimu... pour l'éternité. » ; Mme F. Forett : « Sadate, homme de la paix » (Le Nouveau Faubourg).

16 heures, palais du Luxembourg, salle Médicis, 15, rue de Vaugirard, M. M. Rouche : « Gaulois et Francs, Honoré d'Urfé historien ».

19 heures, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld : « Thaïlande inconnue ».

● *Antiquités (A), brocante (B).* – Nîmes jusqu'au 17 décembre ; Cannes, Palais du Festival, du 22 décembre au 2 janvier (A-B) ; Exposition-vente d'objets en métal argenté : salle Saint-Honoré (214, faubourg Saint-Honoré, à Paris), jusqu'au 31 décembre ; Louvre des Antiquaires (place du Palais-Royal) jusqu'au 4 mars.

● *Salon de l'enfance.* – A quelques jours de Noël, du 16 au 23 décembre, se tiendra au Parc des expositions, porte de Versailles à Paris, le Salon de l'enfance, de la jeunesse, des sports et des loisirs. Ouvert de 9 h 30 à 19 h 30, il aura pour objectif d'informer et de distraire le public. La R.A.T.P. avec des jeux (« conduire un tramway en 1925 », simulation de conduite d'un autobus) et la Fédération de cardiologie (son baromètre sportif permet de découvrir quel est le meilleur sport pour le cœur) y auront chacune un stand.

● *Le Noël des « Petits Frères ».* – Pour Noël, les Petits Frères des pauvres organisent des réveillons et envoient des colis afin, disent-ils, que *« leurs vieux amis puissent, avec eux, retrouver les joies ».*

★ Envoyer les dons au 33, avenue Parmentier, 75011 Paris, tél. : 355-39-19, C.C.P. Paris 13430 57 A (dons en provenance de Paris) ou C.C.P. Paris 2463 98 (dons en provenance de banlieue et de province).

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE DECEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 79 DU 14 DECEMBRE 1983

TERMINAISONS	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER
1	651	tous signes	F. 400
	5 851	balance	10 000
		autres signes	1 000
	22 121	balance	150 000
		autres signes	15 000
2	522	tous signes	400
	6 582	scorpion	15 000
		autres signes	1 500
	1 622	verseau	15 000
		autres signes	1 500
	28 342	scorpion	150 000
		autres signes	15 000
3	6 433	poissons	15 000
		autres signes	1 500
	7 633	sagittaire	15 000
		autres signes	1 500
	05 583	cancer	150 000
		autres signes	15 000
	20 233	gémeaux	150 000
		autres signes	15 000
	18 253	bélier	4 000 000
		autres signes	150 000
4	674	tous signes	400
	7 604	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	8 284	taureau	15 000
		autres signes	1 500
	8 504	bélier	15 000
		autres signes	1 500
	9 524	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
	20 154	lion	150 000
		autres signes	15 000
5	5	tous signes	100
	45	tous signes	500
	65	tous signes	300
	465	tous signes	700
	7 825	capricorne	15 100
		autres signes	1 600
	14 715	sagittaire	150 100
		autres signes	15 100
6	6	tous signes	100
6	10 476	bélier	F. 150 100
		autres signes	15 100
	10 756	capricorne	150 100
		autres signes	15 100
	16 636	poissons	150 100
		autres signes	15 100
7	2 517	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	4 637	lion	10 000
		autres signes	1 000
	1 037	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	18 607	lion	15 000
		autres signes	1 500
	02 627	vierge	150 000
		autres signes	15 000
	09 507	taureau	150 000
		autres signes	15 000
8	988	tous signes	400
	1 988	taureau	10 400
		autres signes	1 400
	2 018	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	6 158	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	7 998	balance	15 400
		autres signes	1 900
9	89	tous signes	200
	6 549	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	6 889	cancer	15 000
		autres signes	1 500
	30 349	verseau	150 000
		autres signes	15 000
0	200	tous signes	400
	1 890	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	8 940	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	9 180	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	9 620	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000

PROCHAINS TIRAGES LE 21 DECEMBRE 1983 TRANCHE DE LA NEIGE A MALAKOFF (Hauts-de-Seine) L'ARLEQUIN A PARIS.

LOTO TIRAGE N° 50 : 10 23 26 34 43 48 NUMERO COMPLEMENTAIRE 16

PROCHAIN TIRAGE LE 21 DECEMBRE 1983 VALIDATION JUSQU'AU 20 DECEMBRE APRES-MIDI

FONDATION

UN GRAND MAGASIN AIDE LES JEUNES CRÉATEURS

Dernière en date des initiatives du célèbre magasin de la rive droite : la fondation Galeries Lafayette de la création. Qu'est-ce à dire ? *« Les « Galeries » veulent faire la courte échelle à de jeunes talents, stylistes et designers, en s'attachant à les découvrir, à contribuer à leur notoriété, à leur apporter l'audience d'un large public grâce à l'édition et à la diffusion de leurs meilleurs projets. »*

Les Galeries Lafayette s'engagent à assumer la fabrication des créations retenues. Tous les créateurs français ou étrangers résidant en France, âgés de plus de dix-huit ans, inconnus ou débutants, dont les travaux n'ont pas encore été commercialisés, sont appelés à concourir.

Les champs d'application couvrent tous les domaines de l'esthétique appliquée en matière de mode : vêtements et accessoires (hommes, femmes et enfants), et du décor de la maison (arts de la table, textiles d'ameublement, linge, meubles, cadeaux et objets usuels). Des personnalités représentatives des grands courants artistiques seront consultées et sollicitées pour faire partie du jury de la fondation.

Les premiers prix de la fondation seront proclamés en octobre 1984 ; la manifestation de remise des prix se déroulera chaque année à la même époque.

★ Le dossier de candidature doit être retiré à l'adresse suivante : Galeries Lafayette, 40, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Renseignements : M. Gérard Laffargue. Tél. : 282-34-56 (poste 3995).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 15 décembre :

DES DÉCRETS

● Modifiant l'article R. 420-30 du code des assurances (Contribution des assurés).

● Modifiant l'article 3 du décret du 20 février 1975 relatif à la revalorisation de certaines rentes allouées en réparation du préjudice causé par un véhicule terrestre à moteur.

● Modifiant le décret du 4 janvier 1968 fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires des services actifs de la police nationale.

● Modifiant les décrets du 29 janvier 1968 modifiés relatifs au statut particulier du corps des commandants et officiers de paix de la police nationale, au statut particulier du corps des gradés et gardiens de la paix de la police nationale et au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale.

● Modifiant les décrets du 16 août 1972 modifiés relatifs au statut particulier du corps des enquêteurs de la police nationale et au statut particulier du corps des commissaires de police de la police nationale.

● Instituant un comité de coordination pour les formations agronomiques relatives au développement des zones méditerranéennes, arides et tropicales.

UN ARRÊTÉ

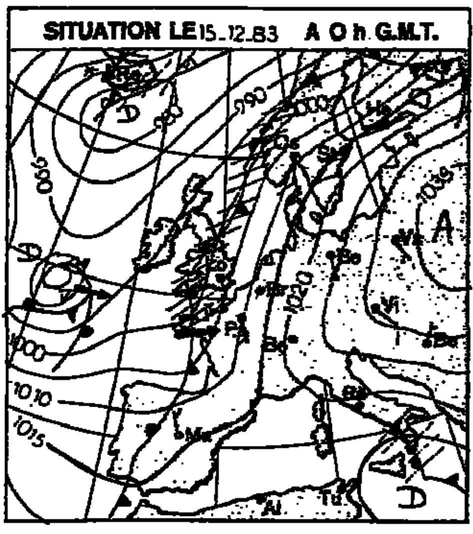
● Relatif aux montants et plafonds d'aide à la modernisation des exploitations agricoles.

EXPOSITIONS

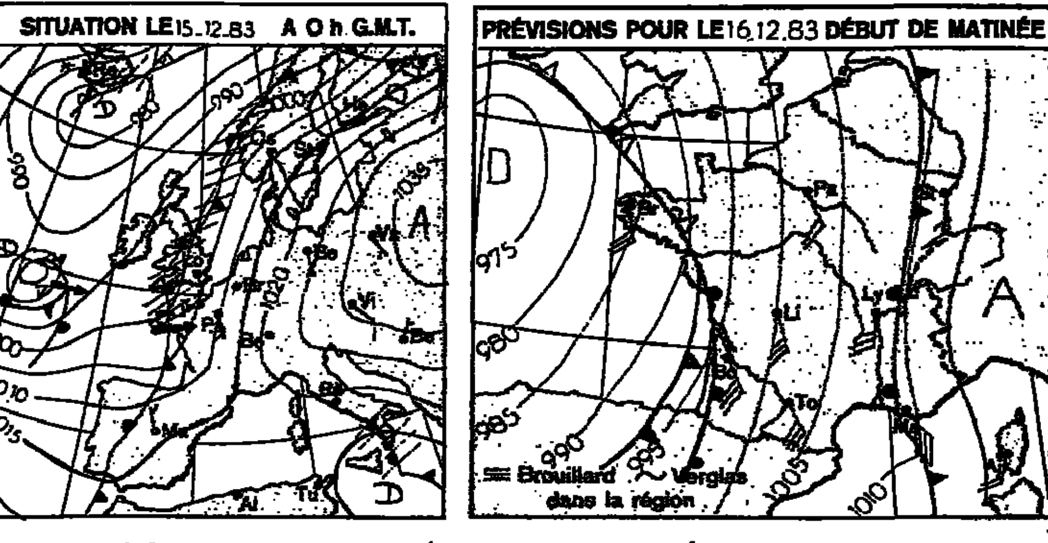
LE JAPON A PARIS. – La 6e Exposition d'Ikebana (arrangement floral traditionnel japonais) et la 4e Exposition d'art et d'artisanat traditionnels japonais présentées par la compagnie Japan Air Lines auront lieu les 20 (de 16 heures à 21 heures), 21 et 22 janvier (de 11 heures à 21 heures) dans les salons de l'hôtel Nikko de Paris, 61, quai de Grenelle à Paris-15e. Fabricants de balles en fil de soie ou « temari », de calligraphies et de papiers décoratifs de type « washi » pressés à la main, joueuses de koto, danseuses et joueurs de tambour traditionnel, familiariseront le visiteur avec l'art traditionnel japonais.

MÉTÉOROLOGIE

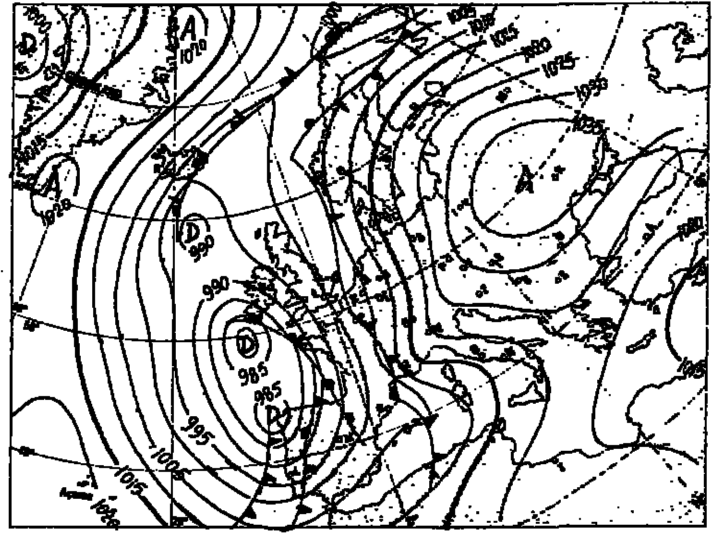
SITUATION LE 15.12.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 16.12.83 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 16 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le jeudi 15 décembre à 0 heure et le vendredi 16 décembre à minuit.

La France restera sous l'influence d'une profonde dépression centrée au large de l'Irlande. Autour de cette dépression circulent des perturbations qui vont traverser la France en donnant localement de fortes pluies.

Vendredi, la France aura un temps maussade, pluvieux, avec souvent de fortes rafales.

Le matin, deux zones de pluies : la première allant des régions méditerranéennes aux Alpes et à l'Alsace, la deuxième abordant les côtes atlantiques. Les températures seront encore au-dessous de zéro sur le Nord-Est, où les risques de verglas vont persister. Ailleurs, elles dépasseront zéro et atteindront même 6 à 8 degrés sur les côtes de l'Atlantique. Entre les deux zones de pluies le ciel sera aussi très nuageux et gris.

Au cours de la journée, les pluies qui touchaient les côtes océaniques vont se déplacer vers l'est et, l'après-midi, elles toucheront toute la moitié est. Sur l'autre moitié du pays, le ciel deviendra plus variable : quelques courtes éclaircies mais aussi de sérieuses menaces d'averses. Les températures évolueront entre 7 et 8 degrés sur le quart nord-est, de 10 à 12 degrés au nord de la Loire, de 12 à 13 degrés près de la Méditerranée et près de 15 degrés sur l'Aquitaine.

En toutes régions, le vent soufflant du secteur sud à sud-ouest sera fort et dépassera souvent les 50 km/h. Les rafales pouvant atteindre 80 à 90 km/h.

Il neigera en montagne au-dessus de 1 200 mètres. Les chutes de neige seront abondantes sur les versants exposés au sud-ouest.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 15 décembre à 7 heures de 1006,3 millibars, soit 754,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15 décembre) : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 13 et 9 ; Bordeaux, 8 et 3 ; Bourges, 3 et 0 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 3 et 1 ; Cherbourg, 4 et 3 ; Clermont-Ferrand, 10 et 6 ; Dijon, – 1 et – 4 ; Grenoble, 6 et – 3 ; Lille, – 1 et 1 ; Lyon, 7 et 0 ; Marseille-Marignane, 10 et 5 ; Nancy, – 3 et – 5 ; Nantes, 6 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 2 et 1 ; Paris-Montsouris, 3 et 0 ; Pau, 13 et 0 ; Perpignan, 12 et 0 ; Rennes, 4 et 3 ; Strasbourg, 1 et – 3 ; Tours, 3 et 1 ; Toulouse, 9 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 4 (mini) ; Amsterdam, 0 et – 2 ; Athènes, 10 et 6 ; Berlin, – 5 et – 6 ; Bonn, – 1 et – 3 ; Bruxelles, 1 et 0 ; Le Caire, 22 et 10 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 2 et -1 ; Dakar, 26 et 21 ; Djerba, 15 et 11 ; Genève, 3 et – 1 ; Jérusalem, 14 et 7 ; Lisbonne, 13 et 8 ; Londres, 7 et 4 ; Luxembourg, – 3 et – 4 ; Madrid, 7 et 3 ; Moscou, – 5 et – 7 ; Nairobi, 27 et 12 ; New-York, 13 et 9 ; Palma-de-Majorque, 14 et 1 ; Rome, 13 et 2 ; Stockholm, 1 et -1 ; Tozeur, 15 et 6 ; Tunis, 14 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉDITION

La Librairie Larousse est rachetée par la compagnie européenne de publication

La Compagnie européenne de publication (CEP) (1,4 milliard de chiffre d'affaires en 1983) dont l'actionnaire majoritaire (35 %) est Havas, et qui contrôle notamment les éditions Nathan, vient de racheter, pour 100 millions de francs, 50 % du capital de la librairie Larousse (environ 800 millions de francs de chiffre d'affaires en 1983).

« Nous allons créer un holding Groupe Larousse, explique M. Christian Bregou, P.-D.G. de la CEP. *Dès le premier semestre de 1984 les participations de la CEP dans la librairie Nathan, jeux Nathan et VIFI international – des logiciels – ainsi que la participation acquise dans la Librairie Larousse seront apportées à ce holding. »* Le Groupe Larousse (2,3 à 2,5 milliards de francs) rassemblera la CEP – actionnaire leader, – des actionnaires familiaux des deux maisons, Nathan et Larousse, et des investisseurs extérieurs *« intéressés par l'avenir de ce grand groupe d'édition »*, précise M. Bregou.

Dès que la CEP a été mentionnée comme acheteur potentiel, on a craint une mainmise de l'Etat, au travers d'Havas, sur Larousse. *« Une opération de ce type ne se fait évidemment pas sans l'accord des actionnaires, mais je tiens à dire que dans toute l'histoire de la CEP – dix ans – Havas a été un actionnaire parfait. Quant au rôle de l'Etat... on prête beaucoup à l'Etat dans tous les domaines. L'édition n'est certainement pas un de ses objectifs prioritaires. A propos de Larousse, la direction du livre avait seulement souhaité que la solution retenue soit plutôt française, ce qui était le cas des trois propositions. Ce souci de préserver l'identité de Larousse me paraît légitime. Aujourd'hui, Larousse trouve une alliance mais garde son identité. »*

Selon M. Bregou, Larousse et Nathan sont *« complémentaires »*. Les emplois, dans l'une ou l'autre des entreprises ne seraient donc pas menacés.

Jo. S.

● *L'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. de Larousse,* élargie aux non-syndiqués demande, après le rapprochement avec la CEP (*le Monde* du 15 décembre), le respect de l'*« identité »* de l'entreprise Larousse, qui, selon elle, ne peut être obtenu qu'à ces conditions : maintien de l'indépendance éditoriale, administrative et commerciale ; garantie et élargissement de l'emploi ; consultation des salariés sur la définition de l'avenir de l'entreprise et leur représentation dans les instances dirigeantes. Enfin, précisent les syndicats, *« le nouvel actionnaire doit s'en tenir à son rôle qui est de donner à la Librairie Larousse les moyens financiers nécessaires à son développement ».*

ÉCHECS

Le Tournoi des prétendants

KASPAROV A UN DEMI-POINT DE LA VICTOIRE

Il y a, aux échecs, une expression pour qualifier un joueur tout près de la défaite, mais qui résiste encore. On dit : *« Il bouge encore. »* Dans la dixième partie de sa demi-finale du Tournoi des prétendants, jouée à Londres le mercredi 14 décembre, Kortchnoï a « bougé » et même bien bougé. Certes, il n'a pu que faire nulle, sur sa proposition, et Kasparov a marqué le demi-point qui le porte à un demi-point de la qualification en finale, mais, devant plus de quatre cents spectateurs, il a lutté jusqu'au bout et joué une belle partie.

Vendredi, Kortchnoï retrouve, peut-être pour la dernière fois, Kasparov, et ce jeudi, Ribli, mené 5,5 à 3,5, joue sa dixième partie contre Smyslov.

Blancs : KORTCHNOÏ
Noirs : KASPAROV
(10e partie)
Gambit dame, variante Tartakover

1.	d4	d5	22.	Da2	a6
2.	ç4	é6	23.	Tçl	Db8
3.	Cf3	Cf6	24.	Ca4	Da7
4.	Fg5	Fé7	25.	Cç3	Db8
5.	Cç3	h6	26.	Tb1	Dd6
6.	Fh4	0–0	27.	Tbd1	a5
7.	é3	b6	28.	bxa5	bxa5
8.	Db3	Fb7	29.	é4	a4
9.	Fxf6	Fxf6	30.	Fxa4	dxé4
10.	çxd5	éxd5	31.	Cxé4	Df4
11.	Td1	Té8	32.	d5	Cd4
12.	a3	ç6	33.	Cxd4	Txé4
13.	Fd3	Cd7	34.	Fxç6	Fxd4
14.	0–0	g6	35.	Txé4	Dxé4
15.	Tfé1	Cf8	36.	Fxb7	Tb8
16.	Fb1	Cé6	37.	Db1	Df4
17.	Fa2	Dç7	38.	D6	Dxd6
18.	Da4	Tad8	39.	g3	Txb7
19.	b4	Db8	40.	Dxb7	Fxf2+
20.	Dç2	Dç7	41.	Rxf2	Dxd1
21.	Fb3	Fg7	42.	Da8+	Nulle.

Le Monde LIVRES

billet

Fallait-il publier la correspondance Montherlant-Peyrefitte ?

L'ÉDITION de la « Correspondance Henry de Montherlant-Roger Peyrefitte » *pose une nouvelle fois la question de savoir jusqu'où l'on peut aller dans la divulgation d'écrits intimes qui n'avaient pas été entrepris à cette fin. Les ordonnateurs de cette publication excipent du souci de vérité intégrale qui s'applique à la connaissance d'un écrivain. Dans le cas de Montherlant et de Peyrefitte point n'était besoin de lire leurs lettres pour deviner qu'ils étaient pédérastes, ni de savoir qu'ils étaient pédérastes pour interpréter leur œuvre.*

Ce n'est pas leur homosexualité qui nous choque (dans ce cas, il faudrait expurger les trois quarts de nos bibliothèques), mais son caractère obsessionnel et exhibitionniste. De 1938 à 1941, les deux hommes se sont écrits chaque semaine, parfois même quotidiennement, pour se raconter leurs exploits. C'est aussi fastidieux que si un employé d'assurances vous entretenait chaque jour de problèmes d'assurance... quand vous n'êtes pas vous-même dans les assurances. D'autant que les contraintes du temps de guerre obligent Montherlant et Peyrefitte à user « d'anamorphose, d'apologétique et de fables édifiantes » *seulement déchiffrables par des initiés ou intéressants pour des adeptes. Toutes ces Aurore, ces Doudou, ces Bernardine, ces oiselles qui ne sont que des oisons dansent autour du lecteur imprudent une sarabande de moustiques excités par l'orage.*

∴

Autre chose nous gêne, que Pierre Sipriot, auteur d'une biographie sans complaisance de Montherlant (et là, en effet, le souci de vérité s'impose) n'esquive pas dans sa préface. Ces jeunes garçons (ils ont quatorze ans au maximum) sont des enfants de pauvres et des pauvres gosses de la rue. Ils marchent au « tintinnabulant » *comme dit Montherlant, c'est-à-dire au sonnant et trébuchant. Lui et son compère Peyrefitte les lèvent dans les kermesses, les emmènent au cinéma, les sodomisent dans leurs* « aimoirs » *L'occupation, ses dangers, ses duretés alimentaires vont encore faciliter cette* « pêche au pauvre », *ce chantage au* « quignon de pain ». *Le giton est moins cher que le marché noir. Montherlant obtient d'ailleurs des Allemands des faveurs spéciales,* « l'autorisation de courir les rues après le couvre-feu, l'usage d'une voiture de temps en temps, etc. *(Sipriot dixit). Vichy affiche ses bonnes mœurs. Mais les nuits sont obscures.*

Montherlant dira qu'il aime sa « *peur* » *des dangers que lui font courir ses chasses interdites. N'exagérons rien. Il a été pris plusieurs fois en flagrant délit, tabassé un jour à Marseille. Mais sa qualité d'écrivain lui a valu de ne pas passer en jugement. Roger Peyrefitte a dû démissionner de son poste au Quai. Mais, lui non plus, n'a jamais été poursuivi. Il fut même sauvé une fois d'une situation difficile par l'intervention d'un officier allemand.*

Ce qui frappe dans cette correspondance du temps de guerre, c'est que pas une fois, il n'est fait allusion à la situation, nationale et internationale. Les Français vaquaient à leurs occupations. Montherlant et Peyrefitte aussi, qui étaient à la recherche des délices. Dans délictueux, en effet, il y a délices.

Tout de même, à la fin de son introduction, Peyrefitte est pris d'un scrupule, quant à la portée morale de son livre. Pour leur défense – celle de Montherlant et la sienne – il argue que les jeunes garçons avec lesquels ils furent particulièrement liés sont devenus, pour la plupart d'« honnêtes pères de famille ».

PAUL MORELLE.

(Lire la suite page 33.)

Philippe Jaccottet entre l'ombre et la lumière

Philippe Jaccottet, qui vient de publier *Pensées sous les nuages*, s'est depuis longtemps éloigné de l'agitation parisienne. Nous l'avons rencontré à Grignan, en Provence.

VOICI Grignan, sous un pâle soleil d'automne. Devant le café-bar qui perpétue son nom, la statue de Mme de Sévigné accueille les visiteurs. Ce n'est pourtant pas par goût de l'histoire littéraire que Philippe Jaccottet et sa femme se sont installés, il y a trente ans, dans ce pays du nord de la Provence. « *C'est la terre que j'aime* », écrivait-il dans *l'Habitant de Grignan*.

La maison, pas très loin du château, est perchée sur cette butte rocheuse qu'enserre un rempart. Sur les murs blancs, beaucoup de tableaux, parmi lesquels Anne-Marie Jaccottet a accroché quelques-uns des siens. Posés sur le carrelage rouge, un clavecin et un piano. De nombreux amis, peintres, musiciens, viennent souvent ici. La solitude de Grignan n'est pas un ermitage.

Timidement chaleureux, Philippe Jaccottet parle d'une voix un peu assourdie. Il n'est pas différent de ce que nous disent de lui ses livres. « *Je n'ai jamais eu l'ambition de bâtir vraiment une œuvre*, dit-il, *mais tout simplement d'essayer de faire passer dans les mots ce qui me paraissait l'essentiel de ma vie.* » Une vingtaine d'ouvrages, recueils de poèmes, récits, proses, essais critiques, carnets, des milliers de pages traduites – constituent pourtant une œuvre assez considérable, celle d'un grand poète au lyrisme dénué de toute ostentation.

« Une jubilation étrange »

A mi-voix, usant des paroles communes, tous ces textes témoignent d'une présence, s'enracinent dans une expérience intime, immédiate. Ainsi les notes de *la Semaison* qui, « *comme des carnets de croquis pour un peintre* », portent parfois en germe des poèmes, des proses, sont peut-être celles de ses pages qu'il préfère parce qu'il lui « *semble qu'elles gardent encore très fraîches les sensations ou quelquefois les espèces de demi-réflexions qui peuvent s'y trouver* ».

Ce qu'a été pour lui, citadin de Lausanne puis de Paris, la découverte de ce pays de pierres sèches et de chênes verts, presque méditerranéen, où il a trouvé comme une « terre natale », Jaccottet l'a dit dans les magnifiques proses de *la Promenade sous les arbres* ou de *Paysages avec figures absentes*, où il cherche à analyser ce qui pour lui lie l'expérience poétique à l'émotion devant le monde sensible :

« *Tout est parti d'une jubilation étrange qui était absolument inattendue quand on est venu s'installer ici. Il y a eu un choc, aussi bien pour ma femme que pour moi puisqu'elle en a, elle aussi, nourri son œuvre. Et il y avait aussi une interrogation : comment est-il possible qu'une émotion aussi forte naisse à propos de presque rien ? De sorte que ces proses sont un mélange de célébration du monde, de réflexion sur le sens de la beauté et aussi sur les moyens de la poésie qui l'exprime.*

sages comme cela je n'ai pas une impression d'effort, de contention quand j'écris. Il y a un travail intérieur qui se fait, mais sur la page, je n'ai jamais beaucoup retouché. »

La voix donnée à la mort

Poète serein ? C'est trop vite dit. Par un mouvement de renversement constant, textes sombres et lumineux alternent. L'angoisse, présente dans *l'Effraie* ou *l'Obscurité*, sans



Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE.

MONIQUE PETILLON.

(Lire la suite page 29.)

ENTRETIEN AVEC MANUEL SCORZA

« C'est comme si mon œuvre savait quelque chose que moi-même j'ignore », disait-il à la veille de sa mort

Manuel Scorza est mort à Madrid le dimanche 27 novembre (1) à 1 h 08, lui qui toute sa vie avait refusé de voyager le samedi... Avant de monter dans l'avion, a-t-il eu le pressentiment de sa mort ? On peut se le demander. De l'aéroport de Paris, il avait griffonné une dernière lettre envoyée à sa fille à Lima ; il lui annonçait son départ pour Bogota. Il lui disait : *« J'ai demandé qu'on me donne un billet Paris-Lima-Paris, mais comme ils m'ont invité à une rencontre d'écrivains à Bogota, ils m'ont donné un Paris-Bogota-Paris, c'est bien ma chance ! »*

» Je passerai les fêtes de Noël avec vous,* poursuivait-il, *et je resterai jusqu'à la mi-janvier. J'aurais aimé y passer le printemps, mais* le Tombeau de l'éclair *sort fin janvier, et je dois rentrer à Paris. Je suis heureux parce que, cette fois, nous pourrons nous voir et être réunis comme nous ne l'avons jamais été. »

Ecrit sur une feuille de bloc, ce mot n'était pas signé. *« On se reparlera, il faut que je m'en aille »*, terminait-il.

La romancière et journaliste argentine Alicia Dujovne Ortiz – l'auteur de *la Grosse Pauline* – avait rencontré Manuel Scorza le 8 novembre et lui avait reparlé au téléphone une semaine avant son départ ; il avait fait pour elle le tour des prémonitions qui le hantaient.

« EN juin 1983, dona Pepita Montenegro, épouse du juge Francisco Montenegro, fut séquestrée par des combattants du Sentier lumineux, le mouvement guérillero du Pérou et exécutée sur la place de Yanahuanca, dans les Andes centrales, où ont lieu mes romans du cycle *la Guerre silencieuse*. Dans le premier volume de ce cycle, *Roulements de tambour pour Rancas*, un personnage fait un rêve : un groupe de cavaliers arrive et exécute Pepita Montenegro. C'est exactement ce qui treize ans plus tard vient d'arriver. La fiction a-t-elle précédé la réalité, ou la réalité était-elle déjà inscrite dans le rêve collectif ? »

[C'était il y a quinze jours, chez lui, rue Larrey. Manuel Scorza me lisait ces paragraphes d'une voix exaltée. Il ajouta :]

« Que faut-il penser ? Les guérilleros du Sentier lumineux ont-ils agi d'après mes romans ? Ou bien, mes « inventions », fondées sur la réalité des soulèvements indiens dans cette région péruvienne, ont-elles devancé une réalité prédéterminée, fatale ? Les phénomènes de cet ordre commencent à se multiplier autour de moi. Dans *le Tombeau de l'éclair*, mon dernier roman de la série, publié en 1978 (2), deux cents cavaliers de la garde civile, déguisés en éleveurs, parcourent la région en y semant la mort. Le 17 octobre 1983, les mêmes événements se produisirent réellement. L'un des personnages de ce roman est une vieille aveugle qui tisse des ponchos prémonitoires sur lesquels elle dessine des scènes qui se réalisent par la suite, dans la vie. Je croyais l'avoir inventée. Les Indiens de cette communauté ont affirmé récemment que la tisseuse et les ponchos... existent ! C'est comme si mon œuvre savait quelque chose que moi-même j'ignore.

– *Vous êtes donc aussi aveugle et aussi extra-lucide que votre propre personnage ? Scorza parut très impressionné. C'était un homme angoissé, un séducteur, un* « *fou de vanité* » *comme il le disait lui-même* (« Je me protège ainsi de la terreur d'avoir eu un succès si supérieur aux prévisions ; après tout, je suis le fils d'un Indien ! »)

– Pensez-vous que cet aveugle, c'est moi ? Le sens profond du *Tombeau* est pourtant la lutte contre la fatalité. Les Indiens révoltés incendient la Tour, qui se perd dans le ciel, où sont gardés les ponchos du futur. Ils refusent de connaître l'avenir. Un des héros le dit : « *Je ne voulais respecter aucune loi dictée dans l'ombre par la main d'une ombre délirante et aveugle.* »

– *Néanmoins, à cette ligne virile, diurne, de l'action politique se mêle une autre, obscure, féminine, celle du mythe.*

– Ce qui est le plus subjectif dans mon œuvre appartient au subconscient d'une race. Le roman est une succession de scènes de lumière et de scènes d'obscurité. Le texte politique est comme un serpent qui sort en plein jour, puis replonge dans l'ombre pour en sortir transformé. Et la révolte des Indiens est encadrée par le mythe et la fatalité, jusqu'au moment où ils décident de s'en libérer pour entrer dans un temps universel, comme n'importe quel autre peuple de la terre.

A. DUJOVNE ORTIZ.

(Suite page 33.)

(1) Voir dans *le Monde* du 29 novembre l'article de Claude Couffon.

(2) *Le Tombeau de l'éclair* paraîtra en janvier prochain chez Belfond.

Autres titres de Manuel Scorza : *Roulement de tambour pour Rancas, Garambo l'invisible, le Cavalier insomniaque, le Chant d'Agapito Roblès.*

le feuilleton

LA VIE DE RACINE, de François Mauriac

On demande questionneurs

DANS un an, la célébration de Mauriac, né en 1885, sera de règle – centenaire oblige. Dépêchons-nous de l'admirer à notre guise, comme il devrait seoir aux écrivains. Deux publications y invitent. L'une d'elles pose à notre époque une question vaste : reste-t-il des maîtres lecteurs, sur l'épaule de qui revisiter et questionner l'héritage ?

Car, enfin, nous ne sommes jamais que les maillons d'une chaîne, à commencer par la biologique. Même détestée, la famille tisse sa trame, qu'aucune puissance n'interrompra. Nos contemporains le savent, qui, en panne d'absolu, se rabattent sur leur généalogie.

Mauriac raffolait de la sienne. Les lieux chéris – Bordeaux, Guyenne, lande girondine, – il se partage entre eux comme entre les lignées dont il sent battre en lui les sangs confondus. Les destins des ancêtres et leurs fièvres tues hantent sa mémoire, comme les pièces condamnées d'une demeure. L'éternel enfant, en lui, colle l'œil à la serrure, épie les soupirs. Le romancier est né de cet affût dans la vibration des anciens étés.

Bordelais, ami de la famille et écrivain lui-même, le docteur Michel Suffran fait bien sentir ce que *l'Aquitaine de Mauriac* a d'intérieur. C'est le mystère de son origine et de son avenir que le promeneur de Jouanet effleure quand il baise le tronc des chênes. Le vent en haut des pins lui parle de l'*ailleurs* brûlant qu'il n'a pas besoin d'aller voir. Au temps des paquebots et des reportages, Mauriac n'avait que faire de voyager. L'âme moite des siens lui suffisait.

AJOUTEZ-Y ses ascendants littéraires, cette autre famille. « *Je ne lis rien, pour ne pas me gâcher !* », m'a répondu, péremptoire, un jeune candidat au génie que j'interrogeais, à tout hasard, sur ses modèles. La foutaise de la table rase a la vie dure. Comme si on ne reconnaissait pas les grands à ce qu'ils se reconnaissent des maîtres !

En rééditant *la Vie de Racine*, la Librairie académique Perrin a l'heureuse idée d'y joindre les textes de Mauriac sur ses « grands hommes », Molière, Rousseau, Balzac, Flaubert, Chateaubriand,

par Bertrand Poirot-Delpech

Barrès. A chacun d'eux, l'ancien élève des bons pères applique les critères qui ont guidé ses confessions d'enfant, et d'adulte : ses devanciers ont-ils souffert de combats intimes avec eux-mêmes et avec l'Ange ? Ont-ils servi la cause chrétienne ?

Vu sous ces deux angles, Rousseau ne trouve grâce qu'à demi. Soit, il a souffert, il a fait face à l'« indigent » Voltaire, il se voulait l'avocat de Dieu, il annonce Lamennais et Lacordaire ; mais il n'a pas accordé sa vie à ses idées, et il a donné trop d'armes aux adversaires de la Croix.

Chateaubriand se voit critiquer d'avoir trop bien composé son existence et joué des coudes, pour quelqu'un qui chantait le désarroi du siècle. Grief peu recevable venant de Mauriac, écrivain de la noirceur à qui, de même, tout a réussi. Mais quoi ! On ne reproche bien aux autres que ce par quoi l'on pêche. Il n'est bon juge que morveux.

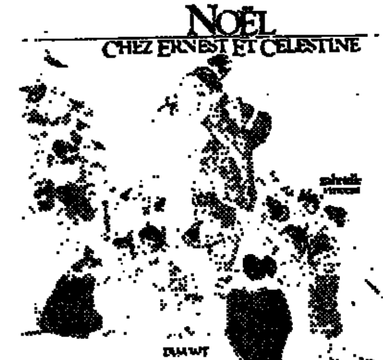
LE confesseur Mauriac refuse l'absolution à Balzac, l'antichrétien par excellence, et à Flaubert, coupable d'avoir remplacé Dieu par l'Art, mystique pour mystique. Dommage qu'il n'ait pas deviné la même substitution parmi ses contemporains ! Au lieu de poursuivre, chez Sartre, le corrupteur de la jeunesse (et le concurrent ?) qu'il tançait à la libération, on regrette que Mauriac, si fasciné par les ruses de l'absolu au fond des êtres, ne les ait pas flairées, ces ruses, dans *les Mots*. De quels compliments empoisonnés il eût truffé son *Bloc-Notes* le jour où Sartre, à propos des *boat-people*, connut son chemin de Damas humanitaire ! Le parallèle entre Aron et Sartre, seul Mauriac aurait su le porter à la hauteur d'une œuvre d'art, assez taquin, on l'imagine, pour préférer finalement, au penseur proche, l'artiste tant combattu...

Donc Flaubert a commis le péché mortel de cultiver les vertus catholiques, haine du monde, renoncement, sans y ajouter la charité, ni tendre vers le Royaume. Se sacrifier à la seule Œuvre, pour l'artiste, ce serait s'amputer d'une dimension. Mauriac va plus loin : « *C'est toujours une grande faiblesse, pour le romancier, de mettre l'infini dans le ridicule* ». Ne serait-ce que parce que l'« *éducation de l'âme* », chère à Barrès, y perd sa royauté. Selon Dostoïevski, la mort de Dieu rendrait tout possible ; tout, sauf le roman, dit en somme Mauriac. « Affaire à suivre », comme concluent les speakers à court.

AVEC Racine, Mauriac se trouve de plain-pied. Des jansénistes au Bordeaux de l'affaire Dreyfus, l'imprégnation par les écoles catholiques a moins changé, en deux siècles, que toutes les affaires du monde. La même crainte de la chair torture les mêmes adolescents empourprés ; le même aveu rôde sous le même Ciel. Vivre, créer : tout relève de cette relation terrifiée avec un Dieu personnel, que la nature offense autant qu'elle le glorifie.

(Lire la suite page 29.)







la vie littéraire

Actualité de Massignon

A l'heure où l'Europe et le monde arabe traversent une crise qui n'est pas seulement de spiritualité, la pensée de Louis Massignon, qui a nourri le dialogue entre chrétiens et musulmans, demeure d'une surprenante actualité, comme l'a montré superbement le colloque qui lui a été consacré au Collège de France (*le Monde* du 9 décembre). Il avait expliqué naguère que le droit musulman avait été ouvert au pluralisme bien avant la chrétienté, et il n'était pas inutile de le rappeler alors que les activistes islamiques provoquent, par leurs excès, des mouvements de rejet en Occident.

Massignon n'ignore pas les atteintes à la tolérance (comme le massacre des Arméniens) et se demande si elles ne résultent pas du contact de l'islam avec ce même Occident, avec la technique si opposée à l'acceptation de l'autre. Cette crise ne refléterait-elle pas le vieux combat opposant le croire au faire, l'esprit à la matière ?

Penseur, Massignon fut aussi homme d'action. Le mystique qui prêche l'amour devient l'homme de la colère et de l'imprécation contre l'injustice, comme l'ont exposé Louis Gardet — dont le texte a été lu par Daniel Massignon, fils du *« cheikh admirable »*, — Si Naceur, François de La Boulaye, Jean-François Six et J.-M. Domenach. Et lorsqu'il reproche à l'Europe coloniale d'être *« déloyale » en manquant à « la parole donnée »*, il pose les bases de ce que devrait être *« la politique arabe de la France »*.

Après la deuxième guerre mondiale, Massignon prend la défense des Palestiniens et élabore sa théorie du droit d'asile. Pour lui, la notion d'hospitalité, qui a une valeur éminemment spirituelle, peut contribuer à renouveler le droit international. Le respect du droit d'asile, en vertu duquel chacun devrait être en sécurité chez l'autre, devrait être le fondement de la paix, d'une paix garantie par le respect des droits de l'homme.

Lucide, Massignon avait pressenti que les conflits locaux allaient se multiplier. Il formule alors trois propositions pratiques. Il exige l'établissement de zones de sécurité internationale pour y accueillir les réfugiés. Il demande que des mesures soient prises pour empêcher qu'on ne fasse de ces derniers des otages politiques. Il réclame — et il est un précurseur — la protection des œuvres d'art *« où nos devanciers ont marqué leur âme »*. Autant de vœux qui sont toujours d'une émouvante actualité. — PAUL BALTA.

Tout savoir

Qu'est-ce que c'est — What's what, — la « première encyclopédie visuelle franco-anglaise », est un ouvrage de référence, contrôlé par le Haut Comité de la langue française. Mille cinq cents objets de la vie courante, classés en une douzaine de catégories (la terre, la maison, etc.) y sont décrits. Par exemple, à l'entrée « Musique », on trouve une sous-catégorie « Arts et artisanat » ; pour avoir le nom de l'élément de la cloche qui la fait sonner : le battant, en anglais *clapper*. Le poêle à bois, la machine à vapeur, l'ordinateur... une illustration légendée « précise et fiable » vous en apprend l'essentiel. (R.T.L.-Mengès, 594 p., 22 × 28, nombreuses illustrations en noir, 195 F.)

Le *Livre des inventions 1984* présente plus de cinq cents nouvelles inventions. Quatorze rubriques — des transports à l'espace, — très illustrées, suivent l'évolution des techniques : la roue, les ballons, les machines à traire, les jeux de casino, les machines frigorifiques. Ce livre passionnant, qui instruit et divertit, n'oublie rien. On y passe d'un article sur le dodécaphonisme à la biographie d'Archimède, de la description d'une locomotive Seguin, avec sa chaudière tubulaire, à l'évolution de la cartouche. (Editions nº 1, 482 p., 25 × 20, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 104 F.)

Le *Livre Guinness des records 1984*, avec les 300 photos des exploits de l'année, rapporte, en quatorze sections, des performances incroyables... mais vraies. Le plus grand geyser du monde ? C'est le Waimangu, en Nouvelle-Zélande. L'insecte le plus lourd ? Le scarabée goliath, d'Afrique équatoriale. Les cimetières, les aéroports, les écluses, ce livre étrange enferme tout. On apprend des choses qui ne servent à rien, des chiffres et des statistiques inutiles : le nom de famille le plus court, « O », se trouve douze fois dans les annuaires belges. (Editions nº 1, 478 p., 20 × 26, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 104 F.)

Le *Quid* est une institution. *« Pour tout savoir à tout moment de la journée »*, il suffit d'ouvrir ce pavé de plus de 1 600 pages. Un index de 60 000 mots permet de comprendre les événements et de les replacer dans leur contexte. Faits, dates, chiffres nouveaux dans tous les domaines, le *Quid* s'adresse aux étudiants, aux consommateurs et aux amateurs de mots croisés. Les canulars et les mystifications, les maladies infectieuses, les prix littéraires, les grandes religions d'Asie, le Marché commun, histoire, géographie, économie, technique, tout est répertorié dans cet instrument de travail, devenu indispensable. (*Quid 1984*, de Dominique et Michèle Frémy, R.T.L.-Robert Laffont, 1 640 p., 19 × 23, illustrations en noir, 149,50 F.) — RAPHAEL SORIN.

Découvrir Unica Zürn

Connaissez-vous Unica Zürn ? Treize ans après le suicide de celle qui fut la compagne du peintre Hans Bellmer, une série de manifestations organisées à l'initiative du Nouveau Commerce et du Roi des Aulnes (la seule parmi les librairies allemandes de Paris à être animée par une Française) attirent à nouveau l'attention sur l'œuvre étrange de ce personnage fascinant que révéla chez nous, en 1970, *l'Homme-Jasmin*.

Berlinoise transplantée à Paris, Unica Zürn était à la fois artiste (liée entre autres à André Breton, Mandiargues, Max Ernst, Henri Michaux...) et schizophrène. La fin de sa vie se partage entre la création : d'étranges dessins aux entrelacs labyrinthiques, des poèmes en forme d'anagrammes (malheureusement intraduisibles) qu'elle intitulait *Hexentexte* (« mots de sorcière »), des récits autobiographiques..., et des séjours de plus en plus répétés dans les hôpitaux psychiatriques. Inspiré par les hallucinations qui marquèrent l'évolution de son mal, *l'Homme-Jasmin* est un document clinique : la plongée hallucinante dans le monde de la folie. C'est aussi une extraordinaire œuvre littéraire dans la lignée des grands poètes de l'onirisme. Aussi bien cet ouvrage était-il au centre des entretiens sur la création et sa relation avec la « folie » qui se déroulèrent au Centre Georges-Pompidou, avec la participation, entre autres, de Luce Irigaray, Bernard Noël et Jean-Pierre Faye.

Toujours au Centre, une « mise en espace » de textes extraits de diverses œuvres s'efforçait, par ailleurs, de cerner le « profil » complexe d'Unica Zürn.

Quant à l'œuvre picturale de cette dernière, c'est à l'Institut Goethe qu'on peut la découvrir (jusqu'au 13 janvier) (1).

Oui, il est grand temps de reconnaître à Unica Zürn la place qui lui est due. Et pour commencer, il faut absolument lire (ou relire) *l'Homme-Jasmin* (2). — J.-L. DE RAMBURES.

(1) Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

(2) *L'Homme-Jasmin*, d'Unica Zürn. Traduit de l'allemand par Ruth Henry et Robert Valançay, Gallimard, 193 pages, 49,10 F.

vient de paraître

Lettres étrangères

ABU NUWAS : *le Vin, le vent, la vie*. — Une réédition des poèmes de *« l'homme Protée »*, qui *« n'a pas fini de déconcerter ses scrutateurs »*. Né vers 747, mort à Bagdad en 815, contemporain de Charlemagne, Abû Nûwâs est peut-être le plus grand poète arabe, en tout cas le premier des « modernes ». Ses poèmes sont traduits et présentés par Vincent Monteil. (Sindbad, « la Bibliothèque arabe », 190 p., 90 F.)

TAYEB SALIH : *Saison de la migration vers le Nord*. — Réédition, dans sa longueur intégrale, d'un roman paru en 1972 sous le titre *le Migrateur*. Écolier prodige, un jeune Soudanais est envoyé à Londres, puis revient dans son pays pour vivre une « seconde vie » de paysan. Une errance entre l'effroi de la modernité et les traditions immémoriales. Traduit de l'arabe par Abdelwahab Meddeb et Fady Noun. (Sindbad, 156 p., 75 F.)

MARIA BRANDON-ALBINI : *Radioscopie de la culture italienne*. — Une histoire claire et complète de la littérature et de la culture transalpines, par l'auteur d'excellents ouvrages sur le Sud italien (Ed. Hachette) et *la Sardaigne sans cagoule* (Ed. Supervie-Rodez), commode et agréable d'accès pour le grand public. (Ed. Entente. Coll. « Antidotes », 670 p., 150 F). Réédition.

Critique

MICHEL MURAT : *le Rivage des Syrtes de Julien Gracq, étude de style*. — Ce livre en deux volumes est la version abrégée et remaniée d'une thèse d'Etat intitulée *le Langage poétique dans le Rivage des Syrtes de Julien Gracq* et soutenue à la Sorbonne en 1981. Le premier volume a pour titre *le Roman des noms propres*, le second, *Poétique de l'analogie*. (Librairie José Corti, volume 1, 130 p., 80 F ; volume 2, 282 p., 115 F.)

Traité

GIAMBATTISTA VICO : *Origine de la poésie et du droit*. — La première traduction française du *De constantia jurisprudentis*, écrit en latin et publié à Naples en 1721. Le traité où Vico construit sa méthode historique *comme système d'interprétation philologique*. Traduit du latin par Catherine Henri et Annie Henry, présenté par Jean-Louis Schefer (Café-clima éditeur, 414 p., 140 F.)

Spiritualité

RENE ROQUES : *l'Univers dionysien*. — Dans cette étude, parue en 1954 pour la première fois, René Roques analyse une œuvre qui a marqué notre histoire, celle de Denys l'Aréopagite, au confluent de la tradition néo-platonicienne et du christianisme, et dont l'approche organique et hiérarchique du monde est accompagnée d'une initiation mystique (Cerf, 382 p., 97 F).

Religion

PETRU DUMITRIU : *Walkie-Talkie*. — Marcher vers Dieu, parler à Dieu sont les deux préceptes qui guident l'auteur dans sa recherche de la grâce. (Cerf, 268 p., 94 F.)

Documents

JOSEPH SCHACHT : *Introduction au droit musulman*. — Enfin traduit de l'anglais par Paul Kempf et Abdelmagid Turki, ce grand classique de l'orientalisme, *publié en 1964 par le* fondateur (avec Robert Brunschvig) de la revue *Studia Islamica*, et qui a disparu en 1969. (Maisonneuve et Larose, 252 p., 120 F.).

VANINA : *Corse, la liberté pas la mort*. — Cette étude examine les aspects culturels, historiques et politiques de la question corse et analyse les événements récents, pour ouvrir de nouvelles pistes. (Acratie, diffusion : Alternative, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, 250 p., 70 F.)

CHRISTIAN PINEAU : *la Simple Vérité 1940-1945*. — Avec une préface de Mme Gilberte Pierre-Brossolette, la réédition des Mémoires de Christian Pineau, parues en 1960. La résistance et la déportation d'un homme qui dit de Klaus Barbie, dans son avant-propos à la nouvelle édition : *« Pour ma part, le personnage ne m'intéresse nullement. »* (Editions Phalanx, 609 p., 100 F.)

Témoignage

JEAN-BAPTISTE DESPARMET : *Journal d'un vieux marin*. — Fils et petit-fils de corsaires bayonnais, Jean-Baptiste Desparmet (1817-1873) a laissé un témoignage sur sa vie aventureuse de capitaine de la marine marchande au siècle dernier. (France-Empire, 270 p., 68 F.)

Colloque

COLLECTIF : *Entreprises et entrepreneurs en Afrique — XIXe et XXe siècle*. — Les actes d'un colloque organisé en décembre 1981 par le laboratoire Connaissance du tiers-monde, de l'université Paris-VII. Deux volumes qui rassemblent les communications de spécialistes internationaux faisant le point des connaissances et des recherches actuelles sur la genèse et l'évolution du monde des affaires depuis la veille de l'ère coloniale. (Editions L'Harmattan, 7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris, deux tomes : 528 p., et 638 p.)

Guide

EZZEDINE MESTIRI : *Le Maghreb à Paris et en France*. — Un guide qui, sans se prétendre exhaustif, *« veut d'abord signaler cette présence maghrébine, indiquer des lieux, des signes et des regards tournés vers le Maghreb. A chacun de choisir et d'organiser son voyage »*. (Editions Karthala, 22-24, bd Arago, 75013 Paris, 155 p., 60 F.)

en poche

Le putsch d'Alger

VINGT-DEUX ans après les journées d'avril 1961 où quatre généraux tentèrent de prendre le pouvoir en Algérie, la confusion s'est souvent faite dans les esprits entre le putsch des militaires et l'O.A.S. qui suivit. Un des mérites du livre inédit de Maurice Vaisse est de dissiper cette confusion : les généraux Challe et Zeller et, dans une moindre mesure, le général Jouhaud, voulaient une opération « propre », en quelque sorte apolitique, et dont les inquiétants civils ne se mêleraient pas. D'où, notamment, le peu d'enthousiasme montré par Challe à l'arrivée à Alger du général Salan, venu de Madrid. Salan, futur chef de l'O.A.S., était d'une opinion opposée.

Maurice Vaisse, sans décrire par le menu les événements, fait la synthèse de tout ce qui a été écrit sur l'affaire. Il y ajoute, grâce à de nombreux témoignages oraux, des éclairages nouveaux, et surtout un recul qui permet de brosser un tableau politique clair. Le livre ne cache pas les faiblesses du projet de putsch que Challe a « coiffé » tardivement pour un « coup de cœur », alors que les responsables étaient en désaccord sur l'ampleur à donner au mouvement, sur ses buts politiques. Alors surtout que les conjurés avaient de l'attitude de l'armée une vision « optimiste » : en fait, les cadres se montreront dans leur majorité attentistes, et le contingent — oublié dans les calculs — largement opposé à l'aventure.

Maurice Vaisse montre enfin l'ambiguïté et les limites du soutien provisoirement accordé par la gauche à de Gaulle, et les divisions de la droite entre partisans de l'Algérie française et fidèles du général. Sans parler du cas du premier ministre, M. Michel Debré, qui était à la fois l'un et l'autre...

JEAN PLANCHAIS.

★ 1961, ALGER, LE PUTSCH, de Maurice Vaisse. Collection « La mémoire du siècle », Editions Complexe.

en bref

● **LES PRIX ELIE FAURE, décernés par l'Institut de picturologie à des écrivains d'art, auteurs de monographies ou de biographies, ont été attribués. Le prix de la monographie a été attribué à Jean-Pierre Cuzin pour *Raphaël, la vie et l'œuvre* (Bibliothèque des arts). Pierre Daix reçoit le prix de la biographie pour *la Vie de peintre d'Edouard Manet* (Fayard). Enfin, le prix du livre d'art est donné à Yann Le Pichon pour *les Peintres du bonheur, 1848-1918* (Robert Laffont). *Le Monde* a rendu compte des ouvrages de J.-P. Cuzin et de Y. Le Pichon dans son supplément du 7 décembre consacré aux livres d'étrennes.**

● **LE PRIX PASSION vient d'être attribué pour la première fois et ne le sera peut-être jamais plus. Décerné par une dizaine de libraires enthousiastes, il est allé au livre du Péruvien Alfredo Bryce-Echenique, *la Vie exagérée de Martin Romana*. (Luneau Ascot), traduit par Jean-Marie Saint Lu. (Cf. *le Monde* du 11 novembre.)**

● **LE PREMIER FESTIVAL DU LIVRE ENFANTS-JEUNES vient de s'ouvrir à Montreuil. Jusqu'au 15 janvier, se succèderont des activités diverses : débats, rencontres, prêt et vente de livres, une nuit du conte, un Salon des éditeurs. (Ouvert tous les jours sauf mardi, de 9 h 30 à 18 h. Nocturne le mercredi de 9 h 30 à 20 h. Centre des expositions, place Benoît-Frachon, 93100 Montreuil. Tél. : 858-91-82, poste 361.)**

● **LE PRIX TOM POUCE, destiné à couronner un livre pour les lecteurs en herbe, a été décerné pour la première fois à Mme Gabrielle Vincent, pour son album *Noël chez Ernest et Célestine* (Editions Duculot), par Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé de la famille. Le Prix Tom Pouce a pour but de mettre en lumière l'importance de l'accès au livre avant même l'âge de la lecture, indique le secrétariat d'Etat à la famille.**

Le jury du prix 1983, présidé par la chanteuse Anne Sylvestre, a aussi remarqué trois albums : *Pousse-poussette*, de Michel Gay (Editions l'Ecole des loisirs), *le Problème avec ma mère*, de Babette Cole (Editions du Seuil), et *Juju, le bébé terrible*, de Barbro Lindgren et Eva Eriksson (Editions La Farandole).

● **PRECISIONS. — Les vingt-neuf volumes de la « Biblioteca di disegni », publiés par Alinari et distribués par les éditions Siefeld (*le Monde* du 9 décembre) sont encore vendus à leur prix de souscription, soit 96 500 F, au lieu du prix de 13 000 F annoncé.**

— Dans l'article de Suzanne Esmein consacré à « l'âge d'or du Japon », il fallait lire : P.O.F. (Presses orientalistes de France) — et non P.V.F. — comme éditeur de *la Genèse de la sculpture japonaise* de F. Berthier et des traductions de *Monogatari* par R. Sieffert (*le Monde* du 8 décembre).

Au fil des lectures

Essai

Michel Serres entre ciel et eau

Michel Serres est un philosophe et un voyageur inlassable. Il aime l'inexploré, le marginal, le déraisonnable. Les lieux écartés l'attirent. Il craint les paysages trop ordonnés, les lendemains trop programmés. Ils se dit instable. *« Mes livres,* écrit-il dans *Détachement, ont des bords buissonneux et des mouillères basses, des parts incultes laissées aux dieux, au hasard, à la vie, au temps de l'improbable. »*

Mais il regarde le monde qui se fait sous nos yeux et il se dit qu'il n'y aura bientôt plus de place pour les marges, pour les écarts. Ce monde, Michel Serres le voit comme un cirque clos où se déroule un spectacle de destruction et de mort, de rivalités et de combats. Où chacun a sa place assignée – l'humble et le glorieux, le loup et l'agneau, Diogène et Alexandre... – et où le philosophe tient le rôle de M. Loyal tandis que plane l'ombre d'Hiroshima.

C'est pourquoi l'envie lui prend d'appareiller, de *« disparaître derrière la gerbe des sillons »*. De se détacher. A la manière de ces « cap-horniers » qui vivaient de vent et de mer et dont le regard flottait entre le ciel et l'eau.

Se détacher, c'est s'envoler, se dérober au progrès implacable de l'organisation, qui est en fait la destruction d'équilibres patiemment établis par des siècles d'humanité. C'est retrouver la compagnie des ancêtres, la douceur de la méditation, la générosité de l'espace et du soleil.

Détachement est une rêverie sur le thème du hors-jeu possible. Sur la fascination de la désertion. Mettre bas les armes. Ne plus participer à la furie générale, à la course aux places, aux honneurs, au faux savoir. Ne plus devoir vaincre. Prendre pitié de la terre. Planer.

Cet « apologue » de Michel Serres est une brève et belle incantation sur un mythe de notre époque : la nostalgie d'un « ailleurs », qui nous mettrait à l'abri des dérèglements de l'histoire et des tragédies qui se préparent.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ **DÉTACHEMENT. APOLOGUE, par Michel Serres. Flammarion, 177 pages, 60 F.**

Albums

Papillons, taons, criquets et autres stars

Enfin un livre de nature qui n'est pas une traduction de l'anglais et qui prouve que des spécialistes français sont, eux aussi, capables de faire des ouvrages d'une beauté fantastique.

Certes, *la Planète des insectes* comporte des textes très intéressants sur l'anatomie, le comportement, le rôle des insectes. Mais, surtout, il offre des visions fabuleuses de ces modestes bestioles qui, en macrophotographie, sont belles ou effrayantes, complexes ou insolites.

Les yeux du taon pluvial apparaissent comme deux gros demi-ballons de rugby irisés et ponctués d'une multitude de points brillants. Les détails d'ailes de papillons montrent des mosaïques d'une délicatesse extrême. Les pattes de la chenille à « queue fourchue » sont munies de griffes acérées. La tête du criquet puant a l'air d'un masque effrayant destiné à mettre en fuite tous les ennemis potentiels ; les antennes d'abeille – grossies mille fois – sont hérissées de poils. La trompe du papillon soufré est une incroyable spirale d'une longueur démesurée.

Insectes en vol, insectes en mue, insectes perchés, insectes tout juste éclos, insectes butinant, insectes englués. On ne sait quelle image est la plus belle.

YVONNE REBEYROL.

★ **LA PLANÈTE DES INSECTES, de Claude Nuridsany et Marie Pérennou. Arthaud, un volume relié 144 pages dont 75 photos en couleurs et 72 en noir et blanc. Sous jaquette pelliculée, 290 F.**

Nos ancêtres les bactéries

Préhistoire évoque souvent la seule période pendant laquelle ont vécu d'abord les ancêtres de l'homme, puis les hommes eux-mêmes, jusqu'à l'apparition de l'écriture. Dans cette acception, la préhistoire couvre seulement le millième de l'histoire de la Terre. Dans *le Monde préhistorique* sont racontées les 4,6 milliards d'années écoulées depuis la formation de notre planète jusqu'à la révolution néolithique (il y a environ dix mille ans).

Tout a commencé par un nuage de poussières et de gaz qui s'est peu à peu condensé puis a formé une boule de matières très chaudes d'environ 6 300 kilomètres de rayon, enveloppées dans une carapace solide – la croûte terrestre – dont l'épaisseur n'est que de quelques dizaines de kilomètres. Sur cette mince pellicule, la vie est apparue il y a au moins 3,1 milliards d'années, sous la forme, probablement, de minuscules bactéries et grâce à un processus encore hypothétique.

A partir des premières bactéries, la vie a foisonné, s'est diversifiée, par les mécanismes de l'évolution, qui a fait surgir les uns des autres des organismes de plus en plus complexes. Tout ce qui vit sur la Terre – homme compris – descend de ces humbles bactéries : une histoire passionnante que *le Monde préhistorique* expose clairement.

Y. R.

★ **LE MONDE PRÉHISTORIQUE, ouvrage collectif traduit de l'anglais. Solar, un album 22 × 28 cm, 160 pages, cartonné sous jaquette en couleurs, nombreux dessins et photographies en couleurs, 80 F.**

Pour le naturaliste

Conçu comme un dictionnaire, *le Livre de la nature* est une sorte de répertoire des mammifères aux algues. Les particularités des ordres, des embranchements, des classes ou des espèces sont énumérées brièvement.

Le Naturaliste en campagne est un manuel du naturaliste amateur. Celui-ci y apprend à « voir » les hôtes propres à chaque milieu naturel et même à explorer son jardin. Dans les prés inondés, *« avec de la chance, vous pourrez attraper un somnolent bombyx buveur, ainsi nommé parce que sa chenille s'abreuve de rosée... En enfumant vous verrez d'ailleurs surgir de la végétation tout un monde de petites créatures diverses. »* Gerald et Lee Durrell expliquent aussi, dessins à l'appui, comment piéger des êtres vivants et les héberger confortablement dans un aquarium, dans un bassin ou un terrarium ; comment nourrir une couleuvre, un triton ou un lézard ; comment prendre soin des bêtes blessées ou orphelines ; comment disséquer ou naturaliser des petits animaux. Pour les Durrell, tout organisme vivant est intéressant, même l'araignée, le cloporte, la méduse, la vipère, le lichen, l'épicéa, le roseau, le genièvre, l'algue. Le livre se termine, fort judicieusement, par un rappel des responsabilités du naturaliste et par l'énumération des articles fondamentaux des codes du promeneur, du collectionneur, du photographe ou du piégeur. Quel dommage que le traducteur, par ailleurs fort bon, ait confondu manchots et pingouins.

Y. R.

★ **LE LIVRE DE LA NATURE, de Michel Chinery. SOLAR, un volume 19 × 25,5 cm, 400 pages illustrées de plus de 1 500 dessins et photographies couleurs, cartonné, couverture couleurs, 130 F.**

★ **LE NATURALISTE EN CAMPAGNE. Guide pratique pour découvrir la nature de Gerald et Lee Durrell. Bordas, 320 p., 190 × 255, 80 photos en couleurs, plus 400 planches en noir et en couleurs, reliure toile, jaquette illustrée en couleurs, 160 F.**

A chacun son style

On peut avoir le goût de l'histoire et ne pas être imbattable sur les styles, domaine de l'histoire de l'art. Pour combler cette éventuelle lacune, ce livre présente, de façon claire, un échantillonnage des types de jardins, en France, de notre architecture depuis le seizième siècle, des différentes « époques » en matière de mobilier, de la tapisserie de Moyen Age jusqu'à Lurçat, enfin des faïences et porcelaines diverses fabriquées ici et là dans notre pays.

Chaque photo de monument ou d'objet est assortie d'une notice signalétique, les caractéristiques principales bien soulignées. Un livre parfait pour les amateurs déjà éclairés, plus encore pour les néophytes auxquels il permettra de mieux se repérer dans le temps, face aux œuvres des artistes et artisans français.

GENEVIÈVE GUITARD-AUVISTE.

★ **LES GRANDES HEURES DU STYLE FRANÇAIS. Ouvrage collectif, préfacé par Alain Decaux, de l'Académie française, et André Castelot. Un volume relié, 130 pages. 31 × 24,5 cm, abondamment illustré en couleurs. Librairie académique Perrin. 130 F.**

Idées pour chez soi

Qui n'a eu envie, un jour ou l'autre, de changer la décoration de son appartement ? Mais parfois les idées manquent, et le spécialiste est coûteux. Laura Ashley, créatrice de tissus d'ameublement et décoratrice, propose généreusement un livre à double emploi.

Dans la première partie, elle donne, par la photographie commentée, une foule d'idées pour décorer toutes les pièces de la maison, selon le mode de vie et le style particuliers à chacun. Picorer ici une astuce de couleurs, là une meilleure manière d'utiliser la place... nous sommes libres.

Reste l'exécution. On peut savoir coudre sans connaître les trucs du métier. La seconde partie du volume explique – texte et croquis – comment fabriquer soi-même, aux moindres frais, tel dessus de lit ou telle housse de fauteuil, ou encore les diverses manières de monter des doubles rideaux, sans oublier le travail préliminaire de peinture, de pose de papier peint, voire de carrelage mural ou de revêtement de sol. Une mine pour les bricoleuses... et les bricoleurs de goût.

G. G.-A.

★ **LA DÉCORATION DE VOTRE MAISON, de Laura Ashley, Elisabeth Dickson et Margaret Colvin ; traduit de l'anglais par Nadine Chaptal. Un volume relié de 158 pages. Plus de 200 illustrations en couleurs, 300 croquis. Flammarion, 150 F.**

Roman

Un voyage vers la vérité

Julien, le héros du *Train du soir* est un journaliste comme Guy Lagorce. Son ami Antoine, dont on a toujours admiré la force de caractère, se suicide. Pour Julien, c'est l'occasion d'un retour à l'enfance et d'une sorte d'enquête parmi les souvenirs de la guerre et des amours enfantines. A Rochecourbe, il y avait une fois Antoine, Julien et Monique la petite juive, trois enfants que drames historiques et personnels ne sépareront jamais totalement. Lors d'une chasse aux juifs, les deux garçons ont sauvé leur amie. Le geste met surtout en relief le caractère du jeune Antoine ; pour tous et, surtout, pour Julien, il sera désormais un objet d'admiration.

Mais ce « pur » était-il si net ? Que cache son suicide ? Un mystérieux petit cachet de cire qui appartint à Monique pose la question. A la fois symbolique et obsédant, c'est cet objet qui guidera Julien dans sa recherche, le contraindra à s'interroger sur l'ami disparu et à faire le bilan de sa propre vie. Quinquagénaire, Julien ne peut éviter la question : prendra-t-il le « train » qui roule paisiblement vers l'oubli ou continuera-t-il une existence mouvementée et trompeuse ? Quel est le prix du voyage vers la vérité ?

Les questions abondent qui n'alourdissent pas le récit et les réponses viennent en leur temps, Guy Lagorce sachant entretenir l'intérêt du lecteur-témoin. Peut-être, ici ou là, un dialogue un peu long, une description pittoresque des mœurs et ambiances d'une salle de rédaction rompent le rythme, mais très vite le propos reprend sa densité, les personnages imposent leur présence, leurs heurs et heurts de leur destinée ayant ce ton de l'authenticité qui fait d'un roman un peu plus qu'une histoire.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ **LE TRAIN DU SOIR, de Guy Lagorce, Grasset, 260 pages, 65 F.**





Portraits

Philippe Jaccottet ent

Un passant incertain

le feuilleton

On demande questionneurs

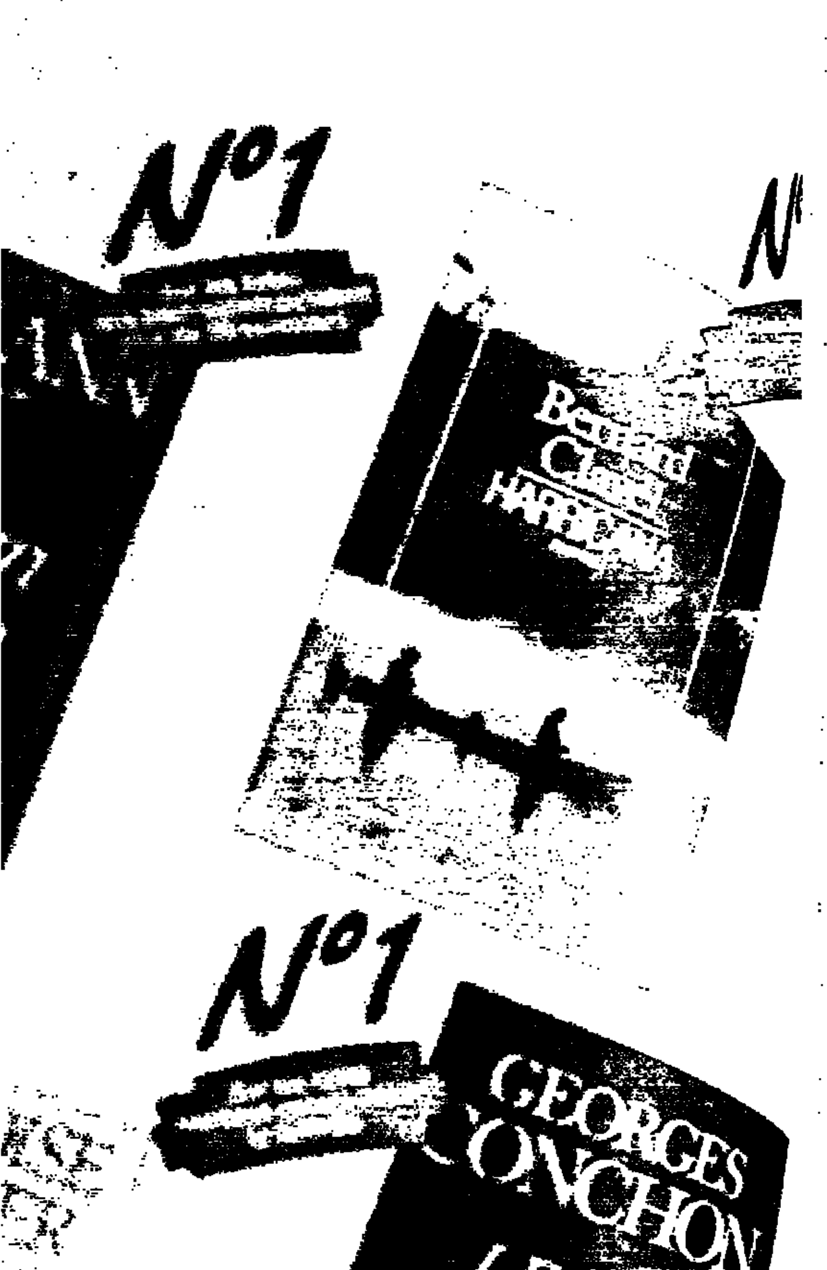
L'HISTOIRE EN CADEAU





Fernand Braudel — Civilisation matérielle, économie et capitalisme

Histoire des Américains



portraits

Philippe Jaccottet entre l'ombre et la lumière

(Suite de la page 25.)

» *Bien entendu, s'il n'y avait pas eu l'exemple de Ponge, je n'aurais pas écrit* les Travaux au lieu-dit l'Etang, *parce que je ne pense pas qu'avant lui on aurait tellement osé montrer les états successifs d'un texte. Mais, même dans des passages comme cela je n'ai pas une impression d'effort, de contention quand j'écris. Il y a un travail intérieur qui se fait, mais sur la page, je n'ai jamais beaucoup retouché.* »

La voix donnée à la mort

Poète serein ? C'est trop vite dit. Par un mouvement de renversement constant, textes sombres et lumineux alternent. L'angoisse, présente dans *l'Effraie* ou *l'Obscurité*, sans cesse reprend ses droits, associée à la hantise de l'ombre. Jaccottet n'a-t-il pas écrit : « *Toute poésie est la voix donnée à la mort* » ? « *Avec le temps, la mort devient moins un fantasme qu'une réalité qu'on a l'occasion de voir de plus près. On l'intègre peut-être mieux dans son existence quotidienne. Mais elle redevient scandaleuse, intolérable quand elle frappe quelqu'un qu'on aime* » ?

Avoir été adolescent pendant les années de guerre n'a pu qu'accentuer cette attention à la souffrance.

En Suisse, où Philippe Jaccottet est né en 1925, « *on était à l'abri des coups directs. J'ai tout de même ressenti la guerre très fortement puisqu'un de mes poèmes,* Requiem, *que j'ai maintenant rayé de la liste de mes livres, était inspiré par les otages du Vercors. Mais c'était un texte trop grandiloquent, comme cela arrive souvent quand on est très jeune et qu'on a envie de commencer par ce que les grands poètes écrivent à la fin de leur vie,* les Elégies de Duino... *J'étais très sensible à Rilke, à Jouve, à Claudel, peut-être un peu à travers Ramuz.* »

Dès cette époque, Philippe Jaccottet a été profondément imprégné par la poésie de Rilke, dont il a traduit récemment la *Correspondance avec Lou Andrea Salomé* et auquel il a consacré un essai. Mais la grande « rencontre poétique » qu'il a faite aussi très tôt, c'est Hölderlin, qu'il a d'abord découvert en 1942, et pour lequel aujourd'hui son « *admiration reste inentamée* ». Entre-temps, Philippe Jaccottet a lui-même traduit pour « la Pléiade » les œuvres complètes de Hölderlin.

Après des études de grec et d'allemand à Lausanne, il avait en effet choisi, « *par goût de la liberté et de la solitude dans le travail* », de devenir traducteur, et débuté avec *la Mort à Venise* de Thomas Mann pour Mermod, « *un éditeur un peu mécène. C'était un industriel qui aimait passionnément les livres et qui non seulement avait publié les meilleurs écrivains suisses, Ramuz, Cingria, Roud, mais les avait aidés, encouragés. C'est grâce à lui qu'après la guerre j'ai vécu, les premières années, à Paris, puisque j'étais un peu le collaborateur de ses éditions.*

» *Comme je suis d'un naturel plutôt sauvage, c'est à travers cette collaboration que j'ai rencontré Ponge, dont Mermod avait édité le* Carnet du bois de pins, *et Pierre Leyris, qui sont restés des amis, et puis par ricochet bien d'autres gens dans le milieu de la N.R.F. Paulhan et Arland m'ont confié la chronique de poésie. J'ai beaucoup aimé ces années de Paris tout en restant un peu à l'écart. Mais comme j'ai plus de doutes que de certitudes, j'ai senti plus ou moins consciemment que, pour abriter mon travail, il fallait que je prenne une certaine distance par rapport à l'agitation, au mouvement des idées et des esthétiques.* »

A Grignan, Philippe Jaccottet consacre l'essentiel de son temps aux auteurs dont il a donné de si remarquables traductions... N'est-ce pas une autre sorte de risque ? « *J'ai appris à établir une sorte de cloison intérieure entre mon travail personnel et le travail de traduction, que je pratique comme une sorte d'artisanat. J'y mets beaucoup de mes forces sans doute et beaucoup de soin mais je n'ai pas l'impression d'être, comme l'était par exemple Armand Robin, un recréateur. C'est un cas très exceptionnel : il a dit lui-même qu'il s'était exprimé en tant que poète à travers les autres. Ses traductions sont extrêmement inventives, alors que dans les miennes j'ai l'impression de m'effacer complètement.* »

C'est grâce à Philippe Jaccottet que nous pouvons lire Musil. En 1944, il a découvert des passages de *l'Homme sans qualités* dans une revue genevoise, *Lettres*, dont s'occupaient Jouve et Starobinski. Il s'est mis en rapport avec la veuve de Musil et il a publié des extraits dans différentes revues.

« *Dès le premier contact j'ai été fasciné. De toute évidence, c'était une œuvre extraordinaire. Disons qu'à la longue, même si j'ai passé tant d'années à la traduire, j'ai aussi pris mes distances. Parce que, finalement, je n'aime pas les livres pour les livres, je les aime, au contraire, dans la mesure où ils m'aident à rétablir mes relations avec le monde extérieur. Cela explique mes réserves à l'égard d'un certain aspect de Musil. En le lisant, j'ai quelquefois l'impression d'étouffer, de me promener dans le cerveau de quelqu'un.*

» *Il y a toute une part de la littérature qui me paraît exsangue et dépourvue d'émotions. C'est pourquoi j'ai été très sensible ces dernières années à la poésie de Mandelstam ou de Holan, chez qui je retrouvais cette dimension humaine... On n'ose presque plus employer ce mot-là.* »

« Une espèce d'infini »

Cette dimension humaine, Jaccottet a toujours voulu la donner à sa propre poésie, en refusant de situer la « vraie vie » hors des limites, dans la révolte, l'excès ou la rupture, comme l'ont fait par exemple Rimbaud ou les surréalistes. Son ambition pourrait paraître trop mesurée s'il n'avait aussi l'espoir de faire entrer dans le poème apparemment le plus simple « *une espèce d'infini* ». C'est pourquoi la découverte de la poésie japonaise, à travers l'anthologie de haï-ku de Blyth, a été pour Philippe Jaccottet une véritable révélation.

« *Je venais d'écrire* l'Obscurité, *qui est, d'une certaine manière, le récit d'une crise de confiance à l'égard de la poésie. Cette anthologie était remarquable parce que l'Anglais qui l'avait établie l'avait acccompagnée d'un commentaire qui aidait à voir la force qui réside dans ces espèces de gouttes de poésie extrêmement concentrées. Je me suis mis à lire lentement ces haï-ku, un par jour. J'avais l'impression de boire un verre d'eau fraîche, en sortant d'une période difficile.*

» *En même temps, j'ai très bien compris que, pour moi, cela ne pouvait être qu'une indication lointaine à l'horizon, et que je ne pouvais imiter ce genre poétique, étant un homme d'Occident avec ce que cela signifie d'attachement à la culture qui est la nôtre. Et aussi parce que la souffrance et l'angoisse sont singulièrement absentes dans le monde du haï-ku, et que cela, l'aurais-je voulu, je ne pouvais quant à moi l'oublier.* »

Ce dépouillement qu'il aime dans les haï-ku et dans la poésie d'Ungaretti, cet « effacement », cette transparence qu'il recherche dans sa propre poésie, correspondent au « *souci de faire oublier la technique* ». Cependant, ajoute Philippe Jaccottet, « *il est tout à fait vrai que je ne suis pas un matérialiste. J'ai même le sentiment que la poésie serait pratiquement impossible s'il n'y avait pas l'appréhension d'une sorte de dimension inconnue.*

» *Je désire que les choses concrètes, quotidiennes, soient toujours présentes pour faire contrepoids à ce qui risquerait d'être un peu une fuite dans une perfection irréelle. Mais la direction du regard est tout de même tournée vers ce que Hölderlin appelait le plus haut.*

» *Dans la poésie que je préfère, celle d'un Hölderlin, d'un Dante, d'un Hopkins, ce qui me touche profondément, c'est qu'elle est exaltante au sens propre du mot, c'est qu'il y a une espèce de coup d'aile qui vous enlève légitimement très haut. S'il existe, pour moi, une justification profonde de la poésie, c'est que finalement elle vous porte très au-dessus de vous-même.* »

MONIQUE PETILLON.

Un passant incertain

CETTE transparence un peu tremblante de l'air, cette laiteuse lumière d'hiver voilée par les nuages, d'emblée nous les reconnaissons. Un passant incertain chemine ici avec, dans sa besace, un bien « *maigre savoir* », une incessante interrogation que n'ont pas étanchée les années.

Pourtant le monde est là, bien réel, très concret : des feux d'herbe, des parfums, les montagnes qui laissent deviner un au-delà, et les oiseaux qui crient dans le ciel brumeux. Autant d'éléments simples, quotidiens, mais capables de refléter l'infini.

Cette intense et précaire douceur n'atténue qu'à peine l'appréhension de la nuit. Elle n'apaise ni les larmes ni la souffrance. Comme dans *Chants d'en bas*, Jaccottet nous fait entendre une nouvelle leçon de tenèbres, dédiant un livre de deuil à Pierre-Albert Jourdan, récemment disparu, qui arpentait les mêmes territoires, et auquel le liait une fraternelle amitié.

La voix se fait plus basse, plus sourde, s'il se peut. Nostalgique, le « *poète tardif* » reprend sa marche hésitante vers le lointain, qui se dérobe.

M. P.

★ PENSÉES SOUS LES NUAGES, de Philippe Jaccottet. Gallimard, 78 pages, 53 F.

Bibliographie

1953 *L'Effraie et autres poésies*, Gallimard.

1957 *La Promenade sous les arbres*, Bibliothèque des Arts.

1958 *L'Ignorant*, poèmes 1952-1956, Gallimard.

1961 *L'Obscurité*, récit, Gallimard.

1961 *Eléments d'un songe*, prose, Gallimard.

1967 *Airs*, poèmes 1961-1964, Gallimard.

1968 *L'Entretien des Muses*, chroniques de poésie, Gallimard.

1968 *Gustave Roud*, essai, Seghers.

1970 *Paysages avec figures absentes*, prose, Gallimard.

1971 *Poésies 1946-1967*, (choix) poésie, Gallimard.

1971 *Rilke par lui-même*, Seuil.

1971 *La Semaison*, carnets 1954-1967, Gallimard.

1975 *A travers un verger*, prose, Fata Morgana.

1977 *A la lumière d'hiver*, poèmes, Gallimard.

1977 *Journées*, carnets 1968-1975, Payot.

1980 *Les Cormorans*, Ed. Idumée, Marseille.

1980 *Beauregard et autres textes*, Coll. « Argile », Maeght.

le feuilleton

On demande questionneurs

(Suite de la page 25.)

Prenez *Phèdre*. Il allait de soi en 1677, il reste évident en 1928, date du *Racine* de Mauriac, que son amour pour Hippolyte affecte, par-delà Thésée, un être invisible : celui dont la loi change sa passion en crime, aux yeux de qui elle se sent incestueuse. Le Ciel de Phèdre est sans pardon, mais c'est un Ciel tout de même, comme pour Racine et Mauriac. Sans lui, il n'y aurait pas de prédestination au vice, ni grâce, donc pas de tragédie, laquelle veut des êtres voués aux erreurs étranges et tristes.

CETTE vision chrétienne donne envie de se reporter à d'autres, pour voir ; par exemple à l'exégèse de Barthes (*Sur Racine*, Seuil, 1963).

Pour ce technicien du sens, il n'est plus question de faire référence à une expérience personnelle, ni à aucun catéchisme, mais de s'en tenir aux paroles dites. Phèdre n'est pas une croyante qui s'ignore : elle est son silence même. Qu'elle passe aux aveux, et c'est la mort. D'où ses confidences tâtonnantes, effarées.

Pourquoi la parole est-elle si terrible ? Parce qu'elle vaut un acte, comme lui impossible à reprendre. A peine le crime est-il nommé, un monstre sorti de l'eau exécute le châtiment. Les choses ne sont pas cachées parce que coupables, mais coupables parce que cachées. Le Mal est vide. L'humanité souffre d'une forme creuse. Tout l'effort de Phèdre consiste à remplir sa faute, c'est-à-dire à absoudre Dieu.

L'explication de Barthes est forte d'un savoir philosophique que Mauriac tirait fierté d'ignorer. La psychanalyse et le structuralisme y remplacent avantageusement, quant aux idées sinon quant au style, les émois d'un « adolescent d'autrefois ». Mais Barthes lui-même s'irriterait qu'on tienne sa lecture pour décisive. Déjà elle porte sa date, tout comme les « approches » sociologique de Goldmann, biographique de Pommier et Picard, plus profondément psychologique de Mauron, Poulet ou Starobinski.

La critique n'épuise jamais les significations des chefs-d'oeuvre. Sa fonction est de les interroger, d'essayer sur eux nos langages successifs, liés à l'esprit du temps. Parler de Racine, ce n'est pas dire le fin mot sur Racine, c'est participer à notre histoire en posant à Racine les questions de notre époque, tel Mauriac il y a un demi-siècle, et Barthes il y a vingt ans.

Encore faut-il que de beaux esprits articulent les bonnes questions. Or on dirait qu'ils se font rares, et s'occupent à autre chose. On répète beaucoup que notre époque a gagné à l'effacement des idéologues. Puisse-t-elle n'avoir pas épuisé, par la même occasion, la race irremplaçable des grands questionneurs !

★ L'AQUITAINE DE MAURIAC, de Michel Saffran, Edisud, 136 p., 85 F.

★ LA VIE DE JEAN RACINE, de François Mauriac, Librairie académique Perrin, 272 p., 90 F.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

récits

L'écrivain et son clown

● *Hélène Parmelin fait son autoportrait.*

APRÈS tant de romans, tant d'essais — une trentaine de titres en tout, — le dernier livre d'Hélène Parmelin, *la Désinvolture*, ouvre la voie à un genre nouveau, puisqu'il se donne pour un « autopamphlet ». La romancière avoue, avec une gaieté douce-amère, qu'un clown l'habite, qui, comme le démon de Socrate, est parfois en elle la voix qui parle, en même temps que le regard qu'elle porte sur toute chose et sur elle. Tantôt Hélène Parmelin tient la plume, tantôt le clown s'empare de tout un chapitre, si bien que les confidences de l'une et les « entrées » cocasses de l'autre alternent, sur des registres différents ; l'écrivain est souvent grave, et le clown, comme tous les vrais clowns, se montre drôle, poétique... et pathétique.

Hélène Parmelin s'interroge sur son propre parcours, sur son appartenance à des mondes différents, et sur cette façon qu'elle a de vivre avec les autres sans se départir de sa grande solitude d'écrivain. L'écrivain n'est-il pas celui qui doit quitter la meilleure compagnie pour regagner sa table austère et son papier blanc ? Un dur travail commence alors pour favoriser l'apparition d'un monde sur les feuillets neufs, au moyen du modeste instrument qui orne la superbe couverture de *la Désinvolture* : une plume d'oie, que tient une main ferme et déliée. Quel métier ! L'auteur s'étonne toujours d'y être vouée, liée, attachée comme à une nécessité venue de ses plus obscures profondeurs.

Plusieurs personnages-écrivains apparaissent dans les romans d'Hélène Parmelin — y compris, dans *le Diable et les Jouets*, un écrivain qui n'en finit pas de se préparer à écrire ; tous révèlent, par bribes, chacun à sa façon, des aspects divers de leur étrange condition. Avec *la Désinvolture*, l'auteur sans masque évoque sa propre expérience, et livre les secrets de son travail personnel, travail littéraire, mais aussi travail de vie, art de voir et d'écouter...

Éternel badaud, Hélène Parmelin promène sa curiosité passionnée dans les milieux les plus divers : elle se nourrit de tout, savoure les tics de langage, découvre au passage les monstruosités de la vie quotidienne, dont elle souffre, dont elle s'indigne — soutenue par son fidèle clown intérieur. Ensuite, Hélème Parmelin se met à écrire. Le roman se compose et s'inscrit, monumental le plus souvent, comme beaucoup de peintures de Pignon ou comme ses grandes céramiques. Hélène Parmelin et Edouard Pignon ont entre eux une ressemblance fraternelle. Ils ont partagé tant de choses, traversé ensemble tant d'aventures, ils sont si attentifs chacun à l'art de l'autre qu'une parenté profonde les unit, si différentes que soient leurs deux démarches.

« C'est la vie ! »

Quand l'auteur évoque le monde des lettres, son clown s'en donne à cœur joie. Un livre, le plus beau du monde, ne porte pas le caractère de l'évidence, comme une belle toile : il faut entrer dedans, le lire, et parfois le lire longtemps. Comment persuader l'éventuel lecteur de choisir tel ouvrage plutôt que tous les autres ? C'est l'affaire des médiateurs. Ici, le clown parmelinesque ricane, et ricane sans désinvolture, car le silence des médiateurs, c'est l'assassinat du livre qui, après quelques semaines, disparaît des meilleures librairies. L'auteur a-t-il écrit pour rien ?

Tant pis : cette misère est celle du monde en général : « *C'est la vie !* », dit le clown. Il y a de l'Antigone chez Hélène Parmelin : la politique, la guerre, les droits de l'homme, proposent autant de combats, où il faut s'engager. Il faut ! croit-elle. Mais là encore le clown n'est guère la dupe de toutes ces pétitions, déclarations, *démissions fracassantes, qui* ne changent que très peu la face de l'univers.

Une vitalité, une santé robuste, un grand besoin d'agir, permettent seuls de traverser tant de déceptions — avec l'*humour, bien sûr, qui* sauve d'un désenchantement généralisé.

La Désinvolture est-elle bien un « autopamphlet » ? L'auteur y garde, finalement, le beau rôle, avec son grand courage et sa bonne volonté toujours trahie. C'est peut-être, plus profondément, un plaidoyer sincère.

JOSANE DURANTEAU.

★ **LA DÉSINVOLTURE, d'Hélène Parmelin. *Christian Bourgois*. 334 p., 70 F.**

critique littéraire

Qui aime Proust ?

● *Jean-Yves Tadié a mené son enquête parmi les écrivains.*

CE pourrait être un jeu de société : deviner quelles furent les réactions des gloires de la littérature française à la lecture d'*A la recherche du temps perdu*. Un jeu qui, comme le note Jean-Yves Tadié, permettrait de suivre l'évolution de la pensée contemporaine : de même que chaque génération donne sa mise en scène de Wagner, elle se révèle par ses lectures de Proust.

Lorsque ce dernier obtient en 1919 le prix Goncourt pour *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, les inconditionnels se comptent sur les doigts d'une main : Jean Cocteau, Lucien Daudet, Paul Morand et Charles Blondel qui, dès 1924, ouvre une piste avec son étude intitulée : *Quelques progrès dans l'étude du cœur humain : Freud et Proust*. Il est vrai que si cet auteur loue Proust d'être un artiste, c'est pour mieux enfoncer Freud.

Du côté chétien, on oscille entre l'hostilité affirmée et les éloges suavement hypocrites. Claudel condamne le monde clos, mesquin, sans aucun sens de l'épopée ni de la transcendance dans lequel Proust enferme ses lecteurs. Mauriac, après avoir salué « *la plus puissante œuvre romanesque de ce temps* », déplore que Dieu en soit absent ; du point de vue littéraire, il y voit une limite et peut-être une faiblesse. Même son de cloche chez Bernanos : « *La terrible introspection de Proust ne va nulle part* ».

Paul Valéry, qui n'avait pas l'esprit enténébré par les visées apologétiques et qui, en outre, se flattait de ne jamais lire de romans, soulignait l'originalité irréductible de « *La Recherche* », après en avoir feuilleté seulement quelques pages. Réticences, en revanche, de la part de Gide lorsqu'il compare Proust à Montaigne ou à Balzac. Sa peinture de l'homosexualité le hérisse.

« Ce désert de solitude et de récrimination que les hommes appellent amour »

Les surréalistes ignorent tout simplement le « *dandy gris perle et noir* » dépeint par Paul Morand, quand ils ne l'attaquent pas. On se souvient du mot d'Aragon : « *On n'aurait jamais cru qu'un snob laborieux fût de si fructueux rapport.* » Quant à Julien Gracq, il ne dissimule pas sa perplexité : il n'a jamais pu savoir où il en était avec Marcel Proust.

A gauche, dans les années qui suivent la deuxième guerre mondiale, les positions sont claires : Proust est dénoncé comme un complice de la réaction. Même Gaëtan Picon écrit en 1949 : « *Son œuvre s'est éloignée de nous non seulement par sa date, mais par sa nature.* » Sartre, lui non plus, ne mâche pas ses mots : « *Proust*, dit-il dans *Situations II*, *est le complice de la propagande bourgeoise, puisque son œuvre contribue à répandre le mythe de la nature humaine.* » Si Albert Camus se montre plus clairvoyant et Georges Bataille plus sensible à la transgression de la loi morale chez Proust, Nathalie Sarraute lui reproche de nuire à la liberté du lecteur en figeant les mouvements souterrains de l'âme.

Autre réaction, caractéristique elle aussi, celle de Marthe Robert. Elle raconte, dans ce livre par ailleurs admirable qu'est *la Vérité littéraire* (1), qu'elle a toujours pu lire Kafka dans les circonstances les moins propices à toute espèce de délectation littéraire, mais que dans les Ardennes où elle logeait chez un ami médecin, et où elle voyait tous les jours défiler sous ses fenêtres des ouvrières et ouvriers fondeurs estropiés, elle ne parvenait pas à se plonger dans les quelques tomes de Proust qu'elle avait emportés : « *En face de ces visages aux yeux criblés de limaille de fer, et de ces corps aux mains et aux pieds déchiquetés, toute la* Recherche du temps perdu *n'était plus que de la littérature, au sens péjoratif que le peuple a créé, et qui jamais encore ne m'avait paru aussi justifié.* »

La réponse à Marthe Robert on la trouve peut-être chez Samuel Beckett qui fit, en 1931, une thèse sur Proust : « *Sûrement, dans toute la littérature, aucune étude de ce désert de solitude et de récrimination que les hommes appellent amour n'est affirmée et développée avec un aussi diabolique manque de scrupules.* »

Mais laissons là ce petit jeu. Le lecteur pourra le poursuivre en se procurant le dossier « *Proust* » que Jean-Yves Tadié publie chez Belfond. Professeur à la Sorbonne, auteur de *Proust et le roman* (Gallimard), d'un essai sur le *Roman d'aventures* (PUF), responsable de la nouvelle édition d'*A la recherche du temps perdu* pour la « Bibliothèque de la Pléiade », Jean-Yves Tadié nous apporte avec ce dossier la synthèse de tout ce que l'on sait aujourd'hui sur l'œuvre et la vie du « *dandy gris perle et noir* ».

ROLAND JACCARD.

(1) *La Vérité littéraire*, de Marthe Robert. Biblio essais. Le livre de poche. 156 pages 1983.

★ **PROUST, de Jean-Yves Tadié. Éd. Belfond. 330 pages. 89 F.**

● **A SIGNALER AUSSI** : *le Roman de la conscience malheureuse* de Philippe Chardin. Une étude comparative des œuvres de Svevo, Gorki, Proust, Musil et Martin du Gard entre autres. Éd. Droz. Genève. 340 pages.

La IIIe République des lettres

● *Gardez-vous le souvenir de Gustave Lanson ?*

IL y a tout juste vingt ans, Roland Barthes s'en prenait, sans agressivité, à une tradition critique, celle de Lanson, qui « *règle depuis une cinquantaine d'années, à travers d'innombrables épigones, toute la critique universitaire* » (1). Barthes lui opposait de nouvelles méthodes, pratiquées par une faible minorité dans l'Université. Deux ans après éclatait la « querelle de la nouvelle critique ». Elle mettait en lice deux champions : Raymond Picard, pour l'histoire littéraire traditionnelle, Barthes, pour le changement. Lanson devint dès lors le « mauvais objet » de la critique moderne : une référence de dérision pour ceux qui refusaient les facilités de l'érudition, de l'explication des textes par les sources ou la biographie de l'auteur — le fameux diptyque « l'homme et l'œuvre » — ou encore par les conditions historiques de l'époque. Désormais, la critique moderne dite « textuelle » ou formaliste — qu'elle fût d'inspiration structurale, sémiotique, psychanalytique, rhétoricienne, poéticienne, génétique et même socio-historique — allait chercher le sens dans le texte seul, dans l'*immanence* du texte, ou, à la rigueur, dans son « intertextualité ». Les années 70 virent le triomphe, au moins théorique, du novateur, bien que l'Université restât la forteresse de l'histoire littéraire lansonienne.

Est-ce parce qu'il ressent un certain essoufflement de la critique formaliste et qu'il craint une capitulation régressive devant l'histoire littéraire traditionnelle qu'Antoine Compagnon, disciple de Barthes, mais ingénieur de formation, et qui a vécu en Grande-Bretagne, entreprend ce qui n'avait jamais été fait avant lui : l'histoire littéraire de l'histoire littéraire ? De la part d'un « nouveau critique », même indépendant des écoles, âgé de trente-trois ans, déjà auteur de deux ouvrages remarqués (2), ce soudain intérêt pour le lansonisme a de quoi surprendre.

Les imprécations de Péguy

On le comprend mieux lorsque Antoine Compagnon affirme que « *nous quittons une époque où l'approche théorique des textes a été reine* » et prévoit une nouvelle « historicisation » des études littéraires. Le plus notable des signes qui semblent lui donner raison est l'intérêt que suscite enfin le travail de Walter Benjamin. Pour garder son pouvoir heuristique, la nouvelle critique doit en somme analyser son « impensé », qui est précisément son rapport avec l'histoire. Rien de mieux, pour commencer, que de raconter la naissance de la vieille critique, qui, en son temps, fut nouvelle, et d'en comprendre la signification sociale.

Cette histoire est tout à fait passionnante. Antoine Compagnon y apporte une grande richesse d'information. Pour la plupart d'entre nous, qui ne se rappellent Lanson qu'à travers les imprécations de Péguy contre la Sorbonne vers 1910 (« *Qui n'a pas connu la douceur de M. Lanson ignore ce qu'est du vinaigre sucré ; et du fiel en confiture* »), ou ne gardent le souvenir que de quelques opuscules scolaires du professeur qui fit la loi au début de ce siècle, la IIIe République des lettres ressuscite autour de « *Gustave Lanson, l'homme et l'œuvre* » tant de noms oubliés, tant de conflits, tant d'enjeux, de luttes d'influence, que la formule de Thibaudet, « *la République des professeurs* », devenue cliché, retrouve vie et pertinence. L'intérêt de l'ouvrage est dans cette abondance, fruit d'énormes lectures. A tenter de le résumer, on risque de le vider de sa substance. Aussi faut-il en recommander la lecture dans tous ses détails.

L'histoire littéraire comme « science » est née d'une volonté pédagogique et démocratique qui s'est réalisée par la réforme de l'Université, après 1870. La défaite de Sedan avait été imputée pour une large part à un enseignement qui, au lieu de former les esprits et les caractères, reproduisait une élite de discoureurs incompétents. La réforme a été l'œuvre des historiens, notamment d'Ernest Lavisse ; et elle s'est faite contre l'enseignement de la rhétorique et la prédominance des lettres.

Gustave Lanson avait commencé par être un disciple de Brunetière, qui, avec Faguet, incarnait la critique rhétoricienne, impressionniste, sensible aux qualités littéraires qui relèvent de l'ineffable.

Les oppositions se sont cristallisées avec l'affaire Dreyfus. Tous les littéraires de la Sorbonne et les académiciens, Brunetière en tête, ont été antidreyfusards. Lanson, Durkheim, Langlois, Seignobos, Andler, les futurs patrons de l'Université, ont été des dreyfusards de la première heure. Leur victoire apparaîtra comme celle de la science. Leur idéologie associera le patriotisme, opposé au nationalisme clérical et réactionnaire, avec l'idéal démocratique et le scientisme positiviste.

Ecoutez Lanson : « *L'éducation littéraire est excellente pour faire, avec beaucoup de ratés, quelques individus supérieurs qui éclaireront le monde de leur fantaisie originale et égoïste ; l'éducation scientifique, seule, peut améliorer la jeunesse d'une nation et lui donner l'esprit de précision, de méthode et de discipline nécessaire aux œuvres collectives.* » De la méthode, Lanson sera l'apôtre, avant de devenir, du haut de sa chaire en Sorbonne, puis à la direction de la rue d'Ulm, le pape du secondaire, auquel il impose les deux épreuves qui supplantent l'ancien « discours français » : la dissertation et l'explication de texte. On n'enseigne donc plus la littérature, mais la seule chose qui puisse s'enseigner à tous : l'histoire de la littérature, qui est aussi une leçon de civisme républicain, par le culte qu'elle instaure des grands écrivains.

Cependant, les études littéraires n'entendent se couper ni de la sociologie ni de l'esthétique. L'objectif de Lanson ne serait pas désavoué par un marxiste : « *Découvrir les conditions sociales de la production des œuvres littéraires.* » La notion de génie n'est pas récusée, elle est le résidu inexplicable une fois qu'on a tout expliqué. La sensibilité littéraire, le « *plaisir du texte* » ne sont pas non plus reniés : ils sont au départ de la démarche historique et doivent se retrouver à l'arrivée. On a là les grandes lignes du programme que Sartre tentera de réaliser dialectiquement dans *l'Idiot de la famille*.

La fichomanie

Qu'est-ce qui fait que l'histoire littéraire s'était déjà discréditée à la veille de 1914 et n'a continué à régner que vidée de son ambition première par le « *phylloxera des fiches* » dont se moquait Thibaudet ? C'est d'abord la manie d'exhaustivité d'une méthode qui, selon le mot de Péguy, consiste à « *ne point écrire un mot sur une question avant d'avoir épuisé et la documentation et la littérature sur cette question* ». D'où la tendance à l'érudition pour elle-même, la fichomanie et la prompte réduction de l'histoire littéraire aux sources. Compagnon montre très bien comment celle-ci est fondée sur une conception mécaniste du sujet, héritée de Taine, pour qui l'œuvre est une synthèse de matériaux opérée par une intelligence purement organisatrice.

On voit moins bien comment cette spectrographie de la IIIe République des lettres peut nous éclairer, comme c'est apparemment le souci de l'auteur, sur les problèmes présents de la réforme de l'enseignement supérieur. Antoine Compagnon rêve-t-il d'une histoire littéraire modernisée ? Son livre prêche alors d'exemple, mais on regrette d'y retrouver parfois l'un des pires défauts des ouvrages de type lansonien : la couture de fiches, rendue perceptible par les redites. C'est d'autant plus dommage que l'auteur a en commun avec Lanson *et* Barthes de vouloir être lu et apprécié autant par le public lettré que par les spécialistes.

MICHEL CONTAT.

★ **LA IIIe RÉPUBLIQUE DES LETTRES : DE FLAUBERT A PROUST, d'Antoine Compagnon. Éd. du Seuil, 382 p., 120 F.**

(1) « Qu'est-ce que la critique ? », dans le *Times Literary Supplement*, repris dans *Essais critiques* (Seuil, 1964), p. 253.

(2) *La Seconde Main* (Seuil, 1979), où Compagnon étudie le travail de la citation pour démontrer que l'originalité n'existe pas autrement que dans l'inlassable reprise de textes antérieurs par les écrivains, et *Nous, Michel de Montaigne* (Seuil, 1980), où il montre le montage de citations à l'œuvre dans les *Essais*.

Flaubert colonisé

Fascinant Flaubert : lui pour qui la création littéraire était une longue parturition, le voilà longuement « travaillé » par un discours critique qui vérifie, à travers ses romans, l'efficacité de ses concepts et outils. Publiées en revue, de 1967 à 1982, les études rassemblées par Gérard Genette et Tzvetan Todorov nous font découvrir ce que Claude Mouchard appelle « *le chantier de Flaubert* ».

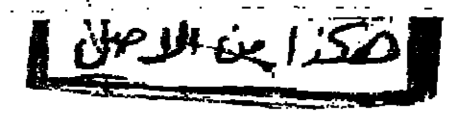
Celui-ci considérait le style comme « *une manière de penser* ». De la diversité des méthodes mises en œuvre naît un espace où s'inscrivent à la fois un traitement du langage, des fonctions narratives et des « *structures significatives* » (Jean Rousset, Michel Raimond). L'étude « psychothématique » de Jean Starobinski, les *repérages* « sociosémantiques » de Claude Duchet, les strates quasi borgésiennes de l'érudition que *dévoilent* Michel Foucault *et* Jacques Neefs, les variations narratives et stylistiques de Raymonde Debray-Genette, Jean-Pierre Richard et Claudine Gothot-Mersch : autant de balisages pour une relecture des grands romans flaubertiens.

Il arrive que le vertige nous saisisse devant cette virtuosité proliférante de la glose. Ce travail considérable rassemble les mérites et les périls d'une époque triomphalement vouée au commentaire. Encore ceux du présent volume atteignent-ils leur objectif, qui est de nous convier à un retour aux œuvres. Elles survivent par leurs charmes *propres*.

SERGE KOSTER.

★ **TRAVAIL DE FLAUBERT, sous la direction de Gérard Genette et de Tzvetan Todorov. Éd. du Seuil, coll. « Points ». 240 pages. 30 F.**





ui aime Proust ?

République des lettres

portant Editeur Parisien

PLÉBISCITÉ PAR LE PUBLIC



LA VENGEANCE OU LE PARDON ?

VOYAGE A TRAVERS LES LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

ARGENTINE — La soif de lire et de savoir

L'Argentine redécouvre la démocratie après sept ans de dictature. Laurent Bouvier-Ajam, qui revient de Buenos-Aires, nous expose la situation de l'édition et de la librairie au moment où le président Alfonsin entre en fonction.

Nous commençons, à cette occasion, une série de reportages, de « voyages à travers les littératures étrangères », qui se poursuivra au gré de l'actualité.

C'EST une boutade, mais elle est juste : *« L'homme descend du singe, le Mexicain des Aztèques, le Péruvien des Incas, mais l'Argentin du bateau. »*

L'Argentine, en effet, est un pays d'émigrants italiens, espagnols, allemands, français... Borges n'a-t-il pas coutume de dire qu'il est un Européen en exil ? D'une manière plus triviale, bien des Argentins ne disent pas autre chose lorsqu'ils affirment en riant : *« Nous sommes dans le cul du monde. »*

Ces deux expressions résument assez bien les complexes du pays : peur de ne pas être reconnu, d'être oublié, et surtout cette terreur de ne pas savoir. Bilan : le peuple argentin est l'un de ceux qui lisent le plus au monde. Empruntons l'avenue Corrientes à Buenos-Aires : on y trouve une librairie tous les 50 mètres ; le livre politique y domine. *« C'est le même phénomène qu'en 1973* (année où eurent lieu les dernières élections), explique Luis Gusman, libraire et écrivain ; *on ressort la plupart des ouvrages interdits jusqu'à présent.* » Les gens veulent savoir tout ce qui leur a été caché pendant si longtemps. La grande maison d'édition Sudamericana ne s'y est pas trompée, qui a sorti, quelques semaines avant les dernières élections, une collection présentant et analysant les programmes de tous les partis en présence.

« Les premiers acheteurs, précise Gusman, *sont les jeunes de la classe moyenne, ceux qui n'ont jamais voté. »* Aux dernières élections, ils étaient six millions... Ils ne s'intéressent guère aux ouvrages théoriques – Marx, Lénine et Mao sont mis au rebut, – mais des témoignages, comme la « confession » de Ménendez, l'ancien gouverneur des Malouines, se sont très bien vendus. *« De même qu'aux Etats-Unis,* conclut Gusman, *la politique, en tant que concept, cède le pas... »* L'Argentin se moque des mécanismes idéologiques ; il veut du concret, comme *Armée et politique en Argentine*, de l'Américain Robert Potash, ou des analyses-chocs, comme *les Désirs imaginaires du péronisme*, où l'Argentin Sebreli compare le fonctionnement du péronisme à celui du national-socialisme.

Quand la France était synonyme de civilisation

Dans le domaine romanesque, les écrivains argentins se taillent la part du lion. Mais on trouve aujourd'hui bien peu d'ouvrages de Bioy Casarès ou de Sabato. Quelques Cortazar – exil oblige, – et Roberto Arlt qui réapparaît. Dieu le père, alias Borges, rassurez-vous, est toujours là. La nouvelle est toujours à la mode, mais elle se vend très mal, sauf peut-être l'excellent *Ley de Juego*, de Miguel Briante. Les poètes font une timide apparition, mais on ne lit pas de théâtre.

En se dirigeant vers la place Lavalle, le quartier des bouquinistes, on trouve une petite librairie spécialisée dans les vieux livres français. Le propriétaire, un Argentin, explique. *« C'est par la France que nous sommes entrés dans la littérature. N'oubliez pas que ce que nous avons coutume de considérer comme le premier livre argentin,* Facundo de Sarmientio, *porte en épigraphe une phrase en français :* « On ne tue point les idées. » *Cela revenait à dire : la civilisation parle le français et la barbarie l'ignore. »*

Borges fait ses études à Genève, Ricardo Guiraldes, fondateur de la revue *Proa*, se lie d'amitié avec Valéry Larbaud, et Victoria Ocampo, fondatrice de la revue *Sur*, envoie, après la libération, à la librairie parisienne Adrienne Monnier, une grande quantité de chaussures *« pour que* [les] *écrivains* [français] *n'aient pas froid aux pieds ».* Aujourd'hui, notre langue n'est plus au programme des écoles, mais les maisons d'édition publient, en moyenne, cent cinquante traductions d'ouvrages français par an : depuis Victor Hugo jusqu'à Marguerite Yourcenar en passant par Sartre et Troyat...

« Les vieux livres que je possède, reprend le bouquiniste, *m'ont été vendus en grande partie par les héritiers de riches familles qui les faisaient venir de France par malles entières. Mais je vais probablement fermer boutique, car mes prix sont trop élevés pour le pouvoir d'achat des Argentins. »*

C'est un autre bouquiniste qui explique, sur la place Lavalle : *« Les Argentins lisent beaucoup, mais un livre est lu par cinq ou six personnes. Après, les gens le revendent pour en acheter un autre. »* Qu'un best-seller ne dépasse pas les quatre-vingt mille exemplaires n'est donc pas étonnant, puisque cela veut dire environ quatre cent mille lecteurs pour une population de vingt-huit millions d'habitants.

Les effets de la crise

Malheureusement, les maisons d'édition n'ont pas toutes des best-sellers. Les petites, qui ont tenté ces dernières années de promouvoir des écrivains argentins, ont presque toutes fait faillite. Même des éditeurs aux capitaux espagnols, comme Losada, ont subi de durs revers. Bruguera, maison espagnole elle aussi, surnage parce qu'elle publie des valeurs sûres, comme Osvaldo Soriano ou Manuel Puig, dont le merveilleux *Baiser de la femme-araignée* est toujours interdit. Mais Bruguera vient aussi de faire paraître *la Braza en la mano*, de O. Villordo, un roman qui traite ouvertement de l'homosexualité, et qui n'a pas été censuré.

Du côté des grandes maisons argentines, il faut d'abord parler de Sudamericana, le Gallimard d'outre-Atlantique. Elle pratique à peu près la même politique que sa consœur parisienne : miser sur des écrivains à fortes ventes, entretenir un fonds de prestige, faire connaître de nouveaux auteurs. Mais la crise économique se fait sentir, et les premiers à en subir les conséquences sont les jeunes écrivains, toujours difficiles à « lancer ». Emece, l'éditeur des œuvres complètes de Borges, a résisté à la crise en diffusant largement des grands succès internationaux. *« Nous nous adressons surtout à la classe moyenne,* m'explique José Naveiro, responsable de l'étranger dans la maison. *Les Argentins se passionnent pour les grands problèmes de notre temps : l'économie internationale, le monde de la haute finance, le nucléaire ou*



Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE.

l'espionnage de John le Carré. Nous publions des auteurs de tous les pays, mais assez peu d'Argentins, car ils ne traitent jamais ces sujets. »

Le Centro Editor, quant à lui, pratique une politique rigoureusement opposée. Outre une très belle collection de traductions, il diffuse à des prix modestes des auteurs peu connus. Pendant près de trois ans, cet éditeur a aussi publié un hebdomadaire, *Capitulo*, consacré à l'histoire de la littérature argentine. Récemment, le Centro Editor a sorti, en fac-similé, deux des grandes revues littéraires des années 30, *Martin Pierro* et *Proa*, où Borges fit ses premiers pas et où Guiraldes affirma l'identité d'une littérature proprement argentine.

La nouvelle génération

La littérature fantastique, dite du Rio de la Plata, a été abandonnée par les écrivains modernes. Certains sont passés directement à la science-fiction, mais la plupart ont emprunté d'autres chemins. L'auteur de *Respiracion artificial*, Ricardo Piglia, incarne parfaitement cette génération des quarante ans, *« la dernière à avoir bénéficié d'une université de qualité ».* Dans ce roman, Piglia tente d'analyser et de réunir en une écriture originale l'héritage littéraire et historique de l'Argentine. Il est donc logique que ses deux maîtres contradictoires et complémentaires, Arlt et Borges, se retrouvent dans son livre et que son texte fourmille de mots français, italiens ou polonais. *« L'écrivain moderne argentin est obligé, selon Piglia, de tenir compte de gens comme Lugones, Borges, Gombrowicz ou Chateaubriand. Notre littérature bâtarde en est le fruit. Toute écriture, si nouvelle soit-elle, dépend de ce qui a déjà été écrit, fixé. »* En bref, c'est l'évolution dans la continuité.

A l'opposé de Piglia se trouve Jorge Asis. C'est un ancien journaliste, romancier autodidacte et auteur d'une œuvre curieuse. Son provocateur *Flores robadas en el jardin de Quilmes* a franchi le cap des quatre-vingt mille exemplaires. Ce livre, qui a paru en pleine dictature, traite d'une manière très ambiguë de la lutte armée en Argentine dans les années 70. En même temps, et c'est la preuve d'un très grand courage, il est dédié à Haroldo Conti, le premier journaliste-écrivain disparu lors de la dernière dictature. Tout le monde n'a pas apprécié le style agressif de cet ouvrage, où l'on n'hésite pas à décrire l'appareil génital de Borges... *« Asis est un opportuniste, une sorte d'écrivain populiste qui sait très bien respirer l'air du temps »*, s'exclament certains critiques qui ne pardonnent à personne de trop bien se vendre. *« Je ne suis pas un écrivain populiste,* proteste l'intéressé, *mais un conteur populaire. La réflexion sur l'écriture ou la structure romanesque n'est pas ma préoccupation. Ma seule ambition est de raconter des histoires dans la tradition d'un Dickens, d'un Balzac ou d'un Roberto Arlt. »*

« Quand un jeune pense il devient dangereux »

Les jeunes auteurs ont tout particulièrement souffert de la dictature, car *« quand un jeune pense, il devient dangereux ».* Alan Pauls a vingt-quatre ans ; il a déjà écrit un scénario, publié une nouvelle et fondé une revue de critique littéraire. *« L'Université a pour ainsi dire disparu, et nous n'avons jamais bénéficié d'aides publiques,* dit-il. *En outre, les supports de la création littéraire sont inexistants. Les suppléments littéraires des quotidiens nationaux comme* la Nacion *ou* Clarin *sont faits par et pour des gens médiocres. Les revues ont toutes disparu ; seuls des mensuels ont publié des nouvelles de temps en temps. »*

Les prix littéraires sont rares et ne signifient pas grand-chose. Restent les concours organisés par Coca-Cola ou par des revues et des éditeurs. Pour avoir été primé par un jury composé d'écrivains, dont Borges et Donoso, Alan Pauls a pu voir sa nouvelle éditée.

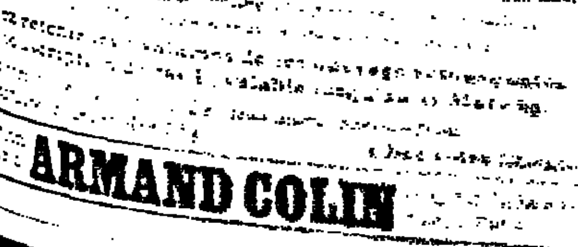
Inutile de préciser que les jeunes auteurs attendent beaucoup du gouvernement Alfonsin. Pour patienter, ils pourront toujours méditer sur ces mots de Borges : *« Il faudrait dès aujourd'hui arrêter toute activité (...), renoncer aux passions et aux opinions, ouvrir une parenthèse qui ne se refermera qu'avec la mort, et lire, étudier, délivrer du silence ces dizaines de milliers de livres dans lesquels dorment les recettes de toutes les vérités et de tous les bonheurs. »*

LAURENT BOUVIER-AJAM.

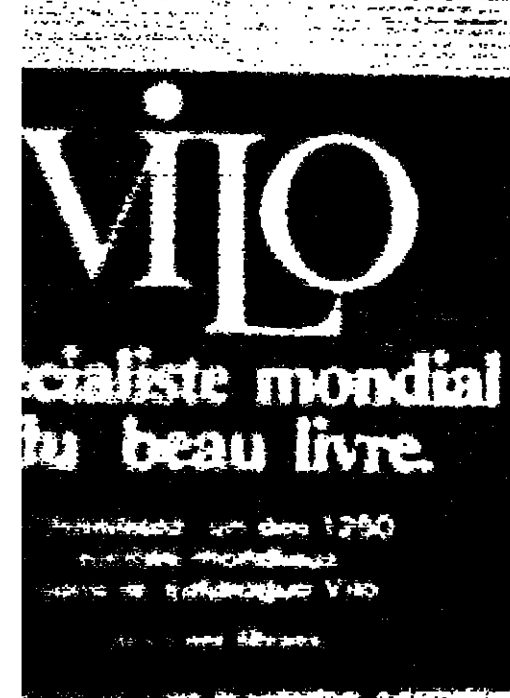
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

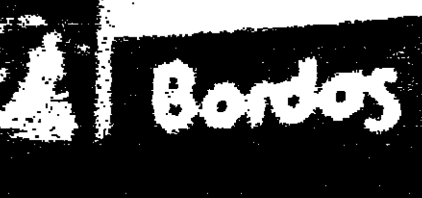
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.











AMÉRIQUE LATINE

La passion de Cesar Vallejo

● *Le véritable secret de ce Péruvien dont tous les poèmes sont maintenant traduits.*

CESAR VALLEJO est, pour le lecteur français, un visage mythique de la poésie latino-américaine. Cet homme a profondément modifié l'écriture de son temps. Influencé au départ par Ruben Dario, Cesar Vallejo va bientôt trouver un ton neuf et sera l'un des « fondateurs » de la littérature moderne de langue espagnole. Son œuvre est relativement brève, mais d'une densité extrême.

Quelques traductions de poèmes choisis avaient été déjà publiées (1), mais, aujourd'hui, Gérard de Cortanze nous présente, en version française, la totalité des poèmes de César Vallejo. Entreprise périlleuse lorsqu'on sait que l'écrivain péruvien forge des néologismes, assemble des mots-valises, mélange les formes verbales, n'hésite pas à bousculer le langage commun. En comparant le texte espagnol (2) et sa traduction, on conviendra que Gérard de Cortanze a choisi la bonne méthode, qui est celle de la fidélité scrupuleuse. La trahison aurait consisté à modifier le texte pour des raisons d'euphonie, et à sacrifier la « poésie » de Vallejo à une « poétique » française. Ce qu'il y a de rocailleux dans cette transcription appartient en propre à ce poète qui écrivait en 1937 : *« César Vallejo, l'accent avec lequel tu aimes, le verbe avec lequel tu écris, la brise avec laquelle tu écoutes, ne te connaissent que par ta gorge... »*

César Vallejo est né le 16 mars 1892 à Santiago-de-Chuco, un village des Andes péruviennes perché à 3 500 mètres d'altitude. Il est le dernier de onze enfants. Ses premières années se dérouleront dans une atmosphère très catholique. Il fait des études brillantes à Trujillo et à Lima, mais il renonce provisoirement à les poursuivre et entre comme précepteur à l'hacienda Roma, réputée pour sa production sucrière. C'est là que Vallejo, prenant conscience des conditions de vie des peons, découvre le drame paysan. Cette expérience le marquera. En 1913, il regagne Trujillo et l'Université. Il soutient avec brio une thèse sur *le Romantisme dans la poésie espagnole*. En 1918, alors qu'il se trouve à Lima, avec pour toute fortune le manuscrit de son premier recueil, *les Hérauts noirs*, Vallejo apprend la mort de sa mère. C'est pour lui une blessure dont il ne guérira jamais entièrement :

Silence. Il fait déjà nuit,
et derrière le cimetière, déjà enfui,
[le soleil ;
ici, il pleurait à chaudes pupilles :
ne reviens pas ; mon cœur est déjà
[mort...

Troisième événement déterminant : en 1920, César Vallejo est arrêté, à tort semble-t-il, et condamné pour avoir participé à un conflit local extrêmement violent. Il reste cent treize jours à la prison centrale de Trujillo, et c'est à ce moment qu'il rédige une grande partie de son second recueil, *Trilce*. Il dira : *« Le livre est né dans le vide le plus complet. »* Dans les soixante-dix-sept poèmes qui composent *Trilce*, Vallejo écorche littéralement la parole :

Primitif et ultime bonheur
sans fondement, finit de mourir
avec l'âme et avec tout, octobre
[chambre et enceinte.
De trois mois d'absence et de dix
[de douceur.
Comme rit le destin...

« Je t'exècre avec tendresse »

Ensuite, César Vallejo vivra à Lima, dans le plus grand désordre : il se drogue, il boit, il s'enlise. Il a trente ans.

En juin 1923, il s'embarque pour Paris. Il ne parle pas français, et il est pauvre. Il mènera un vie misérable durant plus de deux ans, jusqu'au jour où le sculpteur Max Jimenez lui laissera son atelier, rue Vercingétorix. César Vallejo, dès lors, peut se consacrer à ses travaux de traduction et aux articles qu'il rédige pour les revues de Lima. Il se fait des amis : Robert Desnos, Antonin Artaud, Charles Dullin, Jean-Louis Barrault, Tristan Tzara, Juan Gris, Marcel Aymé. Dans le même temps, soucieux d'accorder ses convictions avec un engagement plus net, il étudie le marxisme-léninisme. Il séjournera en Union soviétique à deux reprises. Puis il ira en Espagne, où il assistera, le 14 avril 1931, à la proclamation de la République espagnole avant de connaître les tourments de la guerre civile. C'est alors qu'il écrit *Espagne, éloigne de moi ce calice*, qui s'ouvre sur le fameux *Hymne aux volontaires de la République*.

Revenu à Paris, Vallejo est pris de malaise le 13 mars 1938. Il meurt le 15 avril suivant.

En somme, je n'ai rien pour
[exprimer ma vie,
[sinon ma mort.
Et, après tout, (...) je m'endors,
[main dans la main avec
[mon ombre !

C'était un homme déchiré. Lorsqu'il s'engagea politiquement, en 1929, il choisit de ne rien publier *« tant que cela n'obéirait pas à une nécessité intime, aussi intime qu'extra-littéraire »*. C'est de cette exigence que sont nées les strophes étonnantes de *Poèmes humains*. S'interrogeant sur les poètes latino-américains de notre siècle, Albert Bensoussan estime que, de tous, César Vallejo *« fut peut-être le plus grand »*. Son incontestable nouveauté tient en ceci qu'il ne sacrifia pas sa passion aux règles du langage, mais qu'il plia les règles du langage à l'expression la plus directe et la plus drue de sa passion. Dans l'un de ses textes, et parlant de lui, il a écrit : *« César Vallejo, je t'exècre avec tendresse. »* Voilà son véritable secret !

HUBERT JUIN.

(1) Ainsi : *César Vallejo*, par Claire Céa, P. J. Oswald, Tunis, 1963. Egalement : *César Vallejo*, présentation par Americo Ferrari, choix de textes par Georgette Vallejo, coll. « Poètes d'aujourd'hui », Seghers, Paris, 1967.

(2) César Vallejo : *Poesias completas*, Editorial Losada, Buenos-Aires, 1949.

★ POÉSIE COMPLÈTE, de César Vallejo. Traduit de l'espagnol (péruvien) par Gérard de Cortanze, collection « Barroco », Flammarion, 443 p., 140 F.

Entretien avec Manuel Scorza

(Suite de la page 25).

— *Mais les Indiens ont une conception fataliste du temps !*

— Oui, dans la mythologie quechua le temps tourne comme une roue. Ce qui aujourd'hui est en haut sera demain en bas. Cela a des conséquences terribles sur le plan social. C'est pour cela que les guérilleros du Sentier lumineux, quoique très près du monde indien, rejettent ce temps circulaire.

— *Dans votre livre vous accusez la gauche péruvienne de ne pas comprendre le problème indien.*

— J'affirme depuis vingt ans que la véritable lutte, au Pérou, n'est pas celle des ouvriers mais celle des paysans indiens. Il y a un élément profondément raciste dans la société péruvienne, qui se perpétue dans les schémas de la gauche traditionnelle. Le moment n'est pas encore venu de le dire, mais un jour je le dirai : s'il me fallait choisir entre être péruvien ou être indien, je choisirais d'être indien. »

[Il a dit ça, tout en me priant de ne pas l'inclure dans l'article. Je me permets de le trahir aujourd'hui qu'il n'a plus la possibilité de prononcer ces mots capables de « diviser le Pérou en deux.]

« Je commence à comprendre que je n'ai pas inventé mes romans. Je les ai découverts. Quand j'ai conçu le plan de l'ensemble, j'ignorais à quel point il était géométrique. Or le monde inca est géométrique. Et on peut lire mes quatre premiers romans par rapport aux quatre points cardinaux du Tahuantinsuyo, l'empire inca. Mais *le Tombeau de l'éclair* est le passage du mythe à la raison. Je tente de faire la synthèse entre le temps précolombien et le temps européen. Le symbole du Pérou est un serpent enroulé autour d'une colonne : les deux temps ensemble.

— *En vous définissant en tant qu'Indien, vous ne niez pourtant pas le Pérou métissé ?*

— Ce serait une folie, une nouvelle manière de racisme. Il faut accepter tous les Pérous ; mais le mien, c'est l'indien. Je dois insister sur ce point, car Garambo l'invisible, le protagoniste de mon second roman, est fait à l'image du peuple indien, un peuple que personne ne voit, un peuple invisible.

— *Dans* le Tombeau, *il y a aussi un jeu de masques, un mélange de sexes, d'identités. Pourquoi cette confusion ?*

— Le monde est une tour de paroles, tout est prévu dans cette tour du futur, tout y est clairement dessiné... très confus en même temps. Je ne sais plus si le héros de mon livre est homme ou femme. Je ne sais surtout pas pourquoi cette tour apparaît dans mon livre avec ses sept étages si absurdes. Quant j'arrive à ce point, tout s'embrouille... je n'ai pas de réponse, du moins je ne l'ai pas aujourd'hui, mais il se peut que je le sache un jour. »

Toute sa vie, Scorza s'était refusé à voyager le samedi. Cet avion du samedi, incendié dans le ciel comme la tour du rêve, il ne voulait pas le prendre. Il s'est vaincu lui-même pour le prendre. Peut-être s'est-il dit qu'il fallait pour une fois réagir contre « cette loi dictée dans l'ombre » ? Réagissons, nous aussi ; décidons de ne pas voir ici la moindre prémonition. Scorza a fait son choix ; qu'il soit aussi le nôtre.

A. DUJOVNE ORTIZ.

billet

Fallait-il publier la correspondance Montherlant-Peyrefitte ?

(Suite de la page 25.)

Certains peut-être, mais les autres ? Le proxénète qui drague les jeunes filles naïves à la sortie des gares ou dans les bals populaires pour les livrer à la prostitution peut se dire aussi que, parmi ses victimes — et Madame Claude ne se justifiait pas autrement — certaines ont pu devenir des Pompadour ou des Du Barry de leur époque, ou se marier fort avantageusement.

Certes, ni l'un ni l'autre n'ont tiré un profit matériel de cette incitation à la débauche. Mais intellectuel ? Ils s'en sont servi abondamment dans leurs livres. Leurs rapports avec leurs jeunes proies étaient de maître à esclave. Pierre Sipriot le rappelle encore dans sa préface : «Chez Apulée, comme dans le «Satiricon» «sabrer» un éphèbe esclave est chose naturelle. L'inverse est répréhensible.» *Il arrive que l'esclave se révolte, comme pour Pasolini.*

PAUL MORELLE.

★ HENRY DE MONTHERLANT - ROGER PEYREFITTE: *«Correspondance»* Présentation et notes de Roger Peyrefitte et Pierre Sipriot — Robert Laffont, 320 p. 85 F.

histoire

Marco Polo, un businessman du Moyen Age

Antenne 2, à partir de ce jeudi 15 décembre, diffuse un *feuilleton en neuf épisodes, intitulé* « Marco Polo ». Cette coproduction internationale s'inspire du fameux *Livre des merveilles* et a coûté, dit-on, 80 millions de francs. Dans le même temps les éditeurs s'empressent de publier des biographies, ou de reprendre des adaptations du texte original écrit sans doute en langue d'oïl. En décembre et janvier, les libraires présentent ou vont présenter une demi-douzaine de *« Marco Polo » : pourvu que la qualité du feuilleton* donne envie aux téléspectateurs d'en savoir plus !...

Marco Polo* du médiéviste Jacques Heers (1) est un travail sérieux, didactique, qui comprend un chapitre intéressant sur l'élaboration du grand livre. *Le Voyage de Marco Polo* de l'historien russe Victor Chklovski (2) insiste surtout sur la géographie politique de l'époque et sur la stratégie commerciale des grandes cités marchandes d'Occident. Alvise Zorzi, lui, dans sa *Vie de Marco Polo, voyageur vénitien* (3) introduit un point de vue résolument italien. C'est sans doute l'ouvrage où la « vénétianité » de Marco Polo apparaît le mieux. Plus musclé, plus sentimental aussi, *Marco Polo. Espion de Venise*, de Jean Lartéguy (4) *est une biographie romancée.

Mais ne vaut-il pas mieux se faire une idée par soi-même ? Aller à la source de tous ces commentaires ? La réédition de *le Devisement du monde*, mis en français moderne par le très compétent Louis Hambis (5) et de la version, enthousiaste, poétique presque, de l'écrivain André t'Serstevens (6), en donnent la possibilité.

J. M.

(1) *Marco Polo*, de Jacques Heers. Fayard. 372 p., 89 F.

(2) *Le Voyage de Marco Polo*, de Victor Chklovski. Payot. Traduit du russe par Marc Slonin, 238 p., 65 F.

(3) *Vie de Marco Polo voyageur vénitien*, d'Alvise Zorzi. Trad. de l'italien par Bernadette Guyader. 298 p., 80 F.

(4) *Marco Polo. Espion de Venise*, de Jean Lartéguy. Presses de la Cité. 494 p., 92 F.

(5) *Le devisement du monde* (le livre des Merveilles) version française de Louis Hambis. Introduction de Stéphane Yerasimos (La Découverte/Maspero, 560 p., 2 volumes).

(6) *Le Livre de Marco Polo ou le devisement du monde*, version française et commentaires d'André t'Serstevens. Albin Michel. A paraître en janvier.

RIEN n'est plus trompeur *qu'un souvenir d'écolier.* Marco Polo vous semblait un marin immense et précurseur, il vous revient aujourd'hui — au fil de ses biographies — en grand bourgeois intrépide, en *businessman* du Moyen Age, en espion vénitien ou en vulgaire agent du capitalisme naissant. Rude retour de l'histoire. D'autant que *le Devisement du monde* ou *le Livre des merveilles* — quelquefois intitulé *le Livre de Marco Polo* — ne serait pas de première main ! (A qui se fier si même vos figures mythiques prennent des « nègres » pour écrire leurs Mémoires ?).

Les érudits diront ce qu'ils voudront, Christophe Colomb, l'amiral des mers océanes, a pris la mer la tête pleine du *Livre des merveilles.* Il a lu, relu et annoté une version abrégée des tribulations de Marco Polo en Chine. Il a longtemps rêvé *dessus avant* de partir à *son tour.* Cela suffit à homologuer ce récit prétendument démodé qui hésite entre le légendaire, l'épique et le documentaire. Marco Polo, rétrospectivement, fait figure de « fondu enchaîné » et, comme l'iris qui se ferme pour s'ouvrir sur un autre lieu, une autre scène, il assure nuitamment le passage du Moyen Age à la Renaissance. Même floue, l'image n'est pas gratuite...

Dans la bibliothèque des voyages, Marco Polo tient un rôle d'enchanteur. Il donne à la terre ses nouvelles dimensions. L'espace moderne s'invente en lui. Par lui. En exagérant à peine, il faudrait dire qu'il transforme physiquement les hommes et les femmes d'Occident : en reculant l'horizon, il élargit leur regard... Le paradoxe veut que ce soit un jeune homme de dix-sept ans (il reviendra *vingt-cinq ans plus tard !*), *un courtier* qui aide son père et son oncle dans leurs affaires d'export-import, un type sans vocation particulière, qui se trouve à la charnière de toutes ces histoires. De tous ces mondes perdus. De toutes ces consciences.

La publication de son récit doit beaucoup aussi à l'arbitraire. Fait prisonnier à Curzola, au cours de la bataille navale qui oppose Venise et Gênes, en 1298, il confie ses souvenirs à un homme de plume semi-professionnel, Rusticello de Pise. Le tout est consigné en langue d'oïl. Sans souci exagéré d'exactitude. Ce qui explique que les noms arabes, persans et tartares sont accommodés ici à la mode franco-italienne. Casse-tête chinois pour les traducteurs et les exégètes.

La maison « Polo frères et fils », reflète-t-elle son époque ? Sûrement. Stéphane Yerasimos écrit pour introduire *le Devisement du monde : « Car, voyageurs parce que commerçants, commerçants parce que Vénitiens, citoyens de la République Sérénissime qui fut à la pointe du mercantilisme et aux sources du capitalisme de demain, les Polo sont comme la résultante de leurs temps. »* L'inconvénient vient de ce que ce jugement a les allures d'une poupée russe. Il laisse entendre que l'histoire se reproduit comme au papier carbone. Or, justement, Marco Polo, s'il reflète son temps, ne le reconduit pas fidèlement : il sera le premier de la lignée à être un *« Vénitien orientalisé ».* La preuve ? Il ne taira pas ses aventures lointaines. Il osera parler.



★ *Marco Polo en costume tartare*

Un ami de l'autre bord

L'écrivain André t'Serstevens ne *s'y est pas trompé,* et sa lecture, artiste et pointilleuse, nous ramène à l'identité kaléidoscopique de Marco Polo. Car le marchand cosmopolite, le négociant roublard et averti, le naïf avisé, échappe aux consignes de sa destinée. Il ajoute à la stratégie l'émotion.

Il frotte sa cervelle à celle des autres. Il partage.

Son jeune âge, sa facilité pour les langues (il apprend le persan, le mongol et sait déchiffrer quatre alphabets), *sa façon d'aborder le vin,* les filles et la fatalité, font de lui *quelqu'un d'autre qu'un étranger. Il* devient un « truchement », c'est-à-dire un agent de liaison, un ministre, un cousin, un conseiller, un amant, un ami de l'autre bord. Lui-même ne sait pas trop ce qu'il est. Et ce sera le leitmotiv de son étonnante dictée : il a vécu un rêve éveillé.

La prison le ramène à plus de clarté. Il conte alors volontiers les pays de *« grant habondance »* qu'il a traversés : les hauts plateaux d'Anatolie, l'Iran, le Haut Afghanistan, le Pamir et le Turkestan, la Chine, où il restera seize ans... Il évoque les paysages et les spectacles superlatifs. Il multiplie les chiffres : ce seront les douze mille ponts de Hang-Tchéou et les cent mille chevaux, entourés de cinq mille éléphants, qui transportent les cadeaux que les sujets offrent annuellement au Grand Khan, héritier de Gengis le Mongol... Il nous révèle le paier monnaie, le charbon et l'amiante. Il signale la sécurité sociale et les brigades d'incendie dans les villes. Il se fait, tout en restant chrétien et vénitien, le bateleur enchanté de l'Extrême-Orient.

Ses fantaisies et ses exagérations sont restées célèbres, et les historiens s'interrogent encore sur le fait qu'il n'ait pas daigné remarquer la Grande Muraille de Chine et qu'il a oublié de signaler l'usage du thé à ses contemporains. Mesquineries que tout cela ! Car, si — à la suite des Anciens — Marco Polo livre un récit où l'exotique, l'inconscient et le surréel se confondent, avec lui, l'Occident sort progressivement de sa vision somnambule de l'univers... La science, disaient les Grecs, commence à l'étonnement.

On a surnommé Marco Polo « Messire Million », à cause de sa manie orientale du chiffre et de l'inventaire. Ses premiers lecteurs l'ont tenu pour un mirifique menteur. En fait, on lui reprochait ce qu'aujourd'hui nombre d'entre nous lui envieront ; beaucoup de fraîcheur et un enthousiasme sans frontières.

JACQUES MEUNIER.

à travers le monde

GRANDE-BRETAGNE

Les meilleurs livres de 1983

Interrogés par le *Sunday Times* sur les livres qu'ils souhaitent recommander au public, parmi leurs lectures de 1983, un certain nombre de personnalités et d'écrivains anglais et américains ont fait leur choix. Citons-en quelques-uns (par ordre alphabétique) :

— Saul Bellow : *Ironweed*, par William Kennedy (Viking Press).
— Isaiah Berlin : *Still Life*, par Richard Cobb (Chatto), et une étude *sur Diderot, par Peter France (Oxford).*
— L'archevêque de Canterbury : une biographie du roi George V, par Rose (Weindenfeld).
— William Golding : *Franz Liszt, the Virtuoso Years, 1811-1847*, le premier des trois volumes d'une vie de Liszt, par Alan Walker (Faber).
— John Osborne : *Peter Hall's Diaries* (Hamish Hamilton), *et A Social History of England*, par Zsa Briggs (Weidenfeld).
— Salman Rushdie : *The Emperor*, par le journaliste polonais Ryszard Kapuscinski (Quartet).
— Julian Symons : *Flying to Nowhere*, par John Fuller (Salamander Press).
— Philip Roth : *Isak Dinesen : The Life of Karen Blixen*, une biographie de l'auteur des *Sept contes gothiques*, par Judith Thurman (Weidenfeld).
— Paul Theroux : *Man and the Natural World : English Attitudes to Nature, 1500-1800*, par Keith Thomas (Allen Lane).
— George Steiner : *Jean-Jacques : The Early Life and Work of Jean-Jacques Rousseau*, par Maurice Cranston (Allen Lane).
— John Updike : *The Philosopher's Pupill*, par Iris Murdoch (Chatto).

Une constatation s'impose : une étendue bien plus large que la Manche (ou que l'Atlantique) nous sépare des Anglo-Saxons... dans le domaine de la lecture, car non seulement aucun des livres cités n'a encore, à notre connaissance, été traduit chez nous, mais, en plus, on ne trouve dans ce choix aucun auteur français. Sauf Diderot et Rousseau expliqués par des spécialistes britanniques !...

YOUGOSLAVIE

Les relations franco-croates

Dans *Most* (« le Pont »), 1983-3, la revue yougoslave de littérature croate, Ivan Pandzic donne un très intéressant aperçu des relations culturelles franco-craoates au cours des siècles passés, depuis l'arrivée des chevaliers français après les croisades. Ayant évoqué l'occupation de la Slovénie et de la Croatie (1806-1813) par Napoléon, qui les baptisa « provinces illyriennes », Ivan Pandzic rappelle que Charles Nodier était devenu en 1813 rédacteur du *Télégraphe officiel des provinces illyriennes*, dont le siège était à Ljubejana, puis à Trieste.

Il rétablit aussi une vérité à propos de Prosper Mérimée, qui *s'était présenté dans Guzla, choix de poésies illyriques recueillies en Dalmatie, Bosnie, Croatie et Herzégovine* (Paris, 1827) comme un grand collectionneur de ballades populaires. *« N'étant jamais venu dans nos régions, et sa seule poésie authentique du genre étant* la Triste ballade de l'épouse d'Asan-Aga, *Mérimée s'est servi du récit de voyage de Fortis* (Viaggio in Dalmazia, 1774), *a recopié Hasanaginica* (l'Epouse d'Asan-Aga), *puis il a imaginé les autres poèmes à partir des notes de Fortis »,* écrit Ivan Pandzic.

Rappelant que, depuis 1920, une chaire de serbo-croate existe à l'Ecole des langues orientales, l'auteur montre que les relations franco-croates sont vivantes : des œuvres de N. Sarraute, M. Butor, C. Simon, A. Robbe-Grillet, M. Yourcenar, F. Sagan, ont été traduites, ainsi que les structuralistes. Entre 1945 et 1981, sept cent quatre-vingt-cinq titres ont été traduits du français.

ESPAGNE

Roger Garaudy : « Je déteste Camus »

Le philosophe marxisto-islamiste Roger Garaudy vient de faire un séjour en Espagne, en Andalousie, afin de travailler à une série télévisée sur le legs scientifique du monde arabe. Il sera le présentateur des huit émissions de cette série dont le tournage a déjà eu lieu en Tunisie et en Espagne, et qui se poursuit au Maroc, en Egypte, etc.

Interrogé sur la comparaison qu'il fait entre Sisyphe et Don Quichotte, Roger Garaudy expliquait au journaliste Carlos Gurmendez du journal d'*El Pais* : *« Le plus grand homme de tous les temps est Don Quichotte (...). Je crois que c'est comme disciple du Quichotte et à cause de l'influence que cette œuvre géniale a eu sur moi que je me suis converti à l'islam. Le Sysiphe engendré par Camus est l'anti-Quichotte, un symbole de la félicité dans l'échec, dans la déroute. Je déteste Camus parce qu'il est un fossoyeur persévérant de l'espérance, comme Monod, comme Sartre, qui prétendaient que la vie et l'histoire n'ont pas de sens. Camus est le créateur de la littérature de l'absurde, et Sartre affirmait que la vie est une passion inutile. »*

A propos du centenaire de Marx, et interrogé sur la portée actuelle de sa pensée, l'ancien membre du Bureau Politique du P.C.F. répond : *« Marx est un géant de la philosophie et de l'esprit du dix-neuvième siècle, mais pas ses disciples. Le marxisme contemporain est une suite de contre-sens sur Marx. On a cru que le marxisme était une conception du monde, alors qu'en réalité, pour Marx, c'était seulement une méthodologie de l'initiative historique. Rappelons-nous que Marx a déclaré à propos de la Commune :* « Les communistes sont ceux qui commencent une nouvelle étape de l'histoire. » *Le marxisme est pour moi une science et une méthode pour étudier les contradictions d'une société et d'une époque, et pour découvrir les moyens de les surmonter. »*

à travers le monde

GRANDE-BRETAGNE

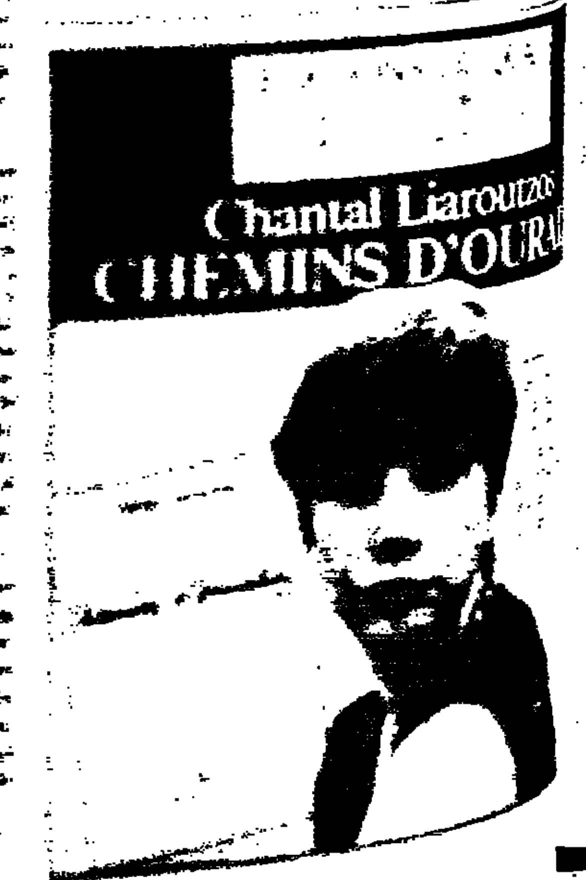
Les meilleurs livres de l...



Les relations franco-...

ESPAGNE

Roger Garaudy : « Je déteste Camus »



jeunesse

Lisez aussi les livres de vos enfants

Classiques pour tous

● *Visages d'Alice ou les illustrateurs d'Alice*, avec les textes de Lewis Caroll, Christiane Clerc, Jeannine Despinette, Jean Cattegno, José Pierre, Marc Soriano, etc. (Gallimard, 128 pages. Nombreuses illustrations couleurs, 135 F, à partir de dix ans et bien au-delà).

Pour ceux qui connaissent déjà (plus ou moins) Alice, un passionnant album composé à l'occasion du cent cinquantenaire de la naissance de Lewis Caroll pour l'exposition itinérante qui vient de se tenir au Centre Pompidou (B.P.I.). Un millier de traductions en cinquante langues n'ont pas épuisé la vitalité de l'image mythique de cette petite fille qui règne sur un monde où tout est permis. A la suite de Sir John Tenniel, quelque deux cents peintres et illustrateurs ont voulu *fixer son image* ; *nous retrouvons* leurs œuvres — *bien choisies* — dans ce beau livre sérieux et drôle qui, outre une utile « mise au point biographique » et une bibliographie internationale, présente un chapitre retrouvé de *De l'autre côté du miroir : « Frelon à perruque »*.

● *Grand album Comtesse de Ségur*. — (Hachette-Jeunesse, 336 pages). Ce volume — à couverture cartonnée — sera remis en cadeau pour l'achat de trois exemplaires de la collection « Grandes œuvres ».

Dans cet album bien illustré ont été réunis des documents qui décrivent la personnalité de Sophie Rostopchine, qui continue à être un des écrivains les plus lus par la jeunesse, malgré (ou à cause de) son côté désuet. Des souvenirs de son fils aîné Gaston de Ségur, de sa fille Olga, des textes de La Varende, Montherlant, Jacques Faizant, etc., n'épuisent pas les approches d'un auteur « classique ». Et pour savoir comment on soignait les petites filles modèles, lisez *la Santé des enfants*, que la Comtesse écrivit en 1857. A compléter par une consultation avec *le Docteur Spock*, un autre classique.

● *La Bièvre*, de J.K. Huysmans. Dessins et eaux fortes de Léon Lebègue. (Le tout sur le tout, 40 pages. 55 F à partir de douze ans.)

Un élégant petit livre et un beau texte sur cette rivière que Paris a perdue au vingtième siècle : née dans l'étang de Saint-Quentin, près de Trappes, elle croisait Gentilly, traversait les Gobelins pour aller se jeter rue de Bièvre, près de la porte de la Tournelle. Fac-similé de l'édition de 1914. Pour les amoureux de Paris — et du 13e arrondissement.

● *Le Monde d'Hergé*, de Benoit Peeters. (Album cartonné, relié toile très illustré. Casterman, 318 pages. (De sept à soixante-dix-sept ans.)

Depuis la mort d'Hergé, le 3 mars dernier, on ne s'est pas encore rendu compte qu'il n'y aurait plus jamais de nouveau Tintin. Le temps des exégètes et des thésards est venu. Ce passionnant album fera découvrir un Hergé mal connu : ses travaux publicitaires, ses cartes de vœux et ses nombreuses couvertures pour *« le Petit Vingtième »*. Une interview prise le 15 décembre 1982 complète ce très beau livre aux reproductions très soignées.

Du même : une réédition des *Aventures de Tintin en Amérique*, Grand format noir et blanc, fac-similé de l'édition originale de 1932 (Casterman).

● Pour le plaisir de lire, signalons aussi les nouvelles éditions de *Cyrano de Bergerac*, d'Edmond Rostand, et de *la Ferme des animaux*, de George Orwell (Gallimard. Collection « 1 000 soleils »), ainsi qu'un album luxueux grand format relié toile du *Petit Prince*, de Saint-Exupéry (Gallimard. 195 F. Cependant, l'édition de poche reste disponible).

Histoire-géo

● *L'Histoire et la Vie d'un château-fort*. Texte de Jean-Jacques Brisebarre, illustrations de Jean-François Barbier. Caisse nationale des monuments historiques et des sites. Berger-Levrault, 32 pages, 52 F (à partir de dix ans).

« Attention à la marche, messieurs dames. » Suivez le guide ! Une visite pleine d'imprévus et de détails farfelus, du château de Pierrefonds, avant et après Viollet-le-Duc. Une réussite qui unit le drôle et le sérieux et se lit avec plaisir. Un glossaire complète l'ouvrage.

● *Momies d'Egypte*, par Aliki. Ed. du Sordier, 32 pages (à partir de dix ans).

On retrouve des dieux de connaissance ; Anubis qui pèse le cœur des défunts, pendant que le dieu Thoth inscrit le résultat. Derrière, le monstre attend, qui dévore ceux qui n'ont pas réussi leurs examens de passage.

● *Debout, les Jacques !* par Jean Ollivier. Messidor/La Farandole, 104 pages, 90 F (à partir de onze ans).

Une histoire de « Jacques Bonhomme » depuis le haut Moyen Age jusqu'aux jacqueries du début du dix-huitième siècle. Une remarquable iconographie illustre cette histoire de ces croquants, lustucrus, va-nu-pieds, dont la grande histoire parle si peu. Prix Jean-Macé (documentaire), 1983.

● *En Bolivie, Wara, la petite Indienne de l'Altiplano*. Texte d'Alicia Dujovne Ortiz, photos de Christophe Kuhn, et *Au Maroc, Moktar et le noyer centenaire*, texte d'Elizabeth Thiebaut, photos de Philippe Lafond. Larousse, coll. « Un jour dans mon village », 48 F et 38 F (à partir de douze ans).

A partir d'un vrai reportage dans un village, nous faisons la connaissance d'un enfant d'ailleurs : sa vie quotidienne, ses coutumes. Chacun des titres, abondamment illustré, est complété d'un glossaire et d'un aperçu socio-géographique. Une bonne collection qui ne cède pas trop à l'exotisme.

★ *Dessin d'Agnès Mathieu (Les hirondelles).*

Pour apprendre un peu de tout...

● *Connais-tu les contraires ?* Texte de Carol Watson, illustrations de David Higham. Ed. du Pélican, 24 pages, 20 F (à partir de quatre ans).

Arthur est gros, Henri est mince, la route est large ? Elle devient... étroite. Une amusante et utile façon de se familiariser avec les antonymes. Dans la même série : *Connais-tu les dimensions ? Connais-tu les formes ?*

● *Les Souris de l'église*, de Graham Oakley. Trad. de Françoise Duvignaud, Gallimard, 40 pages, 58 F (à partir de douze-treize ans).

Une méthode géniale et pleine d'humour (anglais) pour apprendre la langue de Lewis Carroll et de Humpty Dumpty. Intitulée *« Méthode Arthur et Samson » : l'anglais par l'humour* (« learn english with humour »), cette série donne une version sous-titrée — mais jamais mot à mot — pour vous aider à comprendre, grâce au contexte, ce que vous ne devinez pas. Un peu comme les enfants apprennent leur langue maternelle.

Le dessin est superbe ; les gags et les expressions idiomatiques fourmillent. Pourquoi n'utiliserait-on pas « Arthur et Samson » dans l'enseignement ? Ce serait drôle et profitable.

Cinq titres sont déjà parus en France. Les deux derniers : *les Souris de l'église aux abois* (« The Church Mice at Bay ») et *les Souris de l'église à la dérive* (« The Church Mice Adrift »).

● *Les Hirondelles*. Texte d'Yves Thonnerieux. Ill. d'Agnès Mathieu. Berger-Levrault, 32 pages, 52 F (à partir de neuf ans).

Pour les passionnés de sciences naturelles (et de nature tout court), une approche originale de ces nomades du ciel que sont les hirondelles. *« Une hirondelle ne fait pas le printemps »*, dit-on, mais où vont-elles donc passer l'hiver ? s'est demandé l'auteur, qui nous livre là le fruit d'une observation rigoureuse très bien illustrée.

● *Pasteur*, par Giorgio Vascarelli, ill. de Gérard Hug. Traduit de l'italien. Odège, coll. « Les grandes figures de l'humanité », 62 pages, 40 F (à partir de dix ans).

Pasteur, le vaccin contre la rage, c'était un des « musts » de l'école primaire de la IIIe République. Depuis, on a trop tendance à délaisser le grand homme qui combattit l'antisepsie. Cette biographie, aux images et à la narration un peu vieillotte, restitue bien la vie passionnante du savant et, grâce à une table chronologique bien faite (mais trop italienne !), la met en parallèle avec les événements historiques de l'époque.

● *L'ordinateur raconté à Jules, à Julie, à Julien...*, de David Benchétrit. Ill. de Piem. Ed. Actéon (95, bd Saint-Germain, 75006 Paris), 54 pages, 48 F (l'âge de l'informatique, quel est-il ?).

L'auteur, qui a trente ans, a voulu faire comprendre à tout enfant ou débutant le fonctionnement d'un micro-ordinateur, avec ses mémoires, ses langages et ses programmes. *« L'informatique, c'est enfantin »*, dit-il, et il expose clairement et drôlement les informations de base sur la machine, l'histoire de l'ordinateur, ses relations avec le monde des affaires et des sciences. Un livre utile pour essayer d'être à l'aise avec un outil que souvent les enfants manient mieux que les adultes.

NICOLE ZAND.

société

Le combat des « crosse-en-l'air »

• *Une histoire des réfractaires en France.*

L'HISTOIRE nous parvient dans le fracas des armes. Ponctuée de hauts faits ou de désastres, elle est signée par ses chefs. La paix est vécue comme un état aléatoire, une préparation à la guerre. Les sociétés actuelles sont de plus en plus militarisées et fonctionnent implicitement sur le mode hiérarchique de l'armée. La production et le commerce d'engins de destruction ont pris une part importante de l'activité économique. La crainte du chômage fait taire des voix qui s'indignaient naguère de ce triste négoce. Alors que les mouvements pacifistes s'ébrouent dans le reste de l'Europe occidentale, la France paraît avoir adopté une sorte de consensus.

Dans ce contexte, l'étude historique que Michel Auvray vient de consacrer aux réfractaires en France : *Objecteurs, insoumis, déserteurs,* ne devrait guère rencontrer d'écho. Objecteur lui-même, puis insoumis au service civil, l'auteur ne se prétend pas... objectif, s'il a pourtant réalisé un travail honnête et important. Car il n'était pas facile de retracer *l'histoire des réfractaires* que l'Histoire entend précisément évacuer.

Entre l'objecteur, qui refuse de porter les armes par conviction philosophique, l'insoumis, qui refuse d'obéir, et le déserteur, qui refuse sa condition militaire, la frontière n'est pas toujours définie. Entre la considération morale et l'instinct de conservation, on ne sait pas très bien quand commence la sagesse.

Pour les tout premiers chrétiens de l'Empire romain, la cause était entendue : ne voulant pas donner la mort, ils n'entraient pas dans l'armée. Les diverses persécutions n'y changèrent rien. Il fallut le ralliement de l'Eglise au pouvoir temporel pour qu'ils cèdent. En 416, l'empereur Théodose parachève ce renoncement en décrétant que seuls les chrétiens feront partie de l'armée. Au Moyen-Age, saint Thomas d'Aquin met la touche finale à la théorie de la « guerre juste. » La collusion entre le sabre et le goupillon est accomplie, et l'on voit des évêques à la tête des armées, bien que les guerriers de tout poil soient détestés par le menu peuple, pressuré par l'impôt, qui fait les frais des agissements des troupes. Mais les rares cas d'objection de conscience viennent de sectes aussi démunies que l'était le christianisme primitif.

Avec la montée du pouvoir monarchique et la levée de volontaires – plus ou moins contraints – pour les guerres du roi, les désertions prennent de l'ampleur. Lors de l'expédition de Sicile, en 1677, 4 000 hommes sur 7 000 prennent la fille de l'air. Louis XIV, qui a besoin de force motrice pour sa flotte, envoie les déserteurs aux galères. Marqués au fer de la fleur de lys, les malheureux ont aussi le nez et les oreilles coupés. Après la suppression des galères en raison des progrès de la voilure sont créés en 1748 les bagnes, où les réfractaires sont condamnés aux travaux forcés.

A côté de l'armée royale, Louis XIV avait institué les milices, dont le recrutement était assuré par un tirage au sort des plus inégalitaires, aristocrates et bourgeois échappant au lot commun. Elles seront supprimées par la Révolution, et ne comptaient pas moins de douze mille réfractaires, insoumis et déserteurs en 1791.

Sous la Révolution, l'armée de masse à recrutement national succède aux troupes composées à majorité de mercenaires. La légende qui évoque la levée d'un peuple en armes est également mise à mal si l'on en juge par la résistance populaire à l'enrôlement forcé. Par exemple, en 1793, 25 500 déserteurs manquent à l'armée de Dumouriez. A l'approche de l'hiver, les « volontaires » rentrent chez eux, bien que *les jacobins se dépensent sans compter* pour réveiller leur zèle patriotique. Un trafic de « billets de convalescence » s'instaure.

« Un impôt sur la misère »

Avec Napoléon commence la forme moderne de la militarisation sociale d'un pays où les valeurs et les institutions guerrières éclipsent celles de la société civile. La loi Jourdan met en place un système de conscription obligatoire avec de nombreuses exemptions. De 1800 à 1812, un million de jeunes Français sont appelés, ce qui ne représente que 40 % des inscrits, en dépit de la gloire impériale. Mais la multiplication des guerres va gonfler le nombre *des réfractaires, qui, repris, sont* incorporés dans des unités disciplinaires ou condamnés aux travaux forcés. En Bretagne, *« des conscrits font dire leur messe d'enterrement »* et *« suivent leur cercueil accompagnés de leurs parents vêtus de deuil »*. On se mutile aussi pour échapper à l'armée. De la Restauration à la fin du Second Empire, le service militaire, à cause des exemptions des privilégiés et des remplacements autorisés contre finances, est perçu comme *« un impôt sur la misère »*. Après les répressions des mouvements sociaux par l'armée, la critique se fera franchement antimilitariste. Vaincus par l'armée prussienne, les soldats versaillais réduisent la Commune au terme d'un effroyable massacre : Paris perd un tiers de sa classe ouvrière.

En 1872, la loi crée les conditions d'une *« puissante armée nationale fondée sur la conscription »*. Au service de cinq ans institué échappent un quart des appelés, bénéficiaires de diverses dérogations. Les jeunes soldats sont derechef mis à l'abri des « idées pernicieuses » et modelés par un brassage social susceptible de réduire les clivages. Dans le même temps, on le sait, une propagande nationaliste, à tous les échelons de la société, prépare à la « revanche » de 1914.

La crise boulangiste et l'affaire Dreyfus vont relancer l'antimilitarisme dans le mouvement ouvrier, notamment sous la houlette des anarchistes, en un temps où l'armée règle de nombreux conflits par la violence des armes. Le 1er mai 1891, l'infanterie tire sur les grévistes de Fourmies. Le 20 juin 1907, les appelés du 17e régiment de ligne mettent crosse en l'air devant le mouvement des vignerons du Languedoc.

Des appels à l'insoumission sont lancés. Des feuilles antimilitaristes sont publiées. Louis Lecoin, jeune appelé qui a refusé de briser la grève des cheminots du Nord, en 1910, est condamné à six mois de prison. Le pays se partage alors entre militaristes et antimilitaristes. Selon Jean Maitron, 76 723 insoumis et déserteurs, *« soit l'effectif de deux corps d'armée »*, sont recherchés par la police en 1911. Louis Lecoin fera de nouveau six mois de prison, en 1910, pour la publication d'un manifeste en faveur de l'insoumission. Si toute cette effervescence n'empêcha pas l'effroyable boucherie de la Grande Guerre, elle est toutefois révélatrice de la persistance d'un refus à l'embrigadement d'une minorité de jeunes Français, malgré la menace des bagnes d'outre-mer. Dès la fin de 1914, des conseils de guerre spéciaux sont installés pour juger les soldats défaillants devant la tuerie collective, dont certains sont *« fusillés pour l'exemple »*. En 1917 éclatent les mutineries. La répression est terrifiante : des hommes sont immédiatement conduits au front sous le feu de l'artillerie, fusillés par tirage au sort ou envoyés dans les compagnies disciplinaires des lointaines colonies. Louis Lecoin sort de prison pour y rentrer, tandis qu'un Gustave Hervé, ex-champion de l'antimilitarisme, se fait le thuriféraire du chauvinisme. Mais, au total, les réfractaires indomptables seront peu nombreux.

Le pacifisme prend un nouvel essor parmi les survivants effarés de l'hécatombe. Il continuera à se développer jusqu'à la seconde guerre mondiale, *malgré l'arrivée du fascisme*, qui ne cache pas ses intentions belliqueuses. Le parti communiste, qui ne refuse pas l'instruction militaire, invite les appelés à se rebeller contre la guerre du Rif ou l'occupation de la Rhur, avant de se rallier à la défense de *l'armée républicaine* contre le *fascisme*. Les adversaires de la conscription s'en trouvent isolés. Cependant, en Grande-Bretagne, où la revendication de la liberté de conscience est très forte, une loi a instauré un statut de l'objecteur dès 1916 – ce qui a été fait en Suède dès 1902. Un peu partout se constituent des organisations hostiles à l'Etat qui prétend disposer de la vie des individus.

Pourtant, une fois de plus, sauf en de rares exceptions, les conscrits rejoignent l'armée lors de la mobilisation générale de 1939. L'armistice *est accueilli avec un lâche soulagement. « Faute d'avoir empêché la guerre,* écrit Michel Auvray, *la population accepte tant bien que mal la servitude. »*

Le régime de Vichy, soucieux de contrôle idéologique, crée les Chantiers de la jeunesse française *« qui tiennent lieu de service militaire »*. Certains réfractaires vont rejoindre les maquis, qui grossiront surtout après l'arrivée, en 1943, des jeunes, qui refusent leur réquisition par le Service du travail obligatoire (S.T.O.). Nombre de réfractaires finiront dans les camps de concentration.

Les « porteurs de valises »

Après la Seconde guerre mondiale, le pacifisme a perdu de son influence. Ceux qui remettent en cause l'utilité de l'armée ou de la conscription sont extrêmement minoritaires parmi une population qui conserve des accords de Munich un sentiment de culpabilité : quelques rares chrétiens, témoins de Jéhovah ou libertaires. Les guerres coloniales d'Indochine, d'Algérie surtout, vont lever de nouveaux contingents de réfractaires, essentiellement politiques. Face à la « sale guerre », avec ses tortures et ses « corvées de bois », quelques-uns en arrivent à passer chez les « rebelles » avec armes et bagages. Des réfractaires sont envoyés dans des unités disciplinaires ; d'autres choisissent l'exil, la clandestinité, ou deviennent « porteurs de valises » pour les Algériens. En mai 1959 se crée le mouvement Jeune Résistance, *qui tente d'organiser les* exilés. Le Comité pour la reconnaissance légale de l'objection de conscience s'efforce en vain d'obtenir du gouvernement un statut. Il faudra attendre la fin du conflit algérien pour que, à la suite de la grève de l'increvable Louis Lecoin, le gouvernement du général de Gaulle dépose un projet de statut qui sera promulgué après dix-huit mois de débats et de navettes entre les deux Chambres. Mais la loi est tellement restrictive – il est même interdit de la faire connaître ! – qu'elle est source de nouvelles insoumissions. Le service civil de remplacement, par exemple, n'est nullement défini, et les autorités n'auront de cesse d'intégrer les objecteurs dans des organismes dont les missions pourraient être aussi assumées par l'armée, ou de les utiliser à la place de salariés.

La « subversion intérieure »

Après 1968, le mouvement antimilitariste s'amplifie, alors que des régiments s'entraînent contre la guérilla urbaine et la *« subversion intérieure »*. De nombreux comités de soutien aux objecteurs naissent – et l'on s'y égare parfois dans le livre de Michel Auvray. Les réfractaires plus politisés entendent, quand ils ne sont pas simplement non violents, interpeller la population sur le type de société dans laquelle elle vit. Les condamnations des tribunaux militaires sont suivies de grèves de la faim. Pour briser le silence, des insoumis se lancent dans des actions spectaculaires, et le Larzac en sera l'un des points chauds.

La gauche au pouvoir, après mai 1981, *« dissipe bien des illusions »*. Sa loi d'amnistie est *« d'une générosité toute relative »*. Certes, les tribunaux permanents des forces armées – ces tribunaux d'exception – sont supprimés ; certes, l'extension du camp militaire du Larzac est abandonnée ; la situation d'un certain nombre d'objecteurs est régularisée, et les appelés peuvent désormais connaître un nouveau statut, plus libéral. Mais les réformes en profondeur qu'annonçait le nouveau pouvoir et qu'espérait dans ce domaine la jeunesse s'estompent.

Le livre de Michel Auvray, à travers l'histoire mouvementée des objecteurs de conscience, inspire d'utiles questions – même s'il n'est pas sûr que tous les Français y répondent de façon identique – sur les rapports qu'entretiennent le peuple et son armée, sur la place de cette dernière dans la société, sur son utilisation, l'obligation du service militaire, la professionnalisation de l'armée – des dictateurs *s'appuient sur des armées de* conscrits, – le type de défense choisi, etc. Questions dont l'énoncé pourrait bien être couvert par les éclats des boute-feux qui, pour l'heure, tiennent le devant de la scène.

BERNARD ALLIOT.

★ **OBJECTEURS, INSOUMIS, DÉSERTEURS : UNE HISTOIRE DES RÉFRACTAIRES EN FRANCE, de Michel Auvray, Stock, 440 pages, 95 F.**

Dessin de CAGNAT.

société

« Arguments » ressuscite

● *Une revue qui a marqué la pensée des années 50 et 60. Ses animateurs étaient les précurseurs du « gauchisme ».*

PIROUETTE de l'histoire des idées ? La revue *Arguments*, créée à la fin de 1956 et dissoute six ans plus tard par ses animateurs — un groupe d'intellectuels parisiens, — reparaît, telle qu'en elle-même.

L'éditeur toulousain Privat rend aujourd'hui au public les vingt-huit numéros d'une publication qui, après avoir agité beaucoup de thèmes-brûlots, avait terminé sa carrière par un éloge de l'inconséquence, et en proclamant en guise d'adieu : « *Avec et sans joie et tristesse, la revue* Arguments *est sabordée par ses capitaines.* »

Quelque chose de l'air de ce temps-là, de sa perception par certains intellectuels, et du chemin (peut-être circulaire) parcouru depuis, nous revient grâce à la relecture d'*Arguments*.

1956 va s'achever. Meurtrières émeutes antifrançaises à Meknès ; interception aérienne de Mohamed Ben Bella et d'autres responsables du F.L.N. ; crise de Suez ; Budapest ; effets du vingtième congrès du P.C. soviétique, celui de la critique des « erreurs » passées.

Paul Léautaud, Bertolt Brecht, deux noms qui renvoyaient un écho si différent de la vie littéraire et intellectuelle, comme on dit, meurent cette année-là. Albert Camus connaîtra la gloire du prix Nobel en 1957. Quand Jean-Paul Sartre le refusera, en 1964, *Arguments* ne sera plus qu'un souvenir.

Qui se soucie de littérature et de pensée dans la France de cette époque ? Jamais les emplois n'ont été aussi nombreux depuis la Libération, le pouvoir d'achat augmente, et Brigitte Bardot crève bien d'autres écrans que ceux des salles de cinéma. Voilà pour les préoccupations principales du plus grand nombre.

Alors qui ? Une partie des cent soixante-cinq mille étudiants que compte alors la France ? Il faudrait plutôt dire : une fraction des soixante-huit mille qui sont regroupés à Paris. C'est surtout dans le tout petit univers intellectuel français — là encore, il faudrait dire parisien — que s'expriment les préoccupations, les sujets de réflexion, de doute ou de combat, qui ne manquent pas.

Des certitudes vacillantes

Un seul mot résume le principal : stalinisme. Les révélations de Khrouchtchev sur les crimes du stalinisme, au cours du vingtième congrès du P.C. de l'U.R.S.S., la publication du rapport secret — dans *le Monde*, en juin, — les atermoiements de Maurice Thorez et d'une partie de l'appareil du parti français, jettent trouble et désarroi. Picasso et plusieurs intellectuels parlent d'« *atteinte à la probité révolutionnaire* » et exigent — en vain — la convocation d'un congrès extraordinaire du P.C.

Des certitudes vacillantes, la fenêtre ouverte sur l'examen critique, longtemps banni, du marxisme, de ses devenirs et de ses déviations : voilà le décor planté pour la jeune revue.

Un jeune sociologue, Edgar Morin, en reçoit l'idée d'amis italiens qui ont créé en Italie le bulletin *Raggionamenti*. Jean Duvignaud (un autre sociologue) obtient que la revue soit accueillie par les Editions de Minuit. Commence l'aventure d'*Arguments*, dont « *l'effort*, proclame le premier numéro, *prend tout son sens à l'heure où l'éclatement du stalinisme incite chacun à reposer les problèmes et à rouvrir les perspectives* ».

Roland Barthes est là au début, par amitié beaucoup plus que par volonté de prouver politiquement quoi que ce soit. Il partira très vite, appelé en tant d'autres lieux d'écriture et de parole, et reviendra pour un second bref passage en 1961-1962.

Révision généralisée

A l'équipe initiale, dans laquelle figure Colette Audry, outre Barthes, Duvignaud et Morin, qui dirigera la revue jusqu'à son terme, d'autres s'ajoindront, au fil des numéros. Kostas Axelos, François Fejtö, Dionys Mascolo rallient le noyau en février 1958. Le premier sera rédacteur en chef de 1960 à 1962. Par sa connaissance intime des pays de l'Est, François Fetjö, d'origine hongroise, apportera aux doutes, puis au refus des intellectuels, la consistance d'analyses précises et d'une vision d'ensemble qui faisait défaut à certains.

Au « comité de rédaction », distingué de la rédaction à partir du n° 10 (novembre 1958), on trouvera le sociologue Pierre Fougeyrollas (de 1958 à 1962) et Serge Mallet (1959 et 1960), qui sera l'un des fondateurs du P.S.U. L'un et l'autre ont appartenu au P.C., comme plusieurs autres responsables de la revue.

Que fit *Arguments ?* Elle se voua, explique aujourd'hui Edgar Morin, à une « *révision généralisée* », celle du marxisme et de « *toutes les idées évidentes... qui faisaient la vulgate de l'intelligentsia de gauche* ». Ce fut une « *revue d'intellectuels* », comme le déclara beaucoup plus tard Roland Barthes (1) selon lequel « *on ne pouvait même pas dire que c'était une revue de gauche* ».

Revue « *modeste de tirage et de public* », expliquait encore Roland Barthes, « *elle a montré, alors que personne ne l'avait vraiment fait jusque-là, qu'il était possible de réfléchir sur le monde en dehors des clichés, des stéréotypes du marxisme stalinien* ».

Peut-être « *modeste* » au début, le tirage de la revue atteint quand même trois mille exemplaires au moment où elle se saborde. Le cosmopolitisme de ses abonnés s'oppose à la diffusion, surtout parisienne, assurée de manière artisanale par les collaborateurs eux-mêmes dans une trentaine de librairies et de kiosques, situés au quartier Lartin et dans le 6e arrondissement pour la plupart.

« A la recherche de l'amour »

Revue née d'une « *commune mission interrogative* », se souvient aujourd'hui Edgar Morin, revue « *gauchiste* » à une époque où le mot n'existait pas, soulignait Roland Barthes en 1979, *Arguments* était une publication ouverte, plurielle. Par ses champs d'intérêt : politique, philosophique, sociologique, littéraire... Par ses collaborateurs réguliers ou par ceux qui lui ont apporté leur concours : Claude Lefort, lié à la même époque à une autre revue importante, *Socialisme ou barbarie*, Georges Friedmann et Pierre Naville.

La revue, qui publie dans la seconde partie de son existence des numéros à thème, des dossiers, s'intéresse aussi bien au révisionnisme, à Adorno et Marcuse (qu'elle contribuera à faire découvrir en France), à Heidegger et Lukacs, qu'à la bureaucratie, ou qu'à la crise des intellectuels. La Chine « sans mythes » (tentative méritoire !), les problèmes du bien-être sont aussi à l'ordre du jour pour *Arguments*, qui n'hésite pas à partir « *à la recherche de l'amour* ». Non sans risque, puisque, révèle un observateur privilégié mais extérieur, la plupart des collaborateurs de la revue verront leur couple se dissoudre peu après.

De quoi est-elle morte ? D'une nouvelle « *glaciation* » intellectuelle, selon Edgar Morin, d'un retour aux dogmatismes. Peut-être aussi, tout simplement, d'avoir fait son temps, et de l'avoir compris et lucidement assumé au moment où ses principaux animateurs se dispersaient un peu partout dans le monde.

Cette revue appartient-elle à la préhistoire de mai 1968 ? Les situationnistes, que les événements de ce printemps devaient porter au premier rang (c'était, eux aussi, l'air du temps), n'en auraient pas convenu. Eux qui n'étaient jamais à court d'invectives avaient inventé l'épithète « argumentiste » dans leur impatience de dénigrer cette tentative trop tiède et trop fade à leurs yeux. Le recul du temps et cette relecture permettent aujourd'hui à chacun de se faire une idée neuve de ce qu'« argumentiste » voulait vraiment dire et de ce qui subsiste aujourd'hui de l'entreprise,

MICHEL KAJMAN.

★ ARGUMENTS, 1956-1962, éditions Privat, 2 volumes, format 16 × 24, 1320 pages, 300 F.

(1) Dans une série de témoignages sur *Arguments*, recueillis par Mariateresa Padova et publiés par la revue italienne *Studi francesi* (numéro de janvier-avril 1981).

René Lochu, un jeune libertaire de quatre-vingt-quatre ans

● *Nous avons rencontré, à Vannes, cet homme qui vit toujours la révolte comme une ivresse.*

RENÉ Lochu espérait, en publiant ses souvenirs, donner un dernier rendez-vous à des amis dont la seule indélicatesse fut de s'absenter un peu trop rapidement de la planète. Les courts chapitres de *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs* lui permettent de retrouver le rire et les chants de ses compagnons infidèles. Ce jeune révolté, né à la fin du siècle dernier, considère la mort comme le triomphe de l'ordre et de la raison.

Place de Bir-Hakeim, à Vannes, pas très loin de cet océan où ce corsaire s'est tant enivré de marées insoumises, je découvre un petit homme sec à la poignée de main dévastatrice. Sous la vieille casquette de marin, des yeux rieurs et un sourire d'enfant laissent néanmoins filtrer un peu de mélancolie.

« *J'ai mis plus de deux ans à écrire ce livre*, dit-il. *Au début, j'ai eu quelques problèmes avec la syntaxe, mais enfin, elle et moi, on a fini par s'aimer bien. May (Picqueray) a été ma première lectrice. Elle n'a rien laissé passer. Elle vient de partir, elle aussi (1). A Paris, personne n'a voulu de mon manuscrit. Les éditeurs n'arrivaient pas à me classer, paraît-il. Des copains m'ont fait rencontrer Jean-Jacques Cellier, qui m'a offert ce beau cadeau.* »

En face de René Lochu, son éditeur, qui est également imprimeur, sourit avec tendresse. Il règne entre les deux hommes une complicité de garnements heureux d'avoir fait un beau pied de nez à la suffisance de la capitale.

Son père ayant repris du service dans l'armée en qualité de maréchal-ferrant, René Lochu devait, bizarrement, naître le 26 août 1899 dans une caserne de Vannes. Il garde un souvenir ému de ses jeunes années. Il aimait, alors, courir, libre, dans la nature. Le monde lui apparaissait comme un miracle chaque jour recommencé. La première guerre mondiale allait sonner le glas de son enfance. « *Je n'aurai de cesse*, déclare René Lochu, *de hurler contre les nécrophages à deux pattes. Il faudra bien un jour en finir avec la dynastie de la mort.* »

La rencontre de Makhno

Le 15 janvier 1918, il embarquait *sur un bateau de l'armée, le Calédonien*. Il y découvrait la brutalité, une certaine bêtise et une insupportable discipline. Ce marin à la nuque trop raide ne comprenait pas que l'on puisse saluer autre chose que le soleil s'anéantissant sur une vague.

Le 3 avril 1919, René Lochu devait assister à l'évacuation d'Odessa par les troupes françaises. Il ressent cette période de sa vie comme un immense regret : « *J'étais encore inconscient. Plus tard, je n'ai jamais osé avouer à Nestor Makhno (2) que je me trouvais alors sur un des bateaux français qui avaient convoyé les troupes du général Dénikine, de Berdiansk à Guénitchesk. Nous avions même bombardé, les 18 et 21 juin 1919, l'armée insurrectionnelle des paysans ukrainiens.* »

La voix de René Lochu se brouille quelquefois. L'émotion le submerge et, pudiquement, il détourne la tête. Quelques années après, on l'a invité, en qualité de membre du groupe libertaire brestois, à rencontrer, à Recouvrance, un camarade étranger : « *Nous avons vu arriver un homme fatigué, malade, à bout de désespoir. Nous ne savions pas encore que cet homme au visage traversé d'une longue et profonde cicatrice était Nestor Makhno. Il resta quelques mois parmi nous avec sa femme Galina et sa petite-fille. Il était indifférent aux menaces qui pesaient sur sa vie. Des agents de l'ancien régime et de Staline le traquaient, mais il n'en parlait jamais. Il n'évoquait pas Trotski. Non, il trouvait seulement qu'en France nous parlions beaucoup de révolution mais que nous n'agissions pas. Il pratiquait, à notre grande surprise, le naturisme et nous étions à chaque fois glacés par ce corps couvert de cicatrices. Je ne l'ai plus revu après. Il est mort en juillet 1935, il n'avait que quarante-six ans...* »

« Le coeur avait plus d'importance que les théories »

Brest « la rouge » qui, jadis, avait servi de lieu d'asile aux déportés de « 48 » et de la « Commune » demeure le grand amour de Lochu. Il y découvrit, en 1924, le pays des merveilles et des aubes enfin fraternelles : « *Un copain d'atelier m'a invité à une réunion à la Maison du peuple. J'ai commencé par être un militant syndicaliste. Le cœur, en ce temps-là, avait plus d'importance que les théories. Nous connaissions nos ennemis : la sainte alliance du coffre-fort, du sabre et du goupillon. Nous vivions nos colères...* »

René Lochu semble revivre les événements qui firent de lui un réfractaire à tout pouvoir. La rage l'habite encore quand il évoque Sacco et de Vanzetti, et ses amis massacrés lors des émeutes de 1935, à Brest.

René Lochu connaissait déjà Léo Ferré depuis quelques années quand, en avril 1968, il se lia au poète que traquait le malheur de vivre. En souvenir de leurs heures d'errance et d'amitié, Ferré fit de « Lochu » le marin de la tendresse et lui offrit une chanson, *les Etrangers*, chargée de nostalgie et de brume.

Le vieil homme s'éloigne avec un dernier éclat de rire dans la voix. Il sait que la marée déposera un jour prochain, sur le rivage, de nouveaux rêves. Il n'est pas pressé, il a rendez-vous en l'an 10 000 avec son ami Ferré pour une fête qui abolira, à jamais, la tristesse.

PIERRE DRACHLINE.

★ LIBERTAIRES, MES COMPAGNONS DE BREST ET D'AILLEURS, par René Lochu, préface de Léo Ferré, postface de Maurice Laisant, Editions La Digitale (Kerflech-Mellac, 29130 Quimperlé), diffusion Script, 210 pages, 65 F.

(1) La militante anarchiste May Picqueray est morte le 3 novembre 1983 (voir *le Monde* daté 6-7 et 8 novembre).

(2) Anarchiste ukrainien qui, pendant la révolution russe, combattit à la fois les « blancs » et les « rouges ».

Le Monde

société

Antimilitaristes à la dérive

Elle était vraiment triste cette photo de famille, prise mercredi matin 14 décembre, presque furtivement, devant la porte du ministère de la défense à Paris. Aussi triste, sans doute, que le vent était froid et la rue gênante à force d'indifférence.

La pose empruntée, le sourire figé, sur un visage ou l'autre les cernes de la désillusion, le dernier rang des contestataires antimilitaristes, des survivants des luttes passées, se tenait droit, trop droit, devant les objectifs. Se rendaient-ils compte, ces grognards, qu'ils battaient en retraite ? Claude Mauriac, Delphine Seyrig, René Dumont, Jean-Jacques de Félice, Théodore Monod, Jérôme Lindon, sentaient-ils ce qu'avait de dérisoire, de douloureux, ce cliché de groupe ?

Oui, sûrement. Leurs noms avaient été associés à tant de causes, hier si évidentes, et qui avaient rencontré tellement plus d'audience ! Ils avaient manifesté à l'époque des comités de soldats, soutenu quelques réfractaires au service national, défendu les insoumis poursuivis. Il y a déjà si longtemps...

Mercredi, ces fidèles du dernier carré avaient accompagné un autre égaré, Martial Cardona, insoumis délivré de la clandestinité par l'amnistie de 1981 mais sous le coup, à nouveau, d'un mandat d'amener, en vertu d'un règlement tatillon (*le Monde* du 4 novembre).

Martial Cardona venait se livrer, se rendre aux autorités militaires pour ne pas avoir à reprendre sa cavale sous un gouvernement socialiste. Ses parrains, devant le portail, manifestaient leur incompréhension : la gauche avait-elle changé à ce point pour ne pas voir ce qu'il y avait d'absurde à contraindre un réfractaire de bientôt trente ans à faire son service national, après dix ans d'insoumission ? Et ce, expliquait Martial Cardona, alors que des milliers de jeunes gens échappaient, avec l'assentiment de l'armée, à cette obligation.

« Quelques années plus tôt, affirmaient les présents, *des ministres de l'actuel gouvernement auraient été avec nous dans la rue. »* L'époque, disaient-ils, était méconnaissable. La gauche se remilitarisait. René Dumont s'effrayait même de voir le président de la République mettre en avant notre force de dissuasion nucléaire et la France retrouver son goût, sous un septennat socialiste, pour le rôle du gendarme de l'Europe.

Un roman sur l'armée

Les temps avaient changé, irrémédiablement. Sur ce trottoir désert, ces braves en avaient une autre preuve : l'insoumis poursuivi ne détestait pas la « pub » et avait transformé cette noble protestation en réunion promotionnelle, avec carton d'invitation, attachée de presse empressée et dossier d'information. *« Martial Cardona, journaliste-écrivain plus connu sous le nom de Pierre Martial »,* comme le *précisait la notice, animait une* petite maison d'éditions antimilitariste, « Avis de recherche », et il avait l'art du mélange des genres.

Ainsi, s'il était bien une victime, méritant la présence des photographes et *« de plusieurs personnalités du monde littéraire »,* il n'oubliait pas de faire *savoir qu'il préparait,* selon la biographie distribuée, un roman sur l'armée.

L'insoumis recherché, c'était prévisible, n'a pas été arrêté par *les gendarmes du ministère de la* défense. Le risque était mince et Martial Cardona n'avait pas vraiment forcé la porte. Il était un temps, auraient pu se dire les membres de son comité de soutien, en quittant leur carré de comptoir venté, où la contestation avançait sans marketing.

PHILIPPE BOGGIO.

AUX ÉTATS-UNIS

La loterie des exécutions capitales

La première exécution capitale depuis 1964 en Géorgie, aux États-Unis, devait avoir lieu jeudi 15 décembre. Les recours déposés par John Eldon Smith, cinquante-trois ans, condamné pour le meurtre de son ex-épouse, semblaient voués à l'échec. Interrogé jeudi matin, M. Gene Guerrero, président pour la Géorgie de l'Union des droits civiques américains, nous a avoué son *« pessimisme »,* même s'il ne perdait pas l'espoir d'une intervention à la dernière minute de la Cour suprême des Etats-Unis.

Mercredi, un autre condamné à mort, Alpha Otis Stephens, trente-sept ans, condamné en Géorgie, lui aussi pour meurtre, a échappé *in extremis* à la chaise électrique. Le même jour, Robert Wayne Williams, trente et un ans, a été exécuté en Louisiane, aucun des recours déposés par ses avocats n'ayant abouti. Il n'y avait pas eu d'exécution capitale dans cet Etat depuis vingt-deux ans.

Cette exécution et celle — probable — de John Eldon Smith s'ajoutent à celle, le 30 novembre, en Floride, de Robert Sullivan, un meurtrier que Jean-Paul II avait vainement tenté de sauver de la chaise électrique. Mille cent cinquante hommes et treize femmes sont actuellement condamnés à mort aux Etats-Unis, où dix personnes ont été exécutées depuis 1977.

Le retour en force des partisans de la peine capitale s'explique par la hausse constante de la criminalité dans ce pays, dans des proportions bien supérieures à la France. D'accord avec la plupart des Américains, le président Reagan est favorable à la peine de mort, la jugeant dissuasive. Le dernier sondage connu, qui remonte à cet été, montre que 73,1 % de ses concitoyens en sont partisans (80 % chez les Blancs, 50 % chez les Noirs). La justice manifeste désormais beaucoup plus de sévérité à l'égard des meurtriers, et on note de la part de certains Etats une volonté d'accélérer la procédure applicable aux condamnés à mort, malgré les multiples recours dont ceux-ci continuent de bénéficier.

La peine capitale est reconnue dans trente-huit Etats, qui l'appliquent selon diverses modalités : chaise électrique, peloton d'exécution ou injection intraveineuse. *Cette dernière forme* d'exécution capitale a été pour la première fois mise en œuvre au Texas au mois de décembre 1982.

Malgré le huitième amendement de la Constitution, qui considère la peine de mort comme un *« châtiment cruel et inusité »,* la Cour suprême des Etats-Unis n'en a pas moins admis, en 1972, dans un arrêt *fameux (« Furman contre Géorgie »),* qu'elle était licite. A l'époque, cet arrêt avait été relativement bien accueilli par les abolitionnistes, dans la mesure où la Cour déclarait *aussi que la peine capitale était* appliquée à tort et à travers aux Etats-Unis, et qu'elle y était soumise *« au caprice de l'arbitraire ».*

Depuis, la plupart des États se sont dotés d'une nouvelle législation, en conformité avec l'arrêt Furman. Mais la (1) qu'avait dénoncée la Cour suprême, il y a onze ans, demeure. Selon la composition du jury, la législation applicable dans chaque Etat, les voies de recours offertes au condamné et la pression de l'opinion, deux malfaiteurs coupables du même meurtre peuvent connaître des sorts différents. On a même calculé que les meurtriers (noirs ou blancs) de personnes de race noire couraient dix fois moins de risque d'être condamnés à mort que les meurtriers de Blancs.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) David Buck, « The lottery of capital punishment », *the New Republic,* 12 décembre 1983.

FAITS DIVERS

OUVERT AUX CHIENS INTERDIT AUX HANDICAPÉS

Au « Cyrano », restaurant bordelais, on mange au coude à coude. Le lieu est exigu et la cuisine rapide, mais l'entreprise n'est pas florissante pour autant. Aux heures des repas, Mme Bezançon s'emploie à serrer les rangs.

Un jour de mars, deux couples d'amis se faufilent et prennent place. Trop de place. L'un d'eux est handicapé, M. Christian Bérard, vingt-sept ans, ingénieur électronicien, dans son fauteuil roulant, barre le passage. Mme Bezançon voit rouge : *« Ce n'est pas un cirque ! »* Son mari vient à la rescousse, indigné : *« Vraiment, on ne fait pas ça. »* M. Bérard mangerait-il comme quatre ? Les aubergistes décident de mettre le client encombrant à la porte.

Le tribunal correctionnel de Bordeaux, ayant estimé qu'il ne pouvait payer l'amende de 6 000 à 20 000 francs prévue par la loi, vient de condamner M. Bezançon pour *« refus de prestation de service »* à un an de retrait de permis de conduire (peine de substitution fréquemment prononcée pour des délits dits mineurs).

Le restaurateur n'en revient pas. Il s'était pourtant expliqué devant le directeur de la concurrence et de la consommation alerté par M. Bérard, trésorier d'une association de handicapés. *« Ils ont des restaurateurs pour eux,* avait dit, M. Bezançon. *Toutefois, nous acceptons les chiens. »*

L'épiscopat s'adresse aux immigrés

« Vous êtes en quelque sorte nos compatriotes »

Les évêques et prêtres responsables de la pastorale de l'émigration en France ont rendu public, mercredi 15 décembre, un *« message de fraternité et de paix »* qui s'adresse aux immigrés. Ce texte, qui sera diffusé en six langues (français, portugais, espagnol, italien, arabe et turc), est signé par N.N.S.S. Jacques Delaporte, archevêque de Cambrai, président de la Commission épiscopale des migrations ; Jacques Despierre, évêque de Carcassonne ; Jean Hermil, évêque de Viviers ; Pierre Kervennic, évêque de Saint-Brieuc ; Eugène Lecrosnier, évêque de Belfort-Montbéliard ; Georges Rol, évêque d'Angoulême, et les Pères Claude Frikart, délégué pour Paris ; Dominique Froissart, délégué pour l'Ile-de-France ; Gérard Hartmann, délégué pour le Centre ; André Costes et Manuel Pimentel, secrétaires de la Commission épiscopale des migrations.

En voici les principaux passages.

« *Voici une nouvelle année !*

» Nous souhaitons de tout cœur qu'elle soit bonne pour vous et vos enfants, frères immigrés et réfugiés qui vivez au milieu de nous.

» Evêques chargés des liens avec l'immigration, nous tenons, au nom de l'Eglise catholique en France, à vous adresser un message de fraternité et de paix. Nous le faisons à un moment où la crise provoque chez nos compatriotes des doutes et des violences qui viennent combattre les efforts accomplis pour « vivre ensemble ». (...)

» Vous résidez en France, parfois depuis de longues années. Vous y travaillez très souvent dans des emplois durs et peu reconnus. Le *chômage vous atteint comme* les autres travailleurs. Vous contribuez au développement de ce pays, aussi le droit d'y vivre vous est acquis. Vous êtes en quelque sorte nos compatriotes.

» Vous avez quitté votre pays pour trouver du travail. Comme beaucoup de pays riches, la France a encouragé votre venue pour assurer sa croissance aux dépens des plus pauvres. Certains d'entre vous, réfugiés politiques, ont été contraints au départ, votre liberté était en jeu. Il vous a fallu, aux uns et aux autres, franchir beaucoup d'obstacles ; d'abord, obtenir le droit au séjour, un emploi, un logement pour réunir une famille encore trop souvent *séparée. Il est difficile de s'adapter* à une vie étrangère, de se faire entendre dans une autre langue, de rester fidèle à son passé, de garder vivante la foi en Dieu, dans les épreuves et loin des traditions religieuses de son pays. (...)

» Nous nous adressons aussi aux enfants et aux jeunes. Fils et filles d'immigrés, vous vous trouvez très *nombreux en France : un million* dans les écoles et les lycées, près de deux millions avec ceux qui travaillent. Vous êtes l'espoir de vos parents. Vous êtes aussi l'avenir de *notre société au même titre que* vos camarades français. Pourtant votre départ dans la vie est souvent plus menacé par des discriminations à l'école et dans l'emploi. Sans renier vos origines, ni les manières de vivre des jeunes de votre âge, vous pouvez exprimer pleinement ce que vous êtes. Ouvrez des chemins nouveaux et aidez notre société à reconnaître la place originale de chaque communauté étrangère et de votre génération.

» Nous avons tous à redouter la *menace de l'intolérance, du racisme,* que nous soyons immigrés ou Français, jeunes ou adultes. C'est un mal qui empoisonne le cœur de l'homme, les relations quotidiennes et toute la vie sociale. Aussi nous voulons y résister avec vous de toutes nos forces. (...)

» Catholiques venus d'autres pays, nous vous invitons à prendre toute votre place dans l'Église qui vit en France. Vous en êtes membres à part entière : dans ses communautés, dans ses mouvements apostoliques, dans les « missions » qui vous réunissent. Vous êtes même les représentants de la grande diversité de la famille de Dieu parmi nous. Le témoignage de votre présence nous *est essentiel. Nous l'avons trop souvent* oublié, aussi nous le redisons avec force aux catholiques de France.

» A vous, frères immigrés des autres religions, et particulièrement à vous, amis musulmans, nous voulons exprimer l'estime et le respect que nous vous portons. Croyant vous adorez le Dieu Tout-Puissant et *Miséricordieux. Nous pensons que* tous les croyants doivent promouvoir ensemble la justice sociale, la rectitude morale, la paix et la liberté.

» Nous ne pouvons, nous Évêques, avec tous les membres de l'Église, devenir complices des discriminations, des rejets, des violences meurtrières qui frappent les étrangers résidant sur notre sol. Aussi, demandons-nous à nos compatriotes, aux chrétiens et spécialement aux catholiques de redoubler de vigilance. Nous risquons de perdre notre âme si, dans notre pays, ceux qui vivent avec nous, avec leurs différences, sont menacés dans leur dignité d'homme, dans leurs familles, dans leurs communautés (...) ».

RADIO LE PEN : « UN VÉRITABLE ATTENTAT CONTRE NOTRE IDENTITÉ NATIONALE »

M. Roland Gaucher a présenté la déclaration épiscopale aux auditeurs du répondeur téléphonique Radio-Le Pen, le 14 décembre, en l'assortissant de ce commentaire :

« Cet appel est scandaleux et mensonger. Évêques, signataires de ce texte, vous êtes des menteurs. (...) *C'est un mensonge de ne pas souffler mot des centaines de milliers d'immigrés clandestins.* (...) *C'est un véritable attentat contre notre identité nationale.* (...) *Téléphonez et écrivez aux auteurs du texte. Dites-leur poliment mais fermement la révolte et l'indignation des citoyens de ce pays. Vous êtes chez vous. Je parle en tant que catholique. Il n'appartient à personne, fût-il évêque, de faire des étrangers nos compatriotes. Réagissons à cette tentative de putsch menée par des excellences déboussolées. »*

Le « mensonge »

Parce que les immigrés sont l'enjeu d'un débat national, les évêques de France ont voulu leur adresser, à la veille de Noël, un *« message de fraternité et de paix ».* Ils l'ont fait à la manière épiscopale : des phrases généreuses et quelques vœux pieux. *« Vous êtes, en quelque sorte, nos compatriotes »,* écrivent-ils aux quelque quatre millions de résidents étrangers.

Ce texte, assez banal, serait passé à peu près inaperçu s'il n'était tombé sous les yeux — scandalisés — de M. Roland Gaucher, membre du bureau politique du Front national. Rendant publique la déclaration épiscopale à Radio-Le Pen avec vingt-quatre heures d'avance — sans respecter l'« embargo » fixé par les auteurs, — M. Gaucher a traité les évêques de *« menteurs ».* Selon lui, *« il n'appartient à personne, fût-il évêque, de faire des étrangers nos compatriotes ».*

M. Gaucher a parfaitement raison : ce pouvoir n'appartient à personne. Pas même au président de la République. Les compatriotes se « font » tout seuls, au fil des années, à partir du moment où ils vivent sur place et *ont la volonté de s'intégrer.* Les *« Ritals »* d'hier, puis les *« sales Polaks »* sont devenus Français à 100 %. Et beaucoup de *« métèques »* d'aujourd'hui sont promis *au même destin.* La seule question est de savoir dans quel climat se fera cette intégration inévitable. Avec un minimum de *« fraternité »* — comme les évêques ne sont pas les seuls à le souhaiter — ou sous les vociférations — dangereuses par leurs effets — de M. Gaucher et de ses amis ?

Les évêques n'ont pas établi un nouveau dogme. Ils ont simplement constaté que les immigrés, qui fabriquent nos voitures, vident nos poubelles, cotisent à la Sécurité sociale et aux caisses de retraite, sont *« en quelque sorte nos compatriotes ».*

Hommes mesurés et prudents, les évêques ont dû retourner leur plume dans tout les sens avant d'écrire *« en quelque sorte ».* On imagine la discussion : ne fallait-il pas dire : plutôt *« pratiquement nos compatriotes »,* ou : *« nos compatriotes de fait »* ? Et, pourquoi pas, *« nos compatriotes »* tout court ? a dû demander le plus audacieux...

De toute manière, le texte épiscopal se serait fait épingler. *M. Le Pen déclarait le 13 septembre dernier : « Le Front national n'est pas d'accord pour une politique d'intégration de la communauté nord-africaine, dont les mœurs, la religion, les méthodes de pensée sont radicalement différentes des nôtres. »*

M. Gaucher dit la même chose, en ajoutant : *« Je parle en tant que catholique... ».* Précision utile : on ne l'aurait pas deviné. Le christianisme passe pour être exactement à l'opposé de ce langage. Son fondateur, un Palestinien qui devait avoir le teint basané, ne disait pas seulement des « mensonges », pour les gens de l'époque, mais des énormités.

ROBERT SOLÉ.

La légende de Toumi Djaïdja

Ange ou démon ? Toumi Djaïdja, le jeune président de S.O.S Avenir Minguettes, reçu le 3 décembre à l'Elysée par le chef de l'Etat après la marche antiraciste, n'est assurément pas un enfant sage comme les aimait la comtesse de Ségur. Il n'est pas non plus l'apprenti truand que dépeint par petites touches perfides une campagne de presse soudaine, appuyée sur des faits connus depuis longtemps.

Né le 25 octobre 1962, Toumi Djaïdja est, jusqu'en janvier 1982, inconnu de la justice. Son casier judiciaire est vierge, ce qui n'est pas le cas de tous les jeunes des Minguettes. Le 13 janvier 1982, de retour du cinéma, au volant de la voiture de son père, Toumi force un barrage de C.R.S. aux Minguettes. *« Le véhicule a foncé sur nous à deux reprises, accélérant à notre vue, dans l'intention évidente de nous renverser »,* assurent les policiers. Toumi prétend n'avoir pas vu le barrage.

Une instruction est ouverte le 28 avril 1983. Le 10 mai, le juge d'instruction, M. Thierry Crétin, délivre un mandat d'amener qui sera retiré un mois plus tard. Toumi est, en effet, inculpé de tentative d' *« homicide volontaire sur agents de la force publique »,* sur le lit d'hôpital où il se remet d'une grave blessure au ventre : entre-temps, un policier lui a tiré dessus involontairement au cours d'une altercation avec des jeunes des Minguettes. L'affaire est sans rapport avec la première.

Loin de Vénissieux, dans la région de Saint-Etienne, plusieurs témoins affirment encore avoir reconnu Toumi Djaïdja lors de deux « braquages » dans un magasin d'accessoires pour autos et une bijouterie, en février 1982. Le jeune homme, qui a toujours nié avoir participé à ces attaques, n'en est pas moins inculpé de *« vols aggravés »* par M. Paul Michel, juge à Saint-Etienne. L'instruction est en cours. Deux « vraies » condamnations sur son casier judiciaire : quinze jours d'emprisonnement avec sursis pour avoir traité un gardien de la paix de *« tapette »* au cours d'un contrôle d'identité et six mois, toujours avec sursis, pour avoir utilisé un faux permis pour rendre visite à un ami incarcéré.

Assez pour que naisse une légende. Ses démêlés avec les képis expliquent en partie la vénération que lui portent les adolescents des Minguettes.

A la base, certains policiers enragent : *« Il s'est enfermé comme dans une église. A côté de l'immunité parlementaire, il existe désormais une immunité raciale. »* D'autres, plus haut placés, font remarquer que *« Toumi joue aujourd'hui, dans la ZUP des Minguettes, un rôle stabilisateur. »* N'est-il pas temps d'oublier le passé ?

DANIEL SCHNEIDERMANN.

RÉGIONS

Les transports restent prioritaires dans le budget de l'Ile-de-France

Le budget pour 1984 de l'Ile-de-France, qui s'élève à 3 360 millions de francs, a été adopté, mercredi 14 décembre, par la majorité R.P.R.-U.D.F. et divers droite du conseil régional (111 membres sur 164), les élus socialistes et communistes votant contre.

Après une première journée de débats, qui avait porté essentiellement sur les interventions de la région dans le domaine économique (*le Monde* du 14 décembre), les membres du conseil ont examiné, mercredi matin, le chapitre des transports et le budget annexe de la formation professionnelle.

M. Jean-Pierre Fourcade, vice-président (U.D.F.) du conseil, chargé des transports, a rappelé les priorités de l'assemblée régionale : *« Engager, dès cette année, l'interconnexion des réseaux ferrés de banlieue S.N.C.F.-R.A.T.P., à l'ouest de Paris ; maintenir l'effort sur la réalisation de l'autoroute A 86, à laquelle 800 millions de francs seront consacrés au cours du prochain exercice par l'Etat et la région ; augmenter le volume des crédits destinés aux parcs de liaison — ils passent de 45 à 55 millions de francs, — et ceux destinés aux transports des handicapés — 4,9 millions de francs contre 1 million en 1983. »*

M. Paul-Louis Tenaillon, président (C.D.S.) de la commission des transports, a dénoncé l'attitude du gouvernement, qui *« consacrait, en 1983, dans ses inscriptions budgétaires, 465 millions de francs aux transports en commun pour n'attribuer, en fait, que 330 millions »* et a rappelé que *« la région, en consacrant 63 % de son budget, soit 1 873,9 millions de francs aux transports, refusait de baisser les bras pour autant ».*

M. Robert Hue, conseiller régional communiste, a rétorqué que *« les crédits d'Etat en matière de transports collectifs avaient été divisés par 2,5 entre 1976 et 1979, alors qu'ils avaient été accrus de 55 % de 1981 à 1983 ».*

Le conseil a adopté, enfin, le budget annexe de la formation professionnelle, les socialistes votant contre et les communistes ne prenant pas part au vote. Ce budget s'élève à 629,5 millions de francs en 1984, contre 547 millions cette année. Il atteindra son équilibre grâce à une augmentation de 19 % du taux de la taxe sur les cartes grises qui passe de 33,8 F par cheval-vapeur à 40,2 F en 1984. La rémunération des stagiaires sera la principale dépense (354 millions de francs), suivie par les aides à l'apprentissage (233,5 millions de francs), les investissements (40 millions de francs) et le fonctionnement (2 millions de francs).

OLIVIER SCHMITT.

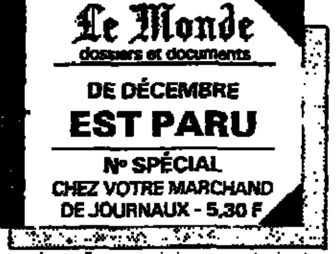
L'AVION SANS SOUCIS

Créer aux Invalides et au Châtelet des banques d'enregistrement des voyageurs et de leurs bagages, mettre en place une ligne d'autobus, en site propre, entre la gare des Invalides et l'aéroport d'Orly, et garantir aux usagers un temps de transport régulier entre Paris et les aéroports de Roissy et d'Orly, telle est la proposition qu'a formulée M. Antoine Veil, conseiller régional (divers droite) d'Ile-de-France, à l'intention de M. Jean-Pierre Fourcade, vice-président (U.D.F.) du conseil régional chargé des transports.

Celui-ci l'a acceptée volontiers et s'est engagé à réunir, au début de l'an prochain, les transporteurs parisiens, aériens et les responsables d'Aéroport de Paris pour étudier ce problème.

Le système préconisé, qui existe dans plusieurs métropoles étrangères, comme Francfort, encouragerait les usagers à emprunter les transports en commun sans se soucier du poids de leurs bagages, ces bagages qui les obligent souvent à utiliser leur voiture personnelles plutôt que le R.E.R. ou l'autobus.

O. S.





ÉDUCATION

SELON LE DIRECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS

L'organisation des horaires et de la carrière des universitaires serait assouplie

Le ministère de l'éducation nationale semble être prêt à assouplir les règles qui régissent la carrière et les horaires des universitaires. C'est ce que M. Jean-Jacques Payan, directeur général des enseignements supérieurs au ministère, a fait savoir, le 13 décembre, aux trois organisations syndicales représentatives (1).

Le directeur général a précisé avoir beaucoup consulté, notamment, *« à titre individuel, des personnalités scientifiques de premier plan »*. Il a annoncé que de nouveaux textes seront soumis au comité technique paritaire (C.T.P.), qui doit être élu prochainement et qui se réunira pendant la première quinzaine du mois de mars. Il a rappelé que le gouvernement a choisi l'organisation des carrières universitaires en deux corps pour *« favoriser le déroulement des carrières sur des critères de qualité, susciter la mobilité et la meilleure répartition des universitaires confirmés »*.

Après avoir réaffirmé que les deux grandes missions des universitaires sont la recherche et l'enseignement, M. Payan a expliqué que le décret en préparation reprendra beaucoup des dispositions des ébauches précédentes (*le Monde* du 1er juillet), mais, ajoute que de nombreuses suggestions techniques y seront intégrées. Ainsi, le système des mutations devrait être amélioré : *« Nous comptons demander que l'intervention des critères de choix soit accentuée dans la carrière des maîtres de conférences, en atténuant ou en supprimant les conditions nécessaires d'ancienneté pour le passage de la deuxième à la première classe. »*

A propos des services des enseignants, point de désaccord en cette rentrée, entre le ministre et les universitaires, M. Payan à précisé que ces horaires *« feront l'objet de durées de référence, qui serviront à l'administration pour mesurer le potentiel des établissements et le comparer à leurs charges »*. Des mesures d'assouplissement pourraient être prises dans les filières *« d'études doctorales de qualité, attestées par des critères objectifs ou des instances indépendantes »*. Ceux qui investissent beaucoup de temps dans la recherche pourront s'y consacrer plus largement. M. Payan a insisté sur la modulation des services que pourraient pratiquer les établissements, en dérogation aux règles habituelles de la fonction publique. Il a évoqué une prise en compte différenciée des activités de formation ou de recherche des enseignants.

En conclusion, le directeur général a rappelé les nombreux postes d'enseignants qui figurent au projet de budget pour 1984. Le nombre total des recrutements internes d'assistants, comme de maîtres de conférences de deuxième classe, pourrait être porté à quatre mille d'ici à la fin du IXe Plan. Les recrutements de maîtres de conférences comme professeurs de deuxième classe seraient aussi importants.

L'influence de M. Schwartz

Le discours de M. Payan rassurera-t-il M. Laurent Schwartz et nombre de professeurs inquiets du laxisme des recrutements ou d'une éventuelle mise en place d'un corps unique ? Par les termes employés – *« critères de qualité, critères de choix »* – et par le contenu, son message semble être largement influencé par les revendications des amis de M. Schwartz qui adhèrent à l'association Qualité de la science française.

Les responsables du SNE-Sup, qui assistaient à la réunion de mardi parlent de concessions à Qualité de la science et récusent les arguments mis en avant par M. Payan. Ce syndicat a décidé de ne pas attendre la prochaine réunion au mois de février 1984 pour manifester son mécontentement.

SERGE BOLLOCH.

(1) *Syndicat national de l'enseignement supérieur* (SNE-Sup), Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et Syndicat autonome de l'enseignement supérieur.

EN BREF

SURSIS POUR LES POLICIERS VIOLEURS

Le parquet de Nanterre (Hauts-de-Seine) a fait appel, mercredi 14 décembre, du jugement prononcé ce même jour par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Nanterre contre trois policiers de la brigade anti-criminalité des Hauts-de-Seine qui répondaient du viol d'une prostituée. Le ministère public considère que les trois policiers n'ont pas été assez sévèrement condamnés (*le Monde* du 8 décembre).

Le tribunal correctionnel, présidé par M. Pierre Barbier, avait prononcé contre les trois prévenus, MM. Jean Loisy, Daniel Albert et Joël Dumont, une peine de six mois d'emprisonnement avec sursis pour *« attentat à la pudeur avec violence contre une prostituée »*, sans inscription au casier judiciaire.

Les trois fonctionnaires avaient été condamnés, en outre, à verser 3 500 francs de dommages-intérêts à leur victime et 1 franc symbolique à l'association Le Nid. Ils avaient été initialement inculpés de viol.

Des non-grévistes indemnisés par des grévistes

Six grévistes ayant participé, avec d'autres salariés non identifiés, du 22 septembre au 1er octobre 1976, à l'occupation et au blocage des portes de l'usine de la société SODIPAN (fabrique de papier de toilette), aux environs de Rouen, ont été condamnés solidairement à dédommager vingt-quatre non-grévistes du préjudice résultant pour eux de la perte de salaire. La chambre sociale de la Cour de cassation a, en effet, rejeté le pourvoi formé par ces six grévistes contre l'arrêt de la cour de Rouen du 28 avril 1981 qui avait fait droit aux demandes des non-grévistes.

Cet arrêt est une « première » en la matière, mais il se situe dans la ligne de la jurisprudence de l'« arrêt Trailor » du 9 novembre 1982 qui avait retenu, en faveur des non-grévistes, la responsabilité de syndicat ayant organisé l'occupation de l'usine *« en présence d'agissements ne se rattachant pas à l'exercice normal du droit de grève »*.

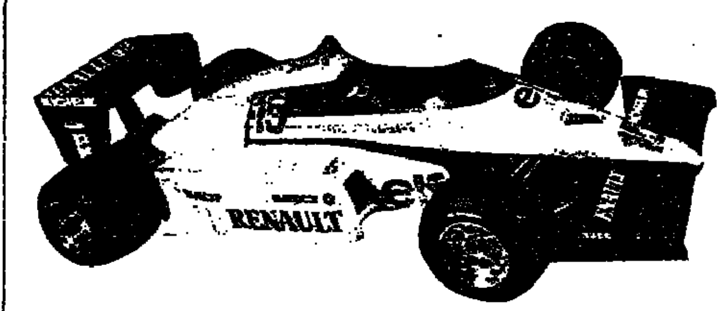
Accident d'avion en Colombie : une vingtaine de morts

Un Boeing-707 cargo de la compagnie colombienne Tampa Airlines a explosé, mercredi 14 décembre, peu après son décollage de l'aéroport de Medellin, dans le nord-ouest de la Colombie. Une vingtaine de personnes auraient été tuées : les trois membres de l'équipage, plusieurs passagers qui avaient pris place dans l'appareil et des ouvriers d'une zone industrielle sur laquelle des débris de l'un des moteurs sont tombés.

SPORTS

LA NOUVELLE FORMULE 1 DE RENAULT

« Nous n'avons pas besoin d'Alain Prost pour réfléchir... »



« La RE-50 ? Elle est formidable ». Gérard Larrousse, directeur général de Renault-Sport, vante déjà les mérites de la monoplace qui défendra, en 1984, les couleurs de l'entreprise nationalisée dans le championnat du monde de formule 1.

Au Pub Renault des Champs-Elysées à Paris, la Régie a présenté, mardi 13 décembre, la nouvelle voiture. Une occasion pour le directeur général de parler de la réorganisation de sa maison et des améliorations apportées à la monoplace. Le moteur a souffert, au cours de la saison passée, d'un manque de développement ; Renault Sport fait, désormais, appel au bureau d'études des moteurs de série de la Régie.

« Curieux, fait observer un journaliste, *nous, on croyait que la compétition servait à faire progresser les voitures de série. Or, ce serait l'inverse ? »* Gérard Larrousse corrige : *« Nos ingénieurs n'avaient pas le temps de faire de la recherche... On va donc renforcer ce secteur-là et celui des châssis. »*

Le moteur 1984, appelé le EF4, sera entièrement nouveau, même si *« l'architecture générale est la même que celle du précédent. »* Son évolution réside dans la modernisation du système de suralimentation. Avec son turbo-compresseur KKK – cause de tous les maux en 1983 ? – il dégagera une puissance comprise entre 660 et 750 CV soit de 60 à 90 CV de plus que le précédent. Son poids sera inférieur de 12 kilos à celui de l'ancien modèle ; la monoplace, elle, pèsera 540 kilos, soit un gain de 15 kilos par rapport à la RE 40.

Bref, Renault, qui possède *« les meilleurs motoristes de France »*, repart à la conquête d'un titre : *« La formule 1 est une guerre perpétuelle »*, dit Gérard Larrousse.

Là encore, un journaliste a saisi la balle au bond : *« Vous avez complètement réorganisé votre équipe. Cela ressemble à un véritable* mea culpa. *Prost n'avait-il pas, finalement, raison de dénoncer certaines carences ?. »*

Gérard Larrousse, cinglant, a tranché : *« Non. Nous n'avons pas eu besoin d'Alain Prost pour réfléchir... Ce n'est d'ailleurs pas un pilote qui va décider de la politique de Renault ! »*

Patrick Tambay et le Britannique Derek Warwick, qui sont *« des hommes raisonnables »*, n'ont qu'à bien se tenir. Ils ont signé chez Renault en toute connaissance de cause.

GILLES MARTINEAU.

RENCONTRE DE COUPE DAVIS A PÉKIN

Pour la première fois, une *rencontre de Coupe Davis* aura lieu en Chine populaire. L'Agence Chine nouvelle a annoncé, le 14 décembre, que du 13 au 15 janvier prochain l'équipe nationale chinoise sera opposée, à Pékin, à celle de Sri Lanka.

● *Le slalom féminin de Sestrières* (Italie) a été remporté, mercredi 14 décembre, par l'Italienne Rosa-Maria Quario, devant l'Autrichienne Rosewitha Steiner et la Suissesse Monika Hess. La première Française, Christelle Guignard, s'est classée à la quinzième place.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE PRIVÉE DE RENOM
recherche
UN ADJOINT AU DIRECTEUR DE L'ORGANISATION

IL LUI EST DEMANDÉ EN PARTICULIER :
- Une connaissance approfondie des services titres, coupons et Bourse.
- Une expérience bancaire d'au moins dix ans.

IL LUI EST OFFERT :
- L'opportunité de s'intégrer dans une banque riche en traditions et en personnalités variées.
- Une évolution vers des responsabilités opérationnelles croissantes.
- Une rémunération correspondante.

Merci d'envoyer lettre manuscrite + curriculum vitae à RÉGIE-PRESSE sous nº T 043.598 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

INGÉNIEURS TÉLÉCOMM., SUPELEC,...
INGÉNIEURS SYSTÈMES
QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE

1) RESPONSABILITÉ DE RÉALISATIONS DE TECHNIQUES AVANCÉES
2) RESPONSABILITÉ DU DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX LOGICIELS DE RÉSEAUX

EXPERDATA
SOCIÉTÉ LEADER EN RÉSEAUX, TÉLÉCOMMUNICATIONS, INFORMATIQUE
ADRESSSER VOTRE DOSSIER : 14, RUE DE SILLY, 92100 BOULOGNE
RÉFÉRENCE C

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DU RADANT recherche pour son laboratoire d'ORSAY spécialisé en études d'antennes radar
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
ou MAITRISE EEA, débutants ou expérimentés. Connaissance en micro-processeur souhaitée pour études, mise au point et réalisation d'équipements logiques et analogiques.
AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
pour études et mise au point de circuits hyperfréquence.
Ecrire à S.E.R., avenue de l'Atlantique, B.P. 39, 91942 LES ULIS CEDEX.

SODEP recrute **DÉMONSTRATRICES** POUR ACTIONS GRANDES SURFACES ET GRANDS MAGASINS. Véhicule souhaité. Se présenter de suite de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h, 72, Quai des Carrières, CHARENTON 94220. Tél. : 368-35-79.

Informaticien-comptable sur IBM 34 MFC 18/20 r. Fb-du-Temple 75011 PARIS. 355-15-15.

J.F./J.H. 25-30 ans environ. Niveau Bac minimum EXPÉRIENCE assurances CAPABLE DE GÉRER SEULE (secrétariat, dactylo, correspondance, relations clientèle, règlement sinistres) et DÉVELOPPER (production nouvelle) petit cabinet courtage ASSURANCES. Adr. C.V., photo et prétent. à O.T.A. 23, rue Chauchat 75009 PARIS.

La DASS des Hauts-de-Seine recrute 2 ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS Pour le centre de placement familial de Rambouillet. Les candidatures devront être adressées à Mme DEVAUX Centre de Placement Familial 38, rue Patenôtre 78120 RAMBOUILLET Tél. : 483-88-54.

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

Applications are invited for the position of a **POSTDOCTORAL RESEARCH ASSOCIATE** with experience in advanced recombinant DNA plasmid technology. The research project bears on the characterization of viral and cellular genes involved in control of mammalian cell proliferation. Salary commensurates with education and experience. Applications with a curriculum vitae, a list of publications and two references should be sent to Professeur Roger Weil, Department of Molecular Biology, University of Geneva, 30, quai Ernest-Ansermet, 1211 Geneva 4, Switzerland.

Groupe Français spécialisé en hydraulique, cherche
CHEF DE CHANTIER pour réaliser des puits en Afrique
Expérience demandée en Afrique pour puits réalisés en béton armé - profondeur maxi 70 m. avec fonçage traditionnel-Durée du chantier : 20 mois-vie en brousse-relié à l'Agence par radio.
Merci d'envoyer votre candidature (C.V., photo et prét.) sous Réf 760 à Curriculum - 26 rue du 4 Septembre 75002 Paris.

Recherchons traducteur (trice) technique anglais/français en poste dans nos bureaux de Londres ou indépendante (e) résidant en France. Les candidats (es), expérimentés (es) dans les domaines spécifications, contacts, etc., doivent écrire avec c.v. au M.D., Transtelex Ltd, 116-128 North End Road, Londres, W14 9PP, U.K.

capitaux propositions commerciales

VOUS VOULEZ GAGNER RAPIDEMENT DE L'ARGENT
INVESTISSEZ DANS UNE STATION-SERVICE **LECLERC**
TÉL (1) 256-44-11 OU ÉCRIVEZ A : M. V. LECLERC SERVICE 52, RUE DE PONTHIEU 75008 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vd Fiat 127 Sport, 83, très b. état, 14.000 km. Prix 35.000 F. Tél. (93) 88-62-14.

A VENDRE R 5 GTL, modèle 81, parfait état. Tél. : 345-55-43 après 19 heures.

DEMANDES D'EMPLOIS

Urgent, J.H. 21 ans, cherche place barman. Téléphone : 270-20-36.

J.H. 28 ans, maît. géographie, connais. anglais, ch. emploi Paris ou étr. Libre de suite. M. ROSAMBERT, 17, rue des Boulangers, 75005 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTS de 3, 4 et 5 PCES et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES 1 et 3, RUE POLIVEAU
A partir de 15.000 F le m² Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN Tous les jours 14 h à 19 h Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. Tél. : 267-37-37.

MONGE - STUDIO ET 2 P LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS PRESTATIONS 1er ORDRE GARBI - 567-22-88.

PIED A TERRE BEL IMMEUBLE RÉNOVÉ **STUDIO, 2 PIÈCES** REFAIT NEUF. CALME Faibles charges. 321-66-55.

6e arrdt

R. BONAPARTE, CALME Dble liv., loggia, poutres, 60 m² environ. 695.000 F. 567-60-78.

RUE JACOB Charme, caractère, 4 p., 2 bains. Doressay 624-93-33.

9e arrdt

Entre St-Georges et Blanche, gd 2 P., tt cft, neuf, 2e, clair, calme, asc., immeuble p. de taille, stand. 340.000 F. SHAM'S. 229-43-12.

AMSTERDAM très beau 5 p. 154 m², cuisine entièrement équipée, belle salle de bains 2e ét. ascenseur, imm. p. de t. 1900 - ALGRAIN - 285-00-59.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT **329, RUE LECOURBE** IMMEUBLE GD STANDING **STUDIO, 2, 3, 5 P.**

Studio	432 500 F
2 P. à part. de	678 600 F
3 P. à part. de	898 200 F
5 P. à part. de	1 296 800 F

LIVRAISON NOVEMBRE 83 Bureau de vente ouvert — du mardi au vendredi de 14 h à 19 heures. — Samedi de 11 h à 18 h. T. : 575-62-78 ou 557-82-55.

16e arrdt

VICTOR-HUGO, superbe 5 p., 130 m² + 3 serv., p. de t., asc. 1.550.000 . 504-45-04.

17e arrdt

ROME, séjour + chambre 7e ÉTAGE, GRAND BALCON GARBI - 567-22-88.

AV. NIEL 220 m² Grd standing, profess. libér. chbre de service. 1.300.000 F. T. 605-10-08.

R. LEMERCIER Ptaire vend studios neufs équipés 140.000 F à 230.000 F. Immeuble pierre de taille, standing. Prêt 14 %. SHAM'S 229-43-12.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT Résidence « Mairie du 18e » **53, RUE DU SIMPLON** 23, APPTS DE STANDING **STUDIO 2, 3 P., PARK.**
Studio à partir ... 319.100 F
2 P. à partir ..... 459.300 F
3 P. à partir ..... 682.000 F
Renseignements : 575-62-78.

ORDENER-DAMREMONT. Imm. p. de t. ravalé, stand., asc. A vdre 2 gds 3 p. tt cft libres, ensoleil. 498.000 F et du 2 à 4 p. cft occupés IDÉAL INVESTIS. Faibles charges. SHAM'S 229-43-12.

INVESTISSEMENT RENDEMENT 25%
Pour un investissement de 6,88%
Renseignements : 723.63.12
MICHEL LAURENT S.A. 41 av. Montaigne 75008 Paris

11e arrdt

Mº RÉPUBLIQUE, petit 2 P., 5e ét., clair, tout équipé, neuf. 190.000 F. Pptaire. 590-86-06.

RÉPUBLIQUE proche CANAL SAINT-MARTIN vaste 4 p. tt cft. 850.000 F. **LERMS 355-58-88.**

12e arrdt

AV. LEDRU-ROLLIN Bel imm. p. de taille, asc., gd 3 pièces, cuis., balc., 80 m², occupé. 475.000 F. 543-88-60.

BD DIDEROT, gd 3 p cft, p. de taille. 476.000 COGEFIM. 347-57-07.

DAUMESNIL Beau 2 pièces, immeuble p. de taille. 210.000 F **LERMS. 355-58-88.**

PRÈS PLACE DAUMESNIL beau 2 p. refait nf plus cour, jardin privé, 14 h à 17 h. JEUDI 27, R. L.-BRAILLE.

13e arrdt

PROX. PLACE DES PEUPLIERS MAISON MEULIÈRE 170 m², 5 ch., 2 s. de bns. 551-99-60.

14e arrdt

DENFERT Idéal Prof. lib. R. de ch. 3/4 p., cft. 630.000 . F 325-97-18

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT Dans imm. ravalé, gd studio refait neuf, balcon. A SAISIR. 125.000 F. SIMRA. 355-08-40.

20e arrdt

GAMBETTA neuf, stand., 4 p., loggia 740.000. 347-57-07.

92 Hauts-de-Seine

Part. vend à part. coquet appt 2 pièces, 45 m², immeuble très bon standing, 480.000 F. Tél. : 354-44-48 (le soir).

BOULOGNE original vaste **ATELIER ARTISTE** autour jardin hiver salon 50 m² plusieurs chbres 620-57-57.

NEUILLY S/JARDIN Gd studio + balc., 3e étage, ascenseur, 550.000 F. Prix justifié. PARIMMO 755-96-76.

94 Val-de-Marne

VINCENNES CHATEAU R.E.R. + métro, 3 p., living, 2 ch., lingerie, cuis. équipée, s. de bains éclairée, ancien, 2e ét., parfait état, chauffage ind., charges très réduites. Part., 630.000. 374-76-99 soir.

Province

CONSTRUCTEUR SAVOYARD vend plein centre STATION DES SAISIES
APPARTEMENTS dans gros chalet
Les deux pièces à partir de 224 000 F
CHALETS GIRAUD
Z. I. de Vincy - 74230 LA BALME-DE-SILLINGY
Tél. : 68-87-00
DOCUMENTATION SUR DEMANDE
NOM....................PRÉNOM....................
ADRESSE..

Dieppe Front de Mer Résidence du Bas-Fort-Blanc petit imm. neuf, situat. excepl. appts de 30 à 70 m² + terrasse. Tél. (16-1) 368-11-10.

TOURS Bel appartement 125 m², duplex, dans le vieux Tours, parfait état, parking. 800.000 F. Téléphone : 64-36-18 (47).

A SAISIR AVANT LE 31 DÉCEMBRE 1983
EN PLEIN 13e
A 7790 F LE M² MOYEN HABITABLE*
devenez propriétaire de votre 3 ou 4 pièces
100% de crédit possible ou prêt conventionné
FRAIS d'acte – FRAIS d'enregistrement OFFERTS
(1) 586.47.24 ou (1) 354.09.81
appartement HELSINKI 66, av. d'Ivry, ouvert 7 jours sur 7 de 14 h à 19 h
commercialisation SPEI PRIMM
*Stock disponible au 4 Novembre 1983

appartements achats

SOCIÉTÉ PAIE COMPTANT appartements, pavillons et viagers, PARIS-12e et VAL-DE-MARNE. 345-88-53.

GROUPE DORESSAY RECH. POUR AMBASSADE
- ACHAT OU LOCATION.
- HOTEL PARTICULIER.
- APPTS de 5 à 8 P.
- PIED A TERRE.

624-93-33.

URGENT RECHERCHONS Pour notre nombreuse clientèle. Trois studios, quatre 2 pièces, quatre 3 pièces, deux 4/5 pièces dans bon immeuble, 10e, 11e, 12e, 3e, 4e, 2e et 20e arrdt. SIMRA 355-08-40.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS Garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

NEUILLY-S/SEINE 37, rue Chauveau Sté d'assurances loue dans petit imm. neuf, p. de taille. Appts de grand stand., dont 1 duplex avec terrasse. Vis. s/pl. ts les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, sf samedi ap.-midi et dimanche. Agences s'abstenir.

locations non meublées demandes

Paris

Locations demandes pour personnel, importante STÉ INTERNATIONALE ÉLECTRONIQUE, rech Appts 2 à 8 P. ou villas, même loyer élevé Paris et environs. 504-48-21, p. 45.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

locations meublées offres

Province

Font-Romeu, location super-duplex pour 6/7 pers. tte l'année. Tél. : le soir 586-52-27 après 20 heures.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

immobilier information

ANCIENS NEUFS DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers. 75017 PARIS. T. 227-44-44.

immeubles

IMM. A RÉNOVER FG SAINT-ANTOINE, 460 m² 1/3 libre. A saisir 1.400.000 F Téléphone : 329-40-00.

hôtels particuliers

LILLE 59, par pptaire, 3 ét., 30 pces env., parc planté, garages, caves, dépendances. F. LAMON (6) 497-60-03.

pavillons

PAVILLONS JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris — Ile-de-France. LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. T. 227-44-44.

SCEAUX CALME Maison : séj. dble, cuis., 2 chbres, bains, s.-sol, garage Prix 840.000 F Tél. : 663-08-96 - 663-55-70.

villas

VD MONT-DE-MARSAN (40). Villa 1976, style landais, r.-de-ch. + ét., 146 m² habit., 6 p., s. bns, s. d'eau, garage 2 voitures, terr. clos 671 m². 440.000 F + 80.000 F prêt à 8 %. Tél. : (58) 46-25-85 et (1) 361-75-91, pour Paris.

STE-MAXIME vue panoram. GOLFE SAINT-TROPEZ, villa meubl. 7 p., jard., 1.700.000 F Pptaire : (1) 590-86-06.

propriétés

BÉARN 3800 m², maison restaurée, caractère, chem., 1 étage. 65 U. Queyraud, 10, av. Régina - 64 Pau

SCEAUX sur parc 1100 m², propriété, récept. 80 m², 7 chbres, s. sol, garage. 663-08-96/55-70.

terrains

NEAUPHLE-LE-CHATEAU TRÈS BEAU TERRAIN 940 m² constructible, 633-08-11, matin.

viagers

F. CRUZ 266-19-00 8, RUE LA BOÉTIE-8e Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

8e Havre-Caumartin, 5 p. tt cft, 160 m² + 2 chbres de service. 450.000 + 3.250 F, occupé couple 70/74 ans. Imm. pierre, 2e étage, ascenseur. CRUZ, 8, rue La Boétie, 266-19-00.

Dans un bel imm. récent près Mº Anatole-France, Levallois. Gd studio tt cft. 118.000 + 1.250, occupé femme 79 ans. Cruz, 8, r. La Boétie, 266-19-00.

bureaux

Locations

EMBASSY-SERVICE 562-62-14 **RECH. 3 A 6 BUREAUX** Excellentes adresses ccia les.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et ts services. 355-17-50.

DOMICILIATION CHPS-ÉLYSÉES/BOULOGNE à partir 100 FHT/mois **SIÈGES SOCIÉTÉS** LOCATION BURX MEUBLÉS **PERMANENCE TÉL.** TÉLEX, SECRÉTARIAT, CONST. STÉS **PARIS FLASH BURX 825-11-90.**

9e burx 130 m² en 5 p., loyer annuel 50.000 + ch. 8.000. Cession 50.000. 285-00-59.

locaux commerciaux

Ventes

11e Goncourt Parmentier **1000 m² 4 NIVEAUX** Imprimerie même locataire depuis 30 ans, loyer 140.000 an révisable janvier 1984, investissement haute sécurité. 1.800.000 F - 227-93-30.

CHOISY-LE-ROI LOCATION OU VENTE **1.360 m²** 1.360 m² aménagés + 150 m² par niveaux (archives, labo, stokage) R. + 3. 2 pompes ess., monte-charge accès gros tonnage, construct. récente, pptaire 766-73-78.

Locations

Partic. recherche pour investir locaux commerciaux. Libres ou occupés. Tél. : 562-37-70.

fonds de commerce

Ventes

Urgent, centre Toulouse vends Salon de Coiffure. 60 m², 4 mètres vitrine possibilité tous commerces. 140.000 F. Téléphone : (61) 62-95-62.

boutiques

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL - RC - RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques **355-17-50.**

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

économie

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS POUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

Langue de bois et bras de fer

Pour ce qui est des négociations sur l'assurance-chômage, une seule chose est réellement sûre, à l'issue de la septième réunion, qui s'est achevée dans la nuit du 14 au 15 décembre, et qui devait être la dernière : les délégations syndicales et patronales se rencontreront, de nouveau, le 21 décembre.

Au-delà de ce seul point positif – et ce sans ironie aucune, – rien n'est acquis ni même établi. Après plus de six heures de délibérations, dont près de quatre heures de suspension de séance – du jamais vu, – les partenaires sociaux se sont en effet séparés dans la plus totale confusion et en pratiquant tous, avec un art consommé, la fameuse « langue de bois » des négociateurs.

Annoncé et prévisible lors de la dernière séance de négociation, le front syndical laborieusement échafaudé au cours d'une rencontre préliminaire et secrète n'a jamais pu aller au-delà d'un texte commun bien singulier. On pouvait y lire, tout à la fois, l'opposition au projet patronal, et un sens de l'ouverture très œcuménique. Puis ce fut le silence, le mutisme même, chaque membre de délégation ne se départissant pas de la même observation – *« les convergences avancent »* – pour qualifier ce qui devait bientôt apparaître comme un embourbement.

De contre-projet syndical commun, il n'y en avait point, chaque organisation ayant au moins un point de divergence avec les autres. Ainsi, la C.G.T. écarte une contribution supplémentaire des salariés que les autres envisagent à 0,20 %, ou F.O. doute de l'équilibre financier du système qu'elle a proposé, puis laissé amender. La C.F.D.T. affiche une foi de charbonnier et la C.F.T.C., peu convaincue, accepte de suivre les autres délégations, par fatalisme.

Quant à la C.G.C., dans un grand numéro d'embrouille que mena M. Marchelli avec maestria, elle finit par admettre publiquement qu'elle n'était d'accord sur rien et avec personne. Ou le contraire, on ne sait plus.

Cela donna des phrases du genre : *« Nous ne voulons pas d'une opération égalitariste »* (M. Marchelli, C.G.C.) ; *« La C.G.C. a eu l'élégance de taire ses divergences en séance »* (M. Gruat, C.F.T.C.) ; *« Une bonne négociation vaut mieux qu'un échec »* (M. Héritier, C.F.D.T.) ; *« Pour signer une convention paritaire, il faut l'accord du patronat »* (M. Feesch, F.O.) ; *« Il faut tenir bon »* (M. Calvetti, C.G.T.).

Pour ne pas être en reste, M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., ajoutait : *« Il y a eu une déclaration commune, mais qui était moins commune qu'on ne pouvait le croire. »* Et, mettant enfin les points sur les « i », le négociateur du C.N.P.F. rappela que le patronat ne signerait un accord qu'à deux conditions définitives : *« Que la cotisation patronale suffise pour remplir l'enveloppe du système d'assurance pour les deux années à venir »*, et que le futur système de l'UNEDIC soit autonome, c'est-à-dire fonctionne sans intervention de l'Etat.

Est-il nécessaire d'ajouter que, *a priori*, M. Chotard ne pense pas que les propositions syndicales répondent à ces critères ?

Face à une telle débandade, on peut s'interroger sur la suite des événements. Après les impairs précédents du C.N.P.F., les syndicats avaient tenté, le 10 décembre, de reprendre l'initiative. Mais il leur fallait, pour cela, se présenter unis, et ce d'autant plus que, redoutant que le gouvernement ne choisisse les hypothèses patronales, ils ont une autre partie de bras de fer à jouer. Un moment, les délégations syndicales ont réussi à sauver les apparences. A la fin de la réunion, elles étaient dispersées comme une armée en déroute. Elles ne pouvaient même pas décider de se rencontrer avant le rendez-vous du 21 décembre.

ALAIN LEBAUBE.

M. Maire dénonce l'immobilisme du gouvernement

(Suite de la première page.)

Pour le secrétaire général de la C.F.D.T., *« la politique industrielle, aujourd'hui, du patronat mais aussi du gouvernement est particulièrement déficiente. Je dirais même que, du côté gouvernemental, elle est secrète, immobile et incohérente »*. S'inquiétant de l'*« angoisse »* dans les bassins d'emplois touchés par le déclin industriel – la sidérurgie, le charbon, le textile, la construction navale, la chimie lourde, – M. Maire s'en est pris aux dirigeants politiques qui, après avoir fait des *« promesses magnifiques »*, *« accompagnent la récession dans le secret. Ils ne disent rien, ils n'annoncent aucun plan, aucun projet, aucun chiffre. Ils tiennent dans l'ignorance les syndicats. Ils ne discutent pas avec eux. Du même coup, c'est l'immobilisme. Alors, des sommes énormes sont dépensées pour freiner un déclin, mais sans préparer l'avenir. »*

Condamnant sévèrement ce *« mauvais choix »* industriel – celui de *« fuir les mutations »*, – jugé *« de même nature au total que les méthodes capitalistes patronales »*, M. Maire a estimé qu'il pouvait être dû à la *« peur de l'électorat »*, aux difficultés des rapports entre le P.C. et le P.S. – ce que semble illustrer l'affaire Talbot, – mais surtout à *« une sorte de réflexe conservateur, de conservatisme de gauche et d'étatisme »*.

Venant de celui qui se veut toujours porteur du projet d'une *« deuxième gauche »*, cette accusation est grave et montre combien le fossé s'élargit entre la C.F.D.T. et le gouvernement. De même que M. Bergeron redoute *« une rupture de l'équilibre social »*, M. Maire craint que cette *« marche dans le noir »* ne mène les salariés *« au désespoir et à la révolte »*, voire à une *« confrontation avec un gouvernement qui ne prend pas ses responsabilités »*.

Certes, l'inquiétude du secrétaire général face à la politique industrielle n'est pas nouvelle. Déjà, le 9 novembre 1982, il avait reproché vivement au gouvernement de chercher encore *« la définition d'une politique industrielle cohérente »*. Mais jamais M. Maire ne s'était montré aussi dur sur ce point. Ce durcissement s'explique par trois raisons. Tout d'abord, le dirigeant syndical a voulu lancer un cri d'alarme sur les risques de drames sociaux dans ces bassins industriels laissés à l'abandon. Pour se faire entendre, il a accompagné ce cri d'une forte charge politique.

La deuxième motivation de M. Maire tient à sa volonté de distinguer son syndicat des autre organisations et ainsi de remobiliser ses militants. En attaquant gouvernement et patronat, en rappelant que le projet de la C.F.D.T. c'est l'autogestion – par opposition au *« conservatisme de gauche »*, – il veut montrer que sa centrale, en plaçant la défense du pouvoir d'achat au nombre de ses priorités, n'est pas redevenue purement et simplement un syndicat de la feuille de paie.

Enfin, la C.F.D.T. tire de son échec du 19 octobre aux élections à la Sécurité sociale la leçon que *« sa volonté de distinguer radicalement sa fonction de celle des gouvernants »* n'avait pas été perçue par une opinion qui l'a assimilée au gouvernement.

Aujourd'hui, la C.F.D.T. renoue donc avec sa fonction critique et revendicative, et le gouvernement en fait les frais. Cette tactique est conforme à ce qu'écrivait M. Maire dans sa *« lettre aux militants »*, le 19 octobre : *« Critiquer quand il le faut, approuver quand il le faut, mais surtout ne pas nous situer en fonction du gouvernement, ne pas nous affirmer par la seule dénonciation, mais par la qualité de notre projet et de notre action. »*
M. Mauroy risque d'entendre de la part de la C.F.D.T. d'autres bien critiques.

MICHEL NOBLECOURT.

● **Réduction d'effectifs plus importante que prévu chez Motobécane.** – Ce sont au total 504 emplois qui vont être supprimés, chez Motobécane, au lieu des 450 initialement prévus, dont 422 à l'usine de Saint-Quentin et 82 au siège de la société à Pantin (Seine-Saint-Denis). L'administration provisoire l'a officiellement annoncé devant le comité central d'établissement réuni le 14 décembre. La C.G.T. a immédiatement décidé de se constituer partie civile devant le tribunal des référés de Saint-Quentin.

Près de 1 500 salariés de Motobécane ont manifesté dans les rues de la ville après la réunion. Ils ont déposé une motion à la sous-préfecture, puis se sont dispersés sans incident.



LE GOUVERNEMENT S'ENGAGE A ÉVITER TOUT LICENCIEMENT AUX CHANTIERS NAVALS DE DUNKERQUE

Le gouvernement s'est engagé à maintenir, sans licenciements, le site des chantiers navals de Dunkerque, qui occupent quelque trois mille deux cents salariés, ont indiqué, le 14 décembre, les porte-parole de l'intersyndicale de l'établissement à l'issue d'une entrevue avec le directeur de cabinet du premier ministre. Pourtant, l'avenir de la construction navale française est plus sombre que jamais et les carnets de commande dégarnis.

Pendant ce temps, plus de quatre mille personnes se sont rassemblées à Toulon devant le siège de l'Union patronale, après une « marche » partie de La Seyne et de La Ciotat, organisée par les travailleurs des chantiers navals de ces deux villes *« pour sauvegarder la construction navale française »*. Un meeting de soutien aux salariés de ce secteur devait avoir lieu à La Seyne, ce 15 décembre, en présence de M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.

Talbot : l'indécision

(Suite de la première page.)

Le président d'Automobiles Peugeot se serait entendu réclamer de nouvelles précisions sur la formation et le reclassement des licenciés, ainsi que sur l'avenir du site de Poissy. Autant d'éléments qu'il pense avoir donnés lors de la présentation d'un nouveau plan social le 21 novembre (*le Monde* du 23 novembre). Et si le groupe a l'intention d'investir 1,2 milliard de francs pour moderniser le site de Poissy, il ne veut pas s'engager sur la marque du modèle qui y sera construit en 1985. Ce sera sans doute une Talbot, mais si cette marque – en chute libre sur le marché français – ne détient plus que 1 ou 2 %, ce sera alors peut-être une Peugeot. Ce qui n'a pas empêché M. Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie C.G.T., d'affirmer au sortir du bureau de M. Ralite qu'il avait obtenu des assurances sur le maintien de la marque Talbot.

« La gestion du temps est ce qu'il y a de plus compliqué et de plus important dans un tel dossier » dit-on à Matignon, où l'on a bien conscience d'avoir raté cette gestion ces derniers jours. *« Si l'on annonce les licenciements aujourd'hui, alors que le site de Poissy est occupé, cela risque encore de durcir la grève. Autant profiter de ce temps pour régler le dossier plus en souplesse. »*. D'autant que l'usine devait être bientôt partiellement en chômage technique jusqu'à la fin de l'année. Une manière d'obtenir des concessions du groupe comme du P.C. Reste qu'attendre n'est pas toujours la meilleure des solutions.

BRUNO DETHOMAS.

CONJONCTURE

En novembre

Ralentissement de la hausse des prix : + 0,4 à + 0,5 %

La hausse des prix de détail s'est nettement ralentie en novembre. Au vu de calculs provisoires, l'INSEE estime que l'augmentation de l'indice a été comprise entre 0,4 et 0,5 % le mois dernier. S'il en était bien ainsi, la hausse des prix serait de 9,8 % en un an (novembre 1983 comparé à novembre 1982) et d'environ 8,2 % en rythme annuel sur les trois derniers mois connus. Depuis le début de l'année, la hausse atteint 8,9 ou 9 % (selon le résultat définitif). C'est dire que sur l'ensemble de l'année – de janvier à décembre – l'augmentation frôlera les 9,5 %.

C'est d'ailleurs à peu près ce qu'a déclaré M. Delors mercredi 14 décembre à l'Assemblée nationale, en donnant comme fourchette 9,3 % à 9,4 %. *« L'indice des prix pour 1983 ne sera pas merveilleux*, a convenu le ministre, *mais la hausse sera la plus faible que le pays ait connue depuis 1978. »*

« Quant aux prix industriels, a déclaré M. Delors, *des accords avec lesprofessionnels avaient fixé leur augmentation à 7,25 % cette année. En fait, ce sera 9,20 %. Pourquoi ? Parce que chaque fois que la hausse du dollar, des matières premières, gênait les entreprises, nous avons aménagé les accords. Parce que 35 % des prix industriels sont libérés. Non, nous ne sommes pas assis sur le couvercle de la marmite, et notre indice est un indice vrai. »*

[L'indice des prix, calculé par l'INSEE, est un indice vrai en ce sens que, contrairement à ce qui se passait quelquefois sous la IVᵉ République, le gouvernement ne peut pas intervenir ponctuellement sur tel ou tel produit (la composition précise de l'indice est secrète). En revanche, M. Delors a tort d'affirmer que le gouvernement n'est pas assis sur le couvercle de la marmite. Il l'est bel et bien : les prix des produits pétroliers, certains tarifs publics (E.D.F. et G.D.F.) ont pris du retard. L'encadrement des prix existe pour les deux tiers de l'industrie et les services sont soumis à un régime très strict, qui équivaut pour certains commerçants à une politique des revenus autoritaire.

On fera enfin remarquer que l'indice des prix de novembre et décembre n'est pas significatif : la série des indices de prix de détail, corrigée des variations saisonnières, publiée par l'INSEE, quoique très peu connue, montre que les indices bruts sous-estiment la tendance. Il faudra attendre les premiers mois de 1984 pour savoir sur quel rythme d'inflation l'économie française se trouve, compte tenu, notamment, des fortes hausses des cours des matières premières qu'elle subit. – Al. V.]

SELON M. DELORS

Les Codevi ont recueilli jusqu'à présent 40 milliards de francs

Depuis leur lancement, le 1er octobre dernier, les comptes pour le développement industriel (ou Codevi) ont connu un succès certain. *« Environ 40 milliards ont été collectés, dont 20 % par les caisses d'épargne et 80 % par les banques, le Crédit mutuel et le Crédit agricole »* a indiqué mercredi 14 décembre M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, en répondant à M. Kléber Haye (P.S. Gironde) lors de la séance de questions au gouvernement qui s'est déroulée à l'Assemblée nationale.

« Cet argent, a ajouté le ministre, *vient des comptes sur livret et des comptes à vue. Le rythme actuel ne devrait pas se maintenir et le plafonnement devrait intervenir aux environs de 60 milliards. Il conviendra de garder des ressources pour alimenter les actions du Fonds industriel de modernisation (F.I.M.) à l'avenir. Ces fonds doivent donc être utilisés en faveur de l'industrie, d'abord par l'intermédiaire du F.I.M., qui soutiendra l'effort des entreprises. Je citerai l'exemple d'une entreprise automobile qui essaie de mettre au point un nouveau moteur pour 1990* (...). »

D'autre part, il sera possible d'abaisser de trois points le taux des prêts bonifiés participatifs consentis par les banques et de remplacer la bonification par l'Etat des prêts du Crédit national, de la C.E.P.M.E., des S.D.R. Il en résultera une diminution des prélèvements obligatoires.

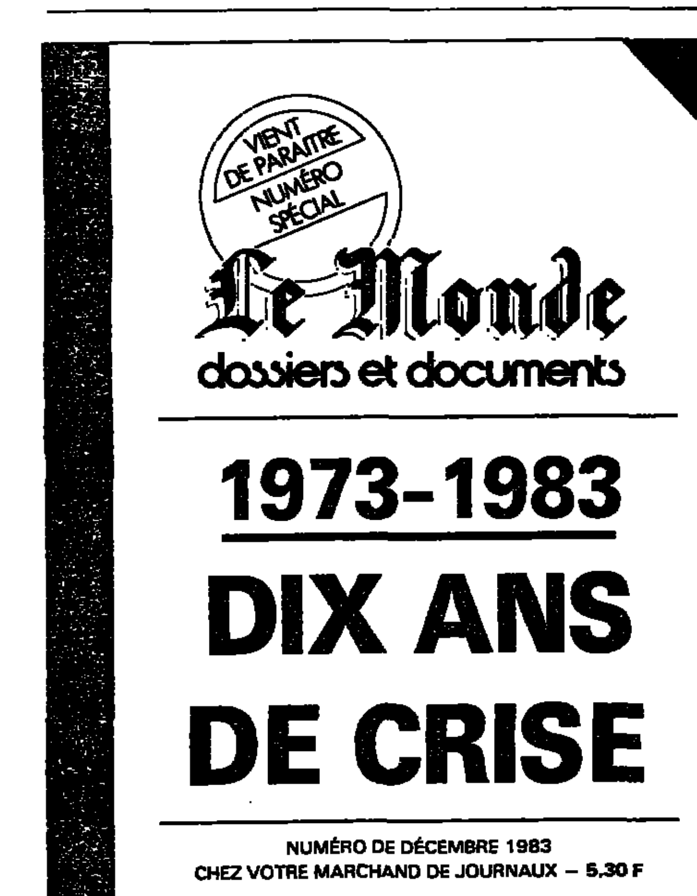
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4225	8,4250	+ 100	+ 130	+ 225	+ 275	+ 610	+ 730
$ can.	6,7423	6,7459	+ 112	+ 153	+ 240	+ 296	+ 630	+ 743
Yen (100)	3,5902	3,5928	+ 147	+ 166	+ 318	+ 349	+ 946	+ 1009
DM	3,0319	3,0536	+ 137	+ 151	+ 297	+ 329	+ 839	+ 891
Florin	2,7178	2,7195	+ 125	+ 139	+ 263	+ 284	+ 735	+ 785
F.B. (100)	14,9680	14,9764	+ 178	+ 204	+ 280	+ 422	+ 603	+ 923
F.S.	3,8128	3,8157	+ 224	+ 245	+ 786	+ 517	+ 1407	+ 1479
L (1 000)	5,0356	5,0383	– 225	– 192	– 443	– 392	– 1392	– 1281
£	11,9364	12,0301	+ 268	+ 338	+ 538	+ 638	+ 1390	+ 1603

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 7/16	9 13/16	10 5/16	10 11/16	10 5/16	10 11/16	10 7/16	10 13/16
DM	5 3/8	5 3/4	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8	6 5/16	6 11/16
Florin	5 3/4	6 1/4	6 1/8	6 1/2	6 1/8	6 1/2	6 7/15	6 13/16
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	9 3/4	10 3/4	10 1/4	11 1/4	10 5/8	11 5/8
F.S.	1 5/8	2 5/8	4 1/2	4 7/8	4 7/16	4 13/16	4 7/16	4 13/16
L (1 000)	15 1/4	16 1/4	16 3/8	17 3/8	16 1/2	17 1/2	17 1/2	18 1/2
£	8 3/4	9 1/4	9	9 1/8	9	9 1/4	9 1/2	9 7/8
F. franç.	12	13	12	12 5/8	12 1/2	13 3/8	13 3/4	14 1/2





ENQUÊTE

Le système Doumeng

II. – *La filière soviétique*

par JACQUES GRALL

Fraude fiscale, enquête communautaire, rumeurs sur la santé du groupe : le temps des soupçons est venu pour Jean-Baptiste Doumeng, qui voit dans cette convergence des attaques une opération politique visant le parti communiste et le gouvernement. Premier exportateur de produits agricoles non transformés, il fait des jaloux.

« Je suis le seul communiste français encore vivant à avoir déjeuné avec Staline. » Bigre ! S'il est un négociant français, ce n'est rien de dire que Jean-Baptiste Doumeng est *un négociant français pro-soviétique.* C'est qu'il connaît du monde. Par exemple, Bartov, qui était en France sous Pétain en 1941 et y est toujours en 1983, comme conseiller commercial à l'ambassade soviétique. Quand Zagladyne, premier chef adjoint du département international du comité central du P.C. soviétique, vient trois semaines en France et ne rencontre que des membres du parti communiste, il passe une semaine complète avec Doumeng. Mais avec la montée des jeunes – tout est relatif – dans les allées du Kremlin, Doumeng ne fait-il pas figure de *« has-been »* ? Pas du tout. Prenez Gorbatchev. Il est, à cinquante-deux ans, le plus jeune membre du Politburo. Membre également du secrétariat du comité central, il est l'homme de l'agro-industrie. Doumeng le connaît depuis dix ans. Il l'affirme.

Mais comment savoir combien pèse J.B. D. dans l'immense machine administrative soviétique ? Les avis concordent : celui de ses pairs et concurrents et le sien. Les premiers ont essayé de se placer sur le marché soviétique, sans succès. Lui : *« On ne peut pas me suivre sur l'Union soviétique. Pour deux raisons : parce que je suis communiste et parce que je suis le plus performant. »*

Le truc du troc

Un autre négociant français y était pourtant parvenu, Maurice Varsano, le créateur du groupe Sucre et Denrées, qui expédiait du sucre et des viandes en U.R.S.S. Le fait que son fils – et successeur – ait signé un contrat de 50 000 tonnes de sucre, sans que Doumeng soit dans le coup, montre qu'il ne maîtrise pas tous les rouages du commerce franco-soviétique. Mais J.B. D. a un atout de plus, car, dit-il, *« J'achète autant aux Soviétiques que je leur vends »*. Toujours le vieux truc du troc et des achats compensés.

Ici petit cours de géo-politique. En premier lieu, les Etats-Unis vendent autant de blé, de maïs et de soja à l'Union soviétique qu'ils en vendent à l'Europe. Ensuite, de même que l'Amérique du Sud est le débouché naturel des Etats-Unis, l'U.R.S.S. et les pays de l'Est sont le débouché naturel de l'Europe occidentale, *« pour cent ans encore »*. Quand s'est créée la Communauté économique européenne, il y eut un partage implicite des marchés. A l'Allemagne de l'Ouest, les débouchés vers l'Est, avec un accord préférentiel avec la R.D.A. La R.F.A., explique Doumeng, a bien compris son avantage, car c'est le seul débouché solvable. La France a eu la zone franc...

Lui, il tente de rééquilibrer. Quand il demande à la Coface de le couvrir pour un marché de poisson sur le Nigéria, celle-ci se fait tirer l'oreille, car le poisson est soviétique. *« Ils ne comprennent rien,* dit Doumeng, *le poisson, c'était une contrepartie qui payait des ventes françaises en U.R.S.S. »*

Coup sur coup, dans le trimestre en cours, sont annoncés trois contrats, énormes : 50 000 tonnes de viande, le dernier connu, mais le premier signé ; 120 000 tonnes de farine qui font grincer les dents des Grands Moulins de Paris, mais Doumeng soutient qu'il est déjà « couvert » par les autres meuniers. Et puis 1 500 000 tonnes de blé, soit la moitié des exportations françaises annuelles. Ce coup- là est peut-être plus « fumant ».

Le bruit court que ce marché serait signé pour cinq ans. La moitié des exportations françaises assurées pendant quatre ans encore ! Intox ? Dans une sphère proche du pouvoir, on assure que ce n'est pas possible, dans une autre plus proche encore, que si. Mais on ne peut rien dire, car Bruxelles n'aime pas trop les accords à long terme et nos partenaires européens prendraient la mouche. Doumeng, lui, se tait ou presque : *« Ce ne serait pas invraisemblable »*, dit-il seulement.

Des mystères

Les observateurs s'étonnent. Depuis deux ans, disent-ils, le groupe Interagra n'avait rien eu ou presque. La rapidité avec laquelle les Russes ont signé ne leur ressemble pas. Et puis, les contrats d'exclusivité, c'est nouveau à Moscou. Suit un raisonnement digne d'un thriller. Les choses vont vite à Moscou, parce que la succession d'Andropov est ouverte. Il faut se placer, et rapidement, pour faire des affaires. Pas pour les beaux yeux de Doumeng, mais bien parce que le groupe Interagra est malade, qu'en réalité certains Soviétiques seraient actionnaires d'Interagra et que la Nomenklatura a plus besoin d'argent que de dettes.

Ajoutons que, les titres de la compagnie étant « au porteur », le mystère était total. Las ! ils ne le sont plus depuis un an, explique *J.B. D.* Le quart du capital de la compagnie Interagra est détenu par l'UCASO (Union des coopératives agricoles du Sud-Ouest) et les trois autres quarts par Jean-Baptiste Doumeng lui-même, ses fils et Gustave Grandin, l'ami, le complice, numéro deux du groupe. Doumeng, aux abois, appelant Moscou au secours, c'est une image qui circule, et pas seulement dans l'opposition. Cette fois, J.B. D. est formel : *« Aucun problème de cette nature ne peut se poser entre les Russes et moi. »*

Nos analystes seraient donc des soviétologues de bazar. C'est vrai qu'il y a du flou dans la direction soviétique, mais, dans cette société, la vacance du pouvoir pousse plutôt à l'inaction qu'aux initiatives. En fait, l'Union soviétique, du fait de la tension internationale, diversifie ses sources d'approvisionnement et en profite pour rééquilibrer sa balance commerciale avec la France. Comme toujours, en cas de tension internationale, elle signe avec des gens sûrs. *« Si on va sur le marché, les cours montent. Si on partage à quatre, il y en a toujours un qui bavarde au bistrot. »* Voilà pour l'*« exclusivité »*. Avec Doumeng, l'U.R.S.S. a confiance : *« En trente ans, je ne l'ai jamais trompée. »*

Dans le commentaire officieux, relatif au redressement fiscal de la compagnie Interagra, il est tout de même indiqué : *« Mais les risques d'effondrement du groupe agro-alimentaire devront être pris en compte. »* Sauf à prouver que ces risques existent, cette sollicitude est bien assassine.

Comment fonctionne le système Doumeng ? Il y a, en simplifiant, deux pôles, celui du commerce international, qui appartient en propre à J.B. D., et celui des coopératives et SICA (sociétés d'intérêt collectif agricole, alliant des coopératives et des entreprises privées).

Dans le premier, il y a la Compagnie Interagra de Paris, société holding d'une trentaine de filiales, Ipitrade, la SAEV Interagra de Toulouse avec sa filiale des Silos du Sud-Ouest, la Compagnie européenne de développement, à 60 % avec Dreyfus, et la Compagnie européenne des pétroles, à 40 % avec deux associés néerlandais et italien. *Dans ce groupe-là, on trouve* 650 salariés environ, et le chiffre d'affaires atteindra 20 milliards en 1983 pour un bénéfice de 40 à 50 millions de francs, soit le double des résultats de 1982 (chiffres fournis par J.B.D.). Le chiffre d'affaires progresse de 20 % par an, et Doumeng raconte qu'il aurait plutôt tendance à freiner, faute de personnel.

Les échanges compensés crachent à plein. 1984 est engrangé, assure-t-il. Si l'on objecte que Dreyfus, furieux de l'exclusivité du contrat céréalier, lui a fait des conditions telles pour l'approvisionner en céréales que, lui, Doumeng ne gagne pas beaucoup, il hausse les épaules, ouvre son agenda et laisse tomber : *« Je déjeune avec lui cette semaine. »* Donc, les affaires de Doumeng vont bien, merci.

Un appel à l'aide

Dans le second pôle, celui des coopératives du Sud-Ouest, ce n'est pas la même chanson. Un de ses vieux amis, dirigeant paysan, explique : *« Il a voulu jouer le Bon Samaritain avec toutes les productions de la région. »* Lui accuse tout bonnement le Crédit agricole, qui, en tant que banquier, serait responsable des affaires qui ont mal tourné. La nébuleuse toulousaine, c'est quelque chose comme 150 coopératives fédérées dans l'UCASO, avec 40 000 vrais agriculteurs à temps plein et 100 000 apporteurs au total.

Trois secteurs principaux : les viandes, les céréales-approvisionnement, les vins. De 1945 à 1969, phase de développement local avec construction de la nébuleuse (la Compagnie Interagra a été créée, elle, en 1955). De 1970 à 1976, le groupe atteint la dimension régionale. En 1977, les ennuis commencent : échec de l'expérience d'engraissement des bovins par leur propre lisier (SICA BEPY), faillite d'un meunier repris par les Grands Moulins de Paris, pertes de la SICA d'abattage Cotelso, effondrement de la SICA Vins. Les rapports entre la caisse régionale (C.R.C.A.) de Toulouse et J.B. D. sont plutôt conflictuels. C'est que le client ne manque pas de poids... En 1978, elle négocie seule des accords de consolidation : J.-B. D. obtient la transformation de court terme en long terme : 50 millions à intérêt nul.

En mars 1981 – la date n'est pas sans importance, – la C.R.C.A. appelle la Caisse nationale à l'aide. Elle ne tient plus Doumeng. Le Crédit agricole de Paris et celui de Toulouse vont alors constituer un pool financier. On consolide encore une fois, mais c'est la dernière, affirme le Crédit agricole : 94 millions de *francs sur vingt ans à intérêt nul.* Pourquoi ce cadeau ? Parce que la caisse de Toulouse, à la suite d'ennuis antérieurs, manque de fonds propres. Elle préfère avaler la perte consécutive à l'absence d'intérêt sur vingt ans plutôt que de nettoyer son propre bilan en provoquant la liquidation des sociétés défaillantes.

Depuis, *J.B. D.* rembourse ponctuellement, sauf pour ce qui concerne la SICA Vins, mise en liquidation de biens. J.B. D. a même proposé un moment de rembourser par anticipation : la moitié cash, l'autre moitié un an après. La Caisse nationale demande alors des garanties sur les titres de la Compagnie Interagra (Paris). Mais l'affaire ne se fera pas, car la caisse de Toulouse n'y est pas favorable. A la fin du mois de décembre 1982, le total des engagements du pool Crédit agricole dans les sociétés coopératives du Sud-Ouest s'élève à 147,5 millions de francs, dont 62 millions pour la Caisse nationale. Depuis la dernière consolidation de 1981, ni Paris (à l'exception de participation aux financements des exportations, par la filiale Unicrédit) ni Toulouse n'ont consenti de nouveaux prêts à Jean-Baptiste Doumeng. La thèse de la banque, dirigée par des socialistes (ou réputés tels), volant au secours du milliardaire rouge, s'effondre. Mais, pour les affaires africaines, Doumeng ne bénéficie-t-il pas de coups de pouce ?

Prochain article :

AFFAIRES AFRICAINES



« Je ne suis pas certain qu'il faille réformer en profondeur la loi Quilliot »

nous déclare M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement

Possibilité pour les propriétaires bailleurs d'augmenter les loyers sous-évalués des logements vacants sans attendre dix-huit mois ; réforme des conditions d'octroi des prêts à l'accession à la propriété ; baisse des taux d'intérêt de certains prêts complémentaires ; préparation d'un système de prêts à conditions variables... M. Paul Quilès, nouveau ministre de l'urbanisme et du logement, veut à la fois rassurer et améliorer l'efficacité des aides de l'Etat.

— Depuis le début du mois de décembre, vous avez annoncé toute une série de mesures. Dans quelle politique d'ensemble s'inscrivent-elles ?

— L'analyse de la situation m'a conduit à un triple constat. Tout d'abord, la crise économique du logement que la France connaît depuis dix ans est aussi de nature culturelle. Il faut en tenir compte pour essayer de l'enrayer et je ne peux suivre les économistes qui considèrent qu'aucune reprise n'est possible sans reprise économique internationale.

» Deuxième élément à prendre en considération : l'aspiration des Français à l'accession à la propriété demeure très forte. La troisième constatation — beaucoup plus circonstancielle — est que les crédits budgétaires destinés à l'accession à la propriété, en 1983, n'ont pas tous été consommés.

» Je me suis donc efforcé, en tenant compte de ces trois observations, d'apporter des réponses à la fois sur le plan économique et sur le plan social. Les mesures en faveur des prêts à l'accession à la propriété (PAP) et des prêts conventionnés (P.C.) auront ainsi un double effet : réduire la charge de remboursement des accédants à la propriété et augmenter le nombre de ménages susceptibles de rejoindre leurs rangs. L'effet s'en répercutera naturellement sur le marché locatif car il est bien évident que ces deux marchés sont perméables.

» Quant au redémarrage de la construction privée, il est nécessaire de rétablir la confiance, et cela dépend de la capacité des pouvoirs publics à lever les blocages, qui sont, me semble-t-il, surtout de nature psychologique. C'est dans cet esprit que j'ai voulu donner la possibilité aux propriétaires de logements devenus vacants et dont le loyer était sous-évalué d'en relever le niveau.

» En réalité, les facteurs économiques et psychologiques se rejoignent, se mélangent. Je crois que c'est en intervenant, non pas successivement, mais conjointement dans les deux domaines que l'on dégèlera une partie du marché. De l'avis même des professionnels, ces blocages ne touchent d'ailleurs que 3 % à 5 % du marché, et cela suffit à lui ôter sa fluidité.

— La loi Quilliot, depuis son adoption, est constamment rendue responsable des tensions du marché locatif. Avez-vous l'intention de modifier certaines de ses dispositions ?

— Je ne suis pas certain, *a priori*, qu'il faille réformer en profondeur la loi Quilliot. En revanche, j'écoute attentivement ce qu'en disent les partenaires de bonne foi, à condition que leurs observations ne soient ni excessives ni idéologiques. Il y a même un lieu idéal pour cette écoute : c'est la Commission nationale des rapports locatifs (C.N.R.L.). Et il n'est pas impossible que je demande à cette commission un bilan de l'application de cette loi.

» Personnellement, je pense qu'elle a introduit des modifications importantes dans les attitudes respectives des partenaires de l'acte de location. De surcroît, beaucoup de ceux qui s'insurgent contre elle n'en connaissent pas vraiment le contenu. Voyez-vous, une loi de dix-sept mois, c'est encore une loi toute jeune. Il faut donc être pragmatique et la confronter objectivement à la réalité.

— Puisque vous parlez de l'application de la loi Quilliot, il semble que la C.N.R.L. ait deux types de fonctionnement. L'un, général, qui est bon puisque la Commission a pu mettre au point de manière satisfaisante des contrats-types de location. L'autre, beaucoup plus sujet à critique, qui est la négociation annuelle des hausses de loyer pour les renouvellements de baux et les nouvelles locations. Avez-vous le moyen d'obtenir que la négociation s'engage plus tôt et dans de meilleures conditions ?

— Ne dramatisons pas ! La Commission est tout de même parvenue à un accord sur les hausses de loyers et à trois accords sur les hausses supplémentaires pour travaux. Ce n'est pas négligeable. Mais il est bien évident que cette partie de la loi ne vaut que par la capacité des uns et des autres à chercher la concertation. Arriver avec des propositions excessives, dans un sens ou dans l'autre, ce n'est ni sérieux ni responsable. Par conséquent, il va falloir s'y prendre très tôt dans l'année pour engager cette forme de négociation. Je vais m'y employer.

Une incohérence structurelle

— Vous engagez une expérimentation pour la remise en ordre des loyers H.L.M. et l'instauration d'une aide unique à la personne qui doit, à terme, remplacer l'allocation-logement et l'A.P.L. Qu'en attendez-vous ?

— Il y a une sorte d'incohérence structurelle à débattre globalement du niveau des loyers tout en sachant qu'il y a des disparités au sein d'un même office, entre offices et entre différentes catégories de logements. Sans parler de toutes les aberrations qu'introduit le système de l'A.P.L. Cela, nous ne l'avons pas voulu. Et la loi de 1977 n'a rien arrangé.

» Toutefois, avant de modifier cette loi — ce qui reste notre objectif, — il faut être assuré que le système que l'on mettra en place ne va pas introduire des distorsions fantastiques. Regardez ce qui s'est passé avec la taxe professionnelle en 1975 et vous comprendrez pourquoi nous voulons faire une simulation théorique et une expérimentation sur soixante-dix mille logements. Ensuite, si cette expérimentation donne satisfaction, nous la généraliserons à l'ensemble du secteur H.L.M., offices et sociétés anonymes. A ce moment-là, le débat annuel sur les loyers sera probablement plus facile.

— En attendant, les propriétaires se plaignent de ne pas pouvoir faire expulser un locataire mauvais coucheur et mauvais payeur, à cause de la loi Quilliot. Que comptez-vous faire ? Que pouvez-vous faire ?

— Je vous rappelle tout de même que la loi Quilliot n'est pas à l'origine de ce type de difficultés. Le propriétaire sera toujours lésé s'il tombe sur un locataire de mauvaise foi et si la puissance publique n'est pas en mesure de faire respecter la loi. Il nous faut donc veiller à ce que la loi soit appliquée strictement. Pour autant, je vois mal un gouvernement de gauche se comporter brutalement à l'égard de locataires qui se trouvent dans une situation grave.

— Il est pourtant anormal qu'un propriétaire, public ou privé, soit chargé du financement des problèmes sociaux...

— Pour les cas particulièrement difficiles, il faut probablement apporter une réponse de nature sociale. Mais, bien entendu, ce n'est pas au propriétaire d'en faire les frais. Il existe aussi des situations complètement ubuesques où le propriétaire de bonne foi est victime d'un locataire malin, qui se débrouille pour faire traîner les choses. Eh bien, dans ces cas-là, j'ai l'intention de demander aux préfets d'être très fermes.

Rassurer

— Assurer une meilleure application de la loi Quilliot est sans doute nécessaire pour rassurer les propriétaires bailleurs. Cela ne suffira peut-être pas à ramener les investisseurs privés vers la pierre. Qu'envisagez-vous d'autre ?

— Tout d'abord, je crois que les banques doivent faire preuve d'imagination pour faciliter le passage à une inflation maîtrisée. Nous allons mettre en place des PAP à taux variables. Il a été fortement recommandé aux banques de s'inspirer de cette méthode pour l'élargir aux prêts conventionnés et au financement du secteur libre. Je suis confiant sur le succès de ce type de formule.

— Parmi les explications sur la disparition des investisseurs privés du marché de la construction neuve, il en est une qui revient régulièrement. La fiscalité ne leur est pas favorable. Qu'en pensez-vous ? Et avez-vous l'intention d'en discuter avec M. Jacques Delors ?

— J'ai effectivement quelques idées sur ce qu'on pourrait faire en matière fiscale. La difficulté, c'est que le budget est quasiment voté. On ne peut donc pas revenir sur les mesures déjà engagées.

» Evidemment, l'impôt sur les grandes fortunes a beaucoup marqué. A tel point que ceux qui ne sont absolument pas concernés ont parfois réagi avec la même vigueur que ceux qui disposent d'une véritable fortune. Et c'est ainsi qu'on a vu toute une série de petits propriétaires possédant un ou deux logements — c'est-à-dire figurant nettement en dessous du seuil retenu pour cette imposition — se sentir victimes d'une injustice.

» Il n'est donc pas inutile de remettre les choses au point. L'I.G.F. n'est dissuasif que pour les gros propriétaires. Et encore, j'aimerais bien que l'on me donne des exemples concrets de contribuables finalement obligés de vendre leur bien parce qu'ils ne peuvent pas payer l'impôt sur la fortune.

» En ce qui concerne les autres mesures fiscales, la prudence est aussi de rigueur. Personne ne peut affirmer, par exemple, que l'exonération de la taxe foncière sur la propriété bâtie est incitative à partir de tel seuil et dissuasive à partir de tel autre.

— On a connu, il y a quelques années, des investisseurs qui achetaient plusieurs logements dans un même programme. Ceux que votre prédécesseur appelait les «propriétaires privés bailleurs par vocation». *Ce sont ceux-là qui n'investissent plus...*

— Ce ne sont pas non plus ceux qu'on peut véritablement appeler des «petits propriétaires». Tout de même, veillons à ne pas confondre — comme certains l'ont trop souvent fait, dans le passé — investissement et spéculation.

— L'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI) dit, elle, qu'on est petit propriétaire jusqu'à cinquante logements...

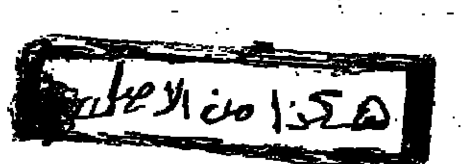
— Ce n'est certes pas ma conception, ni celle du gouvernement. Et cela ne vous surprend pas. Car vous savez que nous nous sommes franchement attaqués à la spéculation avec un certain nombre de mesures, sévèrement critiquées, d'ailleurs, par ces milieux auxquels vous faites référence.

» Et qui pourrait nous le reprocher ? Ouvertement, personne. C'est bien pourquoi on ne nous dit pas : «Vous avez cassé la spéculation», mais plutôt : «Vous avez dissuadé les petits investisseurs.» Bon. Reste tout de même à fournir des chiffres convaincants, des indications précises, à l'appui de ce mauvais procès.

» En tout cas, l'essentiel c'est que les mesures qui viennent d'être prises — et que nous avons évoquées au début de notre entretien — donnent plus de vigueur au marché, sur des bases plus saines. Et je suis convaincu qu'à terme les investisseurs y retrouveront leur compte.»

Propos recueillis par
JOSÉE DOYÈRE

● **Augmentation de la consommation des ménages.** — La consommation des ménages en produits industriels est remontée en novembre (+ 4 %) après la forte baisse d'octobre (– 4,2 %). Mais la tendance est depuis l'automne 1982 à une baisse assez nette — de l'ordre de 3 % sur le volume — de la consommation des produits industriels.



AFFAIRES

Les Dix acceptent le principe de mesures d'urgence sur l'acier européen

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les Etats membres de la C.E.E. sont sur le point d'exercer un contrôle strict sur une partie de leurs échanges de produits sidérurgiques. Le dispositif envisagé le 14 décembre par les ministres de l'industrie des Dix – qui, selon la délégation française et M. Davignon, le commissaire européen chargé du dossier, devrait être arrêté lors du prochain conseil, prévu pour le 22 décembre – aura pour effet de « geler » les parts de marché des sidérurgies nationales dans les pays partenaires de la Communauté.

Malgré l'instauration depuis octobre 1980 de quotas de production (article 58 du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier), le marché sidérurgique n'a cessé de se dégrader. A un point tel qu'à la mi-novembre la Commission de Bruxelles, soucieuse de stopper les chutes des cours, a demandé la fixation de prix minimaux pour les produits plats et les profilés lourds, afin que les prix d'orientation soient respectés dans les livraisons.

La Commission propose que les entreprises s'engagent à déposer à la fin de chaque mois une caution bancaire (45 ECU par tonne ; 1 ECU = 6,87 F), correspondant à leur fourniture sur le marché des Dix, les sommes versées devant être remboursées à la fin du mois suivant. *Le but recherché est de sanctionner* les entreprises enfreignant la règle communautaire, soit pour baisse excessive des prix, soit pour dépassement des quotas attribués.

Jusqu'ici, le projet de M. Davignon ne soulève pas de véritables difficultés. Les Danois et les Britanniques doivent toutefois adapter leur législation, qui ne prévoit pas de caution bancaire dans les transactions commerciales. Plusieurs délégations qui devraient obtenir satisfaction demandent que les nouvelles dispositions ne soient pas applicables aux entreprises livrant moins de 60 000 tonnes par an pour les produits concernés.

Des divergences sont apparues à propos de la création d'un certificat d'accompagnement pour les exportations des Etats membres à destination d'un autre pays de la C.E.E. Pour la Commission, fortement soutenue par l'Allemagne fédérale, le formulaire (qui vise également les importations en provenance des pays tiers) permettra d'identifier les détournements de trafic à l'intérieur de la Communauté et les modifications sensibles des exportations que le système des quotas de production devrait au contraire stabiliser.

Les pays du Benelux, dans la mesure où le sauvetage de leur sidérurgie dépend largement de leurs ventes sur les marchés voisins, craignent que le mécanisme ne mette fin à leur liberté de manœuvre. C'est, en tout cas, ce qui souhaite la R.F.A., qui reproche aux Belges, aux Néerlandais et aux Luxembourgeois d'exporter grâce aux subventions accordées par leur gouvernement.

Les certificats d'accompagnement permettront en effet de donner une photographie exacte des échanges, donc de repérer les entreprises qui augmentent leur part de marché. Apparemment, les Allemands ont rallié la majorité des délégations à leur point de vue et comptent sur Eurofer (l'association regroupant les sidérurgistes européens), qui doit émettre son avis le 16 décembre, pour « convaincre » définitivement les Beneluxiens.

MARCEL SCOTTO.

● **Le groupe ouest-allemand Kloeckner voit ses pénalités confirmées.** – La Cour européenne de justice a confirmé les pénalités de 23,9 millions de D.M. (73 millions de francs), infligées par la Commission européenne au groupe ouest-allemand Kloeckner pour non-respect de ses quotas de production.

● **Le groupe néerlandais Hoogovens réduit ses capacités.** – Le groupe néerlandais Hoogovens va réduire, d'ici à 1985, ses capacités de laminage à chaud d'environ 1 million de tonnes. Le nombre d'emplois sera ramené de 29 800 en 1982, à 16 000 en 1986. – *(A.F.P.)*

TANDIS QUE LES NÉGOCIATIONS SE POURSUIVENT AVEC RENAULT

International Harvester France a obtenu un prêt-relais de 100 millions de francs

Coup de pouce financier pour International Harvester France : un viatique de 100 millions de francs, présenté comme un prêt-relais, a été accordé à la filiale du géant du machinisme agricole de Chicago, lui-même sous le coup d'une opération de consolidation de ses dettes. Après négociation avec le Trésor, il a été convenu que le F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) participera pour un tiers, la maison mère un autre tiers et un pool de cinq banques pour 33 millions. Il s'agit de la B.N.P., du Crédit lyonnais, de la Société générale, de la Banque française du commerce extérieur pour 30 millions et d'Unicrédit, filiale du Crédit agricole, pour 3 millions.

Ce prêt est nécessité, dit-on, par les surcharges d'effectif que supporte I.H.-France, en attendant l'approbation d'un nouveau plan de licenciements : trois cent huit postes dans le cadre d'un plan F.N.E. et cent quinze autres licenciements collectifs prévus à l'usine de Croix (Nord), sur un total de trois mille cinq cents personnes, contre quatre mille cinq cents environ il y a deux ans.

En juin dernier, I.H.-France avait déjà bénéficié d'un ballon d'oxygène de 450 millions de francs, dont 90 millions en provenance du Crédit national. L'entreprise avait, sur un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de francs, subi une perte de 415 millions de francs, perte qui serait d'un montant comparable en 1983. Les pouvoirs publics avaient déjà souhaité lier leur aide à une harmonisation industrielle entre les groupes de l'industrie du machinisme installés en France, souffrant d'une surcapacité de production. En février 1982, International Harvester et Massey-Ferguson avaient envisagé une coopération.

Selon une lettre d'intention, I.H. aurait pu vendre à Massey des pièces de fonte et des cabines de tracteurs et Massey céder à I.H. des moissonneuses-batteuses et des boîtes de transmission. Ces accords n'ont pu être « finalisés », sauf pour les pièces de fonte.

Depuis, I.H. a été fortement incité à négocier avec Renault, qui n'était pas demandeur non plus. Chez I.H. ont dit que les discussions devraient aboutir fin janvier. Chez Renault, on se montre plus évasif, estimant qu'il ne s'agit que de conversations, et non de pourparlers. Nuance subtile mais inquiétante quand on sait que, pour les pouvoirs publics, le nouveau concours financier accordé à I.H. est subordonné à un accord entre les deux sociétés.

J. G.

ÉTRANGER

Au Sénégal

Les récoltes vont être catastrophiques en raison de la sécheresse

De notre correspondant

Dakar. – Bien que les estimations ne soient pas encore définitives, on sait désormais à Dakar que, du fait de l'insuffisance et de la mauvaise répartition des pluies de l'été, les résultats de la campagne agricole 1983-1984 vont être catastrophiques.

Lorsque 125 000 tonnes auront été mises de côté pour assurer les prochaines semences, moins de 250 000 tonnes d'arachides en coques pourront être livrées aux huileries, dont la capacité de trituration est cependant près de dix fois supérieure. Durant les dix dernières années, seule la récolte de 1980-1981 a été, avec tout juste 100 000 tonnes commercialisées, nettement inférieure à celle-ci.

En ce qui concerne le mil et le sorgho, qui demeurent la nourriture de base des paysans (le riz, pour l'essentiel importé à grands frais, ayant plutôt la faveur des citadins), on peut parler de *véritable* désastre. Guère plus de 350 000 tonnes, contre 560 000 tonnes l'an dernier, seront récoltées, alors que les besoins minimaux du pays sont évaluées à plus du double. Plus que jamais, il va falloir faire appel à l'aide internationale pour combler la différence.

Seule la production de coton se maintient à peu près, à un niveau global, au demeurant assez médiocre – même si les rendements à l'hectare sont bons, – de 35 000 tonnes environ contre 40 000 tonnes l'an dernier.

Toute la moitié nord du pays est sinistrée, et les troupeaux sont en train de la déserter. La situation est particulièrement dramatique le long du fleuve Sénégal : du fait de l'extrême faiblesse des précipitations dans le massif du Fouta-Djalon, en Guinée, où le fleuve prend sa source, les cultures de décrue n'ont pu être partiquée... car il n'y a pas eu de crue du tout.

Pour assurer la maintenance des casiers rizicoles et des exploitations sucrières de la région de Saint-Louis et les protéger de la remontée des eaux salées venues de l'Atlantique, il a fallu, pour retenir l'eau douce, édifier en catastrophe un barrage de terre, en amont du barrage en béton en cours de construction à Diama. *L'ouvrtage a été réalisé en* trente jours à peine par l'armée – ce qui constitue un exploit remarquable, mais qui en dit long, aussi, sur la faiblesse du niveau, à moins de 50 kilomètres de l'embouchure, dans une partie normalement fréquentable par *des bateaux de haute mer* à cette période de l'année.

Il faut remonter au début du siècle pour trouver une situation aussi désastreuse, qui, bien entendu, n'est pas propre au Sénégal, mais commune à presque tout le Sahel.

PIERRE BIARNÈS.

● **La fourniture de courant électrique se fait de plus en plus rare en Côte-d'Ivoire**, parce que les barrages hydro-électriques ne *fonctionnent* qu'à 30 % de leur capacité. La saison des pluies, qui correspond à l'été en Europe, a été fortement déficitaire. La production d'électricité d'origine hydraulique ne couvrira, en 1984, que la moitié au mieux des besoins du pays, contre 80 %. La centrale thermique de Vridi (quartier d'Abidjan) a dû être remise en fonctionnement et la Côte-d'Ivoire envisage l'achat de turbines à gaz. Par contre, la construction du futur barrage de Soubré pourrait être différée.

En R.F.A.

LÉGER RECUL DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

La production industrielle Ouest-allemande a diminué de 0,2 % en octobre. L'indice est revenu à 96 (base 100 en 1980) contre 96,2 en septembre (en données préliminaires corrigées des variations saisonnières). Pour ces mois de septembre et octobre, la production combinée s'est incrite en hausse de 1 % par rapport aux deux mois précédents (en données corrigées) et de 3,5 % en comparaison de la période correspondante 1982. Durant la même période, la seule production manufacturière a progressé de 1,5 % sur les deux mois précédents et de 4 % par rapport à la même période correspondante de l'année dernière. Dans le secteur de la construction, en revanche, la production a respectivement diminuée de 1 % et de 0,5 %. La production des biens d'équipement s'est accrue de 1,5 % par rapport aux deux mois précédents et de 2 % d'une année à l'autre. Celle de biens de consommation s'est, pour sa part, inscrite en hausse, respectivement de 1,5 % et de 2,5 %. La production des matériaux de base et intermédiaires a progressé de 3 % et de 8,5 %. – *(Agefi)*

FAITS ET CHIFFRES

● **Augmentation des salaires à E.D.F.-G.D.F.** – Les directions d'E.D.F. et de G.D.F. ont décidé, à l'issue d'une réunion avec les syndicats, le 14 décembre, d'augmenter les salaires de base de 2 % au 31 décembre, au lieu des 1,1 % prévus, portant ainsi les augmentations 1982 et 1983 à 18 % en niveau. Les syndicats (C.G.T., F.O., C.G.C., C.F.D.T. et C.F.T.C.), dans un communiqué commun, jugent cette hausse *« nettement insuffisante ». Une nouvelle réunion doit avoir lieu* fin janvier-début février pour examiner des ajustements complémentaires, la hausse des prix atteignant presque 19 % à fin octobre 1983 par rapport à décembre 1981.

● **La C.F.D.T. déplore l'absence de débat de fond sur la politique charbonnière.** – La C.F.D.T. *« ressent comme une insulte le fait qu'aucun dossier sur l'avenir de la production charbonnière n'ait été remis aux administrateurs de Charbonnages de France avant la réunion du Conseil d'administration du 16 décembre ».*

● **Un colloque international sur l'évaluation des politiques publiques.** – La direction de la prévision du ministère de l'économie, des finances et du budget organise, les 15 et 16 décembre, en collaboration avec H.E.C., l'E.N.A. et l'Ecole nationale des ponts et chaussées, un colloque sur l'évaluation des politiques publiques. De nombreux experts français et étrangers ont été conviés à cette recherche, portant sur l'amélioration de l'efficacité de l'action gouvernementale. Les travaux se déroulent à l'Ecole nationale d'administration et à l'Ecole national des ponts et chaussées.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LA B.N.P. OUVRE UN BUREAU DE REPRÉSENTATION EN NOUVELLE-ZÉLANDE

Le 28 novembre 1983, M. J.H. WAHL, directeur général de la BANQUE NATIONALE DE PARIS, accompagné de M. E.A. SAUTTER, directeur du département Asie-Océanie, a inauguré le Bureau de représentation que la B.N.P. vient d'ouvrir à WELLINGTON, en Nouvelle-Zélande.

Avec la création de ce bureau, *la B.N.P. est désormais présente dans 78 pays.*

A cette occasion, le directeur général de la B.N.P. a rencontré de nombreuses personnalités du gouvernement et du monde de l'économie et des finances, notamment M. H.C. TEMPLETON, ministre du commerce et de l'industrie, M. G.F. GAIR, ministre des transports, de l'aviation civile et des chemins de fer, ainsi que M. J.W.P. COOK, haut fonctionnaire du Trésor, et le Dr R.S. DEANE, deputy governor de la Reserve Bank de Nouvelle-Zélande.

Cette nouvelle implantation atteste de la vocation de la première banque française à contribuer au développement des échanges franco-*néo-zélandais. Cette initiative favorise*, en outre, *l'élargissement* du champ des interventions de la B.N.P. dans les relations commerciales de la Nouvelle-Zélande avec les pays dans lesquels la banque est installée, notamment en Asie et dans le Pacifique.

Dirigé par M. Michel LIMOUZINEAU, le nouveau bureau de représentation de la BANQUE NATIONALE DE PARIS est installé à l'adresse suivante :

105/109 THE TERRACE (Marac House)
20 th floor
WELLINGTON (New Zealand)
Tél : 726 612/716 623
Télex : NZ 30438.



elf gabon

Le Conseil d'Administration d'Elf-Gabon, réuni le mercredi 14 décembre 1983 à Port-Gentil, a décidé de verser aux actionnaires un acompte à valoir sur le dividende de l'exercice 1983 de 2 400 F C.F.A. par action, soit 48 FF, auquel s'ajoutera un crédit d'impôt de 17,28 FF pour ceux des actionnaires qui en bénéficient.

Le paiement de cet acompte s'effectuera, en contrepartie du coupon no 28, à compter du lundi 19 décembre 1983 aux guichets des établissements bancaires suivants :

● Au Gabon :
– Union Gabonaise de Banque.

● En France :
– Crédit Lyonnais.
– Banque Nationale de Paris.
– Banque de Paris et des Pays-Bas.
– Banque Vernes et Commerciale de Paris.
– Crédit Commercial de France.
– Crédit Industriel et Commercial.
– Crédit du Nord.
– Société Générale.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 décembre

Repli

Parvenue, après deux nouvelles séances de progression légère, à son plus haut niveau de l'année, la Bourse de Paris est redescendue mercredi de son piédestal. Mais d'une petite marche seulement, en clôture, l'indicateur instantané s'établissant à 0,8 % en dessous de son niveau précédent.

Ce repli, somme toute très raisonnable, était attendu, d'abord à cause de Wall Street, dont le comportement, dicté par l'évolution plutôt haussière des taux d'intérêt, devient peu rassurant ; ensuite, en raison de la proximité de l'échéance mensuelle.

Quatre séances pleines encore et, mercredi 21 décembre, ce sera la liquidation générale, la dernière de l'année boursière, et, sauf événement imprévu, la onzième rugissante..., pardon, gagnante de l'année. Du jamais vu, que des dégagements se produisent dans ces conditions ne saurait vraiment surprendre. Le plus étonnant est que la baisse n'ait pas revêtu une plus grande ampleur, surtout avec les ventes de caractère fiscal. Mais des investisseurs aux aguets, capitaux au poing, sont toujours là pour prendre la relève à la moindre défaillance, sur les valeurs de bonne qualité bien sûr.

L'action Amrep a été réservée à la baisse ; le matin, dans un communiqué, la société laissait prévoir un résultat consolidé nul ou légèrement déficitaire.

Le voile est levé sur la destination du ring édifié la veille dans l'aile sud. Un blockhaus l'a remplacé, dans lequel des boxes seront aménagés. Un autre sera monté dans l'aile de nord. Les banques sont furieuses. Plus moyen de circuler.

La devise-titre s'est échangée entre 10,60 F et 10,65 F contre 10,64 F-10,73 F.

Stabilité de l'or à Londres : 390 dollars l'once contre 389,20 dollars.

A Paris, le lingot a gagné 400 F, à 106 000 F, mais le napoléon a reperdu 1 F, à 655 F.

NEW-YORK

La baisse s'accentue

Déjà bien amorcé vingt-quatre heures auparavant, le mouvement de baisse s'est poursuivi mercredi, à Wall Street, en s'accentuant très sensiblement.

Les actions des sociétés ferroviaires ont été particulièrement affectées, mais aussi celles des entreprises dont l'activité s'exerce dans les hautes technologies et des magasins.

En clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 1 246,64 (– 9,25 points), soit pratiquement à son niveau le plus bas de la journée.

Le bilan général a été mauvais. Sur 2 008 valeurs traitées, 1 141 ont baissé, 456 ont progressé et 411 n'ont pas varié.

Hausse des taux d'intérêt, menace de surchauffe économique : ces deux facteurs étaient déjà suffisants pour favoriser un repli accéléré déjà entretenu par les ventes de fin d'année.

Le « gourou » de Wall Street, M. Henry Kaufman, allait en rajouter en prédisant, heureusement après la séance, que la Réserve fédérale resserrerait les conditions de crédit au début de l'année prochaine. L'atmosphère n'en fut pas moins nerveuse autour du Big Board, comme si l'on pressentait un événement majeur.

L'activité, toutefois, a été relativement modérée et 85,4 millions de titres ont changé de mains contre 93,5 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 13 déc.	Cours du 14 déc.
Alcoa	44 1/4	44
A.T.T.	64 1/4	63 7/8
Boeing	45 3/4	45 5/8
Chase Manhattan Bank	45 5/8	45
Du Pont de Nemours	52	51 3/4
Eastman Kodak	74 5/8	73 1/2
Exxon	38 3/8	37 7/8
Ford	41 1/4	41 1/4
General Electric	57 3/4	56 1/2
General Foods	51 1/4	51 1/8
General Motors	74	73 3/8
Goodyear	30 3/8	29 7/8
I.B.M.	122	121 1/8
I.T.T.	44 3/8	43 1/2
Mobil Oil	28 5/8	28 3/8
Pfizer	35 5/8	34 5/8
Schlumberger	47 3/4	47 1/2
Texaco	36	35 1/2
U.A.L. Inc.	36 5/8	36
Union Carbide	61 7/8	62 1/2
U.S. Steel	29 1/4	28 1/2
Westinghouse	54 1/2	53 7/8
Xerox Corp.	50 1/8	50

LA VIE DES SOCIÉTÉS

S.E.I. – La société de construction et d'embranchements industriels, qui devait être introduite, le 14 décembre 1983, au second marché de la Bourse de Paris, n'a pu être cotée en raison de l'abondance des ordres d'achat (74 965 titres « au mieux » et 131 082 titres demandés de 275 F à 300 F alors que 11 000 actions, soit 10,47 % du capital de S.E.I. étaient offerts au public à un prix qui ne pouvait pas être inférieur à 250 F par action). La procédure a donc été remise à huitaine sous la forme d'un prix unitaire ferme et définitif de 300 F pour cette société dont l'introduction en Bourse a été présentée par le Crédit du Nord et par la charge d'agent de change Rondeleux-Oudart.

SOGINNOVE. – La Société générale pour le financement de l'innovation, qui vient de fêter son dixième anniversaire, a annoncé, à cette occasion, la distribution à ses actionnaires d'un dividende de 0,70 F par action de 100 F nominal (sur un bénéfice net de 306 000 F) au titre de l'exercice clos le 30 juin dernier après les 1,23 F distribués l'année précédente (sur un bénéfice de 1,15 million de francs largement dû à une importante plus-value), ce qui constituait alors la première distribution de dividende effectuée par une société financière d'innovation. Soginnove, qui a pour vocation de prendre des participations minoritaires dans le capital de petites et moyennes entreprises innovatrices, a investi 53 millions de francs, depuis 1973, dans soixante-cinq entreprises.

BANKERS TRUST. – Cet établissement, qui figure parmi les dix plus grandes banques américaines, va créer une filiale en France, au premier trimestre 1984, sous le nom de Bankers Trust France S.A. dotée d'un capital initial de 300 millions de francs. A l'heure actuelle, Bankers Trust Company, qui est déjà présente dans plusieurs pays européens (Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Italie, Suisse, Espagne), est également implantée dans l'Hexagone sous la forme d'une succursale qui a pour clientèle les grandes entreprises industrielles et commerciales et une série d'institutions qui passent par son canal pour emprunter sur le marché international des capitaux.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	13 déc.	14 déc.
Valeurs françaises	158,2	157,9
Valeurs étrangères	148	146,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	13 déc.	14 déc.
Indice général	151,9	151,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 déc. .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 déc.	15 déc.
1 dollar (en yens)	235,83	235,30

BOURSE DE PARIS – Comptant – 14 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 50	0 616
5 %	38 90	4 342
3 % amort. 45-54	....	1 115
Emp. 7 % 1973	9710	..
Emp. 8,80 % 77	112 50	4 953
9,80 % 78/93	88 10	4 177
8,80 % 78/86	90 69	0 072
10,80 % 79/94	91 95	3 010
13,25 % 80/90	100 30	7 059
13,80 % 80/87	102	2 262
13,80 % 81/99	101 20	12 628
16,75 % 81/87	110 50	4 393
16,20 % 82/90	110 75	14 913
16 % juin 82	110 41	8 282
E.D.F. 7,8 % 61	137 20	13 759
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 90	7 131
Ch. France 3 %	130	..
CNB Bques janv. 82	101 65	6 351
CNB Paribas	101 80	6 351
CNB Suez	101 95	6 351
CNI janv. 82	101 85	6 351
B.S.N. 10,50% 77	2761	..
Carrefour 6,75% 75	335	34
Interbail (obl. conv.)	237	23 710
Lafarge 6 % 72	324	32
Martell 8,75 % 77	1700	188
Michelin 5,50% 70	616	81 500
Moët-Hennes. 6%77	1890	169
Pétr. (Fse) 7,50% 79	208 80	20 950
Peugeot 6 % 70-75	350	35 100
Sanofi 10,25 % 77	651	..
SCREG 9,75 % 78	152	15 500
Télém. 7 % 74	165	16 600
Thom.-CSF 8,9% 77	250	25 100

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	51	59
A.G.F. (St Cent.)	358	359
A.G.P. Vie	4760	4760
Agr. Inc. Madag.	80	74 50 o
Alfred Herlicq	63	64 50
Allobroge	376	376
André Roudière	140	135
Applic. Hydraul.	328	326
Arbel	41 60	40
Artois	400	400
At. Ch. Loire	15 30	16
Ausedat-Rey	19	19 50
Bain C. Monaco	81	81
Banania	430	....
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	284	283 50
B.N.P. Intercontin.	145	150
Bénédictine	1600	....
Bon-Marché	85	93
Borie	340	....
Bras. Glac. Int.	723	708
Calf	382	401
Cambodge	190	....
C.A.M.E.	99	99
Campenon Bern.	188	186
Caout. Padang	240	240
Carbone-Lorraine	43 20	43 20
Carnaud S.A.	127	125 20
Caves Roquefort	815	927
C.E.G.Frig.	183	184
C.E.M.	29	29
Centen. Blanzy	894	870
Centrest (Ny)	102	102
Cerabati	58 50	58 90
C.F.F. Ferrailles	124	122
C.F.S.	655	667
C.G.I.B.	212	210 10
C.G.V.	106 80	....
Chambon (M.)	390	....
Chambourcy (M.)	1100	....
Champex (Ny)	103 60	103 10
Chim. Gde Paroisse	65	64 50
C.I. Maritime	385	398
Ciments Vicat	239	239
Citram (B)	120	....
Clause	410	410
Cl. MA (Fr.-Bail)	385	....
CMM-Mar Madag.	4 60	....
Cochery	48	48
Cofradel (Ly)	410	410
Cogifi	224	224
Comindus	698	691
Comiphos	163	162
Comp. Lyon-Alem.	202	202 50
Concorde (La)	255 20	260
C.M.P.	13 95	16 25
Conty S.A. (Li)	37	36
Crédit (C.F.B.)	192 50	192 10
Créd. Gén. Ind.	390	400
Cr. Universel (Cie)	455	455
Crédital	121 50	121
C. Sabl. Seine	115	....
Darblay S.A.	240	235
De Dietrich	315 50	315
Degremont	149 50	146
Delalande S.A.	234 60	244

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	531	529
Dév. Rég. P.d.C (Li)	110 50	112 50
Didot-Bottin	338	325
Dist. Indochine	300	303
Drag. Trav. Pub.	200	200
Duc-Lamothe	204	201
Dunlop	5	....
Eaux Bass. Vichy	980	990
Eaux Vittel	873	908
Ecco	2505	2505
Economats Centre	410	405
Electro-Banque	245	240
Electro-Financ.	479	478
Elf-Antargaz	155	156
E.L.M. Leblanc	578	580
Entrepôts Paris	284	285
Epargne (B)	1101	1100
Epargne de France	325	....
Epeda-BF	1310	1319
Escaut-Meuse	350	353
Eurocom	630	620
Europ. Accumul.	38	38
Eternit	245	254 80
Félix Potin	1100	1144
Ferm. Vichy (Ly)	158	139 o
Finalens	90	88 20
FIPP	104	106
Fmc	230	230
Focep (Chât. eau)	1150	....
Foncière (Cie)	199	195
Fonc. Agache-W.	80 80	80
Fonc. Lyonnaise	1360	....
Foncina	159	160 10
Forges Gueugnon	17 50	18 20
Forges Strasbourg	131 90	131 50
Fournier	1265	1255
Fougerolle	78 20	75 20
France I.A.R.D.	99	99
France (La)	551	550
Frankel	190	197 60
Fromageries Bel	780	785
From. Paul Renard	410	391 50
GAN	658	680
Gaumont	615	615
Gaz et Eaux	1180	1181
Geovrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	23	22 30
Gerland (Ly)	590	592
Gévelot	256	279 70 d
Gr. Fin. Constr.	192 90	198
Gds Moul. Corbeil	80	80
Gds Moul. Paris	276	276
Groupe Victoire	539	560
G. Transp. Ind.	158	156
Huard-U.C.F.	38 50	38 45
Hutchinson	28 50	25 50
Hydro-Energie	220 40	243 10
Hydroc. St-Denis	50 10	49 50
Immindo S.A.	220	212
Immoinvest	150 70	150 60
Immobail	295	....
Immobanque	475	....
Immob. Marseille	2080	2010
Immofice	380	375 20
Industrielle Cie	670	665
Invest. (Sté Cent.)	696	690
Jaeger	37 50	38 o
Lafitte-Bail	300	297
Lambert Frères	76 70	78
Lampes	110	110
La Brosse-Dupont	85	....
Lebon Cie	794	765
Lille-Bonnières	221	225
Locabail Immob	522	519
Loca-Expansion	168	166
Locafinancière	232 50	232 70
Locatel	347	342 50
Lordex (Ny)	109	108 90
Louvre	385	390
Luchaire S.A.	270	278
Machines Bull	38 80	37 25
Magasins Uniprix	55 20	57 40
Magnant S.A.	45	43 20 o
Maritimes Part.	140	140
Marocaine Cie	39 10	40 60 d
Métal Déployé	285	287
M. H.	39 10	39
Mic	232	....
Mors	405	....
Nadella S.A.	145	150 80
Naval Worms	117	117
Navig. (Nat. de)	60 30	....
Nicolas	346	344
Nodet-Gougis	89 60	89
OPB Paribas	141 50	142
Optorg	118	119
Origny-Desvroise	106	106
Palais Nouveauté	298	298
Paris France	92	90
Paris-Orléans	140	140
Part. Fin. Gest. Im.	330	330
Pathé-Cinéma	279 50	280
Pathé-Marconi	122 60	125
Piles Wonder	132	132
Piper-Heidsieck	387 50	387 80
P.L.M.	100	100

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	176	179
Profils Tubes Est	5 45	5 05
Prouvost ex-Lain.R.	38	38
Providence S.A.	390	398
Publicis	1100	1100
Raff. Souf. R.	143	137 30
Ressorts Indust.	86	82 80
Révillon	450	460
Ricqlès-Zan	133 10	133 10
Ripolin	44 70	....
Rochefortaise S.A.	65	64 50
Rochette-Cenpa	13 70	13 50
Rosario (Fin.)	110 10	110
Rougier et Fils	55 80	....
Rousselot S.A.	340	353 50
Sacer	37 50	....
Sacilor	2 70	2 81
SAFAA	72	71
Safic-Alcan	208	206
SAFT	254 80	265 d
Saunier Duval	20 10	20 10
Saint-Raphaël	82 80	82 50
Salins du Midi	280	268 80 o
Santa-Fé	185	184
Sateam	52 80	52 80
Savoisienne (M)	86	86
SCAC	195	195
Sellier-Leblanc	289 80	285 50
Senelle Maubeuge	146	147 10
S.E.P. (M)	81	171 30
Serv. Equip. Véh.	43 20	44 80
Sicli	38 90	39 10
Sicotel	255	253
Sintra-Alcatel	565	565
Simnor	128 50	128
Siph (Plant. Hévéas)	180	180 10
SMAC Acieroïd	157	....
Sofal financière	350 50	364 50
Soffo	169 10	169 20
Soficomi	440	457 60 d
S.O.F.I.P. (M)	101	....
Sofragi	747	750
Sogepal	225	228
Soudure Autog.	69 80	72 60
S.P.E.G.	139 30	137 80
Speichim	175	177
S.P.I.	369 60	354 70
Spie Batignolles	136 40	134
Stami	239 80	235
Synthélabo	307 50	308 20
Taittinger	780	780
Testut-Aequitas	148 20	167 40
Thann et Mulh.	45	46 80
Tissmétal	26	26 90
Tour Eiffel	320	315
Ufiner S.M.D.	188	187
Ugimo	208	209 20
Unibail	501	500
Unidel	99 10	103 10 d
U.A.P.	550	549
Union Brasseries	69 30	....
Union Habit.	257	....
Un. Imm. France	274	271
Un. Ind. Crédit	310	315
Usinor	1 06	1 06
U.T.A.	185 40	185 50
Vincey Bourget (Ny)	6 10	6 35 d
Virax	54	52 50
Waterman S.A.	250	260
Brass. du Maroc	120	124 80
Brass. Ouest-Afr.	29	29

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	266	269
Akzo	301	309
Alcan Alum.	418	419
Algemeine Bank	1282	1279
Am. Petrofina	541	....
Arbed	196	196
Asturienne Mines	106	....
Banco Central	85 50	85 50
Bco Pop Espanol	77	77
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	32000	33010
Barlow Rand	106	107
Blyvoor	146	145 10
Bowater	37 50	....
British Petroleum	60 10	....
Br. Lambert	433 70	432 20
Caland Holdings	108	102
Canadian-Pacific	440	436
Cockerill-Ougre	25 20	....
Cominco	492	....
Commerzbank	646	....
Courtaulds	19 80	20 95
Dart. and Kraft	730	730
De Beers (port.)	80 10	....
Dow Chemical	359	350
Dresdner Bank	670	640
Entrep. Bell Canada	278	271 70
Femmes d'Auj.	76 20	....
Finoutremer	245	245
Finsider	0 45	0 28 o
Gén. Belgique	320	319 50
Gevaert	630	636
Glaxo	113	112
Goodyear	320	....
Grace and Co	465	486
Grand Metropolitan	54	53 50
Gulf Oil Canada	138 10	138 10
Hartebeest	765	765
Honeywell Inc.	1400	1400
Hoogovens	124	....
I.C. Industries	488	492
Int. Min. Chem	480	480
Johannesburg	1140	....
Kubota	12 90	13
Latonia	255 50	254 70
Mannesmann	491	....
Marks-Spencer	36 90	35 85
Midland Bank Plc	67	67
Mineral-Ressourc.	105 60	102 60
Nat. Nederlanden	670	....
Noranda	218	214 10
Olivetti	19 50	19
Pakhoed Holding	188	186
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	398	390
Phoenix Assuranc.	62 05	62 40
Pirelli	8 50	9 20
Procter Gamble	615	619
Ricoh Cy Ltd	49 80	49 70
Rolinco	1103	1091
Robeco	1140	1134
Shell fr. (port.)	83 20	....
S.K.F. Aktiebolag	200	196
Sperry Rand	490	486
Steel Cy of Can.	250	....
Stilfontein	175	171 50
Sud. Allumettes	342	....
Tenneco	405	....
Thorn EMI	99 90	93
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	18 20	17 95
Vieille Montagne	575	585
Wagons-Lits	340	336
West Rand	75 50	73 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1087	1110
C.D.M.E.	495	495
Dafsa	392	390
Dauphin O.T.A.	1203	1250
Merlin Immobilier	1895	1880
Métallurg. Minière	132 80	132
M.M.B	310	303
Novotel S.I.E.H.	1625	1615
Petit Bateau	403	403
Petrofigaz	510	504
Poron	595	601
S.C.G.P.M.	199	200
Far East Hotels	0 99	0 93
Sodexho	2750	2760
Sofibus	217	217
Rodamco	455	452

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	6 50	6
Alser	189	....
Cellulose du Pin	29 95	30
C.G.Maritime	10	8 50 o
Coparex	463	456
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 70	1 71
Imp. G.-Lang	1 85	1 70 o
La Mure	55	....
Pronuptia	140	150
Rorento N.V.	695	686
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	125	135
Total C.F.N.	53 20	....
Ufinex	225 20	230

SICAV 14/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	219 14	209 20
Actions-Investiss.	273 54	261 14
Actions sélectives	322 93	308 29
Aedificandi	353 64	337 60
A.G.F. 5000	242 31	231 32
Agfimo	375 76	358 71
A.G.F. Interfonds	378 17	361 02
Altefi	230 33	219 89
A.L.T.O.	190 11	181 49
Amérique Gestion	515 32	491 95
Associc	21638	21638
Bourse-Investiss.	285 11	272 18
Capital Plus	1230 83	1230 83
C.I.P.	827 58	790 44
Convertimmo	290 50	277 33
Cortexa	1056 43	1008 59 ◆
Crédinter	400 58	382 42
Croiss. Immobil.	374 07	357 11
Déméter	56596 85	56427 57
Drouot-France	297 61	284 11 ◆
Drouot-Investiss.	735 13	701 79 ◆
Drouot-Sécurité	193 50	184 73 ◆
Energie	236 52	225 79
Epracourt Sicav	6150 06	6119 46
Epargne Associations	23788 34	23717 19 ◆
Epargne-Capital	5221 86	5170 16 ◆
Epargne-Croiss.	1358 31	1296 72
Epargne-Industr.	431 76	412 18
Epargne-Inter	682 92	651 95
Epargne-Oblig.	178 33	170 24
Epargne-Unie	875 89	836 27 ◆
Epargne-Valeur	345 17	329 52
Eparoblig	1083 85	1081 79
Eurocic	8915 88	8511 58
Euro-Croissance	405 17	386 80
Foncier Investiss.	649 14	619 70 ◆
France-Garantie	281 14	275 63
France-Investiss.	427 01	407 65
Fr.-Obl. (nouv.)	405 12	386 75
Francic	239 37	228 52
Fructidor	231 29	220 80
Fructifrance	424 77	405 51
Fructivar	59100 26	58952 88
Gestion Associations	111 33	108 81 ◆
Gestion Mobilière	573 12	547 13
Gest. Rendement	491 93	469 62
Gest. Sél. France	379 75	362 53
Haussmann Oblig.	1232 43	1176 54
Horizon	657 86	628 03
I.M.S.I.	376 78	359 71
Indo-Suez Valeurs	838 44	809 49
Ind. française	11535 48	11309 27
Interoblig.	10363 62	9893 57
Intersélect France	283 18	270 34
Intervaleurs Indust.	416 98	398 07
Invest. net	10334 94	10314 31
Invest. Obligataire	12460 37	12435 50
Invest. St-Honoré	683 76	652 75
Laffitte-crt-terme	117871 91	117871 91 ◆
Laffitte-Expansion	651 23	621 70 ◆
Laffitte-France	196 91	187 96 ◆
Laffitte-Oblig.	141 74	135 31 ◆
Laffitte-Rend.	208 35	196 99 ◆
Laffitte-Tokyo	864 38	825 18 ◆
Lion-Associations	11103 89	11103 89 ◆
Livret portefeuille	480 93	468 67
Mondiale Investissem.	350 71	334 81 ◆
Monecic	54595 87	54595 87
Multi-Obligations	465 50	444 39
Natio.-Assoc.	22504 88	22459 96 ◆
Natio.-Epargne	12255 35	12134 01 ◆
Natio.-Inter.	938 77	896 20 ◆
Natio.-Placements	60147 83	60147 83 ◆
Natio.-Valeurs	504	481 15
Oblisem	165 72	158 21
Pacifique St-Honoré	412 99	394 26
Paribas Epargne	11851 20	11803 98 ◆
Paribas Gestion	542 08	517 50 ◆
Patrimoine-Retraite	1127 42	1105 31
Phenix Placements	237 39	236 21
Pierre Investiss.	424 30	405 06
Placement crt-terme	52032 07	52032 07
Province Investiss.	271 27	258 97
Rendem. St-Honoré	11819 71	11760 91
Sécur. Mobilière	406 98	388 51
SéLocurt terme	11850 12	11761 91
Sélec. Mobil. Div.	341 07	325 60
Sélection-Rendem.	173 06	165 21
Sélect. Val. Franç.	199 88	190 80
Sicav-Associations	1052 33	1050 23
S.F.I. fr. et étr.	458 77	437 97
Sicavimmo	476 66	455 05
Sicav 5000	211 45	201 86 ◆
Silvafrance	320 80	306 25 ◆
Silvam	319 07	304 60 ◆
Silvarente	196 77	187 85 ◆
Silvinter	357 83	341 41 ◆
S.I.-Est	988 46	941 73
S.I.G.	784 94	749 49
S.N.I.	1031 64	984 86
Sofinvest	441 72	421 69 ◆
Sogeparges	314 76	300 49
Sogevar	863 28	824 13
Sogintor	1135 03	1083 56
Soleil Investiss.	475 44	453 88
U.A.P. Investiss.	348 19	332 40
Uni-Associations	102 14	102 14 ◆
Unifrance	257 36	245 68 ◆
Unifoncier	891 42	850 52 ◆
Unigestion	653 99	624 24
Uni-Japon	1133 64	1082 23
Uni-Régions	1447 61	1381 97 ◆
Univoto	1785 46	1726 75 ◆
Univar	13028 30	13028 30 ◆
Valorem	391 66	373 90
Valorg	10932 43	10878 04
Valrest	119416	119296 70
Worms Investiss.	892 28	860 90

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/12	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 403	8 475	8 170	8 570
Allemagne (100 DM)	305 170	305 890	291	311
Belgique (100 F)	15 018	15 040	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 950	272 370	257	277
Danemark (100 krd)	84 170	84 520	79	87
Norvège (100 k)	108 280	108 700	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 981	11 988	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 525	8 550	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 035	5 055	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	380 500	382 150	369	390
Suède (100 krs)	104 050	104 320	99	106
Autriche (100 sch)	43 300	43 365	42 200	44 200
Espagne (100 pes.)	5 292	5 305	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 395	6 390	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 731	6 775	6 550	6 890
Japon (100 yens)	3 570	3 583	3 440	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/12
Or fin (kilo en barre)	105700	106250
Or fin (en lingot)	105600	106000
Pièce française (20 fr)	656	655
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	655	651
Pièce latine (20 fr)	630	626
Souverain	781	782
Pièce de 20 dollars	3985	3955
Pièce de 10 dollars	1950	1920
Pièce de 5 dollars	1050	.....
Pièce de 50 pesos	4195	4195
Pièce de 10 florins	650	650

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15 décembre 1983 a été tiré à 479 803 exemplaires

Repli général du dollar à la suite d'interventions massives de la Bundesbank

La hausse du dollar sur les marchés des changes, très rapide ces derniers jours, a été brutalement interrompue mercredi soir, 14 décembre et jeudi 15 décembre, à la suite d'interventions massives de la Bundesbank (Banque fédérale d'Allemagne), qui a consacré plus de *500 millions* de dollars à défendre sa monnaie. En conséquence, le cours de la monnaie américaine, qui avait atteint 2,7780 DM à New-York dans l'après-midi du mercredi (heure européenne), est revenu *jeudi, en fin de matinée, à* 2,7590 DM. Sur la place de Paris, après avoir été coté 8,4750 F mercredi au marché officiel, le dollar s'est élevé jusqu'à 8,49 F quelque temps après à New-York, puis il s'est replié à 8,44 F environ.

De l'avis des milieux financiers internationaux, l'intervention de la Bundesbank était indispensable pour casser la spirale ascensionnelle qui emportait le « billet vert » vers des sommets insoupçonnés. Toutefois, elle ne leur semble pas suffisante pour casser véritablement un mouvement qui s'appuie sur des données de base tout à fait haussières, notamment la perspective de voir le taux d'intérêt monter aux Etats-Unis l'année prochaine, et surtout une certaine pénurie de dollars, très perceptible en cette fin d'année.

Le franc français a été quelque peu discuté ces jours-ci, faiblissant un peu par rapport à toutes les monnaies, notamment le mark, dont le cours a continué de *s'élever sur la* place de Paris, passant de 3,0550 F à 3,06 F : il valait encore moins de 3,04 F la semaine dernière. Les efforts de la Bundesbank pour faire remonter le mark vis à vis du dollar conduisent, automatiquement, à faire baisser le franc, à moins que la Banque de France n'intervienne à son tour, ce qu'elle a commencé à faire, selon toute apparence.

Avec la création d'une société holding

LE C.E.A. VEUT ASSURER SA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

Le Commissariat à l'énergie atomique va pouvoir regrouper ses participations dans des sociétés industrielles. Le conseil des ministres du 14 décembre a en effet adopté un décret permettant la création par le C.E.A. d'une société holding à même de regrouper les participations du groupe et d'en prendre de nouvelles.

Le C.E.A. compte aujourd'hui *plusieurs dizaines de filiales dans* le nucléaire (COGEMA et Framatome) mais aussi dans les services informatiques (CISI), les circuits intégrés (CRISMATEC), la robotique, les technologies biomédicales, voir les études économiques (WHARTON).

Au moment où les techiques avancées de l'atome – notamment le surgénérateur – risquent d'être ralenties, la vocation industrielle et la diversification du C.E.A. sont un impératif pour ses dirigeants. En outre, la création de cette société holding, dont les actifs vitaux sont estimés à quelque 6,6 milliards de francs, permettra au C.E.A. – *établissement public* – d'avoir accès au marché financier. D'autres sociétés pourront entrer dans le capital de cette société holding, à condition que leur participation reste au-dessous de la minorité de blocage, soit 33 %.

HAUSSE CONTINUE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix des matières premières importées par la France ont augmenté de 2,4 % en novembre par rapport à octobre. Les prix alimentaires ont augmenté de 2,6 %, les prix industriels de 2,1 %.

Par rapport aux prix moyens de 1982, la hausse de l'ensemble des matières premières importées atteignait 33,4 % en novembre.

A Bruxelles

LES DIX SONT PARVENUS A UN ACCORD SUR LA PÊCHE DES HARENGS

Bruxelles *(Communautés européennes)*. – Depuis l'accord des ministres au début de l'année sur la politique commune de la pêche, les Etats membres de la C.E.E. n'étaient jamais parvenus à faire le moindre procès à propos des modalités concrètes d'application. *Mais le* 14 décembre, après cinq réunions infructueuses, les Dix ont abouti à un accord de principe sur la répartition des captures de harengs en mer du Nord. Selon le niveau total des prises qui sera retenu, fin janvier, pour l'ensemble des pays (155 000 à 250 000 tonnes), la France obtiendra un cota compris entre 21 400 tonnes et 30 000 tonnes pour 1984.

M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, et les représentants des professionnels présents à Bruxelles, ont exprimés leur satisfaction pour ce *« premier succès de l'Europe bleue »*.

Le conseil des ministres a aussi approuvé un projet d'accord, négocié par la Commission européenne, avec le Canada. Au terme de cet arrangement, Ottawa octroie dans les eaux territoriales canadiennes des droits de pêche aux flottes de la C.E.E. pour la période 1984-1995, portant sur 16 000 tonnes de cabillaud et 7 000 tonnes de calamars par an. En contre partie, les Dix augmentent les concessions tarifaires consenties dans l'accord précédent pour les produits congelés exporté par le Canada.

M.S.

Malgré la pression de ses clients

LA COMPAGNIE BRITANNIQUE DES PÉTROLES NE BAISSERA PAS SES PRIX

La B.N.O.C. (British National Oil Corporation) ne modifiera pas les *prix de son* pétrole au *premier* trimestre de l'an prochain. Cette décision, très attendue par les milieux pétroliers, a été prise par souci de conforter l'OPEP. Une baisse des prix officiels du pétrole *de la* mer *du Nord*, *actuellement* ajustés aux cours de l'OPEP, risquait, en effet, de déstabiliser l'Organisation. Si la B.N.O.C. avait baissé ses prix, une réunion extraordinaire de l'OPEP aurait dû vraisemblablement être convoquée dans les meilleurs délais.

En acceptant de jouer la stabilité et la prudence, la B.N.O.C. a pris le risque de contrarier ses clients et même d'en perdre. Le baril de *Brent Blend* – le produit de référence en mer du Nord – s'échangeait entre 28,6 dollards et 28,80 dollars ces jours derniers, soit moins que son cours officiel de 30 dollars.

DEUX SOCIÉTÉS FRANÇAISES S'ASSOCIENT AU PROJET BRITANNIQUE « EUROROUTE »

Londres. – Alsthom-Atlantique et les Grands Travaux de Marseille ont annoncé, mercredi 14 décembre, à Londres, qu'elles viennent de constituer un groupement d'intérêt économique afin de s'associer au projet baptisé « EuroRoute » de liaison fixe à travers la Manche. Jusque-là exclusivement britannique, « EuroRoute » se pose en concurrent du projet mis au point par les gouvernements français et anglais et qui ne vise qu'à la réalisation d'un tunnel ferroviaire à voie unique.

Beaucoup plus ambitieux, « EuroRoute » veut associer des ponts et des tunnels pour acheminer des trafics à la fois ferroviaire et routier. Bien que nettement plus coûteux *(43 milliards de francs contre 15 à* 19 milliards), « EuroRoute » offrirait, selon ses promoteurs, le meilleur taux de rentabilité de tous les projets avancés, et procurerait cinquante mille emplois pendant cinq ans dans chacun des deux pays concernés. – *(Corresp.)*.

● *Les réparateurs de voitures refusent de signer un accord sur les hausses de prix.* – La Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation de l'automobile (C.N.C.R.A.) refuse de signer un accord sur les prix sur les bases proposées par le gouvernement, ont annoncé, le mercredi 14 décembre, les représentants de la profession.

Selon ces professionnels, une limitation des hausses n'est pas possible *« en l'absence de* [précisions] *touchant à l'évolution des salaires, des charges sociales, des charges fiscales et du coût des services publics »*. Ils *« considèrent qu'ils ne peuvent attacher aucun crédit aux promesses du gouvernement qui n'a pas été capable, en 1982 et en 1983, de tenir ses propres engagements pour limiter l'inflation »*. Une hausse annuelle de 4 à 5 % était proposée par le gouvernement.

Sur le vif — La grande dèche

Il y a quelque chose qui ne colle pas quelque part. Le dollar se shoote. On est endetté jusqu'aux sourcils, on doit la bagatelle de 500 milliards à l'étranger. Les prix augmentent. Les salaires stagnent. On n'arrive pas à se faire augmenter. Nos employeurs crient misère, ils sanglotent, ils s'effondrent sous les charges. Et pourtant chez Fauchon, où j'ai eu la curiosité d'aller mettre le nez, on croule sous les commandes de cadeaux d'entreprise. Tiens ! Je croyais qu'ils étaient sévèrement taxés et qu'en conséquence beaucoup de boîtes y avaient renoncé. Oui, en 1982. Cette année, en revanche, les firmes jouent au Père Noël avec une générosité inégalée.

Idem pour les notes de frais, me disait l'autre jour Millau, le compère de Gault, coauteur du Guide. Les restaurants les plus chers *n'ont* jamais servi autant de déjeuners d'affaires. A croire que les sociétés ont trouvé un truc pour contourner le règlement. Autre sujet d'étonnement, toujours au chapitre des grands *restaurants. Ce n'est pas seulement* à midi qu'ils sont pris d'assaut. Le soir aussi. Et là, il est rare de voir les gens ramasser l'addition. Si vous voulez dîner chez Taillevent – compter *autour de 1 200 F pour deux*, – il faut retenir quatre semaines à l'avance.

Même son de cloche chez Cartier. On ne sait plus où donner du « Must ». Le chiffre d'affaires a augmenté de 21 % par rapport à l'an dernier. Et attendez, ça n'est pas fini, ça va dégringoler d'ici à la Saint-Sylvestre. Et pas seulement dans la cheminée des émirs du pétrole et des milliardaires libanais. Il semble que les Français aient décidé de leur emboîter le pas. Ils sont pris d'une frénésie de champagne, de truffes, de foie gras, de bijoux, de fourrures, de sorties. Ils veulent rêver, m'a-t-on expliqué. Ils veulent échapper aux dures réalités de la vie. Ils veulent s'éclater. Luxe, bringue et volupté.

Ils ont de la chance les Français. *Hier matin, à la radio*, j'entendais une patronne de bistro, toute contente, toute réjouie. Son prix fixé, elle a enfin eu le droit de l'augmenter. De 33 F, il va passer à 35 F. Elle va pouvoir forcer sur la crème caramel et gâter la clientèle. La fête !

CLAUDE SARRAUTE.

Enlevé au Pays basque français

M. MAREY A ÉTÉ RETROUVÉ SAIN ET SAUF

(De notre correspondant.)

Bayonne. – M. Alfonso Segundo Marey, enlevé dimanche 4 décembre au Pays basque, a été retrouvé vivant mercredi 14 tôt dans la matinée. Fils d'un réfugié politique de la guerre d'Espagne, M. Marey, cinquante ans, avait été kidnappé sous les yeux de sa femme près de son domicile à Hendaye. Peu après cet enlèvement, la police avait arrêté un ancien légionnaire de nationalité française, M. Pedro Sanchez, qui, pour l'instant, a gardé le silence sur cette affaire (*le Monde* des 8 et 10 décembre).

Ce sont des coups de téléphone anonymes de personnes se réclamant d'un Groupe antiterroriste de libération, inconnu jusqu'alors, qui ont permis de retrouver M. Marey près du poste-frontière de Dancharia (Pyrénées-Atlantiques). De nationalité espagnole mais installé en France depuis son enfance, M. Marey n'avait aucune activité politique connue. Son aventure, dont il est sorti très affaibli, pourrait résulter d'une méprise. Cette erreur aurait incité ses ravisseurs, le Groupe antiterroriste de libération, à le relâcher, tout en affirmant au téléphone son intention de rendre « coup pour coup » aux séparatistes de l'ETA.

● *Marguerite Yourcenar blessée dans un accident.* A Nairobi, au Kenya, où elle séjournait depuis une quinzaine de jours, Marguerite Yourcenar, – la première femme élue à l'Académie française – a été victime d'un accident de la circulation, mercredi soir 14 décembre. Elle a été renversée par un minibus non loin de son hôtel. Marguerite Yourcenar a été immédiatement transportée à l'hôpital, où l'on a diagnostiqué un léger traumatisme crânien. Néanmoins, en raison de son âge – quatre-vingts ans, – elle a été placée pour vingt-quatre heures en salle de réanimation, sous surveillance constante. *(A.F.P., A.P.)*



le déficit commercial de la France en novembre : 18 milliards de francs

M. GASTON THORN